

Distribution : limitée

UNESCO/BIE/C.56/Compte rendu et décisions
Genève, le 13 février 2008
Original : anglais

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE
CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION

Cinquante-sixième session

Centre de conférences de Varembé
9-11, rue de Varembé, Genève

23-25 janvier 2008

COMPTE RENDU ET DECISIONS

1. Ouverture de la session

La cinquante-sixième session du Conseil du BIE a été ouverte le mercredi 23 janvier 2008 à 10 heures, par S.E. Mme l'Ambassadeur Bhaswati MUKHERJEE (Inde), Présidente sortante du Conseil du BIE, qui a souhaité une cordiale bienvenue à tous les membres du Conseil et présenté ses vœux pour l'année 2008. La Présidente s'est félicitée de ce qu'avait accompli le BIE durant ses deux années de mandat, et en particulier des importants changements dont elle a été le témoin, notamment le choix de la nouvelle Directrice, la préparation de la Conférence internationale de l'éducation (CIE) et les actions engagées pour sensibiliser les partenaires à la valeur ajoutée qu'apporte le BIE. Elle a mentionné sa participation aux travaux du Groupe de travail sur les préparatifs de la CIE et les progrès enregistrés en ce qui concerne cette importante conférence, de même que les résultats obtenus par le Groupe administratif, qui s'est réuni parallèlement. La Présidente a souhaité la bienvenue à M. Nicholas BURNETT, Sous-directeur général de l'UNESCO pour l'éducation, et a rappelé que le Conseil a toujours accordé une grande importance à la présence à ses réunions du Sous-directeur général pour l'éducation. Elle a annoncé qu'afin que le Conseil bénéficie pleinement de la présence de M. BURNETT pendant le premier jour de sa session, celui-ci allait présenter dès le début de la réunion ses observations sur plusieurs points pertinents de l'ordre du jour.

2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre du jour commenté

(Document : UNESCO/BIE/C.56/1/Prov+Addendum)

DECISION

Le Conseil adopte sans amendement l'ordre du jour et l'ordre du jour commenté de la 56^e session (Annexe I).

3. Election du Président, du Bureau et des organes subsidiaires du Conseil du BIE

DECISIONS

Sur proposition du Groupe électoral Amérique latine/Caraïbes, et conformément à l'article 5, paragraphe premier, de son Règlement intérieur, le Conseil a élu à sa présidence S.E. M. Raul VALLEJO CORRAL, Ministre de l'éducation de l'Equateur.

L'élection s'est faite à l'unanimité et par acclamations.

Le nouveau Président, S.E. M. Raúl VALLEJO CORRAL, a remercié l'ensemble des membres du Conseil, en particulier les membres nouvellement élus et réélus, de même que les observateurs, pour l'honneur qu'ils lui ont fait et la confiance qu'ils lui ont accordée. Il a décrit pour le Conseil son expérience dans les trois postes ministériels différents qu'il a occupé au sein du gouvernement équatorien. Il a également rendu hommage à la Présidente sortante, S.E. Mme Bhaswati MUKHERJEE, Représentante permanente de l'Inde, pour sa remarquable contribution aux travaux du BIE et du Conseil.

Dix-neuf délégations et la Directrice du BIE ont pris la parole pour féliciter le nouveau Président et réaffirmer leur ferme appui à sa nomination, tout en exprimant en même temps leur sincère gratitude à la Présidente sortante pour son dévouement et son investissement personnel.

Pour rendre hommage à S.E. Mme l'Ambassadeur Bhaswati MUKHERJEE, Représentante permanente de l'Inde, et sur proposition de S.E. M. l'Ambassadeur Michael OMOLEWA, le Conseil a décidé à l'unanimité d'adopter la motion suivante :

« Le présent Conseil souhaite exprimer sa profonde gratitude à Mme l'Ambassadeur de l'Inde pour les qualités d'animation et de direction exemplaires dont elle a fait preuve durant son mandat de Présidente du Conseil ».

La Directrice du BIE a attiré l'attention des participants sur la forte représentation de ministres de l'éducation et d'ambassadeurs à cette session du Conseil.

- Sur proposition de chacun des groupes électoraux, le Conseil élit en qualité de **membres du Bureau les cinq vice-présidents suivants** :
 - Groupe I (Europe occidentale/Amérique du Nord) : M. Fons VAN WIERINGEN (Pays-Bas)
 - Groupe II (Europe centrale/orientale) : M. Amir BILYALITDINOV (Fédération de Russie)
 - Groupe IV (Asie/Pacifique) : S.E. Mme l'Ambassadeur Bhaswati MUKHERJEE (Inde)
 - Groupe Va (Afrique) : S.E. M. Amadou TOURE (Mali)
 - Groupe Vb (Etats arabes) : Dr. Madiha Ahmed AL-SHAIBANI (Oman)

Le Groupe III (Amérique latine/Caraïbes) sera représenté par S.E. M. Raul VALLEJO CORRAL (Equateur), Président du Conseil du BIE.

- Sur proposition de chacun des groupes électoraux, le Conseil élit en qualité de **membres du Groupe administratif** :
 - Groupe I (Europe occidentale/Amérique du Nord) : M. Bernard WICHT (Suisse)
 - Groupe II (Europe centrale/orientale) : S.E. Mme Tatjana KOKE (Lettonie)
 - Groupe III (Amérique latine/Caraïbes) : M. Julio PEÑA (République dominicaine)
 - Groupe IV (Asie et Pacifique) : M. Dato'Haji Alimuddin Haji MOHD.DOM (Malaisie)
 - Groupe Va (Afrique) : S.E. M. Olabiyi YAI (Bénin)
 - Groupe Vb (Etats arabes) : Dr. Bashar ABU TALEB (Jordanie)
- Sur proposition de chacun des groupes électoraux, le Conseil élit en qualité de **membres du Groupe de travail chargé d'aider la Directrice du BIE à préparer la 48^e session de la CIE** :
 - Groupe I (Europe occidentale/Amérique du Nord) : M. Raymond THEBERGE (Canada)
 - Groupe II (Europe centrale/orientale) : S.E. Mme Tatjana KOKE (Lettonie)
 - Groupe III (Amérique latine/Caraïbes) : S.E. M. l'Ambassadeur adjoint Juan ARIAS PALACIO (République bolivarienne du Venezuela)
 - Groupe IV (Asie et Pacifique) : Dr. Fasli JALAL (Indonésie)
 - Groupe Va (Afrique) : S.E. M. l'Ambassadeur Michael OMOLEWA (Nigéria)
 - Groupe Vb (Etats arabes) : Dr. Madiha Ahmed AL-SHAIBANI (Oman)

Le Conseil a pris note du fait que les représentants régionaux nommés au Bureau, au Groupe administratif et au Groupe de travail chargé d'aider la Directrice du BIE à préparer la 48^e CIE le sont à titre personnel mais qu'ils peuvent, en cas d'empêchement, demander à se faire représenter par un adjoint.

La parole a ensuite été donnée à M. N. BURNETT, Sous-directeur général de l'UNESCO pour l'éducation, qui a fourni de précieuses indications aux membres du Conseil, en particulier en ce qui

concerne le point 5 de l'ordre du jour, relatif à la 48^e session de la CIE, le point 8, relatif à la stratégie de l'UNESCO et à la stratégie du BIE 2008-2013 et le point 10, relatif au programme et budget pour l'exercice biennal 2008-2009 (34 C/5). Son intervention a été suivie par une session de questions et réponses, au cours de laquelle huit délégations ont pris la parole. M. BURNETT a rappelé que les délégués à la 34^e session de la Conférence générale de l'UNESCO avaient tenu à exprimer leur plein et entier soutien aux instituts de l'UNESCO - et en particulier au BIE - reconnus comme indispensables pour atteindre les objectifs de l'Organisation. Ce soutien s'est traduit par une résolution de la Conférence générale demandant l'élaboration d'une stratégie visant à faire du BIE le centre d'excellence de l'UNESCO pour le développement curriculaire, et la préparation d'un rapport sur les ressources nécessaires pour ce faire, qui sera soumis à la 35^e session de la Conférence générale. Ont ensuite été évoquées les principales priorités du Secteur de l'Éducation de l'UNESCO pour la période 2008-2013 (34 C/4), et plus particulièrement deux d'entre elles : l'Afrique et les questions relatives à l'égalité des sexes. Le fait est que dans le budget 34 C/5, le montant alloué aux instituts est relativement limité ; les instituts disposent pourtant d'un personnel très qualifié et dévoué. L'une des solutions traditionnellement choisies pour tenter de remédier à cette situation est le recours à des fonds extrabudgétaires ; il convient toutefois d'être prudent, a-t-il été dit, dans la mesure où la disponibilité de ces fonds est imprévisible et où ce système implique le risque de détourner l'attention des principales priorités. Il faut que les instituts de l'UNESCO se consacrent désormais davantage à l'essentiel : c'est là un important objectif de la réforme en cours de l'Éducation, et la question sera traitée dans le cadre du Groupe de travail du Secteur de l'Éducation sur les instituts, qui vient d'être créé. La nouvelle stratégie du BIE pourrait être conçue comme une stratégie « ajustable », de manière à être ainsi davantage en phase avec la stratégie à moyen terme de l'UNESCO (34 C/4). En ce qui concerne la préparation de la Conférence internationale de l'éducation, le Secteur de l'Éducation a augmenté sa contribution, mais même avec les fonds généreusement mis à disposition par le gouvernement suisse et les autorités de Genève, il va bientôt falloir faire face à un déficit. L'élaboration d'une stratégie d'obtention de ressources a été reconnue comme indispensable ; cette stratégie devrait être mise au point conjointement par la Directrice du BIE, le Secteur de l'Éducation et les membres du Conseil. Pour faciliter les choses dans ce domaine, il serait utile d'appliquer aussi une stratégie de communication efficace permettant de mieux faire connaître le BIE.

4. Activités du BIE durant l'année 2007

La Directrice du BIE a présenté les principaux éléments du rapport sur les activités du BIE durant l'année 2007, tels qu'ils apparaissent dans les documents *UNESCO/BIE/C.56/2* et *C.56/Inf.2* (*Annexe II*).

Le rapport du Groupe administratif (document *UNESCO/BIE/C.56/Inf.3*, points 1 à 7, y compris la Résolution révisée portant ouverture de crédit 2007), a été présenté par le Représentant de la République de Corée, au nom du Président du Groupe administratif (*Annexe III*).

Résumé des débats

Les membres du Conseil ont félicité à plusieurs reprises la Directrice du BIE pour son très intéressant exposé sur les impressionnantes réalisations de l'institut en 2007. Bien que cette année-là ait été pour le BIE une année de transition particulièrement délicate, il est devenu évident que la continuité institutionnelle a été préservée. Le Conseil a également fait part de sa satisfaction au vu des remarquables progrès accomplis en ce qui concerne la revue « Perspectives », dont il a pris connaissance et qui pourrait s'avérer précieuse pour mieux faire connaître le BIE. Certains membres du Conseil ont exprimé le souhait que le BIE réalise davantage d'activités dans la région

Asie/Pacifique et y accroisse sa présence ; c'est une région, ont-ils souligné, dans laquelle il y a beaucoup de bonne volonté. Les pays africains se sont unanimement félicités de la présence et des activités accrues du BIE dans leur région. Le Représentant de la Lettonie a remercié le BIE pour son appui en tant que co-organisateur de la Conférence préparatoire régionale pour l'Europe et l'Amérique du Nord de la Conférence internationale de l'éducation, qui se tiendra à Riga (voir également UNESCO/BIE/C.56/WG/Inf.5, point 4). L'impact positif des activités réalisées dans le cadre de la Communauté de pratique (COP) en matière de développement curriculaire a été unanimement reconnu comme un trait distinctif de l'approche du BIE en matière de développement des capacités. Des questions ont été posées sur un large éventail de sujets, au nombre desquels : les possibilités d'utilisation de techniques de communication novatrices pour les activités du BIE ; la recherche de méthodes actives pour encourager les membres à fournir au BIE des documents actualisés qui viendront enrichir son Centre de documentation ; des méthodes appropriées d'évaluation de l'impact des activités de la COP en ce qui concerne les modifications de la pédagogie dans les différentes régions ; la meilleure façon de tirer parti du très vaste réseau de spécialistes du curriculum de la COP ; l'importance d'un renforcement des relations entre la région des États arabes et le BIE. La Directrice du BIE a donné des informations supplémentaires sur les questions soulevées afin de clarifier certains points. Elle a en outre confirmé que le BIE sera en mesure de répondre à la demande de traduction en portugais des documents/publications/outils résultant du projet «Centre documentaire de référence et renforcement des capacités pour le curriculum et l'éducation au VIH&sida ».

DECISIONS

A la fin des débats, au cours desquels seize délégués ont pris la parole, et conformément aux Statuts du BIE stipulant que le Conseil « supervise l'exécution du programme d'activités du Bureau », le Conseil :

- **prend note des observations et recommandations du Groupe administratif et approuve les paragraphes 1 à 7 de son rapport ;**
- **approuve le rapport d'activités de la Directrice du BIE pour l'année 2007 ;**
- **approuve les comptes provisoires du BIE arrêtés au 31 décembre 2007 (UNESCO/BIE/C.56/Inf 2), visés par le Bureau du Contrôleur de l'UNESCO, ainsi que la Résolution révisée portant ouverture de crédit 2007 ;**
- **délègue au Bureau le pouvoir d'approuver officiellement les comptes 2007, certifiés par le Bureau du Contrôleur de l'UNESCO, à sa prochaine session, au printemps/en été 2008.**

5. Quarante-huitième session de la CIE *(Document UNESCO/BIE/C.56/Inf.5)*

Le Président du Groupe de travail pour la préparation de la 48^e session de la CIE a présenté les résultats de la réunion du Groupe tenue les 21 et 22 janvier 2008 (*Annexe IV*). Il a également apporté des précisions sur certains aspects essentiels du rapport et sur les propositions qui avaient été soumises au Conseil pour approbation. S'agissant de la recommandation concernant le groupe électoral auquel devrait être attribué le rôle de Rapporteur, le Président a fait savoir que ce rôle serait dévolu au Groupe III, et non au Groupe IV comme cela avait été initialement prévu.

Résumé des débats

Des discussions très approfondies ont ensuite eu lieu sur un grand nombre de sujets importants. S'agissant des principaux orateurs, un consensus s'est dégagé quant au fait que c'est à la Directrice du BIE qu'il devrait revenir de suggérer des noms. Compte tenu de l'importance d'une large représentation ministérielle à la CIE, chaque délégué devrait s'assurer de la disponibilité du ministre de l'éducation de son pays, en lui fournissant des informations détaillées sur les dates de la Conférence. En ce qui concerne les ateliers, les rôles des ministres, des présidents et/ou des animateurs, des rapporteurs et des experts ont été examinés par le Conseil, et différents points de vue ont été exprimés. Il a été suggéré que l'on organise des expositions pendant la CIE, en coopération avec divers partenaires, notamment le secteur privé et des ONG. La possibilité d'organiser une manifestation spéciale réservée aux seuls ministres a également été mentionnée. Les membres du Conseil ont considéré comme important de pouvoir disposer d'un document – un rapport conceptuel – à des fins de recueil de fonds. Des précisions ont été apportées sur les modalités d'établissement des rapports nationaux et il a été indiqué que l'analyse de ces rapports aura lieu après la CIE, et non avant. Le projet d'allocations budgétaires a également fait l'objet d'un certain nombre de commentaires et de suggestions d'ajustements (voir Décision ci-dessous). L'attention a été attirée sur la traduction française du concept « Inclusive Education ». Il apparaît ainsi que le terme « éducation intégratrice » utilisé durant de nombreuses années est devenu trop limitatif. Il est donc nécessaire, afin d'assurer une cohérence linguistique tout au long des documents du BIE, de s'en tenir strictement à la traduction officielle de l'UNESCO, figurant dans la Résolution No 4 sur le BIE adoptée par la 34^e Conférence générale. Le titre retenu pour la 48^e session de la CIE est ainsi, en anglais : « Inclusive Education : The Way of the Future » et, en français : « L'éducation pour l'inclusion : la voie de l'avenir ».

DECISION

A la fin des débats, au cours desquels dix-neuf délégations et deux observateurs ont pris la parole, et conformément aux Statuts du BIE qui stipulent que le Conseil « formule des propositions pour la préparation et l'organisation des sessions de la Conférence internationale de l'éducation », le Conseil :

- félicite le Président et les membres du Groupe de travail sur la CIE pour la qualité de leurs contributions, tant sur les questions de fond que sur les questions d'organisation de la 48^e session de la CIE ; approuve le rapport du Groupe de travail et ses annexes, à savoir : annexe 1, Compte rendu de la réunion informelle tenue au siège de l'UNESCO le 18 octobre 2007 ; annexe 2, Ordre du jour provisoire de la 48^e session de la CIE ; annexe 3, Organigramme de référence de la 48^e session de la CIE ; annexe 4, Projet de structure de la 48^e session de la CIE ; annexe 5, Président et Rapporteurs des sessions de la CIE de 1986 à 2004 ; annexe 6, Budget révisé pour tenir compte des recommandations faites au cours de la session conjointe avec le Groupe administratif et des commentaires du Conseil le 24 janvier 2008 sur les points de l'ordre du jour à revoir (à savoir déplacement des participants des PMA : \$ 100 000, des orateurs principaux : \$ 40 000 ; divers : \$ 50 000, et réexamen de la nomenclature pour les assistants de recherche et les consultants) et à inclure dans le paragraphe 12 du rapport du Groupe administratif ; le Conseil décide aussi d'attribuer le rôle de Président de la CIE au Groupe électoral Vb (Etats arabes), et celui de Rapporteur au Groupe électoral III, de confirmer le rôle du Président du Groupe électoral Vb et de maintenir dans toute la mesure du possible la composition actuelle du Groupe de travail ;
- félicite le Gouvernement de la Lettonie pour avoir joué un rôle moteur dans l'organisation

de la Conférence préparatoire régionale pour l'Europe et l'Amérique du Nord, intitulée «*L'éducation pour l'inclusion : du dialogue politique à l'action collaborative*», qui aura lieu à Riga du 24 au 26 février 2008, et notamment pour sa précieuse contribution financière de \$ 100 000 ;

- **prend note avec gratitude de l'offre généreuse du gouvernement de l'Indonésie d'accueillir la Conférence préparatoire régionale pour l'Asie et le Pacifique de la 48^e CIE au cours de la deuxième moitié du mois de mai 2008 ;**
- **prend note avec gratitude de l'offre généreuse du gouvernement du Cameroun d'accueillir début juin 2008 une conférence préparatoire similaire pour la région Afrique;**
- **exprime ses sincères remerciements à la Suisse pour sa généreuse contribution à l'organisation de la Conférence et pour son offre de la traditionnelle réception à ses participants ;**
- **invite le Directeur général de l'UNESCO à organiser avant la 179^e session du Conseil exécutif une réunion d'information à l'intention des délégués permanents, dans le but de leur donner des indications sur les préparatifs de la 48^e CIE et d'encourager la participation des ministres ;**
- **encourage la Directrice du BIE :**
 - a) **à présenter au Bureau et au Président du Conseil du BIE un projet de rapport conceptuel et un projet de document contenant une présentation générale de la 48^e session de la CIE, une feuille de route pour les modalités préparatoires de la Conférence et des informations détaillées à fournir aux ministres avant la Conférence ;**
 - b) **à prendre en considération les recommandations faites, et notamment à organiser une exposition, à Genève, en collaboration avec le secteur privé et la société civile, et à rechercher les moyens d'organiser une manifestation spéciale exclusivement réservée aux ministres ;**
 - c) **à fournir au Bureau et au Président du Conseil des informations sur les réponses des groupes électoraux de l'UNESCO au sujet des noms des ministres qui vont participer aux ateliers, et des noms des principaux orateurs.**

6. Mécanismes de financement novateurs ; récupération des coûts pour favoriser la disponibilité prévisible et durable de ressources pour les principales activités du BIE (Document : UNESCO/BIE/C.56/Inf.7)

Le Directeur du Bureau du Budget a expliqué au Conseil la politique de recouvrement des coûts appliquée dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action en vue de l'amélioration de la gestion des ressources extrabudgétaires de l'UNESCO. Son exposé a également porté sur l'état de la participation de l'UNESCO aux travaux du Comité de haut niveau sur la gestion (HCLM) des Nations Unies en ce qui concerne l'harmonisation de cette politique avec celles du Système des Nations Unies.

Résumé des débats

Plusieurs aspects du sujet ont été discutés, afin d'apporter des éléments d'appréciation pour l'examen de ce point de l'ordre du jour et de le replacer dans son contexte. Les membres du Conseil ont souligné à quel point il est important d'appliquer une politique de recouvrement des coûts et d'en faire une pratique courante permettant au BIE de bénéficier d'un financement prévisible. Compte tenu de la forte demande en services du BIE, et en dépit de la concurrence actuelle pour l'obtention des financements disponibles, on peut s'attendre à ce qu'en adoptant une démarche dynamique, le BIE puisse attirer et obtenir des ressources. Les coûts directs liés à la mise en œuvre du projet n'en

doivent pas moins être clairement déterminés, tout en tenant compte du fait que les différents frais administratifs (coûts d'appui au projet) ne pourraient pas être ajoutés dans le même projet de budget.

A la fin des débats, au cours desquels neuf délégations ont pris la parole, le Conseil a adopté la décision suivante :

DECISION

La 56^e session du Conseil,

- **rappelant les discussions qui ont eu lieu lors de la 55^e session du Conseil;**
 - **reconnaissant que le financement durable et prévisible des principales activités du BIE est crucial pour l'exécution de son mandat;**
 - **réaffirmant que la stabilité financière du BIE permettra de renforcer davantage encore le recours à l'approche du multilatéralisme dans la réalisation des principales activités du BIE ;**
- 1. Demande au Directeur général d'encourager activement l'apport de ressources extrabudgétaires et de contributions au BIE ;**
 - 2. Encourage la Directrice du BIE à trouver des ressources extrabudgétaires et à susciter de manière efficace l'intérêt des principaux donateurs ;**
 - 3. Demande au Directeur général :**
 - **d'autoriser le BIE, avec effet immédiat, à facturer des frais administratifs de 13% sur toute nouvelle contribution pour la mise en œuvre de projets ou programmes extrabudgétaires ;**
 - **d'encourager le BIE à identifier et facturer tous les coûts directs afférents à la mise en œuvre de projets financés par des sources extrabudgétaires ;**
 - **de donner pour instruction au BIE :**
 - a. de mettre de côté les recettes tirées des frais administratifs en les versant sur un « compte spécial » distinct;**
 - b. d'affecter les fonds du « compte spécial » conformément aux directives sur le recouvrement des coûts, dont le Conseil du BIE devra être tenu in formé;**
 - c. de faire rapport à la 58^e session du Conseil du BIE, en janvier 2009, sur les fonds mobilisés et utilisés ;**
 - d. de faire rapport à chaque session du Conseil sur l'état du « compte spécial » et sur les activités entreprises en utilisant des ressources provenant du « compte spécial ».**

7. Activités du BIE pour 2008

(Document : UNESCO/BIE/C.56/3 et son Addendum)

La Directrice du BIE a présenté les grandes lignes du projet de programme d'activités du BIE pour 2008, ainsi que la situation budgétaire (*Annexe V*). Le Représentant de la République de Corée, qui s'exprimait au nom du Groupe administratif, a présenté les points 9 à 15 du rapport de ce Groupe, de même que la Résolution révisée portant ouverture de crédit 2008 (*UNESCO/BIE/C.56/Inf.3*).

Résumé des débats

De nombreuses délégations ont félicité la Directrice du BIE pour son exposé très précis et pour les cibles ambitieuses qui ont été fixées en ce qui concerne les activités à mener en 2008. Des observations forts pertinentes ont été présentées sur plusieurs sujets, et l'accent a été mis sur le fait qu'il est particulièrement important : a) qu'un lien soit établi entre le curriculum et l'éducation informelle ; b) que les curricula incluent des volets éducatifs sur les catastrophes naturelles, la paix et le développement durable ; c) que l'on mette au point des dispositifs permettant d'évaluer l'impact des activités. Le Représentant du Bénin a exprimé le souhait que les services du BIE soient étendus à l'assistance en matière d'approches basées sur les compétences, de formation des enseignants et de réalisation de manuels scolaires.

DECISION

A la fin des débats, au cours desquels treize délégations ont pris la parole, et conformément aux Statuts du BIE qui stipulent que le Conseil est chargé « de définir de manière détaillée, dans le cadre du programme et du budget adoptés par la Conférence générale et compte tenu, le cas échéant, des ressources extrabudgétaires disponibles, les activités à entreprendre par le Bureau », le Conseil :

- **prend note des commentaires et recommandations du Groupe administratif et approuve les paragraphes 8 à 10 de son rapport ;**
- **approuve l'ensemble des activités du BIE prévues pour 2008, telles que présentées par la Directrice ;**
- **approuve le projet de budget du BIE pour 2008, ainsi que la Résolution révisée portant ouverture de crédit 2008.**

8. Stratégie de l'UNESCO et stratégie du BIE 2008-2013 (Document UNESCO/BIE/C.56/Inf.6)

La Directrice a présenté un aperçu général de l'approche et de la structure du projet de Stratégie du BIE 2008-2013 (*Annexe VI*), qui a été beaucoup apprécié des délégations. Au début des discussions, il a été souligné qu'il était important d'adopter une stratégie pour l'obtention de ressources et que celle-ci devrait faire partie intégrante de la stratégie générale elle-même. La possibilité, pour le BIE, de rechercher des financements et des partenariats au sein de la communauté internationale des donateurs (Comité d'aide au développement et Groupe des Nations Unies pour le développement/Programme des Nations Unies pour le développement) a également été évoquée. La présentation par la Suisse du texte du projet de décision a donné lieu à des discussions approfondies, au cours desquelles la suggestion d'approuver la nouvelle stratégie 2008-2013 du BIE en tant que stratégie « ajustable » a reçu un appui unanime. Un certain nombre de modifications ont été apportées au texte de la décision (voir ci-dessous). Plusieurs points clés ont également été soulevés, notamment : le fait qu'il est important que les curricula tiennent compte des spécificités culturelles ; la possibilité pour le BIE de se lancer dans un « projet phare » et de s'engager dans l'activité très spécifique de « formation des formateurs » pour les spécialistes du curriculum ; et le fait qu'il est important d'élargir la communauté de pratique (COP) et de mettre sur pied un dispositif d'obtention d'informations en retour. S'il n'a pas été considéré comme approprié que le BIE soit impliqué dans les questions en rapport avec l'éducation religieuse, il n'en a pas moins été reconnu que l'éducation à la paix pourrait permettre d'inculquer le respect de la diversité religieuse au sein des différentes cultures.

A la fin des débats, au cours desquels dix-huit délégations ont pris la parole, le Conseil a adopté la décision suivante :

DECISION

La 56^e session du Conseil du BIE,

Rappelant la Résolution 34C/5 de la Conférence générale demandant au Directeur général de présenter à la 35^e session de la Conférence générale une stratégie visant à faire du BIE le centre d'excellence de l'UNESCO dans les questions curriculaires ainsi qu'un rapport sur les ressources nécessaires à cette fin,

Conscient de la nécessité de promptement mettre en œuvre le programme et budget 2008-2009 de l'UNESCO (34C/5),

Compte tenu que le Conseil du BIE est appelé à adopter la stratégie du BIE 2008-2013,

Rappelant en outre que la stratégie à moyen terme de l'UNESCO pour 2008-2013 (34C/4 approuvé) a été adoptée comme une « stratégie ajustable »,

- 1. adopte la Stratégie du BIE 2008-2013 comme une « stratégie ajustable » ;**
- 2. demande à la Directrice du BIE de présenter une version révisée de la Stratégie du BIE 2008-2013 à la 59^e session du Conseil en janvier 2010, en ligne avec la stratégie visant à faire du BIE le centre d'excellence de l'UNESCO dans les questions curriculaires, y compris les principaux sujets et des éléments pour la paix et de la sécurité ;**
- 3. invite la Directrice du BIE à associer les membres du Conseil à l'élaboration de la stratégie visant à faire du BIE le centre d'excellence de l'UNESCO dans le domaine des questions curriculaires, en particulier en:**
 - a) menant les consultations appropriées avec les Etats membres ;**
 - b) présentant au Conseil, à sa 58^e session, en janvier 2009, un projet préliminaire de stratégie qui prenne en considération la question de l'obtention de ressources.**

9. Informations et échanges de vues

Le Conseil a pris connaissance d'informations de caractère général sur l'introduction de la coopération Sud-Sud dans le programme d'activités du Secteur de l'Education de l'UNESCO et du BIE, et sur les actions engagées jusqu'ici dans ce domaine. Certains membres se sont déclarés intéressés par la préparation d'une décision visant à encourager l'utilisation des connaissances spécialisées et de l'avantage comparatif du BIE pour favoriser la coopération Sud-Sud (voir décision ci-dessous). Dans ce contexte, la question des approches multilingues de l'éducation et du multilinguisme dans divers environnements géographiques et culturels, en particulier en Afrique, a attiré l'attention de plusieurs délégués, qui se sont déclarés intéressés par toute information sur les expériences réussies de préservation des langues menacées d'extinction. L'étude exploratoire intitulée « Exploring language curriculum policies in Sub-Saharan Africa », en cours de réalisation par le BIE, a reçu le plein appui du Conseil, que ses membres ont considérée comme un pas encourageant dans la bonne direction.

A la fin des débats, au cours desquels huit délégations ont pris la parole, le Conseil a adopté la décision suivante :

DECISION

La 56^e session du Conseil,

- 1. Ayant examiné le document UNESCO/BIE/C.56/Inf.4,**
- 2. Ayant pris note des documents 176 EX/Décisions (5.II) et 177 EX/Décisions (5.II) sur la coopération Sud-Sud dans le domaine de l'éducation,**
- 3. Encourage le Secteur de l'Education de l'UNESCO à échanger des données avec le BIE sur le programme en cours de coopération Sud-Sud et à utiliser de manière appropriée les connaissances spécialisées du BIE ;**
- 4. Encourage également le BIE à organiser, lors de la 48^e session de la CIE, une exposition sur les différentes expériences de mise en œuvre des politiques linguistiques (multilinguisme), afin de renforcer la coopération triangulaire Sud-Sud et Nord-Sud-Sud ;**
- 5. Encourage en outre le renforcement de la Communauté de pratique récemment constituée en Afrique.**

10. Programme et budget pour l'exercice biennal 2008-2009 (34 C/5)

Ce point de l'ordre du jour ayant été traité lors de l'exposé de l'ADG/ED le 23 janvier 2008, il n'y a pas eu d'intervention à son sujet.

11. Dates de la 57^e session du Conseil du BIE

DECISION

Le Conseil décide de proposer au Directeur général de l'UNESCO que :

- a) la cinquante-septième session du Conseil ait lieu au moment de la 48^e session de la CIE, conformément à la pratique établie (le 25 novembre, une heure avant l'ouverture de la CIE et le 28 novembre, immédiatement après sa clôture) ;**
- b) la cinquante-huitième session du Conseil ait lieu du 28 au 30 janvier 2009. Cette session devrait être précédée, en janvier, par la réunion du Groupe administratif.**
- c) la réunion du Bureau du Conseil aura lieu la dernière semaine de juillet 2008, à Genève.**

12. Questions diverses, notamment les propositions d'utilisation des fonds provenant de la vente de timbres polonais

Le point 13 du rapport du Groupe administratif (document UNESCO/BIE/C.56/Inf.3) a été présenté par le Représentant de la République de Corée, au nom du Président du Groupe administratif. La suggestion d'utiliser les recettes de la vente des timbres polonais pour renforcer la coopération Sud-Sud a reçu un appui unanime.

A la fin des débats, au cours desquels trois délégations ont pris la parole, le Conseil a adopté la décision suivante :

DECISION

Le Conseil :

- **Approuve le paragraphe 13 du rapport du Groupe administratif ;**
- **note en outre que les recettes de la vente de timbres polonais seront utilisées pour renforcer la coopération Sud-Sud, y compris le multilinguisme et la recherche en Afrique.**

13. Adoption des décisions de la 56^e session

Conformément à ses règles de procédure, le Conseil a approuvé le texte de ses décisions (Document UNESCO/BIE/C.56/Décisions/Prov) et demandé au Secrétaire du Conseil d'inclure les éventuels amendements.

Le Conseil a chargé le Secrétaire du Conseil de publier le compte rendu et les décisions de la cinquante-sixième session d'ici au début du mois de mars 2008.

14. Clôture de la 56^e session

Le Représentant du Nigéria a pris la parole avant le clôture officielle de la 56^e session du Conseil, pour évoquer certaines des questions qui avaient fait l'objet des débats précédents, telles que : l'importance de la création de synergies entre la CIE et la Sixième Conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFINTEA VI), qui aura lieu au Brésil en mai 2009, car cette dernière aborde elle aussi la question de l'intégration; et la possibilité d'organiser une téléconférence afin que le Groupe de travail sur la CIE puisse harmoniser ses activités avec le Secrétariat du BIE avant la réunion du Bureau en juillet 2008. Il a également exprimé l'espoir que les membres du Conseil soient très nombreux à participer à la Conférence préparatoire en Lettonie et aux deux autres conférences préparatoires de la CIE annoncées durant la session du Conseil, à savoir celles qui seront organisées en Indonésie et au Cameroun. Le délégué a ensuite remercié le nouveau Président qui, a-t-il dit, a exercé ses fonctions avec beaucoup de sensibilité et a su entretenir une atmosphère très conviviale et chaleureuse pendant la session du Conseil.

Le Représentant de l'Indonésie, en sa qualité de Président du Groupe Asie/Pacifique, a déclaré partager l'avis du précédent intervenant et a félicité le Président pour l'aisance avec laquelle il a dirigé les travaux du Conseil.

Le Représentant de la Suisse, pays hôte, a remercié personnellement le Président nouvellement élu pour avoir si efficacement facilité les travaux du Conseil et pour ses interventions détaillées et pertinentes qui sont venues enrichir les débats, en particulier sur le thème de l'éducation pour l'inclusion comme solution pour tenir compte de la diversité.

Le Président a pris la parole afin de remercier l'ensemble des délégués pour leurs précieuses contributions aux travaux du Conseil, ainsi que la Directrice du BIE et son personnel pour avoir mené à bonne fin cette session.

Le Président a clos la 56^e session du Conseil le vendredi 25 janvier 2008 à 13h20.

Distribution : limitée

UNESCO/BIE/C.56/Proceedings and Decisions

Annex I

UNESCO/BIE/C.56/1/Add.

Genève, le 15 novembre 2007

Original : anglais

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE
CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION

Cinquante-sixième session

Centre de conférences de Varembé
9-11, rue de Varembé, Genève

23-25 janvier 2008

ORDRE DU JOUR ET ORDRE DU JOUR COMMENTÉ

2

ORDRE DU JOUR

Mercredi 23 janvier (matin) 10h – 13h

1. **Ouverture de la session**
2. Adoption de l'**ordre du jour** (UNESCO/BIE/C.56/1 Prov.)
et de l'**ordre du jour commenté** (UNESCO/BIE/C.56/1 Prov./Add)
3. **Élection** du Président, du bureau et des organes subsidiaires du Conseil du BIE
4. **Activités du BIE durant l'année 2007**
 - 4.1 Rapport de la Directrice (UNESCO/BIE/C.56/2)
 - 4.2 1^{ère} partie du rapport du Groupe administratif (UNESCO/BIE/C.56/Inf. 3)
 - 4.3 Débat

Mercredi 23 janvier (après-midi) 15h – 17h

Activités du BIE durant l'année 2007 (suite)

- 4.4 Réponse de la Directrice aux questions du Conseil
- 4.5 Approbation du rapport d'activités 2007
- 4.6 Approbation des comptes provisoires 2007 (UNESCO/BIE/C.56/Inf. 2)

Mercredi 23 janvier (soirée) 17h – 19h

5. **Quarante-huitième session de la CIE**
 - 5.1 Rapport du Groupe de travail du Conseil sur les préparatifs de la CIE (UNESCO/BIE/C.56/Inf.5)
 - 5.2 Examen de la conférence sur le processus préparatoire en février 2008 et d'autres conférences préparatoires
 - 5.3 Examen de l'état financier de la CIE, y compris la situation du financement extrabudgétaire de la CIE
 - 5.4 Examen de la situation de la médaille Comenius

19h – 21h Cocktail au Centre de conférences de Varembe

Jeudi 24 janvier (matin) 10h – 12h

Quarante-huitième session de la CIE (suite)

Jeudi 24 janvier 12h – 13h30

6. **Mécanismes de financement novateurs : récupération des coûts pour favoriser la disponibilité prévisible et durable de ressources pour les principales activités du BIE** (UNESCO/BIE/C.56/Inf. 7)

Jeudi 24 janvier (après-midi) 15h – 17h

7. **Programme d'activités du BIE pour 2008**
 - 7.1 Propositions de la Directrice (UNESCO/BIE/C.56/3)

- 7.2 2^e partie du rapport du Groupe administratif (UNESCO/BIE/C.56/Inf. 3)
- 7.3 Débat
- 7.4 Réponse de la Directrice aux questions du Conseil
- 7.5 Approbation du programme d'activités 2008
- 7.6 Approbation du budget 2008
- 7.7 Approbation de l'ensemble du rapport du Groupe administratif

Jeudi 24 janvier (soirée) 17h – 19h

8. Stratégie de l'UNESCO et Stratégie du BIE 2008 - 2013

- 8.1 Stratégie de l'UNESCO et Stratégie du BIE 2008 - 2013 (UNESCO/BIE/C.56/Inf.6)
- 8.2 Discussion sur les relations futures entre le Secteur de l'éducation de l'UNESCO et le BIE dans le contexte de la réalisation de l'EPT

Vendredi 25 janvier (matin) 9h30 – 11h30

9. Informations et échanges de vues

- 9.1 Programme de Coopération Sud-Sud en éducation (UNESCO/BIE/C.56/Inf.4)
- 9.2 « L'Éducation bilingue et biculturelle en Afrique »

10. Programme et budget pour l'exercice biennal 2008-2009 (34 C/5)

11. Dates de la 57^e session du Conseil du BIE

12. Questions diverses, notamment les propositions d'utilisation des fonds provenant de la vente de timbres polonais

Vendredi 25 janvier (matin) 11h30 – 14h

13. Adoption des décisions de la 56^e session (UNESCO/BIE/C.56/Décisions Prov.)

14. Clôture de la 56^e session

ORDRE DU JOUR COMMENTÉ

La 56^e session du Conseil se tiendra en salle A du Centre de conférences de Varembe (CCV) – 9/11 rue de Varembe (en face du Centre international de conférences de Genève – CICG).

Elle débutera le mercredi 23 janvier à 10h et il est prévu qu'elle se termine le vendredi 25 janvier, si possible à 14h.

L'horaire de travail de la session sera en principe le suivant : 10h – 13h ; 15h – **19h**. Jeudi 24 janvier, la séance du matin se terminera à 13h30 ; vendredi 25 janvier, la séance du matin débutera à 9h30.

Le Groupe administratif et le Groupe de travail chargé de préparer la 48^e session de la CIE se réuniront au même endroit (salles B et C) du lundi 21 janvier à 10h au mardi 22 janvier 2008 à 13h.

Mercredi 23 janvier 2008, de 10h à 13h

1. Ouverture de la session

La session sera ouverte le mercredi 23 janvier à 10h par S.E. Mme Bhaswati Mukherjee (Inde), Présidente sortante du Conseil du BIE.

2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre du jour commenté

DOCUMENT : UNESCO/BIE/C.56/1/Prov + Addendum

L'avant-projet d'ordre du jour et le calendrier de la session ont été discutés et avalisés par le Bureau du Conseil, le 17 juillet 2007. Mais, conformément à son Règlement intérieur (section IV, article 4, par. 5), « *Après l'adoption de l'ordre du jour le Conseil, peut, au cours d'une session, modifier l'ordre des questions inscrites à l'ordre du jour ou ajouter ou supprimer des questions. La majorité des deux-tiers des membres présents et votants est requise pour ajouter ou supprimer une question au cours d'une session* ».

DÉCISION :

Le Conseil est invité :

- à commenter et, le cas échéant, amender le projet d'ordre du jour ;
- à en adopter la forme définitive.

3. Élection du Président, du bureau et des organes subsidiaires du Conseil du BIE

DOCUMENT : Statuts du BIE et Règlement intérieur du Conseil du BIE

Après l'élection des nouveaux membres qui s'est déroulée au cours de la 34^e session de la Conférence générale de l'UNESCO (voir la nouvelle composition du Conseil en *Annexe*), le Conseil doit choisir son nouveau bureau pour l'exercice biennal 2008-2009, ainsi que tout organe subsidiaire qu'il jugera utile de constituer. Conformément aux Statuts du BIE (section II, article IV, par. 5) : « *Le Conseil élit son bureau composé d'un président et de cinq vice-présidents, ressortissants des six groupes régionaux.* » Le Bureau est élu pour une période de deux ans ; ses membres sont rééligibles, mais ne peuvent conserver leur siège plus de quatre ans. Pendant le dernier exercice biennal, le **Bureau** était composé de représentants des États membres suivants : Inde, Présidente (groupe électoral IV) ; Vice-Présidents : pour le groupe I (Europe occidentale) : Pays-Bas ; pour le groupe II

(Europe centrale/orientale) : Lettonie ; pour le groupe III (Amérique latine/Caraïbes) : République bolivarienne du Venezuela ; pour le groupe Va (Afrique) : Madagascar ; pour le groupe Vb (États arabes) : Yémen. Madagascar n'est plus membre du Conseil. Conformément à la répartition géographique, le groupe suggéré pour occuper la présidence du Conseil serait le groupe III (Amérique latine/Caraïbes).

Conformément à l'article IV, par. 6, des Statuts du BIE, « *Le Conseil peut constituer des organes subsidiaires pour l'assister dans l'exécution de ses tâches spécifiques* », deux organes ont régulièrement été créés sur une période de plusieurs années : le Groupe administratif et le Groupe de travail chargé d'aider le Directeur du BIE dans les préparatifs de la Conférence internationale de l'éducation (CIE). Les deux groupes incluent un représentant de chaque groupe électoral et leurs membres sont rééligibles.

Pendant le dernier exercice biennal, le **Groupe administratif** était composé de représentants des États membres suivants : Bénin, Président, groupe Va (Afrique) ; membres : groupe électoral I (Europe occidentale) : Suisse ; groupe II (Europe centrale/orientale) : Bulgarie ; groupe III (Amérique latine/Caraïbes) : République dominicaine ; groupe IV (Asie/Pacifique) : République de Corée ; groupe Vb (États arabes) : Jordanie. La Bulgarie n'est plus membre du Conseil.

Pendant le dernier exercice biennal, le **Groupe de travail sur la CIE** était composé de représentants des États membres suivants : Nigéria, Président, groupe Va (Afrique) ; membres : groupe électoral I (Europe occidentale) : Canada ; groupe II (Europe centrale/orientale) : Lettonie ; groupe III (Amérique latine/Caraïbes) : République dominicaine ; groupe IV (Asie/Pacifique) : Malaisie ; groupe Vb (États arabes) : Koweït. Le Koweït n'est plus membre du Conseil.

Conformément aux Statuts du BIE, qui prévoient que le bureau (comme ses organes subsidiaires) reste en fonction jusqu'à l'élection d'un nouveau bureau, le Groupe administratif et le Groupe de travail chargé d'assister le Directeur du BIE dans les préparatifs de la Conférence internationale de l'éducation (CIE) se sont réunis sous leur forme actuelle. Les États membres intéressés peuvent cependant désigner un représentant ou prendre un siège en qualité d'observateurs.

DÉCISION :

Le Conseil est invité :

- à élire un Président et cinq Vice-Présidents pour une période de deux ans ;
- à élire, pour la même durée, les membres du Groupe administratif ;
- à élire, pour la même durée, les membres du Groupe de travail chargé des préparatifs de la CIE.

4. Activités du BIE durant l'année 2007

DOCUMENTS : UNESCO/BIE/C.56/2 and 56/Inf. 2 (Rapport de la Directrice) et UNESCO/BIE/C.56/Inf. 3 (Rapport du Groupe administratif, qui sera distribué au début de la réunion).

4.1. La Directrice présentera les éléments significatifs du Rapport d'activités 2007.

4.2. Le Conseil prendra connaissance de la 1^{ère} partie du Rapport du Groupe administratif sur les activités 2007.

4.3. Le Conseil discutera le Rapport d'activités.

Mercredi 23 janvier (après-midi) de 15h à 17h
(suite du point 4 de l'ordre du jour)

4.4. La Directrice et/ou les coordonnateurs de programmes répondront aux questions du Conseil.

4.5. Le Conseil procédera à l'approbation du Rapport d'activités 2007.

4.6. Le Conseil procédera à l'approbation des comptes provisoires 2007 et de la Résolution portant ouverture de crédit pour 2007.

DÉCISION :

Conformément aux Statuts du BIE stipulant qu'il « supervise l'exécution du programme d'activités du Bureau », le Conseil est invité :

- **à discuter le Rapport de la Directrice sur les activités menées durant l'année 2007 ;**
- **à discuter et adopter la partie du Rapport du Groupe administratif relative aux activités 2007 ;**
- **à approuver le Rapport d'activités 2007 ;**
- **à approuver les comptes provisoires du BIE pour 2007 et la Résolution portant ouverture de crédit pour 2007 ;**
- **à déléguer à son Bureau la compétence d'approuver les comptes certifiés 2007.**

Mercredi 23 janvier (soirée) de 17h à 19h

5. 48^e session de la CIE

DOCUMENT : UNESCO/BIE/C.55/Inf. 5

5.1 Le Conseil prendra connaissance du Rapport du Groupe de travail du Conseil chargé d'aider la Directrice à préparer la 48^e session de la CIE, ainsi que des activités menées par le Groupe de travail du Secteur de l'éducation.

5.2. Le Conseil prendra connaissance des préparatifs de la Conférence préparatoire régionale pour l'Europe et l'Amérique du Nord, ayant pour thème « L'éducation intégratrice : du dialogue politique à l'action concertée » organisée par la Lettonie à Riga, du 24 au 26 février 2008, ainsi que d'autres événements préparatoires régionaux et sous-régionaux.

5.3. Le Conseil sera informé des aspects financiers des préparatifs de la CIE et des éléments clés des activités de mobilisation des ressources, notamment le financement extrabudgétaire de la CIE.

5.4. Le Conseil prendra connaissance des mesures prises dans le cadre du processus d'attribution de la médaille Comenius pendant la 48^e session de la CIE.

À 19h, le traditionnel cocktail du BIE se déroulera au Centre de conférences de Varembe.

Jeudi 24 janvier, de 10h à 12h
(suite du point 5 de l'ordre du jour)

DÉCISION :

Le Conseil est invité :

- à approuver le Rapport du Groupe de travail du Conseil ;
- à demander à la Directrice du BIE, en collaboration avec le Groupe de travail du Conseil et le Groupe de travail du Secteur de l'éducation, de poursuivre les activités préparatoires ces prochains mois et d'en informer le Bureau au moment de sa prochaine réunion.

Jeudi 24 janvier, de 12h à 13h30

- 6. Mécanismes de financement novateurs ; récupération des coûts pour favoriser la disponibilité prévisible et durable de ressources pour les principales activités du BIE**
DOCUMENT : UNESCO/BIE/C.56/Inf. 7

6.1 Le Directeur du Bureau du budget informera le Conseil de la politique de récupération des coûts dans le contexte de la mise en œuvre du Plan d'action pour une gestion améliorée des fonds extrabudgétaires de l'UNESCO. La situation de la participation de l'UNESCO au Comité de haut niveau des Nations Unies sur la gestion sera également abordée en ce qui concerne l'harmonisation de cette politique avec le système des Nations Unies. Un bref exposé décrira l'expérience du BIE.

DÉCISION :

Le Conseil est invité :

- à discuter la politique de récupération des coûts par rapport au BIE ;
- à faire des recommandations à cet égard.

Jeudi 24 janvier, de 15h à 17h

- 7. Programme d'activités du BIE pour 2008**

DOCUMENTS : UNESCO/BIE/C.56/3 (Rapport de la Directrice) et C.56/Inf.3 (Rapport du Groupe administratif, qui sera distribué au début de la réunion).

7.1. La Directrice présentera les propositions pour un programme d'activités, ainsi que le projet de budget 2008.

7.2. Le Conseil prendra connaissance du Rapport du Groupe administratif sur ce sujet.

7.3. Le Conseil discutera les propositions pour le programme en 2008.

7.4. La Directrice et/ou les coordonnateurs de programme répondront aux questions du Conseil.

7.5. Le Conseil procédera à l'adoption du Programme d'activités 2008.

7.6. Le Conseil procédera à l'approbation du budget du BIE 2008.

7.7. Le Conseil procédera à l'adoption formelle de l'ensemble du rapport du Groupe administratif.

DÉCISION :

Conformément aux Statuts du BIE qui stipulent que le Conseil est chargé de définir « de manière détaillée, dans le cadre du programme et du budget adoptés par la Conférence générale et compte tenu, le cas échéant, des ressources extrabudgétaires disponibles, les activités à entreprendre par le Bureau », le Conseil est invité :

- à commenter les propositions de la Directrice ;
- à discuter et à adopter la partie du Rapport du Groupe administratif relative au programme pour 2008 ;
- à approuver le projet de programme d'activités pour 2008 ;
- à approuver le projet de budget et le projet de résolution portant ouverture de crédit pour 2008 ;
- à approuver officiellement l'ensemble du Rapport du Groupe administratif.

Jeudi 24 janvier, de 17h à 19h

8. Stratégie de l'UNESCO et Stratégie du BIE 2008-2013

DOCUMENT : UNESCO/BIE/C.56/Inf. 6

8.1 L'ADG/ED ou son représentant présentera la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO 2008–2013 (34 C/4) qui a été approuvée par la 34^e session de la Conférence générale. La Directrice du BIE mettra en lumière les principaux volets du projet de Stratégie du BIE 2008-2013.

8.2 Pour répondre à la demande du Conseil faite au cours de sa 55^e session en janvier 2007, l'ADG/ED ou son représentant clarifiera le rôle précis du BIE dans la « constellation » plus vaste du Secteur de l'éducation ainsi que les relations avec les bureaux extérieurs et d'autres instituts d'éducation dans le cadre de l'EPT.

DÉCISION :

Le Conseil est invité :

- à discuter du projet de Stratégie du BIE 2008-2013 et à l'approuver.

Vendredi 25 janvier, de 9h30 à 11h30

9. Information et échange de vues

9.1. Le Conseil prendra connaissance de la Décision de la 34^e session de la Conférence générale concernant le programme de coopération Sud-Sud en éducation (*DOCUMENT : UNESCO/BIE/C.56/Inf.4*).

9.2. Le Conseil prendra connaissance de l'étude révisée, intitulée « Étudier les politiques en matière de curriculum de l'enseignement des langues en Afrique subsaharienne ».

10. Programme et de budget pour l'exercice biennal 2008–2009 (34 C/5)

10.1 L'ADG/ED ou son représentant illustrera pour le Conseil les principales orientations stratégiques du document 34 C/5 pour le Secteur de l'éducation, qui a été approuvé par la 34^e session de la Conférence générale et sa pertinence pour les activités du BIE. Le Conseil sera informé de la Résolution concernant le BIE qui a été approuvée par la 34^e session de la Conférence générale.

11. Dates de la 57^e session du Conseil

DÉCISION :

Le Conseil est invité :

- à fixer les dates de : a) sa 57^e session, conformément aux procédures établies, juste avant et après la 48^e session de la CIE ; b) la réunion de son bureau au printemps/été 2008 ; c) sa 58^e session en janvier 2009.

12. Questions diverses, notamment les propositions d'utilisation des fonds provenant de la vente de timbres polonais

Le Conseil prendra connaissance des derniers événements concernant la vente des timbres polonais.

Vendredi 25 janvier, de 11h30 à 14h

13. Adoption des décisions de la 56^e session

DOCUMENT : UNESCO/BIE/C.56/Décisions/Prov.

Conformément au Règlement intérieur du Conseil du BIE (IV, Section XI, article 22), qui prévoit que « le Conseil approuve à chaque session le texte des décisions adoptées au cours de la session » et que « le texte est publié dans le mois qui suit la fin de la session », le Conseil est invité :

- à commenter le projet de Décisions de la 56^e session ;
- à l'adopter ;
- à confier au Secrétariat du Conseil le soin d'en publier le texte d'ici au début du mois de mars 2008.

14. Clôture de la 56^e session

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE
CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION

Cinquante-sixième session

Centre de conférences de Varembé
9-11, rue de Varembé, Genève

23-25 janvier 2008

**RAPPORT DE LA DIRECTRICE DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION
SUR LES ACTIVITÉS DU BUREAU POUR LA PÉRIODE ALLANT
DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2007**

Le présent rapport couvre la période allant **du 1^{er} janvier au 31 octobre 2007**. Pendant la session du Conseil, des informations complémentaires seront données sur les activités réalisées en novembre et décembre. Le document budgétaire présente les états financiers approuvés au 30 novembre ; le document présentant les comptes provisoires au 31 décembre 2007 (UNESCO/BIE/C.56/Inf.2) sera comme d'habitude envoyé en janvier au Conseil, dès réception du visa du Contrôleur financier de l'UNESCO.

Le rapport comprend trois parties :

- I. Rapport général ;
- II. Fiches descriptives des activités ;
- III. Données budgétaires au 31 décembre 2007.

I. RAPPORT GÉNÉRAL

Introduction

1. Caractérisée par une transition institutionnelle délicate et, en même temps, par des innovations à différents niveaux, 2007 a été une année très stimulante. Le Directeur p.i. a pris sa retraite en avril 2007, alors que la nouvelle Directrice et la nouvelle Secrétaire du Conseil sont entrées en fonction en février et janvier 2007 respectivement. Il convient de rappeler que 2007 constitue la seconde année d'exécution du 33 C/5 et la dernière année de mise en œuvre du 31 C/4 et de la Stratégie du BIE pour 2002-2007. Ces caractéristiques ont donné une impulsion particulière à la formulation du nouveau cadre stratégique du BIE, tâche qui a mobilisé de nombreux efforts. Toute l'équipe du BIE a continué de travailler avec professionnalisme et motivation pour atteindre les objectifs définis dans les activités planifiées, adoptées par le Conseil lors de sa 55^e session. Il est en résultat près de 50 événements liés au programme (séminaires, ateliers et conférences) et plus de 25 contributions intellectuelles à des conférences/réunions internationales. Le taux d'exécution au 30 novembre s'élève à 87.66%, ce qui constitue un résultat remarquable, et tout sera mis en œuvre pour que ce taux soit le plus proche possible de 100% à la fin de l'année.

2. Le rapport présente les activités menées par le BIE du 1^{er} janvier au 31 octobre 2007. Conformément à la pratique approuvée par le Conseil, la partie I présente brièvement chaque programme de base. Selon l'approche suivie par le BIE d'une gestion fondée sur les résultats, le détail des activités et des résultats obtenus pour chaque programme de base est donc présenté dans les fiches descriptives respectives (partie II). Par souci de cohérence, les rubriques des fiches descriptives suivent la structure mise en place dans SISTER. La situation budgétaire figure dans la partie III.

3. La présentation des activités de 2007 a été organisée selon la **nouvelle structure des programmes**, approuvée par le Conseil du BIE lors de sa 55^e session en janvier 2007 (annexe 1). Par conséquent, conformément au programme adopté par le Conseil en janvier 2007 (C. 55/3), et sur la base de la mission confiée au BIE par la 33^e Conférence générale, la nouvelle structure dégage trois principales fonctions pour le BIE :

- i) **il contribue au renforcement des capacités et à la formation des spécialistes du curriculum, dans les États membres ainsi qu'au niveau régional et global (Objectif : développer les capacités humaines et institutionnelles);**
- ii) **il fait des recherches, des études et joue le rôle d'observatoire des tendances dans le domaine du développement de l'éducation (Objectif : identifier les nouvelles tendances du développement de l'éducation) ;**
- iii) **il gère, partage et diffuse des connaissances (« knowledge management ») dans le domaine de l'élaboration et de la mise en œuvre du curriculum (Objectif : Diffuser l'information et promouvoir le dialogue politique).**

4. En conséquence, les programmes dits « **transversaux** », à savoir « Coopération/assistance technique à la demande d'États membres » et « Centre documentaire de référence ('clearinghouse') des bonnes pratiques dans le domaine des curricula pour la prévention du VIH et sida » ont maintenant été inclus sous le volet « Renforcement des capacités et formation ».

5. Enfin, le rapport rend compte du **fonctionnement institutionnel** du BIE (Conseil, ressources humaines et financières et gestion institutionnelle).

6. Comme l'indiquait le programme adopté par le Conseil lors de sa 55^e session, le BIE a poursuivi son travail pour atteindre les résultats prévus dans la Stratégie 2002-2007 et dans l'Examen à mi-parcours de cette stratégie, ainsi que dans le 33 C/5, dont l'introduction générale figure dans l'encadré ci-dessous :

Introduction générale (33 C/5, § 01510)

« Axées sur les priorités du grand programme I, les activités de programme du BIE contribueront en particulier au suivi des acquis et des progrès de l'EPT (sous-programmes I.1.1, axe d'action 2 et I.1.2, axe d'action 1), à la concrétisation d'une éducation de base de qualité pour tous (sous-programme I.2.1, axe d'action 1 et I.2.3, axes d'action 1 et 2), au renforcement d'une éducation de qualité pour apprendre à vivre ensemble (sous-programme I.3.1, axes d'action 1 et 2), au soutien de l'expansion et de la rénovation de l'enseignement secondaire général (sous-programme I.4.1, axe d'action 1) et aux activités relatives au VIH & sida et l'éducation (sous-programme I.3.2, axes d'action 1 et 2).

Le BIE continuera de s'intéresser prioritairement aux activités de terrain, y compris les actions décentralisées de renforcement des capacités régionales et nationales visant à répondre aux besoins prioritaires des groupes d'exclus ou des régions géographiques en difficulté et il contribuera à la réalisation de l'objectif stratégique 3 de l'UNESCO et du sous-objectif stratégique concernant l'identification des nouvelles tendances du développement de l'éducation et la promotion de la concertation. Le BIE travaillera en étroite collaboration avec le réseau des unités hors Siège de l'UNESCO et avec le Siège, poursuivra la mise en œuvre des projets qu'il mène conjointement avec diverses entités de l'UNESCO et s'emploiera à en promouvoir de nouvelles. »

7. Le BIE a réalisé la majorité des activités planifiées et en a entrepris de nouvelles, en réponse à des demandes précises d'États membres reçues en 2007 ; les paragraphes suivants et les fiches descriptives présentent de plus amples informations. Un événement spécial a été l'« échange Chine-Europe sur la réforme curriculaire », organisé les 29 et 30 mai 2007 dans les locaux du BIE, qui constitue un résultat dans le cadre de la communauté de pratiques. Cette réunion a offert une plateforme d'échange et de dialogue à une délégation de huit membres du Ministère de l'éducation de la République populaire de Chine et une équipe d'experts européens et de professionnels du BIE. L'objectif était d'identifier des orientations et des principes directeurs pour améliorer et consolider la réforme curriculaire chinoise de l'éducation de base comme première étape pour resserrer de manière stratégique les relations entre la Chine et le BIE. Des actions complémentaires sont en cours d'application.

8. Le processus de formulation de la nouvelle Stratégie du BIE qui associe des professionnels du BIE et d'autres partenaires à différentes étapes pour recueillir des informations et des orientations a fait des progrès substantiels et culminera avec la présentation du projet final à la 56^e session du Conseil du BIE.

1. LES ACTIVITÉS DU BUREAU DANS LE CADRE DE SES PROGRAMMES DE BASE**1.1. PROGRAMME DE BASE 1 : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET FORMATION.*****Résultats escomptés à la fin de l'exercice (33 C/5, § 01511)***

- Renforcement des capacités des institutions s'occupant de l'élaboration et de la réforme des programmes d'étude, en mettant en particulier l'accent sur les pays en situation d'après conflit, les pays en transition et les PMA

Indicateurs de performance :

- ressources pour la formation et « boîtes à outils »*
- formation d'équipes nationales de base chargées de l'élaboration et de la réforme des curriculums*
- mise en place d'un réseau mondial de spécialistes du développement curriculaire*

Communauté de pratiques dans le domaine du développement du curriculum

9. En 2007, le rythme de travail s'est intensifié pour la communauté de pratiques (COP) qui a considérablement consolidé et élargi ses activités. Sa fonction comme réseau actif de chercheurs,

praticiens, experts et décideurs a été renforcée et a abouti à une série d'activités conjointes, de projets de recherche et d'échanges, l'accent étant mis sur la promotion de la coopération régionale, interrégionale et Sud-Sud. En même temps, dans le cadre de la COP, un processus de consultation global et très participatif a été lancé pour mettre en commun des idées, des politiques et des expériences sur l'éducation intégratrice, comme élément stratégique de la préparation de la 48^e session de la CIE. En 2007, ce processus a comporté l'organisation de huit conférences et ateliers internationaux, régionaux et sous-régionaux, avec la participation active de plus de 60 pays et de quelque 400 participants.

10. Au 31 octobre, la COP était formée d'environ 730 experts du curriculum dans 89 pays, avec 11 points focaux dans cinq régions : deux en Afrique (Kenya et Mozambique), un dans les États arabes du Golfe (Koweït), deux en Asie (Chine et Thaïlande), trois en Europe/Amérique du Nord (Bélarus, Finlande et Roumanie) et trois en Amérique latine et aux Caraïbes (Argentine, Costa Rica et Pérou). Les plans de travail établis avec les Bureaux régionaux de l'UNESCO pour l'éducation ont été mis en œuvre en privilégiant les approches par les compétences et l'enseignement secondaire en Amérique latine, la formation des enseignants et l'éducation pour le développement durable en Asie, et les neuf années d'enseignement de base et la perspective de l'égalité des sexes dans le curriculum en Afrique. Deux nouvelles communautés de pratiques ont été lancées : la première sur le thème de l'éducation pour le développement durable avec le Bureau de l'UNESCO à Bangkok, et la seconde sur l'éducation intégratrice en Afrique subsaharienne. En vertu de l'accord régional triennal (2007-2009) conclu avec la Coordination éducative et culturelle centraméricaine (CECC), les deux premiers ateliers ont été lancés au Costa Rica, pour soutenir la transformation curriculaire de l'enseignement de base dans sept pays d'Amérique centrale. Au niveau national, une assistance personnalisée a été apportée au Guatemala avec deux ateliers pour soutenir la révision des curricula nationaux. Deux accords de coopération ont été signés avec de nouveaux partenaires en Espagne et en Finlande.

11. Les activités entreprises à différents niveaux par la COP ont abouti à plusieurs rapports et documents. Une réalisation majeure a été la version révisée de l'ensemble de ressources, maintenant achevée, qui comprend les cas de l'ancien ensemble de ressources sur l'Asie et le Pacifique et des cas nouvellement identifiés. Le BIE et le Centre Education 2000+ ont publié conjointement un livre, intitulé « *Current and Future Challenges in Curriculum Development: Policies, Practices and Networking for Change* ». Un rapport (en anglais) intitulé « *Educational Reform and Curriculum Change in China: A Comparative Case Study* », sur le processus de la réforme de l'éducation de base en Chine, a été achevé.

12. Les activités et les résultats obtenus sont présentés dans les fiches descriptives 1a et 1b.

Innovations curriculaires et lutte contre la pauvreté en Afrique

13. Le réseau de spécialistes de haut niveau issus des ministères de l'éducation de neuf pays lusophones et francophones d'Afrique subsaharienne lancé en 2004 à leur demande a été consolidé en 2007. Il a réuni principalement des spécialistes du curriculum, des formateurs d'enseignants et des inspecteurs généraux. Le processus de renforcement des capacités des neuf équipes nationales s'est poursuivi avec un atelier supplémentaire à Maurice et, au total, 150 spécialistes ont été formés en 2007. Les critères pour une éducation de qualité dans le contexte de la lutte contre la pauvreté ont été affinés et appliqués chaque fois que possible dans les changements curriculaires qui ont eu lieu dans ces neuf pays pendant l'année. Plus de dix bonnes pratiques curriculaires clés destinées à promouvoir l'équité dans l'apprentissage et un meilleur accès de tous les enfants aux expériences d'apprentissage pertinentes, et à lutter contre la pauvreté ont été documentées et mises en commun. Les outils de dialogue politique ont été discutés et une feuille de route pour appliquer des changements éducatifs afin de lutter contre la pauvreté été préparée avec la contribution de tous les participants au projet. L'expérience et les leçons tirées du projet seront présentées dans le numéro de décembre 2007 de la revue « Perspectives ». La collaboration fructueuse établie avec plusieurs bureaux nationaux de l'UNESCO s'est poursuivie et des liens plus étroits ont été noués avec deux initiatives prioritaires de l'UNESCO, à savoir l'Initiative de formation des enseignants en Afrique subsaharienne (TTISSA) et l'Initiative mondiale sur l'éducation et le VIH & sida (EDUSIDA). De plus, les questions de l'éducation pour la paix et la lutte contre la pauvreté et leur contribution à une éducation de qualité dans les pays d'Afrique subsaharienne ont été étudiées de manière plus approfondie. Un séminaire régional qui s'est déroulé en juin 2007 au Kenya et auquel ont assisté 30 spécialistes de haut niveau en éducation

travaillant dans le ministère de l'éducation de six pays a étudié l'élargissement des activités du projet à un groupe de six pays anglophones d'Afrique.

14. Les activités et les résultats obtenus sont présentés dans la fiche descriptive 2.

Centre d'échange d'informations et de données et renforcement des capacités pour l'intégration de l'éducation contre le VIH & sida dans les curricula

15. Dans le cadre du principal programme interinstitutions destiné à lutter contre le VIH & sida et renforcer les activités de prévention et d'éducation, en particulier en ce qui concerne les curricula et le contenu de l'enseignement primaire et secondaire, ce projet, lancé en 2002, est fondé sur deux volets : l'échange d'informations/documentation et la diffusion des bonnes pratiques, d'une part, et de l'autre, le renforcement des capacités. En 2007, le projet a été consolidé et il a recueilli tous les fruits de l'expérience accumulée précédemment. Le site Internet a été rendu plus accessible et il a été régulièrement mis à jour ; les sections en arabe et en russe sont devenues totalement opérationnelles, alors que la base de données a atteint le nombre de 560 bonnes pratiques curriculaires. Point important, la quatrième version du manuel sur le curriculum et le VIH & sida a été restructurée et améliorée et elle a été utilisée lors des quatre ateliers de formation qui se sont déroulés en Afrique centrale, en Asie du Sud-Est, en Afrique de l'Ouest et en Afrique australe, où un total de 200 spécialistes ont été formés.

16. La collaboration avec les parties prenantes a été resserrée au niveau de l'Initiative « EDUSIDA » de l'UNESCO et de l'ONUSIDA, ainsi que pour le projet de l'UNESCO, du Fonds de l'OPEP et de l'Équipe spéciale interinstitutions pour l'éducation. Des actions concertées ont été menées en particulier pour le volet du renforcement des capacités avec plusieurs bureaux nationaux de l'UNESCO, notamment les bureaux de Yaoundé, de Bangkok, de Moscou et le Bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique. La collaboration a été renforcée avec l'IPE, le siège de l'UNESCO, les bureaux nationaux de Nairobi, d'Harare, de Santiago du Chili, de Kingston et le Bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique en ce qui concerne la fonction de centre d'échange unifié sur l'éducation VIH & sida.

17. Les activités et les résultats obtenus sont présentés plus en détail dans la fiche descriptive 3.

Projets de coopération technique/assistance aux États membres

18. En 2007, le programme a pu répondre aux demandes concrètes de pays et a apporté des services de conseil sur mesure et une assistance technique liée au domaine du dialogue politique et du renforcement des capacités. Pour des raisons indépendantes de la volonté du BIE, les activités prévues en Afghanistan n'ont pu être mises en œuvre, à l'exception de la préparation d'un « Outil pour la définition de la politique sur les manuels scolaires ». D'autres demandes ont cependant été reçues et ont fait l'objet d'une réponse pendant l'année.

19. Plus précisément, une mission d'évaluation globale a été menée sur « L'intégration de l'éducation aux droits de l'homme dans le système éducatif mauricien » ; elle s'achèvera début décembre 2007 par un atelier de formation intensive de deux semaines sur l'intégration de l'éducation aux droits de l'homme dans les curricula de l'enseignement primaire et secondaire. Dans le contexte du Programme de coopération entre l'UNESCO et l'Université La Sapienza (Rome, Italie) pour étudiants israéliens et palestiniens, la première édition du mastère 2005/2006 en sciences sociales et affaires humanitaires a été évaluée et un consensus a été atteint sur une approche révisée de la seconde édition en 2008. L'ensemble du processus était fondé sur un engagement en faveur du dialogue professionnel et de la compréhension, que les participants ont encore renforcé grâce au programme. Deux nouvelles initiatives ont été lancées en partenariat avec *Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit* (GTZ). La première concerne une étude comparée portant principalement sur l'enseignement primaire et secondaire du premier cycle dans les pays africains en développement, qui sera présentée lors de la réunion biennale de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA), en mai 2008 ; la seconde se rapporte à la création d'un outil de suivi et d'évaluation pour apprendre à vivre ensemble, comme étape finale des activités dans ce domaine.

20. Plusieurs contributions et exposés ont été réalisés dans différents forums, notamment la finalisation de l'**Étude interinstitutions dirigée par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés** « *L'accès des enfants réfugiés et demandeurs d'asile à une éducation de qualité en Europe* » (Allemagne, Bosnie-Herzégovine, Finlande, France, Hongrie, Norvège, Pologne ainsi qu'une étude régionale) et le *Handbook on Curriculum Development in Fragile States* pour une coopération entre l'UNESCO et la Banque africaine de développement sur la formation à l'éducation dans les États fragiles, Tunis, 14-15 Novembre 2007.

21. Les activités et les résultats obtenus sont présentés plus en détail dans la fiche descriptive 4.

1.2. PROGRAMME DE BASE 2 : BANQUE DE RESSOURCES ET OBSERVATOIRE DES TENDANCES DANS LE DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION

Résultats escomptés à la fin de l'exercice (33 C/5, § 01511)

Meilleure information sur les systèmes éducatifs, les curricula existants et le développement curriculaire.

Indicateurs de performance :

- extension des banques de données du BIE ;
- études et analyses en vue de l'édition annuelle du Rapport mondial de suivi sur l'EPT.

22. Ce programme de base a enregistré une croissance régulière et une utilisation accrue de la banque de ressources et de l'observatoire des tendances, permettant ainsi au BIE de s'acquitter d'une fonction très importante.

Banque de ressources

23. La base de données *Les données mondiales de l'éducation* a été presque entièrement mise à jour (au total, 155 fiches ont été terminées) et devrait être placée sur le site Internet du BIE fin 2007, début 2008.

24. La base de données *Dossiers par pays* a été entretenue et actualisée. Elle couvre 162 pays, dont 62 pays avec accès en ligne aux ressources curriculaires. Les liens vers le matériel et les ressources curriculaires ont été révisés et enrichis régulièrement. La base de données est totalement intégrée au portail du Secteur de l'éducation de l'UNESCO.

25. Le rythme du processus permanent d'élargissement d'IBEDOCS, le catalogue en ligne du BIE, s'est accéléré, avec d'importants ajouts, dont 40 nouveaux articles dans la collection des programmes et contenus scolaires du BIE, et 590 rapports nationaux numérisés. Les services d'alerte externe ont été fondus en une alerte hebdomadaire contenant des actualités, des rapports en ligne, le résultat d'enquêtes et de travaux de recherche, des sites Internet et d'autres ressources en ligne utiles liées au développement curriculaire, aux systèmes éducatifs et aux tendances de l'éducation. De janvier à la mi-octobre 2007, une quarantaine d'alertes hebdomadaires et trois condensés ont été préparés et envoyés à plus de 900 spécialistes du curriculum et de l'éducation dans 89 pays du monde. Début 2007, une enquête auprès des destinataires a vérifié l'utilité du service, qui a été confirmée par des résultats très positifs. De janvier à la mi-octobre 2007, les publications et les ressources du BIE ont été téléchargées plus de 179 000 fois par le biais d'UNESDOC Paris (contre environ 101 000 fois pour l'ensemble de l'année 2006).

26. Les activités et les résultats obtenus sont présentés en détail dans la fiche descriptive 5.

Observatoire des tendances

27. L'observatoire des tendances, qui dépend étroitement de la banque de ressources, soutient l'EPT en produisant et donnant accès à de bonnes analyses et études liées à la qualité de l'éducation et aux processus et produits du développement curriculaire. Le BIE met la dernière main au CD-ROM sur la sixième édition des *Données mondiales de l'éducation*, avec une présentation révisée et un graphisme amélioré. L'étude *School Knowledge in Comparative and Historical Perspective: Changing Curricula in Primary and Secondary Education*, publiée conjointement par le BIE et le Centre de recherche en éducation comparée (CERC) de l'Université de Hong Kong en 2006, est en cours de traduction en espagnol. Une version révisée de l'étude exploratoire *Language curriculum policies in Sub-Saharan Africa* sera achevée sous peu.

28. L'étude exploratoire intitulée *Approches de l'exclusion et de la pauvreté dans les curricula des pays développés* entreprise en collaboration avec la Haute École pédagogique de la Suisse centrale et la Haute École pédagogique - BEJUNE (Berne - Jura – Neuchâtel) est presque terminée et sera préparée pour publication. Elle présente une analyse curriculaire dans la région centrale de la Suisse et dans l'État de l'Ontario, au Canada.

29. Le BIE a fourni plusieurs contributions de fond pour le rapport mondial de suivi sur l'EPT 2007/2008,, plus précisément deux ensembles de données sur les programmes d'éducation de base dans le monde (comprenant 182 cas de pays) et sur les programmes de formation des enseignants du primaire et du secondaire du premier cycle, ainsi qu'un ensemble de tableaux montrant les plus récentes informations sur le temps d'instruction théorique (comprenant 125 cas de pays) ; et deux recueils d'information qualitative générale sur la profession enseignante et les infrastructures éducatives.

30. Les activités et les résultats obtenus sont présentés en détail dans la fiche descriptive 6.

1.3. PROGRAMME DE BASE 3 : GESTION DES CONNAISSANCES ET DIALOGUE POLITIQUE

Résultats escomptés à la fin de l'exercice (33 C/5, § 01511)

A) Meilleure information sur les systèmes éducatifs, les curricula existants et le développement curriculaire

Indicateurs de performance :

- amélioration du site Web du BIE ;
- publication de périodiques, de brochures et d'ouvrages sur l'élaboration et la refonte des programmes d'études.

B) Amélioration de la concertation internationale sur les systèmes et les programmes éducatifs

Indicateurs de performance :

- programmes de formation, ressources et « boîtes à outils » ;
- nombre de décideurs formés ;
- communauté de pratiques fonctionnant effectivement ;
- état des préparatifs pour la 48^e session de la CIE.

Gestion des connaissances, diffusion de l'information et des publications

31. Comme élément stratégique « dynamique » au cœur du processus de « gestion des connaissances », une attention spéciale a été accordée à la mise à jour régulière du site Internet du BIE et à la traduction systématique de l'information sur les activités en anglais, chinois, espagnol et français. L'importance de ce processus a été confirmée par les chiffres concernant les consultations, qui indiquent une hausse remarquable des visites des usagers des six langues officielles. En outre, le site s'adresse à des usagers plus divers, depuis des spécialistes jusqu'au grand public, en proposant des pages universelles d'une nature générale, ainsi que des sous-sections plus pointues pour un public

spécialisé. Comme d'habitude, un document d'information sur l'utilisation du site Internet en 2007 sera distribué au Conseil. Jusqu'à la mi-octobre 2007, les chiffres de consultation indiquent une augmentation des visites d'utilisateurs des six langues officielles comme suit : anglais +13%, arabe +17%, chinois +40%, espagnol +15%, français +25% et russe +35%,

32. Les **publications** réalisées durant l'année seront mises à disposition du Conseil en janvier prochain. Les numéros de mars et de juin de « **Perspectives** », la revue trimestrielle de l'UNESCO, ont été publiés conjointement en anglais conformément au contrat passé avec Springer (Pays-Bas), deux numéros supplémentaires seront bientôt terminés. Dans la collection des **Études d'éducation comparée**, le volume *Textbooks and quality learning for all: some lessons learned from international experiences*, dont C. Braslavsky a assuré la direction, a été imprimé en mars 2007. Deux numéros de la **collection des Pratiques en éducation** ont été publiés : *Creating a safe and welcoming school* et *Teaching science*. Le numéro des **monographies INNODATA** sur le thème : *Curriculum development and the participative approach/Développement curriculaire et démarche participative—PECARO*, a été préparé.

33. La situation de « Perspectives » a été évaluée et la Directrice du BIE donnera de plus amples informations dans son exposé devant le Conseil.

34. Les activités et les résultats obtenus sont présentés en détail dans la fiche descriptive 7.

Dialogue politique

35. En 2007, les activités relatives au dialogue politique se sont principalement centrées sur le processus de préparation à grande échelle de la CIE. Néanmoins, dans le cadre des engagements préalables du BIE et afin d'élargir la couverture géographique et l'impact des activités prévues, le cinquième séminaire pour le dialogue politique a eu lieu en février 2007, avec la participation de 12 fonctionnaires ministériels de quatre pays lusophones.

36. Début 2007, le BIE a lancé un processus de préparation de la CIE de nature participative, globale et plurielle afin de mobiliser les connaissances sur l'éducation intégratrice et créer des synergies avec toutes les parties prenantes. Plusieurs volets ont été développés et en sont à différents stades de mise en œuvre, parmi lesquels : a) à partir de juin 2007, neuf ateliers préparatoires régionaux et sous-régionaux dans les différentes régions de l'UNESCO représentées au sein de la communauté de pratiques dans le domaine du développement curriculaire (COP) ont été planifiés pour mettre en commun des idées, des politiques, des stratégies et des bonnes pratiques sur l'éducation intégratrice. Sept ont déjà eu lieu en Roumanie, au Kenya, aux Émirats arabes unis, en Argentine, au Rwanda, au Bélarus et en Chine, avec la participation, fin 2007, de plus de 60 pays et 400 participants, notamment des chercheurs, des spécialistes du curriculum et des décideurs ; b) conformément aux recommandations du Conseil du BIE, le Gouvernement letton organise une conférence préparatoire régionale pour l'Europe et l'Amérique du Nord intitulée « *L'éducation pour l'inclusion : du dialogue politique à l'action collaborative* » qui se déroulera à Riga, du 24 au 26 février 2008 ; le BIE a soutenu l'initiative de la Lettonie en lui apportant une assistance technique ; c) une réunion d'experts pour définir le contenu des quatre ateliers établis abordant les multiples dimensions de « l'intégration » dans l'éducation est prévue pour les 19-20 novembre 2007 ; d) des contacts ont été pris avec les institutions des Nations Unies pour recenser des voies de coopération et de partenariat ; e) des échanges ont été réalisés pour identifier les personnes susceptibles de prononcer un discours liminaire. En outre, deux réunions ont eu lieu en octobre 2007 pour apporter des conseils et des suggestions et pour relever le niveau de coordination avec le Groupe de travail du Conseil pour les préparatifs de la CIE et avec le Groupe de travail du Secteur de l'éducation pour la CIE. Des contacts préliminaires ont été établis avec certains donateurs et partenaires potentiels en vue de mobiliser des ressources, aussi bien intellectuelles que financières.

37. Comme en 2006, le BIE a contribué à l'Université d'été des droits de l'homme et du droit à l'éducation qui se tient traditionnellement dans les locaux du BIE. La Directrice du BIE a ouvert et clos les séminaires et deux exposés ont été assurés par des professionnels du BIE. La première intervention portait sur les modalités de préparation du Rapport mondial de suivi sur l'EPT et la seconde sur les

outils mis au point pour la réforme de l'éducation, l'accent portant sur l'éducation intégratrice, la lutte contre la pauvreté et le droit à l'éducation.

38. Les activités et les résultats obtenus sont présentés en détail dans la fiche descriptive 8.

2. FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL

2.1. CONSEIL DU BIE

39. Les attributions du Conseil du BIE sont fixées par ses Statuts, son Règlement intérieur et la Résolution adoptée par la 33^e Conférence générale (33 C/5).

40. Le Conseil a tenu sa 55^e session en janvier 2007 pour planifier les activités du Bureau et en évaluer les résultats ; le Groupe administratif et le Groupe de travail pour la CIE se sont réunis les deux jours précédents. Le Conseil a approuvé le rapport d'activités du BIE pour 2006 et les comptes provisoires au 31 décembre 2006 ; il a approuvé le projet de programme et de budget pour 2007. Il a souhaité la bienvenue à la nouvelle Directrice du BIE ainsi qu'à la nouvelle Secrétaire du Conseil. Le Conseil a approuvé le projet de résolution présenté à la 34^e Conférence générale pour l'exercice biennal 2008-2009 et le projet de structure de la Stratégie du BIE pour 2008-2013. En ce qui concerne la préparation de la 48^e session de la CIE, le Conseil a débattu du thème et des sous-thèmes, de la structure et de la date de la Conférence, et il les a approuvés. Conformément aux Statuts du BIE, la Présidente du Conseil a présenté son rapport sur les activités du BIE pendant l'exercice biennal 2006-2007 (34 C/REP/1) à la 34^e session de la Conférence générale. Le Conseil a pris note du fait que M. Pierre Luisoni, Directeur p.i., allait prendre sa retraite le 30 avril et lui a rendu hommage avec une mention spéciale, lui exprimant « sa profonde reconnaissance [...] pour sa contribution efficace, dévouée et sans faille envers le BIE depuis plus de vingt-cinq ans ». Le bureau du Conseil s'est réuni à Genève en juillet 2007.

41. Les activités et résultats obtenus sont décrits en détail dans la fiche descriptive 9.

2.2. GESTION INSTITUTIONNELLE : RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES, PARTENARIATS

Ressources humaines et gestion

42. La nouvelle Directrice du BIE a pris ses fonctions le 15 février et la nouvelle Secrétaire du Conseil en janvier 2007.

43. Pendant l'année, l'équipe professionnelle du BIE est demeurée presque inchangée. Deux recrutements ont été lancés, le premier pour couvrir le poste de coordonnateur des deux programmes « Éducation VIH & sida » et « Innovations curriculaires et lutte contre la pauvreté » ; dans le second cas pour créer un nouveau poste P1/2 ALD pour le programme « Éducation VIH & sida ». Le Conseiller généreusement mis à disposition par le Ministère chinois de l'éducation a poursuivi son travail en 2007. Néanmoins, avec quatre postes établis (professionnels et services généraux) encore gelés, la nouvelle Directrice a rapidement compris que les ressources humaines et financières disponibles ne seraient pas suffisantes pour permettre au BIE d'élargir sensiblement ses services aux États membres, ainsi que cela serait nécessaire. Elle a donc particulièrement apprécié le soutien apporté par les membres du Conseil, et tout spécialement par la Présidente du Conseil et le représentant du pays hôte, pendant les deux sessions du Conseil exécutif et de la Conférence générale, en vue de créer des conditions plus propices au travail du BIE.

44. Le BIE a continué de compter sur certaines modalités qui se sont révélées utiles dans le passé pour engager du personnel qualifié avec un minimum de charges financières. Ainsi, en 2007, il a bénéficié du soutien de l'Office cantonal de l'emploi du canton de Genève, qui a mis gratuitement à disposition quatre personnes dont les services ont été très appréciés. De plus, la demande d'un étudiant

universitaire souhaitant accomplir son service civil au BIE a été approuvée. Toutefois, il convient de rappeler qu'il ne s'agit là que de solutions temporaires qui ne permettent pas une réelle stabilisation institutionnelle.

45. Conformément aux vœux du Conseil, le BIE a poursuivi sa politique active de formation de jeunes professionnels. Sept jeunes diplômés universitaires ont bénéficié d'une bourse d'assistant de recherche et huit étudiants ont effectué un stage. Le BIE estime que ce rôle de formation fait partie intégrante de sa mission, mais cela occasionne dans les circonstances actuelles un surcroît important de travail pour les professionnels chargés de l'encadrement et de la supervision.

46. Afin de renforcer les capacités techniques et administratives des fonctionnaires du BIE, un certain nombre d'activités ont été réalisées :

- **retraite éducative du personnel** : huit professionnels ont participé à la retraite éducative du personnel qui a eu lieu au siège de l'UNESCO en juin. Dans le cadre de ses activités, le BIE a été invité à utiliser ses compétences spécialisées pour contribuer au renforcement des capacités du personnel de l'éducation en planifiant et appliquant un atelier sur le thème « Processus curriculaire en action » ;
- **séances d'information et de travail avec des hauts fonctionnaires de l'UNESCO en visite au BIE** : six événements ont été organisés de façon à familiariser le personnel du BIE avec des thèmes considérés comme prioritaires pour l'UNESCO ; cette activité a culminé avec la visite du Directeur général de l'UNESCO en juillet 2007 ; le Président du Conseil exécutif a également rendu visite au BIE ;
- la Directrice a participé à la **seconde réunion de hauts fonctionnaires internationaux**, organisée par l'UNESCO en mai 2007 ;
- un membre du personnel a participé en avril à un **programme de recherche de doctorat** d'un mois à l'**Université de Columbia** (New York) sur une analyse comparative Chine-France ;
- **équipe de projet de l'UNESCO pour IPSAS** : un membre du personnel a été sélectionné pour faire partie, à temps partiel, de l'équipe du projet, dirigée par le Chef de la comptabilité, pour contribuer aux préparatifs de l'adoption des nouvelles normes comptables ;
- un membre du personnel a pris part en août à un cours de formation d'une semaine pour **les assistants administratifs de l'UNESCO** ;
- quatre membres du personnel ont suivi des cours de **formation linguistique** ;
- **de jeunes professionnels** ont continué d'être intégrés au BIE comme assistants de recherche et stagiaires ;
- deux fonctionnaires de l'administration participeront à un cours de formation de trois jours, fin novembre, sur **STEP**, le nouveau système intégré de gestion destiné à améliorer les services du personnel ;
- un fonctionnaire participera début décembre à un « cours de formation d'adultes » pour devenir formateur dans les « **séances de formation institutionnelle** » des bureaux nationaux, organisé conjointement par le Bureau de la gestion des ressources humaines (HRM) et le Bureau de coordination des unités hors Siège (BFC) ;
- la Directrice du BIE a été sélectionnée pour représenter l'UNESCO (avec d'autres hauts fonctionnaires) dans un programme de leadership pour hauts fonctionnaires du système des Nations Unies (le « **Programme de réseau des hauts fonctionnaires** ») qui se déroulera aux Pays-Bas, fin novembre.

Ressources financières

47. **L'allocation financière de l'UNESCO** (budget ordinaire) affectée au BIE en 2007 (et inchangée depuis 2002) a été de **2.295.500 dollars US**.

48. Les **ressources extrabudgétaires** assurées au 30 novembre 2007 pour les activités de programme et certaines charges de personnel s'élevaient, pour le compte spécial du BIE à **1.092.268 dollars US**. Les ressources extrabudgétaires mobilisées en dehors du compte spécial (Fonds-en-dépôt de l'UNESCO, ONUSIDA, etc.) s'élevaient à **695.082 dollars US**.

49. La situation budgétaire au 30 novembre 2007 est présentée dans la partie III du document. Un nouveau tableau, faisant état de la situation à fin décembre 2007, sera fourni au Conseil.

Partenariats

50. D'étroites relations de travail ont été établies avec le Secteur de l'éducation de l'UNESCO et avec les autres instituts, par le biais de différents mécanismes, notamment la revitalisation du Groupe de travail du Secteur de l'éducation sur la CIE. À plusieurs reprises, le personnel du BIE a également été invité à user de ses connaissances spécialisées et à faire des contributions, par exemple : révision par les pairs, modération et animation de réunions d'experts, etc. La Directrice a participé à toutes les réunions du *Leadership Team* pour la réforme du Secteur de l'éducation, ce qui lui a permis d'établir et d'élargir son réseau. Le niveau de collaboration avec les bureaux régionaux, nationaux et multipays de l'UNESCO s'est relevé dans le cadre de plusieurs programmes. En particulier pour la COP, des contacts préalables ont donné lieu à plusieurs activités planifiées et appliquées conjointement avec de grands bureaux nationaux pour des consultations des parties prenantes dans le processus de préparation de la CIE. Le BIE a également entretenu des liens avec les services généraux de l'UNESCO à l'occasion de collaborations ou de consultations.

51. Une réunion, qui s'est déroulée à Genève en novembre 2007 et pendant laquelle la Directrice du BIE a été nommée Présidente de la « Commission conjointe », a étudié et évalué les meilleures modalités pour renouveler l'accord de coopération existant avec l'Université de Genève, le Service de la recherche en éducation (SRED) et le BIE. Dans le cadre du suivi du projet « Formation interdisciplinaire au dialogue politique dans le champ de l'éducation » en partenariat avec le Réseau universitaire international de Genève (RUIG/GIAN), l'étude *Évolution de l'enseignement secondaire et transferts de modèles éducatifs. Études de cas et analyses comparatives sur l'Argentine, l'Équateur, le Cameroun et la Tunisie entre 1980 et 2003* a été lancée en juin 2007, en collaboration avec la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Genève.

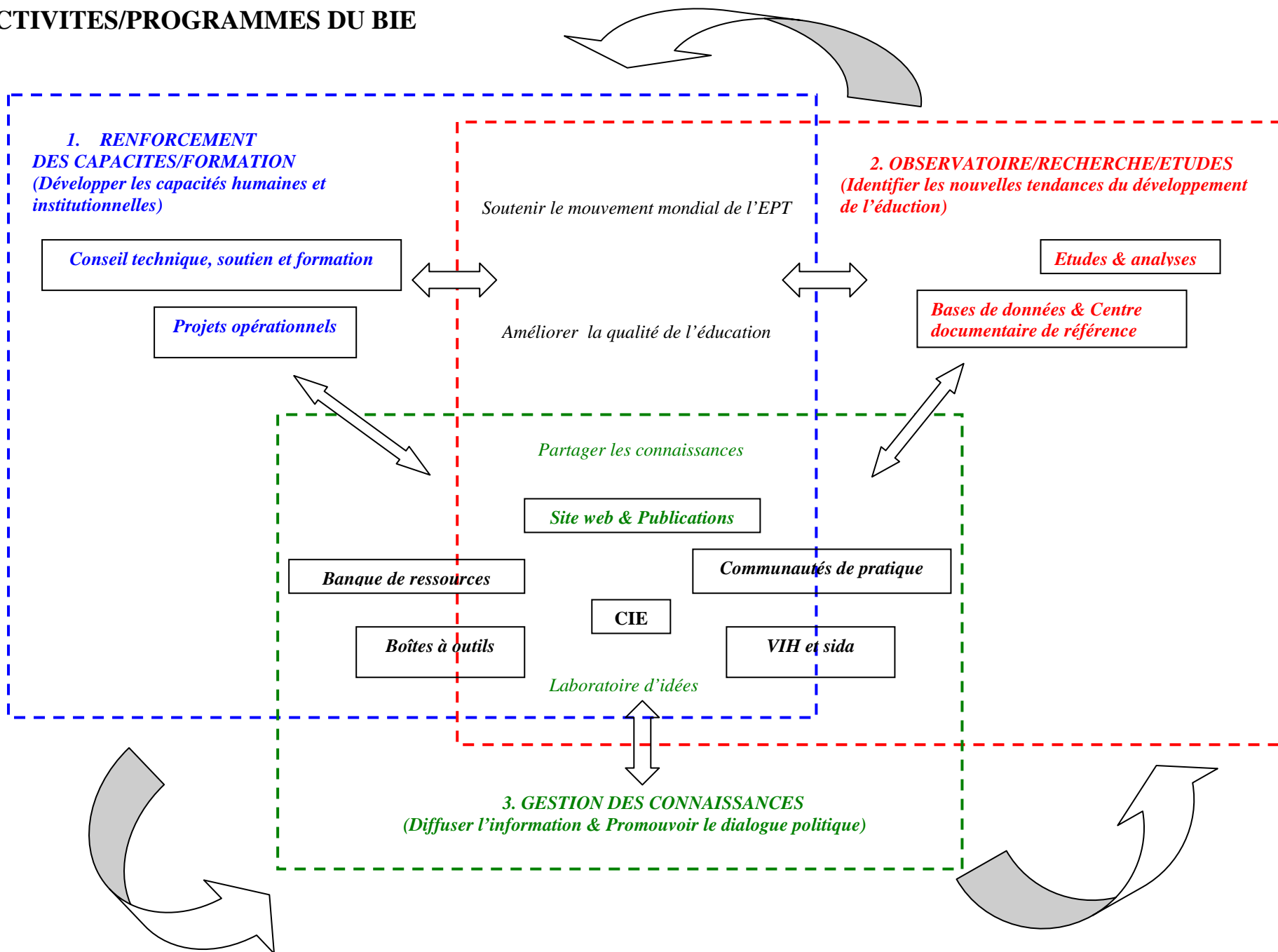
52. En partenariat avec l'Université de Genève, la Société suisse pour la recherche en éducation (SSRE) et le Réseau genevois en approches interculturelles de l'éducation (REGAIE), en juin 2007, le BIE a organisé et soutenu un colloque sur « L'éducation en contextes pluriculturels : la recherche entre bilan et prospectives ». L'un des quatre symposiums organisés parallèlement à cet événement auquel le BIE a pris part était consacré au thème : « Vers un curriculum scolaire localement et culturellement approprié » ; la Directrice du BIE y a prononcé une intervention sur le thème « Curriculum, culture et réformes de l'éducation : tensions qualitatives entre les tendances internationales et les demandes locales ».

Conclusion

53. La Directrice souhaite remercier personnellement le Directeur p.i. qui a pris sa retraite début 2007 pour avoir rempli sa mission, à savoir « **maintenir l'institution et conserver la motivation des collègues** » pendant la période difficile de l'intérim. Elle transmet également sa gratitude à toute l'équipe du BIE qui a répondu positivement pendant la période de transition et a toujours fourni des contributions de grande qualité en dépit de fortes pressions. La Directrice confirme à nouveau qu'elle entend tenir son engagement de faire du BIE un centre d'excellence pour le développement et les réformes curriculaires, en s'appuyant sur les solides fondations actuelles. Elle tient aussi à mentionner spécialement le soutien et les encouragements qu'elle a reçus de tous les membres du Conseil, mais tout particulièrement de la Présidente du Conseil et des représentants du pays hôte.

54. La Directrice exprime sa reconnaissance pour les contributions financières reçues de l'Espagne, de la Suède et de la Suisse. Elle encourage le Conseil du BIE à jouer un rôle actif dans la collecte de fonds pour le financement extrabudgétaire, puisque les activités de programme pour 2008 et pour la nouvelle stratégie en dépendent totalement.

ACTIVITES/PROGRAMMES DU BIE



II. FICHES DESCRIPTIVES

BIE – RAPPORT 2007
RENFORCEMENT DES CAPACITES ET FORMATION

1. Libellé de l'élément	Communauté de pratique au niveau mondial
2. Nom du responsable et du suppléant	Renato Opertti, Lili Ji, Daoyu Wang
3. Date de début et fin de l'activité	Janvier-décembre 2007
4. DESCRIPTIF DE L'ELEMENT	
<p>4.1. Contexte Dans le cadre du soutien apporté aux États membres de l'UNESCO dans la gestion de la réforme et du développement curriculaires, le BIE a mis en place en 2005 une Communauté de pratique en matière de développement curriculaire, qui a pour but de renforcer la capacité à mettre en œuvre de meilleurs programmes reposant sur un triple défi : a) continuer de favoriser la conception de curriculum en tant que source de réforme éducative à la lumière des objectifs de l'Education pour tous (EPT); b) contribuer à l'élaboration d'un Plan d'action mondial pour l'EPT sur la base des éléments suivants : i) les six objectifs d'EPT dans leur ensemble constituent l'Agenda pour l'éducation de base ii) œuvrer à la lumière de l'une des orientations stratégiques de l'UNESCO – de l'accès à l'éducation à la réussite du système éducatif, en mettant l'accent constamment sur l'élaboration de stratégies contextuelles efficaces et sur l'amélioration de la qualité de l'éducation ; et c) consolider une perspective de développement dans la mise en œuvre de la Communauté de pratique en adoptant des approches et des activités à la fois intra et interrégionales.</p> <p>4.2. But (objectif global) Renforcer les capacités des organismes nationaux de conception de curriculum dans l'élaboration et la mise en œuvre de processus de réforme curriculaire, se fondant principalement sur la qualité de l'éducation à la lumière des objectifs d'EPT, et ce en partageant les points de vue et les compétences via la Communauté de pratique, dans une optique intra et interrégionale.</p> <p>4.3. Propos (objectif spécifique) a) Communauté de pratique au niveau mondial – i) formaliser les relations entre les 11 Points focaux de toutes les régions de l'UNESCO dans l'élaboration de plans de travail consistant principalement en des activités préparatoires pour la CIE 2008; ii) renforcer la banque de données du BIE en y incorporant les pratiques (principalement d'Afrique et d'Amérique latine) relatives à l'application des approches par les compétences de l'éducation de base; iii.) finaliser la version révisée de la banque de ressources visant au renforcement de capacité pour la région Asie-Pacifique (renforcer l'approche à l'échelle mondiale); iv) organiser une série de forums régionaux ainsi qu'un forum annuel de la Communauté de pratique faisant office d'activités préparatoires pour la CIE 2008, et v) continuer d'améliorer la rubrique « Communauté de pratique » sur le site Web du BIE.</p>	
5. RESULTATS	
5.1. Titre des résultats Communauté de pratique au niveau mondial	
5.2 Résultats attendus (description)	
<ul style="list-style-type: none"> • Points focaux: contrats d'honoraires pour 11 Points focaux, couvrant toutes les régions de l'UNESCO. • Banque de données sur les compétences : incorporation de pratiques liées à l'approche par les compétences de l'éducation de base. • Banque de ressources de renforcement de capacités : finalisation de la banque de ressources en matière de curriculum pour son utilisation à l'échelle mondiale. • Forum de la Communauté de pratique sur le thème de la CIE 2008 : différents forums et forum de la Communauté de pratique réalisés sur le thème de la CIE 2008. • Rubrique « Communauté de pratique » du site Web du BIE : mise en œuvre d'activités d'animation hebdomadaires et utilisation des données de l'UNESCO en source libre pour les activités de la Communauté de pratique. 	
5.3. Indicateur de performance	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de contrats d'honoraires ou d'arrangements similaires mis au point, lorsque nécessaire, avec les Points focaux. • Un certain nombre de pratiques classées par région intégrées. • Achèvement de la version révisée de la banque de ressources. • Différents forums réalisés sur le thème de la CIE 2008 classés par région. • Plusieurs animations de la Communauté de pratique réalisées toutes les semaines. Différentes activités réalisées en source libre. 	
5.4. Critère d'évaluation	

- Une série d'activités conçues et mises en œuvre en Afrique, en Asie, en Europe, dans les Etats arabes du Golfe, en Amérique latine et aux Caraïbes.
- Objectifs, contenu et portée des pratiques.
- Evaluation de la qualité de la banque de ressources.
- Evaluation de la qualité des propositions faites pendant les forums et le forum de la Communauté de pratique.
- Evaluation de la qualité de la rubrique « Communauté de pratique ».

5.5. Résultats obtenus/Niveau d'accomplissement

- Un nombre total de 11 points focaux dans les cinq régions de l'UNESCO sont actuellement mises en œuvre : deux en Afrique, trois en Europe, un dans les Etats arabes du Golfe et trois en Amérique latine. Des séminaires et des ateliers internationaux ont été organisés avec les Points focaux dans les pays suivants : Argentine, Biélorussie, Chine, Jamaïque, Kenya, Roumanie, Rwanda, Thaïlande, Emirats arabes unis ; un autre est prévu en Finlande pour mars 2008. Des rapports et des études ont également été produits. Les thèmes centraux comprennent notamment l'éducation pour le développement durable et l'éducation intégratrice, avec de nombreux ateliers co-agissant comme événements préparatoires à la CIE 2008.
- Les activités suivantes ont pu avancer : i) Perspectives, vol. XXXVII, n° 2, Juin 2007 et ii) la banque de données sur les compétences, à travers la collaboration avec l'institut BIEF (Belgique).
- Une nouvelle version de la banque de ressources a été rendue disponible, comprenant : des cas existants dans la banque de ressources précédente sur l'Asie Pacifique, de nouveaux cas identifiés à travers la Communauté de pratique, ainsi que de nouveaux matériaux de lecture.
- La Communauté de pratique s'est concentrée sur des approfondissements théoriques, des études de cas et des bonnes pratiques (Chine, Cameroun et Guatemala) ainsi que sur les résultats d'un E-Forum mondial sur les approches par compétence, organisé par le BIE (Novembre-Décembre 2006).
- Au mois de mars 2008, la mise en place d'un total de 10 ateliers régionaux/internationaux de la Communauté de pratique sera complétée. A ce jour, 5 ont été effectués avec succès et 3 sont attendus avant le fin de l'année.
- En moyenne, deux messages comportant des informations et de la documentation sur des problématiques éducatives et curriculaires sont envoyés par semaine aux 710 membres de la Communauté de pratique venant de 89 pays (selon l'information mise à jour le 8/10/07 sur le nombre de membres).

6. ELEMENTS DE STRATEGIE

6.1 Description de l'intervention

- Poursuite des activités sur le processus de consolidation de la proposition de la Communauté de pratique concernant le Plan d'action mondial pour l'EPT.
- Discussions et réalisations d'activités avec les Points focaux de toutes les régions de l'UNESCO, principalement sur le thème de la CIE 2008.
- Organisation d'une série d'activités préparatoires pour la CIE 2008 et application par la Communauté pratique des recommandations et des propositions du Groupe de travail pour la CIE/BIE au Siège présidé par l'ADG/ED et le Groupe de travail pour le Conseil du BIE. Des membres de la Communauté de pratique de toutes les régions de l'UNESCO y participeront.
- Poursuite de la mise au point d'une Communauté de pratique multilingue fondée sur le partage actif des points de vue et des expériences.

6.2 Parties prenantes, partenaires et bénéficiaires

- Les principales parties prenantes seront les spécialistes et les concepteurs du curriculum de chacune des régions de l'UNESCO.
- Les partenaires seront le secteur de l'éducation, les instituts, les bureaux régionaux et nationaux de l'UNESCO pour l'éducation.
- Les bénéficiaires principaux devraient être les institutions et les personnes travaillant dans le domaine de la réforme curriculaire à l'échelon régional et national et à différentes échelles du système éducatif.

6.3. Ressources en personnel:

Voir tableau "Estimation de la répartition du personnel affecté par programme/projet", en annexe.

6.4. Participations structurelles (liens avec d'autres éléments de programme)

Points focaux et bureaux régionaux de l'UNESCO.

7. BUDGET (US\$):

7.1 Approuvé	330,000
7.2 Révisé	320,000
7.3 Engagé au 30.11.07 :	284,585 (88.9%)

BIE – PROGRAMME 2007
RENFORCEMENT DES CAPACITES ET FORMATION

1. Libellé de l'élément	Communauté de pratique - Activités régionales
2. Nom du responsable et du suppléant	Renato Operti, Lili Ji, Daoyu Wang
3. Date de début et fin de l'activité	Janvier-décembre 2007
<p>4. BACKGROUND ET DESCRIPTION</p> <p>4.1. Contexte : Voir Fiche 1a.</p> <p>4.2. But (objectif global) : Voir Fiche 1a.</p> <p>4.3. Propos (objectif spécifique)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etablir et mettre en œuvre, dans le cadre des objectifs de la réforme du secteur de l'éducation, des plans de travail avec les bureaux régionaux de l'UNESCO en Afrique (Breda, Dakar), en Asie (Bangkok) et en Amérique latine et les Caraïbes (OREALC, Santiago du Chili), sur des questions relatives au curriculum de l'éducation de base à la lumière du Plan d'action mondial pour l'EPT, et à la CIE 2008; • Mettre en œuvre l'accord de coopération signé entre le BIE et la Coordination éducative et culturelle pour l'Amérique centrale (CECC), visant à appuyer la réforme curriculaire de l'éducation de base ; • Poursuivre la mise en œuvre d'un Observatoire ibéro-américain d'équité de l'éducation de base avec l'appui de l'Université autonome de Barcelone. 	
<p>5. RESULTATS</p> <p>5.1. Titre des résultats</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plans de travail avec les bureaux régionaux de l'UNESCO. • Accord régional IBE-CECC. • Observatoire ibéro-américain d'équité de l'éducation de base. <p>5.2. Résultats attendus (description)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre un plan de travail sur des problématiques de curriculum en Asie, en Afrique, et en Amérique latine en coordination avec les bureaux régionaux respectifs de l'UNESCO. • Mettre en œuvre le projet pour l'Amérique Centrale visant à appuyer la réforme curriculaire de l'éducation de base. • Mettre en œuvre de forums sur l'interprétation des iniquités en matière de résultats, impliquant des politiques et la participation de décideurs. <p>5.3. Indicateurs de performance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre de différents plans de travail régionaux. • Elaboration et mise en œuvre du projet régional. • Plusieurs forums sur les questions d'équité répartis par sous-région. <p>5.4. Critères d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectifs, contenu, portée et impact des plans de travail. • Objectifs, contenu, portée et impact des forums. <p>5.5. Résultats obtenus/ Niveau d'accomplissement</p> <p>Plans de travail mis en œuvre : Bangkok (Asie) – BIE centré sur i) développement curriculaire en faveur de l'éducation pour le développement durable et ii) éducation intégratrice; Breda (Afrique) – BIE centré sur i) développement curriculaire de l'éducation de base et ii) éducation intégratrice; OREALC (Amérique latine) – BIE centré sur i) approches curriculaire de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire et ii) éducation intégratrice.</p> <p>BIE – UNESCO Bangkok : (a) réalisation d'activités de recherches-action et de renforcement des capacités liées aux processus de renouvellement curriculaire et à l'introduction de l'éducation pour le développement durable dans la formation des enseignants et dans les écoles. Contribution à l'atelier de formation ESD-Net intitulé: "Réorienter les formateurs d'enseignants pour infuser l'éducation pour le développement durable à travers les TIC", tenu à Bangkok, Thaïlande, 21-24 Août 2007. Les deux principaux résultats ont été : i) le</p>	

renforcement des capacités de 40 enseignants et directeurs de 15 Instituts de formation d'enseignants, venant de 12 pays asiatiques, sur l'éducation pour le développement durable et les processus de conception curriculaire pour ce type d'éducation et ii) la mise en place d'une Communauté de pratiques pour un curriculum en faveur de l'éducation pour le développement durable.

(b) co-organisation de l'Atelier d'Asie de l'Est sur l'éducation intégratrice en tant qu'activité préparatoire à la CIE 2008, en collaboration avec les bureaux de l'UNESCO à Bangkok et à Beijing, ainsi que la Commission nationale chinoise auprès de l'UNESCO (Hangzhou, Chine, 3-5 novembre 2007, voir Fiche 1a). Les discussions ont été centrées sur : l'éducation intégratrice comme stratégie centrale pour la réalisation des objectifs de l'EPT, le droit à l'EPT, les présentations des pays ainsi que la formation d'une feuille de route régionale. Les principaux résultats ont été : i) la création d'un document sur l'éducation intégratrice; ii) les présentations de 5 pays (Chine, Mongolie, Corée du Nord, Japon et Corée du Sud) sur les sous-thèmes de la CIE 2008 et iii) le développement d'une feuille de route régionale.

IBE – BREDA: Co-organisation de l'Atelier africain sur le thème "Quelle éducation de base pour l'Afrique ?" en collaboration avec l'UNESCO ED/BAS et le BREDA (Kigali, Rwanda, 25-28 novembre 2007).

IBE – OREALC: Co-organisation de l'Atelier international d'Amérique latine (Cône Sud et Région andine) sur l'éducation intégratrice en tant qu'activité préparatoire à la CIE 2008, en collaboration avec l'UNESCO ED/BAS et l'OREALC, le Ministère argentin de l'éducation, de la science et de la technologie et le Département de l'éducation de l'Université de San Andres (Buenos Aires, Argentine, 12-14 septembre 2007). Coordination d'initiatives et d'activités visant à appuyer le processus de réforme curriculaire pour l'éducation de base et de la jeunesse basée sur les compétences, dans la région d'Amérique latine, entre autres (accent mis sur la coopération Sud-Sud).

Le Point focal de la Région andine a organisé un e-forum auprès d'éducateurs et de spécialistes du curriculum venant de Bolivie, de Colombie, de l'Equateur, du Pérou et du Venezuela afin de discuter des problématiques d'équité, de diversité des résultats et du besoin de développer une proposition d'éducation intégratrice, principalement en ce qui concerne l'éducation de la petite enfance et à l'enseignement primaire.

Dans le cadre de ce projet: i) une étude comparative ibéro-américaine de huit pays (Argentine, Brésil, Chili, Mexico, Pérou, Portugal, Espagne et Uruguay) a été réalisée sur la disparité des résultats d'apprentissage (en mathématiques et en langue maternelle), basée sur les résultats du PISA (2000 et 2003) ; ii) une étude intitulée « Les disparités éducatives à travers huit pays ibéro-américains » a été rédigée ; iii) une proposition a été créée afin d'analyser et d'interpréter plus en profondeur les disparités des résultats d'apprentissage et leurs implications pour la révision du curriculum, à travers des activités en ligne et face à face.

6. ELEMENTS DE STRATEGIE

6.1. Description de l'intervention

- Conception et mise en œuvre de plans de travail avec les bureaux régionaux de l'UNESCO pour l'éducation en Afrique, en Asie, en Amérique latines et dans les Caraïbes, concernant en particulier la place du curriculum dans le Plan d'action mondial pour l'EPT et la préparation de la CIE 2008. le BIE coordonnera les activités mondiales et régionales avec les instituts de l'UNESCO.
- Tentative de mise en place d'un accord de coopération régional sur le développement curriculaire avec différents partenaires en vue d'améliorer le soutien institutionnel et financier pour les activités de la Communauté de pratiques.

6.2 Parties prenantes, partenaires et bénéficiaires

Les principales parties prenantes seront les spécialistes et les concepteurs du curriculum de chacune des régions de l'UNESCO. Les partenaires seront le secteur de l'éducation, les instituts, les bureaux régionaux et nationaux de l'UNESCO pour l'éducation. Les bénéficiaires principaux devraient être les institutions et les personnes travaillant dans le domaine de la réforme curriculaire à l'échelon régional et national et à différentes échelles du système éducatif.

6.3. Ressources en personnel

Voir tableau "Estimation de la répartition du personnel affecté par programme/projet", en annexe.

6.4 Participations structurelles (liens avec d'autres éléments de programmes)

Points focaux et bureaux régionaux de l'UNESCO.

7. BUDGET (US\$): (Voir Fiche 1a / budget globale)

BIE – RAPPORT 2007**RENFORCEMENT DES CAPACITES ET FORMATION**

1. Libellé de l'élément	Innovations curriculaires et lutte contre la pauvreté dans le cadre de l'éducation pour tous en Afrique subsaharienne
2. Nom du responsable et du suppléant	Clementina Acedo, Christine Panchaud, Elmehdi Ag Muphtah
3. Date de début et fin de l'activité	Janvier-décembre 2007
<p>4. DESCRIPTIF DE L'ÉLÉMENT</p> <p>4.1. Contexte Dans le cadre de la poursuite des objectifs du mouvement de l'éducation pour tous (EPT), plusieurs pays africains se sont adressés au BIE-UNESCO pour renforcer leurs capacités et/ou compter sur une assistance technique dans le domaine du dialogue politique et du développement curriculaire. Cette demande est liée à la volonté de ces pays d'avancer dans la réalisation de l'objectif 6 de l'EPT et des objectifs de développement pour le millénaire (ODM), à l'importance qu'ils accordent à la qualité de l'éducation pour progresser dans la scolarisation, lutter contre l'abandon scolaire, et combattre la pauvreté.</p> <p>4.2. But (objectif global) Capitaliser et approfondir les résultats de la première phase exploratoire menée en 2004-2005 et accompagner les 9 pays participants dans leurs efforts de mise en œuvre des changements curriculaires dans leur pays.</p> <p>4.3. Propos (objectif spécifique)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Continuer à renforcer les capacités de 9 équipes nationales de développement du curriculum et élargir l'impact de la formation de l'équipe de base à un cercle plus large de bénéficiaires dans chaque pays pour créer la masse critique nécessaire et renforcer la dynamique de changement déjà présente. • Favoriser et intensifier les échanges d'expertise entre les pays et avec d'autres régions du monde pour promouvoir et accélérer le transfert d'expériences et d'innovations prometteuses entre pays. • Continuer de discuter les critères de pertinence des curricula de l'éducation de base pour la lutte contre la pauvreté, développer un cadre curriculaire de référence et élaborer des stratégies permettant des changements concrets et pertinents du curriculum. • Sensibiliser et former les acteurs impliqués aux outils du dialogue politique pour la réalisation des innovations curriculaires • Etablir et renforcer les échanges entre le BIE et les partenaires dans les pays afin d'intégrer ce projet dans les processus de développement du curriculum en cours dans les pays. 	
<p>5. RESULTAT</p> <p>5.1. Titre du résultat Mise en œuvre des résultats de la première phase du projet et amélioration des curricula de l'éducation de base pour mieux lutter contre la pauvreté.</p> <p>5.2. Attendu (description)</p> <ul style="list-style-type: none"> • 6 à 9 équipes nationales de développement du curriculum renforcées et élargies. • Stratégie de transfert des instruments et acquis du projet, intégrés et utilisés dans les 9 pays. • Réseau favorisant les échanges réguliers entre collègues des différents pays, et avec d'autres pays établi et utilisé pour le transfert d'expertise et d'expériences. • Acteurs impliqués dans développement du curriculum formés aux outils du dialogue politique et aptes à contribuer aux changements concrets et pertinents du curriculum pour lutter contre la pauvreté. • Extension du projet à un groupe de pays africains anglophones <p>5.3. Indicateurs de performance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de pays participants et nombre de spécialistes du curriculum formés • Acquis des techniciens en termes de connaissances et de compétences • Nombre d'innovations analysées en profondeur et documentées • Nombre de stratégies développées et appliquées • Nombre et qualité des changements curriculaires intervenus • Qualité et fréquence des échanges entre pays augmentées 	

5.4. Critères d'évaluation de l'avancement du résultat

- Capacités des équipes nationales renforcées (minimum de 6 pays inclus et 100 techniciens formés)
- Acquis des techniciens évalués positivement et transférés aux collègues dans les pays participants
- Instruments et acquis du projet utilisés par les pays dans les processus de changement curriculaire
- Projet étendu à un groupe de pays Africains anglophones (au moins 5).
- Résultats discutés dans le réseau global de développement du curriculum animé par le BIE.

5.5 Résultats atteints/degré de réalisation

- **Intérêt prioritaire pour ce projet reste confirmé ; continuité et haute qualité de la participation des 9 équipes des pays avec pour résultat la formation dans les neuf pays de plus de 150 spécialistes.**
- **Sensibilisation et capacité renforcée des participants à utiliser les outils du dialogue politique pour la mise en oeuvre des innovations pour lutter contre la pauvreté.**
- **Progrès significatif réalisé dans le développement des critères d'une éducation de qualité pour lutter contre la pauvreté, avec l'élaboration des conditions d'inclusion et de rétention, sous plusieurs aspects, de tous les enfants, même ceux généralement exclus de l'éducation de base.**
- **Plus de 10 innovations clés d'une éducation pour lutter contre la pauvreté documentées et partagées, en particulier en ce qui concerne l'organisation et la flexibilité du curriculum, l'éducation bilingue, l'intégration des écoles dans les communautés, l'articulation de la gestion scolaire et des pédagogies.**
- **Conditions pour stimuler les innovations et permettre leur diffusion dans les systèmes identifiées ; stratégies concrètes pour dépasser les obstacles au changement élaborées.**
- **Echanges entre pays intensifiés et acquis du projet transférés dans les 9 pays, notamment : utilisation des outils du dialogue politique et mise en oeuvre d'innovations observées sur le terrain et analysées lors des séminaires; résultats du projet diffusés. (Site Web du BIE)**
- **Réseau formalisé dans une communauté de pratique africaine francophone et lusophone.**
- **Elaboration, à partir d'exemples et de situations concrètes dans les pays et ailleurs (Afrique du Sud et Madagascar en 2007), de deux outils a) pour une meilleure utilisation des bonnes pratiques et b) pour une approche stratégique adaptée à la réalisation des changements nécessaires dans les curricula et les écoles pour une éducation de base de qualité qui contribue à lutter contre la pauvreté.**
- **Extension du projet à un groupe de 6 pays africains anglophones (Ethiopie, Ghana, Kenya, Nigéria, Tanzanie et Ouganda). Un premier séminaire international avec une trentaine de spécialistes de haut niveau de ces pays a eu lieu en Juin 2007 à Nairobi (Kenya) et a abouti à de très bons résultats.**
- **Contribution des groupes de pays francophones, lusophones et anglophones à la préparation de la prochaine CIE (Conférence Internationale d'Éducation) en discutant des liens entre éducation pour l'intégration et lutte contre la pauvreté.**
- **Valorisation et diffusion des bonnes pratiques et des innovations identifiées dans le projet, notamment à travers la publication Perspectives du BIE (numéro de décembre 2007)**

6. ELEMENTS DE STRATEGIE

6.1. Description de l'intervention

Le BIE a travaillé avec les équipes des pays déjà mobilisées et cherché à favoriser les échanges, une capitalisation continue des acquis du projet et la constitution d'une expertise au niveau régional, grâce notamment à la tenue de 2 séminaires d'inter-formation internationaux (l'un avec les pays francophones et lusophones et l'autre avec les pays anglophones) centrés sur les outils du dialogue politique et les stratégies pour dépasser les obstacles au changement. Des séminaires de partage nationaux réguliers permettent de diffuser et de renforcer les acquis des séminaires internationaux dans les pays.

6.2. Parties prenantes, partenaires et bénéficiaires

Parties prenantes et partenaires

- Dans les pays participants: Ministères de l'éducation, Commissions nationales auprès de l'UNESCO, instituts de recherche en éducation, universités et experts indépendants.
- Soutien financier: Coopération au développement (DDC)-Suisse, SIDA-Coopération suédoise; programme UNESCO de soutien à l'EPT ; Gouvernement espagnol, Fondation Gulbenkian (Portugal)
- Expertise additionnelle : Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Genève (FAPSE), groupe d'experts africains et internationaux.
- Exécution: bureaux UNESCO Bamako, BRED, Maputo, Windhoek, siège et instituts de l'UNESCO. Bureaux PNUD de Luanda et Port Louis.

Bénéficiaires : Spécialistes du curriculum, enfants et enseignants des pays concernés par ce projet.

6.3. Ressources en personnel

Voir le tableau « Estimation de la répartition du personnel établi par programme/projet » en annexe.

6.4. Participations structurelles (liens avec d'autres éléments de programmation)

- Banque de ressources et observatoire des tendances: analyse de curricula nationaux sous l'angle de la lutte contre la pauvreté et l'identification de bonnes pratiques dans ce domaine.
- Renforcement des capacités: sélection et de la formation des spécialistes du curriculum, recherche-action pour l'analyse et la production de matériel, contribution au réseau global des spécialistes du curriculum.
- Dialogue politique: pour la mise en oeuvre et la diffusion réussie des innovations curriculaires.
- Programme transversal éducation VIH et sida : intégration des compétences pour la vie dans le curriculum.

7. BUDGET (US\$)

<i>7.1. Approuvé</i>	<i>497,154</i>
<i>7.2. Révisé</i>	<i>497,154</i>
<i>7.3. Engagé au 30.11.07 : 293,946 (60%)</i>	

BIE – RAPPORT 2007
RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET FORMATION

1. Libellé de l'élément	Centre documentaire de référence et renforcement des capacités pour le curriculum et l'éducation au VIH et sida
2. Nom du responsable	Christine Panchaud et Clementina Acedo
3. Date de début et fin de l'activité	Janvier - décembre 2007
4. DESCRIPTIF DE L'ÉLÉMENT	
<p>4.1. Contexte Consolidation du programme transversal Curriculum et VIH et sida, dans le cadre de la réponse coordonnée de l'UNESCO pour la lutte contre le VIH et sida, dont les 2 éléments principaux sont a) une banque de ressources pour la diffusion du matériel curriculaire, la promotion des bonnes pratiques pour l'éducation VIH et sida et b) le renforcement des capacités pour l'intégration de l'éducation VIH et sida dans les curricula de l'éducation de base. Le Siège à Paris a demandé aux diverses banques de données sur l'éducation au VIH et sida de l'UNESCO de se rassembler et de s'intégrer dans une seule banque de données. Le but est de faciliter l'accès à l'information et de rendre notre travail plus efficace. Le BIE garde son autonomie tout en étant une partie essentielle du centre documentaire unifié pour l'éducation au VIH et sida de l'UNESCO.</p> <p>4.2. But (objectif global) Intégrer plus efficacement l'éducation VIH et sida dans les curricula officiels et développer des outils pour améliorer la qualité du matériel didactique pour une meilleure mise en œuvre de l'éducation VIH et sida dans les écoles.</p> <p>4.3. Propos (objectifs spécifiques)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre à jour régulièrement et partager proactivement des informations et documents sur les bonnes pratiques en matière de curriculum et éducation VIH et sida, à travers une banque de données, un site internet, des CD-Roms interactifs et d'autres moyens et documents en fonction des besoins. • Renforcer les capacités des spécialistes du curriculum et des institutions de formation des enseignants pour une meilleure intégration et une généralisation de l'éducation au VIH et sida dans les écoles. • Instaurer ou renforcer le dialogue politique auprès des ministères de l'éducation et autres acteurs du système éducatif pour réaliser les conditions d'une mise en œuvre efficace de l'éducation VIH et sida. • Elargir le programme de façon ciblée aux pays de langue espagnole, arabe, portugaise et russe. 	
5. RESULTAT	
<p>5.1. Titre du résultat Amélioration des réponses curriculaires et renforcement des capacités pour l'éducation VIH et sida.</p> <p>5.2. Attendu (description)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le centre d'échange d'information devient la référence pour la documentation et les échanges sur les bonnes pratiques curriculaires pour l'éducation VIH et sida aux niveaux primaire, secondaire et pour la formation des enseignants. • Les bonnes pratiques en matière de curriculum VIH et sida sont identifiées et activement partagées. • Un réseau d'échange interactif des bonnes pratiques est mis en place et fonctionnel. • Un manuel pour le développement de curricula intégrant effectivement et efficacement l'éducation VIH et sida est réalisé et utilisé sur le terrain. • Les capacités des spécialistes du curriculum sont renforcées. <p>5.3. Indicateurs de performance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre annuel de visites du site internet, de CD-ROM distribués et de requêtes (information ou conseil). • Nombre de documents curriculaires, bonnes pratiques et ressources-clé documentées et diffusées dans les régions et pays les plus affectés. • Nombre d'experts et de spécialistes du curriculum mobilisés et formés. • Nombre de modules de formation élaborés, nombre de séminaires de renforcement des capacités des spécialistes du curriculum réalisés et nombre de spécialistes formés. • Nombre de pays utilisant le manuel « Curriculum VIH et sida » et ayant modifié et amélioré leur curriculum. • Nombre de Ministères de l'Education sensibilisés et engagés à mieux intégrer officiellement l'éducation VIH et sida dans les curricula nationaux, aux niveaux primaire et secondaire. 	

5.4. Critères d'évaluation de l'avancement du résultat

- Fréquentation du site et requêtes (information, matériel et conseil) en augmentation constante en 2007.
- Mise à jour annuelle et large diffusion du CD-ROM et d'autres documents utiles au développement de matériel curriculaire pour l'éducation VIH et sida.
- Diffusion et utilisation du manuel «Curriculum VIH et sida » pour la formation dans 3 sous-régions.
- 10 à 15 bonnes pratiques documentées par trimestre, aux niveaux primaire et secondaire et de la formation des enseignants.
- Développement et mise à jour de la base de données du réseau d'experts.
- Modes et fréquence de la tenue de séminaires de formation, dans au moins 3 sous-régions.
- Augmentation régulière des Ministères de l'Education dans les pays et régions les plus touchés ayant renforcé et intégré dans leur curricula nationaux l'éducation VIH et sida, au primaire et au secondaire.

5.5 Résultats atteints/degré de réalisation

- **Site plus accessible et régulièrement mis à jour; section en russe active ; requêtes (10-20/semaine pour information, matériel, conseil) en augmentation constante ; section en arabe développée.**
- **Bases de données des bonnes pratiques curriculaires (560) et des experts augmentées.**
- **CD-ROM contenant toutes les ressources du site mises à jour réédité et distribué (4000 exemplaires).**
- **4ème version du manuel « Curriculum et VIH & sida » restructurée, améliorée, renforcée et publiée.**
- **Bonnes pratiques (réévaluées et partagées (30-40) sur le site et lors des séminaires et conférences.**
- **Renforcement des capacités : utilisation du manuel VIH dans quatre ateliers de formation en Afrique centrale, en Asie du Sud-est, en Afrique de l'Ouest et en Afrique de l'Est (entre 40 et 80 spécialistes formés à chaque fois).**
- **Collaboration avec le siège renforcée dans le cadre de l'initiative UNESCO-ONUSIDA « EDUSIDA », du projet UNESCO - Fonds OPEC, du groupe inter agence pour l'éducation IATT-ONUSIDA, avec les bureaux UNESCO de Yaoundé, de Bangkok, du BREDa et de Moscou pour le renforcement des capacités. Collaboration renforcée avec l'IIEP, le siège, les bureaux de Nairobi, Harare, Santiago, Kingston et le BREDa dans le cadre de la banque de données unifiée pour l'éducation au VIH de l'UNESCO.**
- **Spécialistes du curriculum, secrétaires généraux ou ministres de l'Education sensibilisés lors de la Conférence mondiale du sida et de séminaires régionaux ou internationaux.**

6. ELEMENTS DE STRATEGIE

6.1. Description de l'intervention

Grâce à un centre d'échange d'information renforcé, à la documentation et la diffusion d'un nombre croissant de bonnes pratiques, à la réalisation, diffusion et utilisation du manuel pour l'intégration de l'éducation VIH et sida dans les curricula et à la mise sur pied de séminaires de formation, la réponse des systèmes éducatifs au VIH et sida sera améliorée, en particulier grâce à l'intégration effective de l'éducation VIH et sida dans les curricula nationaux et au développement de matériel et méthodes d'enseignement adaptés.

6.2. Parties prenantes, partenaires et bénéficiaires

Parties prenantes et partenaires :

IATT et Co-sponsors ONUSIDA, siège de l'UNESCO (en particulier la coordination VIH et HED), IIEP, bureaux UNESCO hors siège (en particulier: Dakar-BREDa, Yaoundé, Moscou, Harare, Maputo, Windhoek, Kingston, Bangkok, Amman, etc.), Ministères de l'Education dans de nombreux pays, autres organisations (Internationale de l'Education, Partnership for Child Development (UK), etc.).

Bénéficiaires :

Dans les pays les plus affectés : spécialistes du curriculum, enseignants, écoliers, communautés scolaires.

6.3. Ressources en personnel

Voir le tableau « Estimation de la répartition du personnel établi par programme/projet » en annexe.

6.4. Participations structurelles (liens avec d'autres éléments de programmation)

- Banque de ressources/observatoire : banque de données des matériaux curriculaires VIH et sida.
- Renforcement des capacités : diffusion des bonnes pratiques en matière d'éducation au VIH et sida, séminaires de formation des spécialistes du curriculum et modules de formation du Manuel Curriculum VIH et sida.
- Dialogue politique : plaidoyer auprès de, et information des Ministères de l'Education pour une meilleure intégration de l'éducation VIH et sida dans les curricula nationaux et autres matériels didactiques.

7. BUDGET (US\$) :

7.1 Budget approuvé 288,072

7.2 Budget révisé 288,072

7.3 Engagé au 30.11.07 : 246,860 (86%)

BIE –PROGRAMME 2007	
RENFORCEMENT DES CAPACITES ET FORMATION	
1. Libellé de l'élément	Projets de coopération technique / Assistance aux pays membres UNESCO
2. Nom du responsable	Dakmara Georgescu
3. Date de début et fin de l'activité	Janvier – décembre 2007
4. DESCRIPTIF DE L'ÉLÉMENT	
<p>4.1. Contexte Le BIE offre de l'assistance technique aux pays membres UNESCO en concordance avec leurs demandes et besoins et sur la base des fonds extrabudgétaires. L'expertise du BIE couvre de nombreux domaines appartenant au développement du curriculum (planification et construction du curriculum, ainsi que la mise en œuvre du curriculum, accompagnée par des processus de suivi, d'évaluation et de révision). Quoique capable de répondre à de besoins très divers, au cours de dernières années le BIE a renforcé ses activités dans des pays sortant de conflits. En s'investissant dans des processus compréhensifs de refonte du curriculum le BIE a en même temps de plus en plus envisagé des aspects concernant des domaines comme apprendre à vivre ensemble, l'éducation aux droits humains et à la citoyenneté, ainsi que la gestion constructive des différences.</p> <p>4.2. But (objectif global) Renforcer les capacités des gouvernements et des agences spécialisés dans le développement du curriculum (décideurs et techniciens du curriculum) en vue de la promotion et mise en œuvre d'une éducation de qualité pour tous sur la base des curricula, manuels scolaires et stratégies d'apprentissage améliorés et inclusifs</p> <p>4.3. Propos (objectifs spécifique) - 2007</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les pays dans les processus d'analyse, évaluation, construction et mise en oeuvre du curriculum; • Renforcer des capacités en vue d'améliorer le curriculum par la prise en considération des besoins des apprenants et l'intégration de nouveaux domaines et dimensions des apprentissages; • Coopérer avec l'UNESCO et d'autres agences des Nations Unies (comme PNUD ou UNHCR) afin de promouvoir une éducation de qualité pour tous ; • Disséminer efficacement l'expérience du BIE et des leçons apprises qui pourraient utiles dans d'autres contextes (similaires ou différents). 	
5. RESULTAT	
<p>5.1. Titre du résultat 5.1.1 Nouveaux matériaux curriculaires de qualité, des outils pour le renforcement des capacités et des études de recherche (comme Rapports d'évaluation, des études de cas et des études comparatives); 5.1.2 Capacité renforcée des décideurs et techniciens du curriculum en vue de la mise en oeuvre des processus curriculaires inclusifs et durables; 5.1.3 Dissémination large de l'expérience du BIE.</p> <p>5.2. Attendu (description)</p> <p>5.2.1 Maurice (en coopération avec le PNUD et le Ministère de l'Éducation et des Ressources Humaines): Rapport compréhensif d'évaluation: '<i>L'intégration de l'éducation aux droits humains dans le système éducatif de Maurice</i>'; Etude inter agence sous la coordination d'UNHCR: '<i>L'accès à une éducation de qualité en Europe pour les enfants réfugiés et demandeurs d'asile</i>'; Etudes comparatives menée par GTZ et le BIE: '<i>Préparation pour la vie et le monde du travail: étude comparative sur l'éducation de base et le cycle secondaire inférieur dans des pays Africains en voie de développement</i>'; Coopération avec UNESCO/ED/BAS: Rapport compréhensif de la réunion d'experts dans le cadre du programme '<i>Penser et construire la paix sur la base des manuels scolaire innovants</i>'; Afghanistan: Production d'un outil pour les politiques dans le domaine des manuels scolaires, ainsi que pour le processus de développement des manuels scolaires pour le cycle secondaire; Au niveaux international: <i>Guide pour les spécialistes du curriculum: comment développer des cadres curriculaires et des programmes scolaires</i>; Coopération entre le BIE et GTZ dans le domaine d'apprendre à vivre ensemble: <i>Développement d'un outil pour le suivi et l'évaluation des pratiques dans le domaine d'apprendre à vivre ensemble</i>; UNESCO et la Banque Africaine de Développement: Atelier de formation sur l'éducation dans des états fragiles, Tunis, 14-15 novembre 2007 (Guide pour le développement du curriculum dans des états fragiles).</p> <p>5.2.2 UNESCO et le Programme Italien de Coopération pour des étudiants et professeurs Israéliens et Palestiniens: <i>Préparer une seconde édition du Programme Master 'Sciences Sociales et Affaires Humanitaires' en 2008</i> (Rapport d'évaluation de la première édition 2005/2006 ; Rapport de l'atelier de travail de Genève/BIE du 9-10 octobre 2007; Proposition révisée du projet pour la deuxième édition du Programme Master en 2008); Maurice: <i>Préparation d'un atelier de deux semaines sur l'intégration de l'éducation aux droits humains dans le curriculum</i>; Tunis/Banque Africaine de Développement: Atelier intensif de deux jours pour les responsables d'éducation de la Banque.</p> <p>5.2.3 UNESCO: "60 minutes pour convaincre" – Panel du 18 septembre 2007 sur la construction de la paix et reconstruction de l'éducation dans des pays sortant de conflits (les expériences du BIE dans le domaine du développement du curriculum); Réunion UNIACC du 25 septembre 2007 sur l'Intégration de l'éducation aux droits humains dans les systèmes nationaux d'enseignement; Coopération entre le BIE et le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe:</p>	

Université des jeunes et le développement/Séminaire sur l'éducation dans un monde globalisé et les jeunes: Les Expériences du BIE en ce qui concerne les liens entre l'éducation formelle et non formelle (5 octobre 2007); **Conférence Internationale du Scoutisme, Genève**: conférence sur le développement personnel (16 novembre 2007).

5.3. Indicateurs de performance

5.3.1 Matériaux préparés pour la publication en Anglais; stratégies de dissémination; modalités et qualité de la participation des parties prenantes

5.3.2 Nombre de décideurs et spécialistes formés; projets approuvés; processus curriculaires durables

5.3.3 Public cible de la dissémination; l'impact des expériences du BIE ; nouvelles demandes de coopération

5.4. Critères d'évaluation de l'avancement du résultat

- Niveau de satisfaction des spécialistes formés
- Niveau de satisfaction des partenaires et donateurs du BIE
- Qualité des matériaux produits évaluée par rapport aux standards internationaux
- Durabilité des projets mis en œuvre
- Impact de longue durée de l'assistance technique du BIE sur les processus locaux de d'amélioration du curriculum

5.5. Obtenu/Niveau de performance

5.5.1 Un rapport d'évaluation finalisé (*L'intégration de l'éducation aux droits humains dans le système d'éducation de Maurice*); **Une étude comparative finalisée** (*'Préparation pour la vie et le monde du travail: étude comparative sur l'éducation de base et le cycle secondaire inférieur dans des pays Africains en voie de développement'*); **Une série d'étude de cas** (*L'accès à une éducation de qualité en Europe pour les enfants réfugiés et demandeurs d'asile*); **Un rapport compréhensif de réunion d'experts** (*'Penser et construire la paix sur la base des manuels scolaire innovants'*); **Trois outils pour le renforcement des capacités des spécialistes du curriculum** (deux finalisés et un en construction – *Politiques des manuels scolaires; Guide pour le développement des cadres curriculaires et des programmes scolaire; Outil pour le suivi et l'évaluation des pratiques dans le domaine d'apprendre à vivre ensemble*);

5.5.2 Une seconde édition du Programme Master (Sciences Sociales et Affaires Humanitaires) approuvée; Maurice : 90 spécialistes du curriculum formés pour l'intégration de l'éducation aux droits humains dans le curriculum;

5.5.3 Matériaux disséminés (publications; sites web); Nouvelles demandes de coopération du Bureau UNESCO VietNam (Perspectives de genre dans les manuels scolaires); et de l'UNESCO et le German FIT (proposition de projet concernant l'éducation aux droits humains dans les pays post-conflit); nouveau projet possible en Afghanistan en coopération avec les Pays Bas (développement des capacités pour la production de matériel pédagogique pour le secondaire)

6. ÉLÉMENTS DE STRATÉGIE

6.1. Description de l'intervention

- Missions d'évaluation
- Stage de formation et d'échange d'expérience
- Participation dans des réunions d'experts
- Développement des matériaux et documents curriculaires par coopération; études comparatives ; études de cas

6.2. Parties prenantes, partenaires et bénéficiaires

- Ministères de l'éducation et parties prenantes (Maurice, Pays Européens/Etudes UNHCR; Pays Africains/Etudes BIE et GTZ)
- Au niveau international: spécialistes du curriculum ; personnel des ministères et des ONG ; autres parties prenantes ; personnel de l'UNESCO et d'autres agences internationales
- Le public plus large, y compris des enseignants, des étudiants et des spécialistes du curriculum (théoriciens et techniciens)

6.3. Ressources en personnel

- Coordonnateur de programme
- Support administrative
- Consultants internationaux

6.4. Participation structurelle (liens avec d'autres éléments de programmation)

- Programmes du BIE: Développement des Capacités et Observatoire des Tendances (Visite au BIE d'une délégation ministérielle de la Malaisie/Avril et juillet 2007; Réunion d'experts sur les réformes curriculaires en Chine et en Europe/Mai 2007);
- Programme du BIE sur le Curriculum et la pauvreté (appui pour l'étude comparative du BIE et GTZ sur la *'Préparation pour la vie et le monde du travail: étude comparative sur l'éducation de base et le cycle secondaire inférieur dans des pays Africains en voie de développement'*);
- *Publications du BIE (Perspectives 143/Dossier: Les spécialistes du curriculum face aux défis des réformes curriculaires, éditeur invité Dakmara Georgescu; contribution à a publication du livre 'Textbooks and Quality Learning for All. Some Lessons Learned from International Experiences (ed. Cecilia Braslavsky)*

7. BUDGET (US\$):

7.1 Approuvé 233,106

7.2 Révisé 233,106

7.3 Engagé au 30.11.07: 168,267 (72%)

BIE – RAPPORT 2007	
BANQUE DE RESSOURCES ET OBSERVATOIRE DES TENDANCES	
1. Libellé de l'élément	Banque de ressources sur les systèmes éducatifs et les politiques curriculaires
2. Nom du responsable et du suppléant	Massimo Amadio, Ruth Creamer, Elizabeth Glauser, Christopher Strebel
3. Dates de début et de fin	Janvier – Décembre 2007
4. DESCRIPTIF DE L'ELEMENT	
<p>4.1. Contexte La maintenance et le développement d'une banque de ressources sur les systèmes éducatifs et les politiques curriculaires — comprenant plusieurs bases de données telles que <i>Données mondiales de l'éducation</i> et les <i>Dossiers par pays</i>, ainsi que la collection des documents curriculaires et les rapports nationaux — constituent l'activité permanente du BIE depuis plusieurs années.</p> <p>4.2. But (objectif global) L'objectif principal de la Banque de ressources est d'appuyer la stratégie internationale de l'EPT en collectant des informations de haute qualité et actualisées sur les systèmes d'éducation et les curricula existants, et en fournissant l'accès à ces informations.</p> <p>4.3. Propos (objectif spécifique) L'objectif spécifique est d'enrichir et d'élargir la base d'informations de manière à l'utiliser pour identifier les principales tendances en matière d'éducation, en particulier dans le domaine du développement curriculaire, et de faciliter le partage d'informations et les débats sur des questions spécifiques relatives à l'éducation et au curriculum.</p>	
5. RESULTATS	
<p>5.1. Titre des résultats Une base d'informations sur les systèmes d'éducation et les curricula existants a été actualisée et elle est facilement accessible.</p> <p>5.2. Attendu (description)</p> <ul style="list-style-type: none"> • La version actualisée de la base de données <i>Données mondiales de l'éducation</i> est disponible sur le site Web du BIE. • La base de données des <i>Dossiers par pays</i> a été actualisée et enrichie. • La collection des documents curriculaires s'est poursuivie ; les liens vers les documents curriculaires sur Internet ont été actualisés et enrichis. • Les services d'alerte et les recueils de ressources en ligne (comprenant les rapports, les publications, les sites Web et les nouvelles) relatifs au développement curriculaire, aux systèmes éducatifs et aux tendances en matière d'éducation ont été mis régulièrement à la disposition des membres de la Communauté de pratiques et aux spécialistes de l'éducation. • Les rapports nationaux ont été progressivement organisés sous forme de bibliothèque numérique. • Le catalogue IBEDOC a été actualisé, des titres de la collection historique du BIE ont été graduellement ajoutés et l'accès en ligne a été amélioré. • Les services de documentation ont été améliorés — à la fois pour le personnel du BIE et les utilisateurs extérieurs — grâce à l'introduction progressive d'un système amélioré de gestion de bibliothèque. <p>5.3. Indicateurs de performance Disponibilité, accessibilité et qualité de la documentation, du matériel, des ressources et des services.</p> <p>5.4. Critères d'évaluation Statistiques relatives au sites Web (nombres de visites, de visiteurs uniques, et de megabytes transférés); retour d'informations des utilisateurs.</p> <p>5.5. Résultats atteints/degré de réalisation</p>	

(a) A la mi-octobre 2007, le processus d'actualisation de la base de données *Données mondiales de l'éducation* était presque achevé (155 profils au total ont été actualisés) et la base de données devrait être disponible sur le site Web du BIE d'ici à la fin 2007- début 2008.

(b) La base de données des *Dossiers par pays* a été maintenue et actualisée et les liens vers le matériel et les ressources curriculaires ont été actualisés et enrichis régulièrement. La base de données est aussi accessible par le biais de liens mis en place sur le Portail du secteur de l'éducation de l'UNESCO, ce qui a permis d'accroître l'accès aux ressources. Un total de 162 pays figure actuellement dans la base de données, parmi lesquels 62 pays fournissent un accès direct aux ressources curriculaires.

(c) La collection du BIE des curricula publiés a été remaniée pour faciliter leur récupération et quelque 40 nouveaux articles ont été ajoutés (et ajoutés simultanément à IBEDOC). La collection couvre actuellement 53 pays au total.

(d) Les services d'alerte externe ont été regroupés en une alerte hebdomadaire contenant de nouveaux articles, des rapports en ligne, les résultats d'enquête et de recherche, les sites Web et autres ressources en ligne utiles relatives au développement curriculaire, aux systèmes d'éducation et aux tendances en matière d'éducation. Les rapports en ligne et les résultats de recherches sont indexés séparément (par sujet et par pays) et sont disponibles dans les recueils trimestriels en ligne. Entre janvier et mi-octobre 2007, quelque 40 alertes hebdomadaires et trois recueils ont été compilés et envoyés à environ 750 spécialistes du curriculum et de l'éducation dans 89 pays à travers le monde. Au cours de la même période, les services d'alerte interne pour le personnel du BIE et certains collègues du secteur de l'éducation ont consisté en 63 tables des matières et sept nouvelles listes d'acquisitions. Un exercice pour obtenir un retour d'informations a été conduit en janvier-février 2007 pour s'assurer de l'utilité de ce service, et a démontré un taux de satisfaction de 80%.

(e) Quelque 590 rapports nationaux numérisés ont été ajoutés à la métabase IBEDOC, et les rapports d'un tiers des Etats Membres devraient être accessibles sous forme électronique d'ici à la fin décembre 2007.

(f) Un total de 132 articles a été ajouté à IBEDOC et 17 documents du BIE ont été ajoutés à UNESDOC par l'intermédiaire de HERMES-Paris. Entre janvier et mi-octobre 2007, des publications et des ressources du BIE ont été téléchargées plus de 179 000 fois depuis UNESDOC Paris (contre 101 000 fois en 2006).

(g) La version en ligne du Thesaurus du BIE a été révisée, et quelque 120 nouveaux termes ont été ajoutés ; elle devrait être lancée d'ici à la fin du mois d'octobre 2007.

6. ELEMENTS DE STRATEGIE

6.1. Description de l'intervention

Identification, collecte, systématisation, actualisation et diffusion d'informations et de données pertinentes à grande échelle.

6.2. Parties prenantes, partenaires et bénéficiaires

Bénéficiaires directs et indirects: Les responsables politiques et équipes nationales oeuvrant pour une éducation de qualité pour tous (dirigeants, planificateurs et praticiens de l'éducation, responsables de l'information, chercheurs et universitaires, enseignants et étudiants du monde entier), membres de la communauté de pratiques.

Parties prenantes et partenaires: Collaboration avec les ministères de l'éducation, les commissions nationales et les institutions académiques de l'UNESCO à travers le monde.

6.3. Ressources en personnel

Voir le tableau « Estimation de la répartition du personnel établi par programme/projet » en annexe.

6.4. Participation structurelle (liens avec d'autres éléments de programmation)

Mise en œuvre en collaboration étroite avec les programmes du BIE et en particulier avec le programme de renforcement des capacités (Communauté de pratiques/Réseau mondial du curriculum).

7. BUDGET (US\$):

7.1 Approuvé	50,000
7.2 Révisé	50,000
7.3 Engagé au 30.11.07 : 19,909 (39%)	

BIE – RAPPORT 2007	
BANQUE DE RESSOURCES ET OBSERVATOIRE DES TENDANCES	
1. Libellé de l'élément	Observatoire des tendances de l'éducation dans le domaine des processus et des produits du développement curriculaire
2. Nom du responsable et du suppléant	Massimo Amadio
3. Dates de début et de fin	Janvier – Décembre 2007
4. DESCRIPTIF DE L'ELEMENT	
<p>4.1. Contexte L'Observatoire des tendances en éducation dans le domaine des processus et des produits de développement curriculaire, ainsi que la Banque des ressources, constituent l'un des programmes de base du BIE.</p> <p>4.2. But (objectif global) L'objectif principal de l'Observatoire — qui repose essentiellement sur la Banque des ressources — est de soutenir la stratégie internationale de l'EPT en produisant et en rendant disponibles des analyses et des études de haute qualité liées à la qualité de l'éducation et aux processus et aux produits du développement curriculaire.</p> <p>4.3. Propos (objectif spécifique) L'objectif spécifique vise à collecter et à identifier les principales tendances dans la conception et l'organisation des contenus et des processus de développement curriculaire, ainsi que de faciliter l'échange d'informations et d'expériences sur des thèmes et des préoccupations spécifiques au curriculum.</p>	
5. RESULTATS	
<p>5.1. Titre des résultats Facilitation de l'accès aux analyses liées aux contenus de l'éducation, aux processus et aux produits du développement curriculaire, ainsi qu'aux tendances de l'EPT.</p> <p>5.2. Attendus (description)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le CD-ROM contenant la sixième édition de la base de données <i>Données mondiales de l'éducation</i> a été produit et largement diffusé. • Contribution au Rapport mondial de suivi sur l'EPT de l'UNESCO 2007/2008 (thème: progrès réalisés vers les objectifs de l'Education pour tous) apportée à l'Equipe du rapport de suivi (selon disponibilité des ressources extra-budgétaires). • Plusieurs études et analyses des tendances portant sur le contenu éducatif et les processus et les produits de développement curriculaire ont été présentées, principalement par l'intermédiaire des <i>documents de travail du BIE sur le curriculum</i>. <p>5.3. Indicateurs de performance Disponibilité des analyses des tendances, des études et des documents de travail sur des questions liées à l'EPT et aux processus et aux produits du développement curriculaire.</p> <p>5.4. Critères d'évaluation Qualité des études et des publications; commentaires des utilisateurs.</p> <p>5.5. Résultats atteints/degré de réalisation (a) Le CD-ROM contenant la sixième édition de la base de données <i>Données mondiales sur l'éducation</i> est en cours de finalisation et un total de 155 profils étaient actualisés à la mi-octobre 2007. Dans la nouvelle édition des <i>Données mondiales de l'éducation</i> figurent 161 systèmes éducatifs. Le format et la présentation graphique de la base de données ont été complètement remaniés et les pays sont désormais classés par les régions de l'Education pour tous (EPT). Il sera également possible d'accéder aux profils individuels dans les formats *.html et PDF. Comme dans les éditions précédentes, des liens</p>	

vers 500 sites Web sélectionnés donnent accès à l'éventail des ressources supplémentaires.

(b) La contribution au Rapport mondial de suivi de l'UNESCO 2007/2008, effectuée en mai 2007, a consisté en les éléments suivants: (i) un ensemble de données comprenant les dernières informations sur les programmes d'éducation de base dans le monde, portant sur la durée et la structure dans leur ensemble, ainsi que sur les définitions officielles ou la conceptualisation nationale de « l'éducation de base » (au total, 182 pays ont été inclus dans l'ensemble de données); (ii) un autre ensemble de données contenant les dernières informations sur l'éducation des enseignants du primaire et du secondaire inférieur (ou l'éducation de base le cas échéant), s'attachant en particulier aux: qualifications éducatives requises pour suivre les programmes de formation les plus courants avant l'entrée en fonction des enseignants; niveau d'éducation auquel les enseignants acquièrent les qualifications formelles minimum et durée minimum des programmes de formation des enseignants avant leur entrée en fonction (un total de 175 pays figure dans l'ensemble de données); (iii) un ensemble de tableaux exposant les dernières informations sur le temps d'instruction prévu aux niveaux 1-9 pour chaque pays et établi en moyenne par région de l'EPT (un total de 125 pays a été inclus); (iv) une compilation d'information instructives qualitatives sur le métier d'enseignant (principalement tirées des profils des Données mondiales de l'éducation); et (v) une autre compilation d'informations instructives qualitatives sur les infrastructures de l'éducation, l'accès aux manuels et aux matériels d'enseignement-apprentissage (principalement tirées des profils des Données mondiales de l'éducation).

Les profils relatifs à la Protection et éducation de la petite enfance, élaborés par le BIE en 2006 et mis à disposition par le biais d'UNESDOC à la fin 2006, avaient été consultés plus de 51 000 fois à la mi-octobre 2007 (toutes les langues disponibles dans le Rapport mondial de suivi intégral 2007 ainsi que les résumés ont été consultés 43 000 fois).

(c) L'ouvrage *School knowledge in Comparative and Historical Perspective: Changing Curricula in Primary and Secondary Education*, publié conjointement par le BIE et le Centre de recherche comparative en éducation (CERC) –Université de Hong Kong en 2006, est actuellement traduit en espagnol; cette initiative est co-financée par le Ministère fédéral argentin de l'Éducation. L'édition espagnole devrait être disponible au cours du premier trimestre 2008.

(d) Une réunion d'experts s'est tenue les 19 et 20 novembre 2007 au BIE dans le cadre des préparatifs de la 48^{ème} session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE, novembre 2008). Le groupe d'experts devrait débattre d'un certain nombre de questions relatives à l'organisation de la Conférence, notamment des sujets à traiter pendant les ateliers de la CIE et des données à recueillir par le biais des rapports nationaux 2008.

(e) Une version révisée de l'étude exploratoire sur l'éducation bilingue et multiculturelle en Afrique, présentée à la 55^{ème} session du Conseil du BIE, est en cours de préparation.

6. ELEMENTS DE STRATEGIE

6.1 Description de l'intervention

Préparation/prise en charge de documents et d'études; diffusion d'informations; publications.

6.2. Parties prenantes, partenaires et bénéficiaires

Collaboration avec l'Equipe du Rapport mondial de suivi de l'EPT. Coopération avec des chercheurs et des institutions académiques. Bénéficiaires: dirigeants, planificateurs et praticiens de l'éducation, responsables de l'information, chercheurs et universitaires, enseignants et étudiants dans le monde entier.

6.3. Ressources en personnel

6.4. Participation structurelle (liens avec d'autres éléments de programmation)

Mise en œuvre en collaboration étroite avec les programmes du BIE et en particulier avec le programme de renforcement des capacités (Communauté de pratiques/Réseau mondial du curriculum).

7. BUDGET (US\$):

7.1 Approuvé	75,000
7.2 Révisé	75,000
7.3 Engagé au 30.11.07 : 33,007 (44%)	

BIE– RAPPORT 2007**GESTION DES CONNAISSANCES ET DIALOGUE POLITIQUE**

1. Libellé de l'élément	Développement du site Internet du BIE
2. Nom du responsable et du suppléant	Massimo Amadio Christopher Strelbel, Ruth Creamer
3. Dates de début et de fin	Janvier – Décembre 2007
4. DESCRIPTIF DE L'ÉLÉMENT	
<p>4.1. Contexte Le site Internet du BIE — créé en 1996 et restructuré en 1999 — fait partie intégrante du Programme de la Banque des ressources et son développement et sa maintenance sont assurés de manière permanente. Grâce à son site Internet, qui a été totalement réorganisé en 2005, le BIE met à disposition des ressources, des produits et des services destinés à la communauté éducationnelle dans le monde. Entre 1999 et 2006, le nombre de consultations et de téléchargements des documents et autres ressources a constamment augmenté. Le nouveau concept du site Internet a été lancé en septembre 2005 conformément aux nouvelles directives de l'UNESCO et a été créé dans le but de mieux refléter la mission du BIE, sa structure et ses activités actuelles ainsi que d'offrir un meilleur accès à l'information (par thème, par pays, et par service). En outre, la nouvelle approche offre des pages d'accueil dans les six langues officielles de l'UNESCO afin de se concentrer plus directement sur les ressources disponibles dans chaque groupe de langue. Par ailleurs, des relations de travail plus étroites sont actuellement établies grâce au Portail de secteur de l'éducation de l'UNESCO (lancé en septembre 2006).</p> <p>4.2. But (objectif global) L'objectif principal est de soutenir la stratégie internationale de l'EPT en rassemblant et en rendant disponibles, via le site Internet du BIE, des informations pertinentes et constamment actualisées sur les systèmes d'éducation et les curricula.</p> <p>4.3. Propos (objectif spécifique) L'objectif spécifique est de développer et de maintenir le site Internet du BIE ainsi que de l'utiliser comme base d'informations pour la diffusion d'une grande variété de ressources exploitables à des fins très diverses et visant à faciliter les échanges et les discussions sur des questions spécifiques sur l'éducation et le curriculum.</p>	
5. RESULTATS	
<p>5.1. Titre des résultats Maintenance, mise à jour et diffusion d'une base d'informations et de nombreuses ressources éducationnelles sur le site Internet du BIE.</p> <p>5.2. Attendus (description)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le site Internet du BIE a été maintenu et actualisé, ce qui facilite l'accès à un éventail de ressources additionnelles et contribue aussi au développement du Portail du secteur de l'éducation de l'UNESCO. • Le système de gestion des contenus a été amélioré, et la possibilité de travailler davantage avec le nouvel outil de travail prévu pour le système de gestion des contenus doit être adoptée par l'UNESCO. • Le potentiel de la Communauté de pratiques/du Réseau mondial du curriculum a été encore exploité grâce à l'introduction de modules additionnels, et les fonctions de cette enceinte de collaboration en ligne sont actuellement utilisées. <p>5.3. Indicateurs de performance Amélioration de l'accessibilité et de la qualité du site Internet du BIE.</p> <p>5.4. Critères d'évaluation Statistiques du site Internet (nombre de visites et de téléchargements); commentaires des utilisateurs internes et externes; nouveaux outils/services disponibles pour les utilisateurs.</p> <p>5.5. Résultats atteints/Degré de réalisation (a) Le site Internet du BIE a été régulièrement mis à jour, ce qui a permis de diffuser largement les documents et les ressources. A la mi-octobre 2007, les chiffres concernant le nombre de visites indiquaient</p>	

une hausse du nombre d'utilisateurs dans les six langues officielles comme suit : anglais +13%, français +25%, espagnol +15%, chinois +40%, russe +35%, arabe +17%. Les chiffres indiquent également une hausse du nombre de visites de certains secteurs géographiques, en particulier de l'Afrique et de l'Asie (Afrique +36%, Asie +27%, Amérique +17%, Europe +9%). Globalement, entre janvier et septembre 2007, une hausse de 46% a été enregistrée dans le nombre de visiteurs uniques, de 36% dans le nombre total de consultations, et de 100% dans le nombre de consultations de la base de données *Données mondiales de l'éducation* par rapport à la même période en 2006. Au-delà de la quantité et de la qualité des documents et des ressources, on peut attribuer cette hausse en grande partie au fait que les informations sur les activités sont systématiquement traduites en anglais, en français, en espagnol et en chinois. Les nouvelles du BIE ont été publiées par l'intermédiaire du site pratiquement chaque semaine, et les informations ont été également diffusées par le Portail de l'UNESCO, qui propose des liens vers les ressources du BIE (en particulier vers les *Dossiers de pays*). L'intégration aux autres services d'information de l'UNESCO est assurée par des liens vers les rubriques pertinentes du Portail de l'UNESCO (« UNESCO dans le monde »), les statistiques relatives à l'éducation ont été présentées par l'Institut de statistique de l'UNESCO (à savoir, dans la rubrique statistiques, profils des pays), et les statistiques de l'EPT ont été élaborées par l'Institut de statistique de l'UNESCO et dans le cadre du Rapport de suivi mondial sur l'EPT.

L'assurance de la qualité a été maintenue grâce à la mise en œuvre de flux de travail, de règles, de cours, et d'enseignement individuel relatifs à l'élaboration du contenu web. En outre, des pages universelles sont actuellement mises au point pour un public plus général et des rubriques spécifiques sont consacrées à un public plus spécialisé. Le site s'adresse donc à un large public qui va des spécialistes au grand public.

(b) Des progrès ont été accomplis pour poursuivre l'élaboration du système de gestion des contenus. Le processus de sélection des partenaires les plus qualifiés pour aider à mettre en œuvre ces changements complexes a été lancé en octobre, et a nécessité quelques mois de préparation (par exemple, pour la conception de la nouvelle structure du site du BIE en conformité avec la nouvelle présentation du site de l'UNESCO, élaboration des mandats, etc.). Une fois adopté, le nouveau système de gestion des contenus permettra de mieux utiliser le potentiel de la Communauté de pratiques, d'accroître l'interactivité, et d'améliorer l'organisation et la structure du site Internet du BIE.

6. ELEMENTS DE STRATEGIE

6.1 Description de l'intervention

Développement et maintenance du site du BIE, amélioration de la gestion des contenus pour renforcer les échanges d'informations et les interactions.

6.2 Parties prenantes, partenaires et bénéficiaires

Bénéficiaires directs et indirects: Responsables politiques et équipes nationales oeuvrant pour une éducation de qualité pour tous ; utilisateurs des services de l'éducation (dirigeants, planificateurs et praticiens de l'éducation, responsables de l'information, chercheurs et universitaires, enseignants et étudiants du monde entier) ; les membres de la Communauté de pratiques.

Acteurs impliqués et partenaires: Collaboration avec les ministères de l'éducation, les commissions nationales et les institutions académiques de l'UNESCO à travers le monde, Portail du secteur de l'éducation de l'UNESCO.

6.3 Ressources en personnel

Voir le tableau « Estimation de la répartition du personnel établi par programme/projet » en annexe.

6.4 Participations structurelles (liens avec d'autres éléments de programmation)

Mise en œuvre en collaboration étroite avec les programmes du BIE et en particulier avec le programme de renforcement des capacités (Réseau mondial du curriculum/Communauté de pratiques).

7. BUDGET (US\$):

7.1 Approuvé	35,000
7.2 Révisé	35,000
7.3 Engagé au 30.11.07	28,281 (81%)

BIE– RAPPORT 2007**GESTION DES CONNAISSANCES ET DIALOGUE POLITIQUE**

1. Libellé de l'élément	Programme d'inter-formation au dialogue politique et activités préparatoires de la CIE
2. Nom du responsable et du suppléant	Pierre Luisoni et Costanza Farina
3. Dates de début et de fin	Janvier–Décembre 2007
4. DESCRIPTIF DE L'ÉLÉMENT	
<p>4.1. Contexte Le programme d'inter-formation au dialogue politique en éducation en Afrique francophone a touché, en 2003, 12 équipes ministérielles (40 cadres de haut niveau). A la demande de plusieurs ministres et des bénéficiaires eux-mêmes, l'élargissement et l'approfondissement de cette formation ont été réalisés, de même que l'élaboration d'un plan, de modules et d'outils de formation transposables au niveau des pays ou des régions, a été réalisé pour des publics-cibles différents. Durant le biennium et selon le 33 C/5 adopté, le programme de dialogue politique du BIE a porté essentiellement sur « <i>l'amélioration de la concertation internationale sur les systèmes et les programmes éducatifs</i> ». A la demande du Conseil du BIE en janvier 2007, les activités préparatoires de la Conférence internationale de l'éducation (CIE) ont démarré. Afin d'aborder les activités préparatoires sous un angle nouveau, le BIE s'est lancé depuis janvier 2007 dans un processus préparatoire à volets multiples, global et participatif, composé de plusieurs éléments. Des consultations approfondies ont eu lieu avec les parties prenantes à l'occasion de conférences et d'ateliers régionaux et sous-régionaux.</p> <p>4.2. But (objectif global) Contribuer à, et améliorer le dialogue politique interne et le dialogue international sur les politiques éducatives, notamment sur l'éducation intégratrice.</p> <p>4.3. Propos (objectif spécifique) Renforcer, par la formation et la réalisation de modules et d'outils de formation, les compétences transversales des équipes ministérielles dans le domaine du dialogue politique et de la mise en œuvre des partenariats. Mobiliser les connaissances sur l'éducation intégratrice et créer des synergies avec toutes les parties prenantes pour préparer la CIE.</p>	
5. RESULTATS	
<p>5.1. Titre des résultats Production de modules et d'outils d'inter-formation au dialogue politique et formations de formateurs.</p> <p>5.2. Attendus (description) Au moins huit modules et outils de formation ont été finalisés et publiés en français, en anglais et en portugais.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Environ vingt formateurs formés pour dispenser eux-mêmes une formation dans leurs pays. • Quatre à cinq nouvelles équipes ministérielles africaines francophones formées. • Modules et outils de formation diffusés et utilisés. • « Communauté de pratiques » sur le dialogue politique créée. <p>5.3. Indicateurs de performance Qualité et transférabilité du matériel élaboré: Nombre de personnes formées ; Réussite des activités de formation.</p> <p>5.4. Critères d'évaluation Evaluation de la pertinence, efficacité, efficience et transférabilité des apprentissages et du matériel de formation réalisé.</p> <p>5.5 Résultats atteints/Degré de réalisation Certains des objectifs ont été atteints et ont positivement évalués. Le cinquième séminaire sur le dialogue politique a eu lieu en février 2007, auquel 12 responsables ministériels de cinq pays lusophones ont participé (Angola, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Cap Vert et Mozambique). Les modules et les outils de</p>	

formation sont en cours de finalisation.

Des résultats importants, qui ne figuraient pas initialement dans la planification, ont été atteints avec succès dans le cadre de la préparation de la CIE. Le processus préparatoire reposait sur plusieurs éléments se renforçant mutuellement :

a) neuf ateliers préparatoires régionaux et sous-régionaux entre juin 2007 et mars 2008 ont été prévus dans les différentes régions de l'UNESCO, dans le cadre de la Communauté de pratiques mondiale sur le développement curriculaire, pour partager les points de vue, les politiques, les stratégies et les bonnes pratiques en matière d'éducation intégratrice. Sept d'entre eux ont déjà eu lieu en Roumanie, au Kenya, dans les Emirats arabes unis, en Argentine, au Rwanda, au Bélarus et en Chine, qui toucheront, d'ici à la fin 2007, plus de 60 pays et 400 participants parmi les chercheurs, les spécialistes du curriculum et les décideurs politiques ; b) En réaction aux recommandations du Conseil du BIE, le Gouvernement de Lettonie organise actuellement une Conférence régionale préparatoire pour l'Europe et l'Amérique du Nord intitulée « Education intégratrice : du dialogue politique à l'action collaborative » qui se tiendra à Riga les 24 et 26 février 2008; le BIE appuie cette initiative de la Lettonie en fournissant une assistance technique ; c) une réunion d'experts visant à déterminer le contenu des quatre ateliers s'est tenue les 19 et 20 novembre 2007 pour aborder les aspects multiples de l'éducation « intégratrice »; d) des contacts avec les organismes des Nations Unies à Genève ont été noués pour examiner les possibilités d'une coopération ; une séance d'information officielle aura lieu le 17 décembre 2007 pour déterminer les domaines concrets de partenariats intellectuels et financiers; e) des échanges ont eu lieu avec différentes parties prenantes pour répertorier les orateurs et les experts qui pourraient être invités à la CIE. f) deux réunions ont eu lieu en octobre 2007 pour donner des orientations et faire des propositions, et améliorer la coordination avec le Groupe de travail du Conseil pour la préparation de la CIE et avec le Groupe de travail du Secteur de l'éducation pour la CIE. g) Des premiers contacts avec des donateurs et des partenaires potentiels ont été noués pour mobiliser des ressources, à la fois intellectuelles et financières.

Comme en 2006, le BIE a contribué à l'Université d'été des droits de l'homme et du droit à l'éducation (UEDH).

6. ELEMENTS DE STRATEGIE

6.1. Description de l'intervention

- Finaliser et publier, en collaboration avec l'ADEA, les modules et les « boîtes à outils » de formation ;
- Organiser, en collaboration avec l'ADEA et le projet « Curriculum et réduction de la pauvreté en Afrique », un atelier de formation de formateurs à l'utilisation de ces modules et de ces outils ;
- Contribuer au module de « négociation » du séminaire d'inter-formation au dialogue politique organisé par l'ADEA dans les pays d'Afrique anglophones;
- Participer à la formation au dialogue politique dans le cadre de l'Université d'été des droits de l'homme et du droit à l'éducation (UEDH);
- Lancement de la « Communauté de pratiques »;
- Continuer d'étudier la possibilité de partenariats avec des universités/institutions d'enseignement supérieur pour former les étudiants en science de l'éducation au dialogue politique, par exemple, dans le cadre des « Masters in Advanced Studies ».
- Mise en route de la préparation de la CIE.

6.2. Parties prenantes, partenaires et bénéficiaires

Ministères de l'éducation; Commissions nationales; Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA); Centre européen de la négociation (CEN); équipes ministérielles ; étudiants; ONG; universités; bureaux extérieurs de l'UNESCO (Nationaux, régionaux, groupe)

6.3. Ressources en personnel

Voir le tableau « Estimation de la répartition du personnel établi par programme/projet » en annexe

6.4. Participations structurelles (liens avec d'autres éléments de programmation)

IIPE Paris et Buenos-Aires ; collaboration interne avec les autres programmes de base et projets du BIE, en particulier pour ce qui du « Renforcement des capacités en vue du développement de boîtes à outils ».

7. BUDGET (US\$)

7.1. Approuvé	335,000
7.2. Révisé	285,000
7.3. Engagé au 30.11.07 : 211,938 (74%)	

BIE – RAPPORT 2007	
FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL	
1. Libellé de l'élément	Conseil du BIE
2. Nom du responsable et du suppléant	Clementina Acedo Costanza Farina
3. Date de début et fin de l'activité	Janvier – Décembre 2007
4. DESCRIPTIF DE L'ELEMENT	
4.1. Contexte	
Le Conseil du BIE est un organe intergouvernemental de 28 Etats membres, élus par la Conférence générale de l'UNESCO.	
4.2. But (objectif global)	
Ses attributions sont fixées par les Statuts du BIE et le Règlement intérieur du Conseil (voir Textes fondamentaux).	
4.3. Fixé par le paragraphe 1 de la Résolution adoptée par la 33^e Conférence générale (voir Programme et budget approuvé pour 2006-2007, pages 1-2). En résumé, la Conférence générale demande au Conseil du BIE:	
<p>« (a) de veiller à ce que les activités du BIE correspondent aux objectifs stratégiques et aux priorités des programmes de l'UNESCO relatifs à l'éducation ;</p> <p>(b) de consolider et de renforcer les trois programmes de base du BIE ;</p> <p>(c) de continuer à diffuser des informations et des analyses de qualité dans ses publications et sur son site Web ;</p> <p>(d) de poursuivre ses activités transversales et de soutien du programme ;</p> <p>(e) de continuer à mobiliser les ressources humaines et financières nécessaires pour que le BIE puisse s'acquitter de sa mission »</p>	
5. RESULTATS	
5.1. Titre des résultats	
Accomplissement des fonctions statutaires et atteinte des objectifs fixés par la Conférence générale.	
5.2. Attendu (description)	
Points principaux de l'ordre du jour de la 55 ^e session du Conseil du BIE :	
<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de la nouvelle Directrice et échanges de points de vue avec les membres du Conseil • Activités du BIE en 2006 • Information et échanges de points de vue (Coopération Sud-Sud en matière d'éducation et "Education et soins") • Programme des activités du BIE pour 2007 • Préparation de la 48^e session de la CIE 	

- Stratégie de l'UNESCO et stratégie du BIE pour 2008–2013
- Projet de programme et de budget pour le biennium 2008-2009 (34 C/5)

5.3. Indicateurs de performance

Mesure dans laquelle les fonctions statutaires ont été remplies ; interventions des délégations pendant le Conseil et pendant la 34e session de la Conférence générale.

5.4. Critères d'évaluation

Respect des textes fondamentaux

5.5 Résultats atteints/degré de réalisation

Résultats globalement atteints ; les fonctions statutaires du Conseil et de son Bureau ont été remplies.

6. ELEMENTS DE STRATEGIE

6.1. Description de l'intervention

- Organiser, tenir et assurer le suivi de la 55^e session (24-26 janvier 2007), précédée de la réunion du Groupe administratif et de la réunion du Groupe de travail pour la préparation de la 48^e session de la Conférence internationale de l'éducation ;
- Organiser, tenir et assurer le suivi de la réunion du Bureau (juillet 2007);
- Préparer la 56^e session (janvier 2008)

6.2. Parties prenantes, partenaires et bénéficiaires

28 Etats membres du Conseil.

6.3. Ressources en personnel

Voir le tableau « Estimation de la répartition du personnel établi par programme/projet » en annexe

6.4. Participations structurelles (liens avec d'autres éléments de programmation)

Bureau du Directeur général ; Bureau de l'ADG/ED.

7. BUDGET (US\$):

- | | |
|--------------------------------|---------------------|
| 7.1. Approuvé | 90,000 |
| 7.2. Révisé | 90,000 |
| 7.3. Engagé au 30.11.07 | 87,370 (97%) |

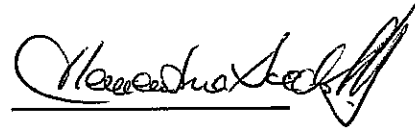
III. DONNEES BUDGETAIRES

Les tableaux qui suivent présentent la situation budgétaire - en particulier pour ce qui concerne les sources de financement - sur la base des éléments connus au 31 décembre 2007.

BUREAU INTERNATIONAL D' EDUCATION (BIE)
ETATS FINANCIERS I & II PROVISOIRES
POUR LA PERIODE 1 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2007

Les Etats Financiers I et II et l'annexe Provisoires au 31 décembre 2007
sont :

Clementina ACEDO MACHADO
Directeur
Bureau International d'Education



15.janv.08

STATEMENT I

**BUREAU INTERNATIONAL D'EDUCATION - BIE
Etat Provisoire des Recettes et des Dépenses**

**pour la période 1 Janvier au 31 décembre 2007
(Exprimé en K US dollars)**

	2'007	2'006
<u>RECETTES</u>		
Contributions volontaires	1'156	1'359
Revenus des Activités	298	0
Transferts budgétaires venant d'autres fonds	2'296	2'295
Recettes pour Services rendus	56	43
Revenus provenant des investissement	92	56
Ajustement taux de change (net) autres	42 13	39
TOTAL RECETTES	3'952	3'792
<u>DEPENSES</u>		
Total Dépenses	3'370	3'256
TOTAL DEPENSES	3'370	3'256
Surplus / (déficit) des recettes par rapport aux dépenses	582	536
Gains sur liquidation des Obligations des années précédentes	6	33
Reserves début de période	611	42
RESERVES FIN DE PERIODE	1'198	611

STATEMENT II

**BUREAU INTERNATIONAL D' EDUCATION - BIE
BIE - Etat Provisoire de l'Actif et du Passif au 31/12/2007**

(Exprimé en KUS dollars)

	2'007	2'006
ACTIF		
Liquidités et Comptes à terme	126	180
Créances		
Autres	3	35
UNESCO et autres instituts	1'420	827
Autres actifs	4	5
TOTAL ACTIF	1'553	1'047
DETTES		
Engagements non liquidés	246	387
Dettes Fournisseurs		
Autres	109	49
TOTAL DETTES	355	436
RESERVES		
Surplus	1'198	611
TOTAL RESERVES	1'198	611
TOTAL PASSIF	1'553	1'047

COMPTE SPECIAL POUR LE BUREAU INTERNATIONAL D' EDUCATION (BIE)
ANNEXE DE LA DOTATION DES DEPENSES ET DE LA BALANCE DISPONIBLE
ETAT PROVISOIRE POUR LA PERIODE 1 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2007
 (Exprimés en Dollar US)

LIGNE DE DOTATION / CHAPITRE DU PROGRAMME	DOTATION					DEPENSES			BALANCE	TAUX EXECUTION
	Fonds		Soldes		Obligations			Total	Theorique : 100%	
	Approuvée par le conseil	Transfert	Additionnels	année 2006 reportés	Révisé	Dépenses	non liquidées			Total
I. ACTIVITES DU PROGRAMME										
Ligne 1: RENFORCEMENT DES CAPACITES ET FORMATIONS										
Reseau global sur le curriculum / communauté de pratique	330'000.00	-10'000.00			320'000.00	244'405.88	46'750.08	291'166.04	29'833.86	80.89%
Curriculum et pauvreté en Afrique	5'000.00				5'000.00	4'521.19	177.95	4'699.14	300.86	93.98%
Formation au dialogue politique et autres activités	85'000.00				85'000.00	34'038.85	11'088.70	45'127.55	39'891.45	53.07%
Sous-total, Coûts du programme	420'000.00	-10'000.00	0.00		410'000.00	282'967.00	58'008.73	340'975.73	69'026.27	83.18%
Coûts du personnel	645'482.00	40'000.00			685'482.00	685'353.11		685'353.11	138.69	99.98%
Total, ligne 1: Renforcement des Capacités	1'065'482.00	30'000.00	0.00		1'095'482.00	968'320.11	58'008.73	1'026'328.84	69'165.16	93.69%
Ligne 2: Banque de ressources / Observatoire de tendances										
Banque de ress. Sur les syst. Educatifs et les politiques	50'000.00				50'000.00	22'375.73	28'255.73	48'631.46	1'366.54	97.26%
Observatoire des tendances (processus et produits)	75'000.00				75'000.00	28'797.90	12'704.75	42'502.65	32'497.35	56.67%
Sous-total, Coûts du programme	125'000.00	0.00	0.00		125'000.00	52'173.63	38'960.48	91'134.11	33'885.89	72.91%
Coûts du personnel	294'705.00	23'000.00			317'705.00	317'558.81		317'558.81	146.19	99.95%
Total, ligne 2: Banque de ressources / Observatoire de tendances	419'705.00	23'000.00	0.00		442'705.00	389'732.44	38'960.48	408'692.92	34'012.08	92.32%
Ligne 3: Gestion des Connaissances										
Developpement du site web	35'000.00				35'000.00	20'317.25	8'258.10	28'575.35	6'424.65	81.84%
Documentation / abonnements	25'000.00				25'000.00	12'007.11	1'348.70	14'246.81	10'763.19	56.99%
Publications	70'000.00				70'000.00	40'515.52	13'776.73	54'292.25	16'707.75	77.56%
Sous-total, Coûts du programme	130'000.00	0.00	0.00		130'000.00	73'728.88	23'384.53	97'114.41	32'885.59	74.70%
Coûts du personnel	250'641.00	27'000.00			277'641.00	277'108.99		277'108.99	532.01	99.81%
Total, ligne 3: Gestion des Connaissances	380'641.00	27'000.00	0.00		407'641.00	350'838.87	23'384.53	374'223.40	33'417.60	91.80%
Ligne 4: 48e CIE										
Préparation 48ème CIE	250'000.00	-10'000.00			240'000.00	87'476.61	54'269.45	151'746.06	88'251.94	63.23%
Sous-total, Coûts du programme	250'000.00	-10'000.00	0.00		240'000.00	87'476.61	54'269.45	151'746.06	88'251.94	63.23%
Coûts du personnel	200'218.00				200'218.00	200'041.57		200'041.57	177.43	99.91%
Total, ligne 4: 48ème CIE	450'218.00	-10'000.00	0.00		440'218.00	287'528.18	54'269.45	351'789.63	88'429.37	79.81%
Ligne 5: Activités Opérationnelles										
Activités transversales A (Assistance technique)										
DDC 2006				30'475.13	30'475.13	30'417.45		30'417.45	57.68	99.81%
DDC 2007	80'000.00				80'000.00	84'509.94	5'600.00	70'109.94	8'890.09	87.84%
GTZ 81098776			28'918.00		28'918.00	20'806.95		20'806.95	8'211.04	71.54%
GTZ 81098715			34'592.00		34'592.00	269.52		269.52	18'563.52	53.68%
MaE Mauricie			12'379.83		12'379.83	12'379.83		12'379.83	0.00	100.00%
ARGENTINE 2007			1'950.00		1'950.00	1'950.00		1'950.00	0.00	100.00%
Université De Genève			4'160.83		4'160.83	4'160.83		4'160.83	0.00	100.00%
Sous-total, Coûts du programme	80'000.00	0.00	81'898.86	30'475.13	161'898.86	132'344.53	25'844.00	158'188.53	34'177.26	97.71%
Coûts du personnel	78'299.00	-3'000.00			75'299.00	75'193.33		75'193.33	105.67	99.86%
Total, ligne 5: Activités opérationnelles	158'299.00	-3'000.00	81'898.86		237'189.86	207'537.86	25'844.00	233'381.86	34'282.93	98.39%
SOUS-TOTAL I: ACTIVITES DU PROGRAMME	1'005'000.00	-20'000.00	81'898.86		1'066'898.86	638'693.65	200'485.19	839'178.84	227'731.82	78.65%
SOUS-TOTAL I: COUTS DU PERSONNEL	1'489'358.00	87'000.00	0.00		1'558'358.00	1'555'255.81	0.00	1'555'255.81	1'100.19	99.93%
TOTAL I: ACTIVITES DU PROGRAMME	2'474'358.00	87'000.00	81'898.86		2'623'246.86	2'193'949.46	200'485.19	2'394'434.65	228'832.01	91.28%

COMPTE SPECIAL POUR LE BUREAU INTERNATIONAL D' EDUCATION (BIE)
ANNEXE DE LA DOTATION DES DEPENSES ET DE LA BALANCE DISPONIBLE
ETAT PROVISoire POUR LA PERIODE 1 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2007
(Exprimés en Dollar US)

LIGNE DE DOTATION / CHAPITRE DU PROGRAMME	DOTATION			DEPENSES			UNOBLIGATED BALANCE	TAUX EXECUTION Théorique : 100%
	Dotation Approuvée par le conseil	Fonds		Obligations				
		Transfert	Additionnels	Révisé	Dépenses	non liquidées	Total	Total
II. IBE ORGANE DIRECTION, ADMIN. GEN & DEV. INSTITUTIONNEL								
Ligne 6 : 55ème Conseil du BIE								
Coûts Directs	90'000.00		90'000.00	86'319.51	3'103.48	89'422.99	577.01	99.36%
Coûts du personnel	146'711.00	-11'000.00	135'711.00	134'791.58		134'791.58	919.42	99.32%
Total ligne 6 : 55ème Conseil du BIE	236'711.00	-11'000.00	0.00	221'111.09	3'103.48	224'214.57	1'496.43	99.34%
Ligne 7 : Administration Générale								
Coûts Directs	298'466.00	-40'000.00	258'466.00	233'483.44	22'980.41	256'463.85	2'002.15	99.23%
Coûts du personnel	238'378.00	13'000.00	251'378.00	250'886.53		250'886.53	491.47	99.80%
Total ligne 7 : Administration Générale	536'844.00	-27'000.00	0.00	484'369.97	22'980.41	507'350.38	2'493.62	99.51%
Ligne 8 : Développement Institutionnel								
Coûts Directs	160'000.00	-32'000.00	128'000.00	71'957.26	7'272.96	79'230.22	48'769.78	61.90%
Coûts du personnel	216'659.00	3'000.00	218'659.00	218'104.98		218'104.98	554.02	99.75%
Total ligne 8 : Développement Institutionnel	376'659.00	-29'000.00	0.00	290'062.24	7'272.96	297'335.20	49'323.80	85.77%
SOUS-TOTAL II : Coûts Directs	548'466.00	-72'000.00	0.00	391'760.21	33'356.85	425'117.06	51'348.94	89.22%
SOUS-TOTAL II : Coûts du personnel	600'748.00	5'000.00	0.00	603'783.09	0.00	603'783.09	1'964.91	99.68%
TOTAL II : IBE ORGANE DIRECTION, ADMIN.GEN & DEV.INSTITUTIONNEL	1'149'214.00	-67'000.00	0.00	995'543.30	33'356.85	1'028'900.15	53'313.85	95.07%
TOTAL : PROGRAMME & COÛTS DIRECTS	1'553'466.00	-92'000.00	81'890.66	1'030'453.86	233'822.04	1'264'275.90	279'080.76	81.92%
TOTAL : COÛTS DU PERSONNEL	2'070'104.00	92'000.00	0.00	2'159'038.90	0.00	2'159'038.90	3'065.10	99.86%
TOTAL DEPENSES	3'623'570.00	0.00	81'890.66	3'189'492.76	233'822.04	3'423'314.80	282'145.86	92.39%

Distribution : limitée

UNESCO/BIE/C.56/Compte rendu et Décisions

Annexe III

UNESCO/BIE/C.56/Inf.3

Genève, 25 janvier 2008

Original : français

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION

Cinquante-sixième session

Centre de Conférences de Varembé,
9-11, rue de Varembé, Genève
21 – 22 janvier 2008

RAPPORT DU GROUPE ADMINISTRATIF

1. Le Groupe administratif s'est réuni les 21 et 22 janvier 2008. Les représentants suivants étaient présents :

Pays	Nom
Bulgarie	Mme Elena B DAMYANOVA
Suisse	M. Bernard WICHT
Rép. de Corée	M. Suk-Koo CHUNG
	M. Chon-Hong KIM
Bénin	S.E.M. Olabiyi YAI
	Mme Françoise MEDEGAN

Le secteur de l'Education de l'UNESCO était représenté par Alexandre SANNIKOV.
Le Bureau du Contrôleur financier de l'UNESCO était représenté par M. John HAIGH.

Le BIE était représenté par Mme Clémentina ACEDO en sa qualité de Directrice du BIE, M. Mohamed BOUASSAMI, administrateur du BIE et M. Christian HARTMANN, Assistant administratif.

Les travaux du Groupe ont été présidés par S.E.M. Olabiyi YAI, représentant du BENIN et président du Conseil exécutif de l'UNESCO.

2. Le Groupe a approuvé l'**ordre du jour** suivant :

- Ouverture de la session
- Adoption de l'ordre du jour
- Election des organes subsidiaires du conseil
- Rapport du Directeur sur les activités menées en 2007 et sur les comptes provisoires
- Projet de programme et budget 2008
- Stratégie de l'UNESCO et stratégie du BIE 2008-2013
- 48^e session de la CIE
- Questions diverses, y compris proposition de l'utilisation des fonds relatifs à la vente des timbres Polonais
- Rapport du GA (UNESCO/BIE/C.56/Inf.3)

Rapport de la Directrice sur les activités menées en 2007 et sur la situation financière

3. La Directrice a souligné que l'année 2007 était une année de transition pour le BIE, avec sa propre entrée en fonction à la mi-février, la nomination d'une nouvelle Secrétaire du Conseil, l'arrivée à échéance des accords de partenariats avec les principaux donateurs du BIE, la Suisse et la Suède. C'est également l'année de la préparation de la nouvelle stratégie du BIE 2008-2013 et la dernière année du biennium. Dans ce contexte, des efforts de mobilisation de ressources étaient nécessaires pour réaliser l'ensemble des activités prévues et approuvées par le Conseil, et entamer les activités préparatoires pour la 48^e CIE. La Directrice a rappelé les priorités qu'elle s'était fixées au début de son mandat. Elle a ensuite rendu compte en détail des résultats atteints pour l'ensemble des programmes, projets et activités du BIE en 2007, ainsi que de certaines difficultés rencontrées notamment en liaison avec la situation de sous-effectif et le gel de 4 postes. Cette situation met une pression considérable sur le personnel en place malgré le recours à des modalités provisoires en termes de renforcement des équipes : les assistants de recherche ou le personnel placé par l'Office cantonal de l'emploi. Elle a également

présenté les données financières contenues dans le document UNESCO/BIE/C.56/Inf.2. La Directrice a insisté sur le fait, que malgré cette situation difficile, le BIE a pu réaliser un taux d'exécution très élevé (92 % contre 88 % en 2006).

4. L'administrateur du BIE a souligné l'augmentation des ressources par rapport aux prévisions adoptées par le Conseil. Cette augmentation étant due notamment à un appui important du Secteur de l'éducation sous forme de ressources extrabudgétaires pour mener des activités préparatoires à la CIE. Cet appui du secteur de l'éducation a permis au BIE non seulement de réaliser un bon taux d'exécution mais également de dégager des réserves importantes.
5. M. Sannikov a rappelé la création, par le nouvel ADG, d'un groupe de travail sur les Instituts dont l'objectif est de coordonner les activités entre le Secteur et les Instituts dans le cadre de la réforme de l'UNESCO et trouver les solutions aux problèmes rencontrés par ces derniers. Il a également souligné les efforts du Secteur pour allouer des ressources additionnelles au BIE en 2007 en perspective de la CIE. Il a également confirmé l'allocation en 2008 de 350'000 USD pour la 48e CIE. Ce qui porte la contribution du Siège à 590'000 USD (contre 140'000 USD pour la 47e CIE). Il a par ailleurs rappelé la résolution amendée présentée par la Suisse et l'Inde et adoptée par la Conférence générale qui demande à ce que le DG de l'UNESCO présente à la prochaine session de la Conférence générale en 2009, sa stratégie pour le renforcement du BIE en tant que centre d'excellence aussi bien en termes de ressources financières qu'en termes de ressources humaines. A cet effet, le BIE doit d'ores et déjà inscrire cette activité dans son programme 2008 et peut-être faire rapport au Conseil du BIE à sa 57e session.
6. Pendant les débats, le Groupe administratif a félicité à l'unanimité la Directrice pour l'exécution efficace du programme, qui, malgré le fait que 2007 était une année difficile, a atteint 92 %. Le Groupe a également remercié la Directrice pour l'efficacité de la gestion financière tout au long de l'année, étant donné qu'elle a réussi à consolider les réserves tout en exécutant au mieux les activités approuvées par le Conseil pour l'année 2007.
7. Le Groupe recommande ainsi au Conseil du BIE d'approuver le rapport de la Directrice pour 2007 et exprime sa reconnaissance envers elle et envers tout le personnel du BIE, tant pour l'efficacité dans la mise en œuvre de programme que pour l'aspect financier. Le Groupe recommande aussi au Conseil d'approuver la résolution révisée portant ouverture de crédit pour 2007 :

Résolution révisée portant ouverture de crédit 2007

Le Conseil du Bureau international d'éducation,

Ayant examiné le rapport de la Directrice sur les activités du BIE en 2007 (Documents C.56/2 et C.56/Inf.2),

Ayant pris note des dépenses par ligne de crédit, en particulier celles qui concernent le programme, ainsi que de la disponibilité de ressources supplémentaires,

Décide que, pour l'exercice financier du 1er janvier au 31 décembre 2007, l'ouverture totale de crédit devra s'élever à 3'423'315 dollars à financer par des ressources estimées à 4'010'504 dollars selon la répartition suivante:

DEPENSES (ENGAGEMENTS)	Montant en dollars E.-U.
ACTIVITÉS DU PROGRAMME	
Ligne 1: Renforcement des capacités pour le dév. curric.	1'026'327
Ligne 2: Banque de ressources/Obs. des tendances	408'693
Ligne 3: Gestion des connaissances	374'223
Ligne 4: 48e CIE	351'790
Ligne 5: Activités opérationnelles	<u>233'382</u>
TOTAL ACTIVITES DU PROGRAMME	2'394'415
 ORGANE DIRECTEUR, ADMIN. GÉN et DÉV. INSTIT.	
	224'215
Ligne 6 : Conseil du BIE	507'350
Ligne 7 : Administration générale	<u>297'335</u>
Ligne 8 : Développement institutionnel	1'028'900
TOTAL ORG. DIR., ADMIN. GEN et DEV INSTIT.	3'423'315
TOTAL DÉPENSES	
 RESSOURCES CRÉDITÉES SUR LE COMPTE SPÉCIAL DU BIE	
REVENUS	
Contribution financière de l'UNESCO	2'295'500
Contributions volontaires	1'155'669
Autres ressources	232'556
Variation Tx change et dépenses/gains sur ULO's 2006	29'279
Produit net vente timbres polonais	297'500
TOTAL DES REVENUS	4'010'504
 AUTRES RESSOURCES	
Surplus des recettes par rapport aux dépenses	587'189
Réserves début de période	611'046
TOTAL RESERVES	1'198'235

Projet de programme des activités pour 2008 et contributions financières

8. La Directrice a présenté le projet de programme d'activités pour 2008, en insistant sur le fait qu'il s'agira d'une année de défis pour le BIE. En effet, c'est l'année de la CIE, ainsi que la première année du biennium 2008-2009 et la première année de la stratégie 2008-2013. Le BIE continuera à consolider les acquis du programme et mènera de nouveaux projets dans le cadre de nouveaux partenariats et alliances.
9. Lors des débats, le Groupe a apprécié très positivement l'ensemble du projet de programme et souligné l'importance de la CIE qui doit focaliser les efforts et les moyens pour assurer son succès. Le Groupe a rappelé l'importance de la coopération Sud-Sud qui doit être reflétée dans le programme 2008 ainsi que les recherches dans le domaine de l'éducation

bilingue et biculturelle en Afrique. Le Groupe a aussi fait remarquer que dans le projet de cadre budgétaire 2008, l'allocation financière de l'UNESCO ne finance aucune activité du programme de base puisqu'elle suffit à peine à couvrir le coût du personnel, le coût du Conseil et une partie de l'administration générale rendant ainsi vulnérable le BIE qui dépend de plus en plus des ressources extrabudgétaires. Le Groupe recommande au BIE, dans le cadre de l'amendement de la résolution concernant le BIE présentée par la Suisse et l'Inde et adoptée par la dernière session de la Conférence générale, d'entamer en 2008 la préparation d'une stratégie précisant les moyens humains et financiers nécessaires pour pérenniser et consolider son activité et devenir un centre d'excellence.

10. En conclusion le Groupe recommande au Conseil d'approuver le programme et le budget pour 2008 tel qu'élaboré par la Directrice et, en conséquence, d'approuver aussi la résolution portant ouverture de crédit pour 2008.

Résolution portant ouverture de crédit N° 1/2008
Le Conseil du BIE,

Ayant examiné les propositions de la Directrice du BIE pour les activités 2008 contenues dans le document UNESCO/IBE/C.56/3 et son Addendum,

Décide que,

a) Pour la période financière allant du 1er janvier au 31 décembre 2008, un montant global de 3'912'000 dollars est affecté au but mentionné dans le tableau d'ouverture de crédit comme suit:

Lignes de crédit:	Dollars E.-U
DÉPENSES (ENGAGEMENTS) DÉBITÉES	
I. ACTIVITÉS DU PROGRAMME	
Ligne 1 : Renforcement des capacités et formation	575'544
Ligne 2 : Banque de ressources et observatoire des tendances	339'255
Ligne 3 : Gestion des connaissances	356'489
Ligne 4 : 48e CIE	1'815'532
TOTAL ACTIVITES DU PROGRAMME	3'086'820
II. ORGANE DIRECTEUR, ADMIN. GÉNÉRALE, DÉV. INSTITUTIONNEL	
Ligne 6 : Conseil du BIE	157'991
Ligne 7 : Administration générale	403'496
Ligne 8 : Développement institutionnel	263'693
TOTAL ORG. DIR., ADMIN. GÉN., DEV. INSTITUTIONNEL	825'180
GRAND TOTAL DEPENSES POUR L'ANNÉE	3'912'000

b) La dotation totale, votée au paragraphe (a) ci-dessus, sera financée au moyen de fonds affectés au fonctionnement du Bureau, qui sont ou seront versés au Compte spécial créé par le Directeur général de l'UNESCO conformément aux dispositions correspondantes du Règlement financier de l'Organisation et à l'article 3 du Règlement financier applicable au Compte spécial du Bureau international d'éducation qui a été créé le 1^{er} janvier 1994, comme suit:

RESSOURCES VERSÉES AU COMPTE SPÉCIAL DU BIE	Dollars E.-U.
RECETTES	
Contribution financière de l'UNESCO	2'295'500
Contributions volontaires	1'037'000
Recettes pour services rendus	
Revenus provenant des investissements	
Ajustement taux de change	
Autres	170'000
TOTAL DES RECETTES	3'502'500
Surplus des recettes par rapport aux dépenses	-409'500
Réserves début de période (y compris produit vente timbres polonais)	1'197'500
RESERVES FIN DE PERIODE	788'000

c) La Directrice est autorisée à accepter et à ajouter à la dotation approuvée au paragraphe (a) ci-dessus les contributions volontaires, les contrats, les honoraires, les subventions, les dotations, les dons, les legs et les recettes diverses, en tenant compte des dispositions de l'Article 3.1 b du Règlement financier du Compte spécial du Bureau international d'éducation (BIE). La Directrice fournira par écrit, au Conseil, lors de la session qui suit une telle action, les informations sur les montants acceptés.

d) La Directrice est autorisée à engager des dépenses pendant la période financière allant du 1er janvier au 31 décembre 2008 à concurrence du montant voté au paragraphe (a) ci-dessus.

e) La Directrice est autorisée à effectuer des virements de crédits entre lignes budgétaires, dans la limite de 20 % du montant total affecté à la ligne de dotation à partir de laquelle les crédits sont transférés.

f) La Directrice est autorisée à opérer des virements de crédits entre lignes de dotation au-delà du pourcentage indiqué au paragraphe (e) ci-dessus après approbation préalable du Conseil ou de son Bureau.

g) En cas de circonstances urgentes et spéciales, lorsqu'une action impérative s'impose, la Directrice peut effectuer des virements de crédits, entre lignes budgétaires dépassant le pourcentage indiqué au paragraphe (e) ci-dessus, mais pour un montant ne dépassant pas 50 000 dollars, et peut informer par écrit les membres du Conseil des détails de ces transferts et des raisons qui y ont présidé lors de la session qui suit une telle initiative.

h) La Directrice est autorisée à recevoir des fonds ou une aide en nature des gouvernements, des organisations internationales, régionales ou nationales, des institutions gouvernementales ou non gouvernementales et d'autres instances ainsi qu'à titre personnel,

pour la mise en œuvre des programmes, des projets et autres activités conformes aux objectifs, politiques et activités du BIE et de l'UNESCO. Elle est, en outre autorisée à engager des dépenses pour de telles activités, conformément au Règlement financier du Compte spécial du BIE et/ou du Règlement financier de l'UNESCO et des accords passés avec les donateurs.

i) La directrice établira et gèrera les réserves en conformité avec l'article 7, paragraphe 7.1 du règlement financier applicable au Compte spécial du Bureau international d'éducation. Les fonds crédités sur ces réserves peuvent provenir de différentes sources et pourront atteindre de 5 à 10 % du budget annuel. La Directrice du BIE peut utiliser ces fonds en fonction des besoins du programme et faire un rapport au Conseil à la session qui suit immédiatement leur utilisation. La création de telles réserves ne doit pas avoir un impact négatif sur l'exécution des activités adoptées par le Conseil.

j) En conformité avec le règlement financier du compte spécial du BIE, Article 6, paragraphes 6.1 et 6.2, la Directrice fera des placements en accord avec la réglementation en vigueur dans l'Organisation des fonds non utilisés pour l'exécution du programme.

Stratégie du BIE 2008–2013

11. Ensuite la Directrice a présenté les grandes lignes de la stratégie du BIE pour 2008-2013. Dans sa discussion de cette stratégie, le groupe a insisté sur la coopération Sud/Sud qui est une orientation stratégique de l'UNESCO et doit par conséquent être mieux reflétée dans le document du BIE. De même, le groupe estime que la production de connaissances prévue dans la stratégie nécessite des moyens humains supplémentaires et des moyens financiers accrus. En effet, 4 postes ne sont toujours pas repourvus et restent gelés faute de ressources. Il en découle, de ce fait, une surcharge de travail trop importante pour le personnel du BIE. Le Groupe recommande que le Conseil entreprenne toute démarche utile auprès du Directeur général afin de reconduire ces postes, dans le délai suivant : 2 postes repourvus d'ici fin 2008 et 2 postes repourvus d'ici fin 2009. Aussi, le montage financier pour le financement de la mise en œuvre de cette stratégie nécessite l'exploration de nouvelles sources de financement mais aussi un effort du Siège pour revoir l'allocation financière qui actuellement ne suffit plus à couvrir l'ensemble du coût du personnel, du Conseil et des frais administratifs. A cet effet, le Groupe recommande que le BIE entreprenne, au courant de cette année, l'élaboration d'une stratégie identifiant la structure la plus adéquate des ressources humaines et les moyens financiers nécessaires pour faire du BIE un centre d'excellence. Cette stratégie devra être présentée lors de la prochaine session du Conseil.

Quarante huitième session de la CIE

12. Lors de la session conjointe du Groupe de travail de la CIE et du Groupe administratif, la Directrice a présenté le budget prévisionnel de la 48^e CIE. Les deux groupes ont estimé que le budget doit être plus ambitieux. En effet, ils ont noté que le budget ne prévoyait pas une allocation spécifique pour les « Keynote speakers » et ne tient pas compte de la structure retenue par le Groupe de travail sur la CIE en particulier le nombre et le format des ateliers, en cours de finalisation. De même, compte tenu de l'importance de la participation des représentants des pays les moins avancés, le BIE doit faire figurer une allocation suffisante à cet effet et assurer son financement. En plus, le budget consacré au suivi de la 48^e CIE en 2009 doit être revu à la hausse pour assurer un plus grand impact et un suivi plus efficace. Dans ce contexte, le BIE doit élaborer une stratégie de mobilisation

de ressources impliquant de nouveaux donateurs notamment les pays émergents et surtout des partenaires du secteur privé. La Directrice présentera au Conseil une nouvelle version budgétaire tenant compte de ces remarques et de la structure de la conférence qui sera retenue par le Groupe de travail sur la CIE.

Questions diverses

13. La Directrice a informé le Groupe administratif que les timbres polonais ont été vendus conformément à la décision du Conseil lors de sa 55e session prise sur la base de la proposition qui lui a été présentée par le Directeur p.i. A la fin de l'été, IOS a informé le BIE qu'une mission d'audit interviendra en novembre 2007 pour examiner la procédure suivie pour cette vente. Cependant, faute d'avoir pu identifier et contracter un expert philatéliste pour le conseiller dans cette mission d'audit, IOS a reporté la mission. Le Groupe administratif estime que la mission d'audit en tant que telle et l'identification d'une proposition de projet pouvant être financée par le produit de la vente des timbres polonais ne sont pas liées. Le Groupe recommande que le BIE fasse, sans attendre, une proposition de projet concrète au Conseil durant sa présente session et qu'elle concerne la coopération Sud-Sud, l'Afrique ou encore les recherches dans le domaine de l'éducation biculturelle et bilingue en Afrique. Le Groupe recommande que la Directrice avec la présidence du Conseil prennent contact avec les autorités polonaises afin de les informer et de leur soumettre la proposition d'utilisation de ces fonds. Le Groupe recommande également que le Conseil entreprenne les démarches nécessaires auprès du Directeur général pour que cette mission d'audit soit entreprise dès que possible.
14. M. Haigh, de BOC a informé le Groupe de l'état d'avancement de l'équipe de l'UNESCO sur les nouvelles normes comptables (International Public Sector Accountant Standards) qui seront adoptées par l'ensemble du Système des Nations Unies y compris l'UNESCO dès 2010. Il a souligné la présence de l'assistant administratif du BIE au sein de cette équipe afin de mieux prendre en compte les intérêts et considérations des Instituts de l'UNESCO.

Clôture des travaux

15. Le Président a clos les travaux du groupe à 13h00, en remerciant tous ses membres pour leur excellent travail.

Distribution: limitée

UNESCO/BIE/C.56/Compte rendu et décision
Annexe IV
UNESCO/BIE/C.56/ICE/WG/Inf.5
Genève, 22 janvier 2008
Original: anglais

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE, ET LA CULTURE
CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION

Cinquante-sixième session

**GROUPE DE TRAVAIL POUR LA PRÉPARATION DE LA 48^e SESSION DE LA
CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE L'ÉDUCATION (CIE)**

21 - 22 janvier 2008

RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL DU CONSEIL

5.1

Introduction

Le Groupe de travail (GT), constitué par le Conseil lors de sa cinquante-quatrième session, s'est réuni au Centre de conférences de Varembe, du 21 janvier (10h00) au 22 janvier 2008 (13h30). Ont participé aux travaux:

Président: S.E. l'Ambassadeur Michael Omolewa (Nigeria), Groupe Va; Membres: Groupe I: Mme Dominique Levasseur le 21 janvier et M. Raymond Theberge le 22 janvier (Canada); Groupe II: S.E. Tatjana Koke et M. Guntis Vasilevskis le 21 janvier, et M. Rolands Ozols le 22 janvier, (Lettonie); Groupe III: absent (République dominicaine); Groupe IV : Mme Farida Abu Hassan (Malaisie); Groupe Vb: M. Muhammad Al-Shatti (Koweït). La Présidente du Conseil du BIE, S.E. Mme Bhaswati Mukherjee (Inde) assistée de M. Vijay K. Trivedi ont également participé à la réunion en qualité d'observateurs. Les autres observateurs étaient les suivants : Mme Marie-Henriette Timmermans, Communauté française de Belgique et de la Région wallonne à Genève le 21 janvier ; M. Roger Dehaybe, Gouvernement de la Communauté française de Belgique le 22 janvier ; M. Bossou O. René Ahouansou, Commission nationale du Bénin; M. Comlan Maoudi Johnson, Coordonnateur national de l'éducation pour tous (EPT) du Bénin; M. Issaou Gado, Institut national pour la formation et la recherche en éducation du Bénin ; Mme Marguerite Yallou-Kogui N'Douro, Délégation permanente du Bénin auprès de l'UNESCO; Mme Leticia Baquerizo Guzman le 21 janvier, Mission permanente de l'Equateur auprès de l'Organisation des Nations Unies ; Mme Patricia Ashton Donoso le 22 janvier, Ministère de l'Education, Equateur ; et Mme Mariela Gonzalez de la Mission permanente du Venezuela auprès de l'Organisation des Nations Unies. Secteur de l'éducation de l'UNESCO : Mme Ana Luiza Machado, DADG/ED, a participé à la réunion au nom de l'ADG/ED de l'UNESCO; M. Alexandre Sannikov, Chef d'unité, Bureau pour la Coordination du Programme, Secteur de l'Education, a assisté en partie seulement à la réunion. Le BIE a été représenté par Mme Costanza Farina, M. Massimo Amadio et M. Renato Operti.

Le GT a traité l'ensemble des points inscrits à son ordre du jour:

1. Ouverture des travaux, rappel du mandat du Groupe de travail et adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la réunion informelle du Groupe de travail
3. Rappel des décisions prises en 2007 concernant la 48^e session de la CIE
4. Rapport oral sur l'avancement du processus préparatoire de la CIE
5. Questions à débattre et propositions à soumettre au Conseil
6. Question diverses
7. Rapport du Groupe de travail
8. Clôture des travaux

Le rapport qui suit résume les propositions que le Groupe de travail adresse à l'ensemble du Conseil pour le traitement du point 5 de l'ordre du jour de la 56e session.

1. Ouverture des travaux, rappel du mandat du Groupe de travail et adoption de l'ordre du jour

La réunion a été ouverte par le Président, S.E. l'Ambassadeur M. Omolewa, qui a accueilli chaleureusement les participants et les observateurs. Il a remercié les membres du Groupe de travail de leurs contributions très importantes aux travaux préparatoires de la 48^e session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE). Il a félicité S. E. Mme Tatjana Koke pour sa nomination comme Ministre de l'Education et des Sciences de Lettonie.

Le Président a rappelé brièvement le mandat du GT, à savoir, "aider le Directeur du BIE à préparer la prochaine CIE". Le Président a proposé que la composition actuelle du Groupe de travail soit maintenue, et d'élire un nouveau membre pour remplacer le Koweït, qui ne fait plus partie des membres du Conseil.

Le Président a présenté brièvement l'ordre du jour et a indiqué que le point 5.6 de l'ordre du jour ("financement de la 48^e CIE") serait débattu conjointement avec les membres du Groupe administratif le 22 janvier à la session de la matinée. Cette proposition, ainsi que la proposition de l'ordre du jour, ont été adoptées par le GT.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion informelle du Groupe de travail

Aucune objection n'a été faite et le GT a approuvé le procès-verbal de la réunion informelle tenue au Siège de l'UNESCO le 18 octobre 2007 (*annexe 1*).

3. Rappel des décisions prises en 2007 concernant la 48^e session de la CIE

La Secrétaire du Conseil a rappelé brièvement les décisions prises en 2007:

- **La décision du Conseil du BIE à sa 55^e session (Janvier 2007)** de proposer à la 34^e Conférence générale que la 48^e session de la CIE soit organisée à Genève du 25 au 28 novembre 2008 sur le thème: "L'éducation pour l'inclusion : la voie de l'avenir"; de recommander que les Etats membres organisent des réunions préparatoires au niveau régional dans toutes les régions; et de demander que le Directeur désigné, en collaboration avec le Groupe de travail du Conseil et du Secteur de l'éducation, entame les travaux préparatoires de la CIE et en fasse rapport lors de la 56^e session du Conseil.
- **La décision du Bureau du Conseil du BIE à sa réunion de juillet 2007** de demander au Secteur de l'éducation et au BIE de sensibiliser de façon appropriée les bureaux régionaux de l'UNESCO, afin d'organiser des réunions préparatoires dont les résultats contribueront valablement à la CIE; de demander au Secteur de l'éducation et au BIE de faciliter l'élaboration d'un projet de résolution dont les membres du Conseil du BIE, qui sont aussi membres du Conseil exécutif, se porteront coauteurs, et qui sera présenté à la 177^e session du Conseil exécutif pour soumettre le thème et la date de la 48^e session de la CIE, pour approbation; de veiller à ce que, dès l'approbation du thème et de la date de la CIE, le processus de remise de la médaille Comenius pendant la 48^e session de la CIE soit entamé conformément aux procédures en place ; à sa prochaine session en juin/juillet 2008, d'inviter d'autres membres du Conseil, éventuellement les membres du Groupe de travail de la CIE du Conseil du BIE, à

participer aux délibérations, étant donné qu'il s'agira de la dernière réunion du Bureau du Conseil avant la CIE ; d'établir une collaboration étroite et efficace entre le Groupe de travail du Secteur de l'éducation et le Groupe de travail du Conseil du BIE chargé d'aider le Directeur du BIE à préparer la prochaine CIE.

- **La décision du Conseil Exécutif de l'UNESCO à sa 177^e session (Octobre 2007)** de recommander que la Conférence générale, à sa 34^e session, demande au Conseil du BIE, conformément aux Statuts du BIE, d'organiser la 48^e session de la Conférence internationale d'éducation du 25 au 28 novembre 2008 sur le thème "L'éducation pour l'inclusion : la voie de l'avenir", et modifier en conséquences le projet de résolution figurant dans le document 34 C/5 concernant le Bureau international d'éducation ; inviter le Directeur général à continuer de fournir l'appui nécessaire au Bureau international d'éducation pour qu'il mobilise les ressources humaines et financières nécessaires au succès de l'organisation de la Conférence internationale d'éducation en 2008; renouveler l'appel aux Etats membres, aux organisations internationales et aux autres organismes à contribuer financièrement et par les moyens appropriés à l'organisation de la Conférence internationale d'éducation en 2008; et demander au Directeur général de soumettre au Conseil Exécutif de l'UNESCO à sa 179^e session un rapport d'activité sur le processus préparatoire de la 48^e session de la Conférence internationale d'éducation ;
- **La décision de la Conférence générale à sa 34^e session (Octobre 2007)** de demander au Conseil du BIE, agissant conformément aux Statuts du Bureau, lorsqu'il approuvera le budget du Bureau pour 2008 et 2009, de consolider et d'élaborer les programmes et les projets du BIE, à savoir – entre autres – de promouvoir et de reprendre le dialogue international sur les politiques d'éducation, en organisant la 48^e session de la Conférence internationale d'éducation de l'UNESCO du 25 au 28 novembre 2008, sur le thème "L'éducation pour l'inclusion : la voie de l'avenir";
- **La décision du Conseil Exécutif de l'UNESCO à sa 178^e session (Octobre 2007)** (a) d'inviter , à la 48^e session de la Conférence internationale d'éducation avec le droit de vote, tous les Etats membres et les Etats associés de l'UNESCO; (b) d'inviter tous les observateurs de la Conférence mentionnés au paragraphe 6 du document 178 EX/2, qui ne sont pas membres de l'UNESCO mais membres d'autres organisations du système des Nations Unies, et les Etats qui ont adhéré à l'une des organisations du système des Nations Unies avant la date d'ouverture de la Conférence; (c) d'inviter la Palestine à envoyer des observateurs à la Conférence, comme indiqué au paragraphe 7 du document 178 EX/2; (d) d'inviter les organisations du système des Nations Unies ayant conclu des accords de représentation mutuelle, et répertoriées au paragraphe 8 du document 178 EX/2, à envoyer des représentants à la Conférence;(e) d'inviter toutes les organisations, fondations et institutions répertoriées au paragraphe 10 du document 178 EX/2 à envoyer des observateurs à la Conférence; et d'autoriser le Directeur général à inviter toute autre partie dont la présence serait utile à l'avancement des travaux de la Conférence, et d'en avvertir le Conseil Exécutif.

Le Président a rédigé le texte ci-dessus et a remercié la Présidente du Conseil du BIE et l'Ambassadeur de Suisse auprès de l'UNESCO de leur efforts pour assurer un niveau continu de contribution financière à l'UNESCO. Il a également salué l'Ambassadeur du Bénin auprès de l'UNESCO, actuellement Président du Conseil Exécutif, de ses efforts à la tête du Groupe administratif du BIE. Il a exprimé l'espoir que d'autres pays contribuent financièrement à la CIE.

4. Rapport oral sur l'avancement du processus préparatoire de la CIE

Une présentation orale a été faite par la représentante de la Lettonie sur l'avancement des préparatifs de la Conférence préparatoire régionale pour l'Europe et l'Amérique du Nord intitulée "L'éducation pour l'inclusion : du dialogue politique à l'action collaborative", qui se tiendra à Riga du 24 au 26 février 2008. Mme Koke a souligné un aspect important de la Conférence, à savoir les partenariats privés/publics, démontrés par la participation du Conseil de l'Europe et par les partenaires privés qui ont appuyé la Conférence. Elle a exposé les principaux objectifs de la Conférence : a) offrir une enceinte de discussion sur l'éducation pour l'inclusion, en ce qui concerne les tendances politiques et les résultats de la mise en œuvre; b) analyser l'expérience de l'éducation pour l'inclusion en Europe et en Amérique du Nord et mettre en lumière les réalisations et les défis; et c) faire des propositions sur les champs d'activités/orientations politiques de la CIE. Une description de la structure et l'ordre du jour de la conférence ont été communiqués, à savoir, l'ouverture officielle, le débat d'ouverture et les tables-rondes; une table-ronde avec les représentants des ministères de l'éducation; quatre ateliers simultanés sur des questions conceptuelles et pratiques en matière d'éducation pour l'inclusion; et une séance de clôture. Des expositions seront également organisées et une réception aura lieu en présence de la première Dame de Lettonie (d'autres informations sont disponibles sur le site web à: www.unescoconference.lv). La Représentante de la Lettonie a terminé en disant qu'elle espérait recevoir un retour d'informations sur les résultats escomptés de la Conférence de la Lettonie en rapport avec la CIE.

Le Président a chaleureusement félicité la Lettonie, en tant que membre du Groupe électoral II, de ses travaux et de son dévouement, et a remercié sa représentante d'avoir pris la direction de cette initiative, qui permettra à la CIE de se faire mieux connaître et de susciter un large intérêt pour ses activités. Il a attiré l'attention des participants sur la structure de la CIE, principal élément dont il faudra débattre, et sur la question des langues et des expositions.

La Secrétaire du Conseil du BIE a fait une présentation à l'aide de Power Point sur les résultats obtenus jusqu'à présent en ce qui concerne les activités préparatoires, y compris les rapports nationaux et la remise de la médaille Comenius. Elle a insisté en particulier sur l'importance des consultations préparatoires régionales, sous-régionales et internationales, qui constituent l'un des principaux éléments novateurs du processus préparatoire de la 48^e session de la CIE. En ce qui concerne la remise de la médaille J.A. Comenius, elle a indiqué que, en consultation avec les autorités tchèques pertinentes, et conformément aux procédures établies, à la fin du mois de novembre 2007, des lettres d'invitation appelant à des candidatures appropriées ont été adressées à tous les Etats membres de l'UNESCO, ainsi qu'aux organisations et aux institutions pertinentes. Les propositions de candidatures, qui devront parvenir au BIE avant le 30 avril 2008, seront enregistrées et examinées. Une première liste restreinte de 20 candidatures environ sera soumise au jury, constitué, conformément au Statut de la médaille Comenius, du Président du Conseil du BIE, du Directeur du BIE, d'un représentant des autorités tchèques et du Secteur de l'éducation de l'UNESCO. La décision concernant une liste limitée à 10 candidats, représentant les cinq régions du monde (Afrique, Etats arabes, Asie, Europe et Amérique Latine et Caraïbes) sera ensuite soumise au Directeur général de l'UNESCO, pour approbation. Le processus de sélection sera achevé d'ici à la mi-septembre, afin que les candidats soient prévenus suffisamment à l'avance et puissent participer à la cérémonie de remise de la médaille pendant la CIE.

Le Président a résumé certaines questions clés concernant le processus préparatoire de la CIE, dont les participants ont été invités à débattre, notamment, le niveau de participation des

partenariats publics/privés et l'identification de donateurs particuliers; l'importance du site web et ce que l'on peut en attendre ; l'identification d'orateurs, de décideurs et d'experts, potentiels; la façon dont tirer continuellement profit de la contribution des feuilles de route conceptuelles de la Communauté de pratique en matière de développement curriculaire ; et la structure de la CIE, qui devrait être établie de manière à éviter les "monologues" et à améliorer l'interaction et le dialogue entre les ministres.

Au début de la réunion, la Présidente du Conseil du BIE a relevé que l'Asie n'a pas suffisamment participé au processus préparatoire régional, alors que la CIE suscite beaucoup de bonne volonté et d'intérêt et qu'il y a des donateurs potentiels. Il conviendrait que le BIE s'adresse à ces donateurs potentiels. La question de la participation du Secteur de l'éducation a été soulevée, laissant entendre que celle-ci devrait être plus importante. La Présidente est convenue qu'il faudrait identifier les modalités appropriées pour que la CIE soit davantage interactive. En ce qui concerne les orateurs, elle s'est dite préoccupée par le fait que l'agenda de personnalités éminentes pouvait être réservé un an à l'avance, et qu'il fallait prendre des mesures pour accélérer les contacts. Elle a aussi proposé que M. Amartya Kumar Sen (Prix Nobel de l'économie en 1998) fasse partie des principaux orateurs du débat d'ouverture. La Présidente du Conseil du BIE a également félicité la Lettonie d'avoir organisé la Conférence et a assuré qu'un représentant de l'Inde participerait en tant qu'observateur.

Le Président a insisté sur la question de « l'appropriation » comme élément clé de la CIE et a encouragé les membres du GT à proposer des noms d'orateurs principaux.

Le représentant du Koweït a indiqué que la demande du Ministre de l'éducation à propos du financement de la CIE est actuellement traitée par le Ministère des Finances et que, dès qu'il y aura d'autres éléments, il les communiquera avec plaisir au GT. Il a également souligné l'importance du secteur privé de l'éducation, en raison de son dynamisme, et a proposé qu'il soit aussi pris en considération pour la CIE.

La représentante du Secteur de l'éducation a approuvé l'importance de la participation du secteur privé. A titre d'exemple, elle a indiqué que M. N. Burnett, ADG/ED de l'UNESCO, participera à la réunion annuelle du Forum économique mondial à Davos en janvier 2008, au cours de laquelle la publication de l'UNESCO-IIIEP "*Multiple Stakeholders Partnerships for Education (MSPE)*" sera lancée. Elle a aussi donné des renseignements sur les résultats des conférences régionales, demandé si elles avaient été couronnées de succès et quelles en étaient les principales recommandations. Elle a également souligné l'importance de créer des synergies avec la sixième Conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFINTEA VI), qui se tiendra en mai 2009 au Brésil.

Le représentant du Bénin a souligné le fait que le concept de l'éducation pour l'inclusion ne serait peut-être pas facilement compris dans les pays n'ayant pas encore pleinement exploité le concept de l'intégration. Il a également proposé que l'UNESCO et le BIE améliorent la façon dont les informations sont partagées et diffusées.

En réponse aux questions de certains participants, des informations ont été partagées sur les principaux résultats des consultations régionales conduites en 2007 dans le cadre de la Communauté de pratique. En particulier, un compte-rendu a été fait sur les six principaux points qui ont été soulevés pendant les huit séminaires/ateliers organisés en 2007, à savoir : a) les différents points de vue des pays en ce qui concerne les concepts de l'éducation spéciale, de l'intégration et de l'inclusion; b) la relation complexe entre l'inclusion sociale et

l'éducation pour l'inclusion; c) le rôle de l'éducation pour l'inclusion dans le cadre des objectifs de l'EPT ; d) l'importance de promouvoir et de sauvegarder le droit à une éducation équitable et de bonne qualité ; e) l'importance du curriculum dans la mise en place d'un environnement pour une éducation pour l'inclusion ; et f) l'importance de changer le profil et le rôle de l'enseignant, et d'appuyer le développement professionnel des enseignants. Bien que chaque réunion ait débouché sur des feuilles de route régionales, une feuille de route inter-régionale est en cours d'élaboration, de manière à identifier les défis communs et à mettre au point un programme politique. Il a été confirmé qu'une étroite coordination a été réalisée entre les bureaux régionaux d'éducation de l'UNESCO, bureaux multi-pays et bureaux nationaux, en particulier en Afrique (BREDA), en Asie (Bangkok et Beijing), et en Amérique Latine et Caraïbes (OREALC et Bureau de Kingston). Le Bureau régional de l'UNESCO à Bangkok organise actuellement un séminaire préparatoire de la CIE qui aura lieu en avril ou au début du mois de mai 2008. Une première liste préliminaire d'orateurs et d'experts principaux potentiels, issue principalement des consultations de la Communauté de pratique, a été communiquée afin de faire part de la première liste des experts potentiels.

Au début de la séance de la matinée du deuxième jour, le 22 janvier 2008, la parole a été donnée à M. Roger Dehaybe, Chargé de mission auprès du Gouvernement de la Communauté française de Belgique, qui a présenté un thème tout à fait approprié à la CIE, à savoir, le rôle des gouvernements dans l'éducation. Il a indiqué aussi qu'un symposium international de haut niveau aurait lieu à Bruxelles le 23 mai sur ce thème, auquel 30 personnalités éminentes participeront.

5. Questions à débattre et propositions à soumettre au Conseil

5.1 **Ordre du jour provisoire:** Le GT a examiné l'ordre du jour provisoire de la 48^e session de la CIE, et a proposé quelques modifications (voir *annexe 2*). **Il est proposé au Conseil du BIE d'adopter l'ordre du jour provisoire en annexe.**

5.2 **Organisation des travaux de la CIE :** Un débat très riche et intense a eu lieu sur ce point, la structure de la CIE ayant été considérée comme une question essentielle au succès de la Conférence, malgré sa complexité. Les représentants du BIE ont communiqué aux membres du GT les résultats de la réunion d'experts (novembre 2007) sur les quatre sous-thèmes et ont présenté différents scénarios possibles, avec leurs avantages et leurs inconvénients. Plusieurs alternatives ont été discutées dans les détails, par exemple, la possibilité d'organiser des ateliers parallèles et séquentiels, la visibilité offerte aux ministres dans chaque cas, les horaires de travail et les coûts générés, la possibilité d'organiser des séances plénières pour résumer les résultats des ateliers, le nombre d'experts participant, les implications logistiques de chacune des options, sur la base de l'hypothèse d'une augmentation du nombre de participants (de 800 à 1 400 participants en 2004), l'occasion d'offrir un environnement novateur et dynamique et l'importance de maintenir le débat au niveau ministériel.

A la fin du débat, il a été convenu que: a) un **tableau** (voir *annexe 3*) servirait de principale référence à la structure de la CIE; b) la **séquence logique** (ateliers se répercutant les uns sur les autres) devrait être adoptée dans la mesure du possible pour assurer des débats intellectuels fructueux sur la théorie et la pratique de l'éducation pour l'inclusion dans un cadre commun et en tant que processus d'édification ; c) les deux premiers ateliers **seront divisés en quatre séances**, pour permettre une participation plus large et plus approfondie, et seront organisés par ordre séquentiel ;

d) le troisième et le quatrième ateliers seront conduits en parallèle et chacun sera divisé en deux séances; e) une séance plénière devrait être organisée après les deux premiers ateliers, ainsi qu'après les troisième et quatrième ateliers; e) la remise de la médaille A.J. Comenius aura lieu en soirée, la veille de la clôture de la CIE. **Il est proposé que le Conseil du BIE adopte la structure telle que reflétée en annexe 4.**

- 5.3 **Président et Rapporteur de la CIE:** Le GT a examiné l'*annexe 5*, qui montre comment les fonctions de Président et de Rapporteur de la CIE ont été attribuées aux différents Groupes électoraux de l'UNESCO depuis 1986. Le GT a pris note que, en examinant le tableau par ordre chronologique, le Groupe Vb (Etats arabes) devrait être invité à assumer le rôle de Président et le Groupe IV (Asie et Pacifique), le rôle de Rapporteur. **Il est proposé que le Conseil du BIE : a) adopte la proposition d'attribuer le rôle de Président au Groupe électoral Vb et celui de Rapporteur au Groupe électoral IV.**
- 5.4 **Composition du Groupe de la rédaction de la CIE:** Il a été recommandé, en raison de l'importance de la 48^e session de la CIE, que le Groupe de la rédaction soit composé de trois membres de chaque Groupe électoral. Cela devrait comprendre les membres du Groupe de travail de la CIE. **Il est proposé que le Conseil du BIE adopte les propositions suivantes: a) inclure les membres du GT de la CIE dans le Groupe de la rédaction *ex-officio* et d'inclure deux autres représentants des six Groupes électoraux en tant que membres; b) placer le Groupe de la rédaction sous la présidence du Directeur général de l'UNESCO, s'il le souhaite; c) demander à la Directrice du BIE de prendre contact avec les Présidents de chaque Groupe électoral immédiatement après le Conseil du BIE pour permettre d'identifier d'autres membres.**
- 5.5 **Gestion du temps pendant les interventions et temps de parole:** Le GT a examiné les questions liées à la gestion du temps et a proposé de maintenir la pratique de l'enregistrement du droit à la parole pendant les séances plénières. Cependant, la pratique introduite par la Conférence générale de l'UNESCO, qui consiste à prévenir l'orateur que son temps de parole est terminé en mettant de la musique et en augmentant progressivement le volume, a été considérée inappropriée. L'idée d'informer l'orateur par une note écrite a été considérée plus adaptée. **Il a été proposé au Conseil du BIE d'adopter la proposition de : a) maintenir la pratique d'enregistrer le droit à la parole pendant les séances plénières ; et b) prévenir l'orateur que son temps de parole est terminé au moyen d'une note écrite.**
- 5.6 **Propositions de noms d'orateurs principaux « stimulants »:** Le GT a pris note des progrès dans l'élaboration d'une liste d'orateurs, décideurs et experts à la suite des consultations régionales menées dans le cadre de la Communauté de pratique. Il a également été proposé, en raison de l'importance de la 48^e session de la CIE, que le Directeur général de l'UNESCO soit invité à présider le débat final, comme cela a été le cas lors de la 47^e session. **Il a été proposé que le Conseil du BIE demande que : a) les membres intéressés fournissent à la Directrice du BIE des propositions de noms de personnalités éminentes comme orateurs principaux et/ou experts ; et b) d'inviter le Directeur général de l'UNESCO à présider le débat final.**
- 5.7 **Financement de la CIE :** Le GT a été informé de la situation financière en ce qui concerne le financement de la CIE et des efforts de mobilisation des ressources. La

discussion s'est fondée sur l'estimation du budget pour la CIE, qui a été révisé à la hausse pour prendre en compte les observations des participants du Groupe administratif et du Groupe de travail de la CIE lors d'une séance commune. Plusieurs points ont été débattus, en particulier l'importance d'une stratégie de visibilité du BIE, qui faciliterait les efforts de mobilisation de ressources. Le montant alloué pour la participation de représentants des pays les moins avancés (PMA) a également été augmenté. Le budget révisé figure à l'*annexe 6*. **Il est proposé que le Conseil du BIE adopte le budget figurant à l'*annexe 6*.**

- 5.8 **Autres activités du GT:** Le GT a débattu du calendrier et des modalités possibles de ses travaux d'ici à la tenue de la CIE. Il est proposé que la composition du Groupe de travail de la CIE soit maintenue telle que, et de veiller à ce qu'un nouveau membre soit élu pour remplacer le Koweït, qui n'est plus membre du Conseil. Le GT attire également l'attention sur la décision prise à la réunion du Bureau de Conseil du BIE en juillet 2007, que "*à sa prochaine session de juin/juillet 2008, d'autres membres du Conseil, éventuellement ceux du Groupe de travail du Conseil du BIE pour la CIE, seront invités à participer aux délibérations, étant donné qu'il s'agira de la dernière réunion du Comité directeur avant la CIE*". **Il est proposé que le Conseil du BIE :**
- a) **adopte la proposition de maintenir la composition actuelle du GT, dans toutes la mesure du possible;** et
 - b) **demander à la Directrice du BIE à la prochaine session du Bureau de Conseil au printemps/en été 2008, d'inviter d'autres membres du Conseil, notamment les membres du Groupe de travail pour la CIE, à participer aux délibérations.**

6. Questions diverses

Il n'a été débattu d'aucune autre question.

7. Rapport du Groupe de travail à la 56^e session du Conseil

Le GT a adopté la procédure ordinaire pour transmettre les résultats de ses travaux sous la forme d'un rapport et d'annexes, qui sera présenté et commenté oralement par le Président du Groupe de travail lorsque le point 5 de l'ordre du jour de la 56^e session sera abordé.

8. Clôture des travaux

Le GT a achevé sa séance le mardi 22 janvier à 13h30.

REUNION INFORMELLE DU

**GROUPE DE TRAVAIL POUR LA PREPARATION DE LA 48E
CONFERENCE INTERNATIONALE DE L'EDUCATION (CIE)**

CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'EDUCATION

Mardi 18 octobre 2007

11:00 - 13:00

Siège de l'UNESCO
7, Place de Fontenoy, 75007 Paris, France
Salle 4042

Projet de procès-verbal

La réunion informelle du Groupe de travail du Conseil du BIE a été ouverte par le Président à 11:00. Le Président a remercié les membres des excellentes contributions qu'ils ont faites jusqu'à présent et il a suggéré que les membres du Conseil du BIE participent en plus grand nombre à la prochaine réunion du Groupe de travail en janvier 2008. La CIE doit être une plateforme de dialogue et de rassemblement pour le monde entier. Le Président a également présenté le Délégué permanent de la Belgique (communauté francophone) invité en tant qu'observateur, et il a rappelé aux participants que la composition du Groupe de travail n'est pas restreinte.

La Directrice du BIE a fait rapport sur l'avancement des travaux préparatoires de la CIE, notamment sur les séminaires et les ateliers régionaux et sous-régionaux organisés dans le cadre de la Communauté de pratique des spécialistes du curriculum du BIE. Elle a aussi encouragé les membres à faire des commentaires sur les projets de documents soumis, notamment le Document conceptuel et le Rapport de situation no1.

Le représentant de la Lettonie a informé le Groupe de travail concernant la conférence préparatoire pour l'Europe et l'Amérique du Nord, organisée en coordination avec le BIE, qui doit se tenir en Lettonie vers la fin février 2008, et qui devra débattre de quatre thèmes principaux, à savoir: les besoins spéciaux en éducation, les besoins des apprenants, la diversité culturelle et la pauvreté et la marginalisation.

Le représentant ED a confirmé qu'un montant de \$250.000 a été mis à disposition par le secteur ED et que quelque \$100.000 supplémentaires seront disponibles bientôt.

Les délégués du Koweït et de la Malaisie ont proposé de favoriser une meilleure participation du secteur privé et des ONG aux travaux de la prochaine CIE. Le représentant du Canada a recommandé de mobiliser des connaissances sur l'éducation pour l'inclusion avant la CIE, car les ministres devront engager un débat interactif sur l'application des politiques d'Education pour l'inclusion, et non pas sur des concepts ou des cadres théoriques. Il ne s'agira pas de *faire des commentaires* sur l'éducation pour l'inclusion, mais plutôt de débattre de la meilleure manière *d'aller de l'avant*. L'intervenant a insisté sur le fait qu'il faut fournir aux ministres un cadre approprié pour la discussion en chargeant des animateurs de poser les

questions clés. Il a par ailleurs mis en garde contre la participation du secteur privé, car le parrainage s'apparente aux affaires, et il est assorti de conditions. L'orateur a mentionné la responsabilité sociale des entreprises (RSI), mais le rôle du secteur privé en matière d'éducation n'a pas encore été précisé.

Prévoir un espace pour les expositions du secteur privé a été considéré comme une option intéressante, et les maisons d'édition pourraient participer.

Le représentant de la Lettonie a dit qu'il convient d'identifier les orateurs importants, susceptibles de faire connaître de bonnes pratiques.

En ce qui concerne la structure de la CIE, les représentants du Canada, de la Lettonie et du Nigéria ont recommandé de ne pas organiser deux ateliers parallèles sur chacun des quatre thèmes (c'est à dire qu'il ne devrait y avoir que quatre ateliers seulement).

Concernant les questions budgétaires, le Délégué du Koweït a fait savoir au Groupe de travail que le nouveau ministre de l'Éducation s'efforcera de mobiliser une contribution de \$100.000 pour la 48e session de la CIE.

Enfin, le Délégué permanent de la Belgique a fait savoir au Groupe de travail qu'un colloque international sur le rôle des gouvernements en matière d'éducation aura lieu en Belgique le 23 mai 2008, et que les résultats de la discussion pourraient s'avérer utiles pour la prochaine session de la CIE, notamment en ce qui concerne l'atelier No.2 (politiques du secteur public). En outre, il a proposé de désigner le Professeur Jan De Groof (Belgique, actuellement chargé de mission sur le droit à l'éducation) en tant qu'expert potentiel pour la Conférence. Un intérêt a été exprimé pour des mesures de suivi de la réunion de Kigali (dans le cadre des ateliers préparatoires de la CIE) grâce à d'éventuelles ressources extrabudgétaires.

Le Président a mentionné qu'il conviendrait d'établir des contacts avec les divers groupes régionaux, à la recherche du prochain Président de la CIE. Il s'est également dit rassuré par le fait que le processus préparatoire de la remise de la médaille Comenius sera enclenché en novembre 2007.

L'ADG/ED a assisté brièvement au début de la réunion, et il a souligné que le thème choisi pour la 48e session de la CIE est opportun et qu'il intéresse tous les pays au plus haut point. Il a aussi prévenu qu'il vaut mieux ne pas rendre la CIE trop "inclusif" car elle y perdrait en efficacité, et il a proposé de définir son champ d'application d'une manière plus systématique. Il a rappelé que ce thème ne se rapporte pas uniquement aux enfants, mais aussi aux adultes. Il a estimé que la CIE n'est pas tant un événement en soi, mais qu'une partie intégrante des priorités ED. L'AGD/ED a réaffirmé son engagement personnel et son soutien à la CIE.

La séance a été levée à 13:15.

Distribution: limitée

ED/BIE/CONFINTED/48/1
Genève, le 22 janvier 2008
Original : anglais

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE
CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE L'ÉDUCATION

48^{ème} session

Centre international de conférences, Genève
25-28 novembre 2008

“L'ÉDUCATION POUR L'INCLUSION: LA VOIE DE L'AVENIR”

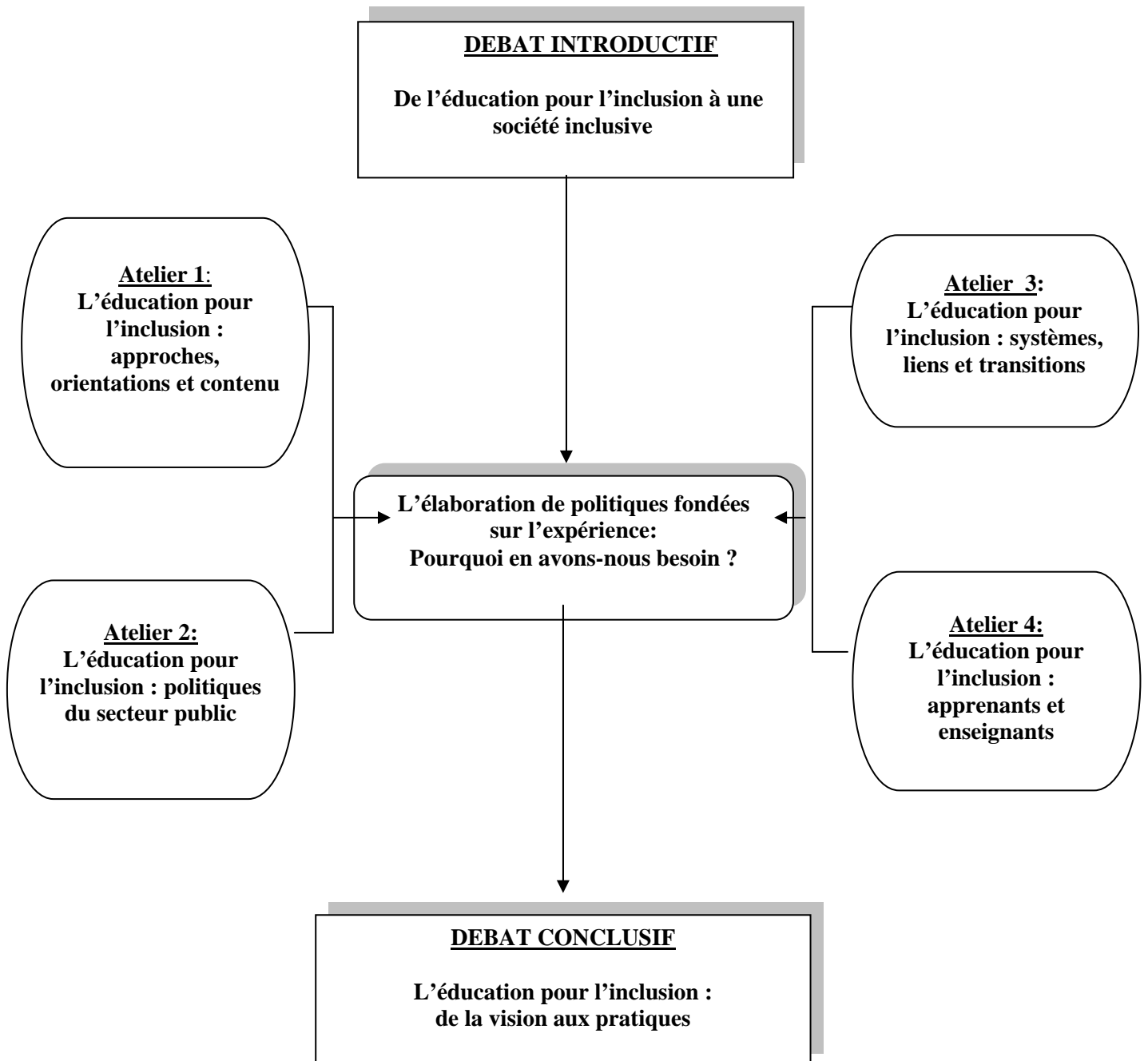
ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la Conférence
2. Adoption de l'ordre du jour (ED/BIE/CONFINTED 48/1)
3. Election du Président
4. Election des vice-présidents et du rapporteur de la Conférence
5. Organisation des travaux de la Conférence (ED/BIE/CONFINTED 48/2)
6. Examen du thème de la Conférence : “L'ÉDUCATION POUR L'INCLUSION : LA VOIE DE L'AVENIR” (ED/BIE/CONFINTED 48/3)
7. Présentation des résultats des travaux de la Conférence par le Rapporteur
8. Adoption des conclusions et recommandations de la 48^e session de la CIE
9. Clôture de la Conférence

48^e SESSION DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE L'ÉDUCATION

24 – 29 NOVEMBRE 2008

“L'ÉDUCATION POUR L'INCLUSION: LA VOIE DE L'AVENIR”



Structure proposée de la 48^{ème} Session de la Conférence internationale de l'éducation " L'EDUCATION POUR L'INCLUSION : LA VOIE DE L'AVENIR "		
Session	25 - 28 novembre 2008	Horaire
Session d'ouverture	Mardi 25	9h30 – 11h00
<u>Débat introductif :</u> « De l'éducation pour l'inclusion à une société inclusive »	Mardi 25	11h00 – 13h00
Atelier 1: « L'éducation pour l'inclusion : approches, orientations et contenu » (séances parallèles A + B + C + D)	Mardi 25	15h00 – 18h00
Atelier 2: « L'éducation pour l'inclusion : politiques du secteur public » (séances parallèles A + B + C + D)	Mercredi 26	10h00 – 13h00
Synthèse et discussion des résultats des Ateliers 1 et 2	Mercredi 26	15h00 – 18h00
Atelier 3: « L'éducation pour l'inclusion : systèmes, liens et transitions » (séances parallèles A + B) et Atelier 4: « L'éducation pour l'inclusion : apprenants et enseignants » (séances parallèles A + B)	Jeudi 27	10h00 – 13h00
Une heure consacrée à la discussion des résultats des Ateliers 3 et 4 <u>Débat conclusif:</u> « L'éducation pour l'inclusion : de la vision aux pratiques » Cérémonie de remise de la médaille J.A.. Comenius	Jeudi 27	15h00 – 16h00 16h00 – 18h00 18h30 – 20h00
Clôture de la 48 ^{ème} Session: Présentation des résultats de la Conférence par le Rapporteur et approbation des documents finaux.	Vendredi 28	10h00 – 13h00

**CHAIRPERSONS AND RAPPORTEURS OF SESSIONS OF THE
INTERNATIONAL CONFERENCE ON EDUCATION SINCE 1986**

**PRESIDENTS ET RAPPORTEURS DES SESSIONS DE LA
CONFERENCE INTERNATIONALE DE L'EDUCATION DEPUIS 1986**

Electoral groups Groupes électoraux	I	II	III	IV	Va	Vb
CHAIRPERSON PRÉSIDENT <i>Rapporteur</i>						
1986			<i>Cuba</i>		BURUNDI	
1989				<i>Sri Lanka</i>		EGYPT / EGYPTE
1990	<i>Denmark / Danemark</i>			INDIA / INDE		
1992	CANADA				<i>Nigeria Nigéria</i>	
1994		CZECH REP. / REP. TCHEQUE				<i>Egypt / Egypte</i>
1996		<i>Bulgaria / Bulgarie</i>	ARGENTINA / ARGENTINE			
2001	<i>Belgium / Belgique</i>				NIGERIA / NIGÉRIA	
2004				INDIA / INDE		<i>Libyan Arab Jamahiriya / Jamahiriya arabe libyenne</i>
2008						

I. <u>Budget prévisionnel pour la 48ème Session de la CIE</u>	<u>2007</u>	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>TOTAL</u>
A) 2007 Budget pour les activités préparatoires				
Budget BIE (CIE 151'000 and COP 20'000)	\$171'000			
33 C/5 Budget Secteur Education 75'000 + 150'000 + 15'000	\$240'000			
Autres ressources pour cofinancement des activités conjointes BIE-FO	\$85'000			
B) Budget 2008 prévisionnel par ligne				
Consultants et document de référence.....		\$130'000		
Keynote speakers		\$10'000		
coûts voyage participants des PMA		\$140'000		
Interprétation simultanée.....		\$85'000		
4 ateliers		\$100'000 (***)		
Traduction documents.....		\$65'000		
Personnel d'appui et missions		\$56'000		
Assistants de recherche (3 x 12 mois).....		\$140'000		
Information/Communication.....		\$26'000		
Impression documents et publications		\$90'000		
Production film vidéo.....		\$95'000		
Coût services CICG pour les salles de conférence.....		\$56'000		
Badges pour les participants.....		\$33'000		
Service sécurité des Nations Unies.....		\$50'000		
Location équipement (ordinateurs, imprimantes, photocopieurs.....		\$35'000		
Divers.....		\$74'000		
Événements culturels		\$35'000		
C) Activités de suivi et publications en 2009			\$350'000	
T O T A L 2007-2009	\$496'000	\$1'220'000	\$350'000	\$2'066'000
II. <u>Ressources assurées</u> (au 15.1.2008)				
34 C/5 Secteur Education		\$350'000		
Suisse (CHF65'000 + \$CHF75'000)		\$125'000		
Ressources BIE (cadre budgétaire 2008)		\$300'000		
Sous-total 2008		\$775'000		
Ressources à mobiliser pour les activités 2008-2009		\$445'000	\$350'000	\$795'000

(***) 4 consultants pour les background papers 40'000\$; participation de 12 experts 38'000\$, translation 22'000\$

Distribution: limitée

UNESCO/BIE/C.56/Compte rendu et décisions

Annexe V

UNESCO/BIE/C.56/3

Genève, le 15 décembre 2007

Original: anglais

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE
CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION

Cinquante-sixième session

Centre de conférences de Varembé
9-11, rue de Varembé, Genève

23–25 janvier 2008

**PROJET DE PROGRAMME D'ACTIVITÉS ET DE BUDGET
DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION POUR L'ANNÉE 2008**

7.1

I. CADRE GÉNÉRAL DE PROGRAMMATION

INTRODUCTION

1. L'année 2008 exigera beaucoup du BIE puisque, en plus de ses activités habituelles, le Bureau organisera, en coopération avec les parties prenantes, la 48^e session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE). Afin de tirer le meilleur parti des ressources existantes pour la préparation et l'organisation de la CIE, chaque programme du BIE sera « mobilisé » pour contribuer intellectuellement, de différentes manières et avec différentes modalités, au travail de la Conférence.

2. En 2008, comme par le passé, le BIE espère remplir la mission qui lui a été confiée par la Conférence générale de l'UNESCO, c'est-à-dire être « l'institut de l'UNESCO spécialisé dans les contenus des programmes d'enseignement et les méthodes, politiques et processus d'élaboration de ces programmes ». La nature et les fonctions des instituts de l'UNESCO sont clarifiées dans le document 33 C/19 « Principes et directives pour l'établissement et le fonctionnement des instituts et centres de l'UNESCO (catégorie 1) et des instituts et centres placés sous l'égide de l'UNESCO (catégorie 2) ». De plus, dans le cadre de la réforme du Secteur de l'éducation de l'UNESCO, la « fiche d'identité » des instituts de l'UNESCO pour l'éducation est présentée de la manière suivante :

Caractéristiques :

Entités spécialisées en matière de recherche et de formation
Centres d'innovation et de compétence dans un domaine fondamental (« core subject/mission »)
Dépositaires et sources de connaissances
Laboratoires d'idées pour la réforme et le changement
Centres documentaires de référence (« clearing house »)

Fonctions :

Assurer la formation et le développement des capacités aux niveaux interne et externe
Créer, transférer et diffuser des connaissances
S'engager dans une planification conjointe avec les Divisions du Siège, avec des responsabilités partagées
Harmoniser la planification des instituts avec les plans régionaux
Coordonner avec le Siège et les Bureaux régionaux
Collaborer avec les organisations proches de leur champ d'expertise.

3. 2008 représente la première année d'exécution du 34 C/4, du 34 C/5 ainsi que de la nouvelle stratégie du BIE pour 2008–2013. Le cadre général de programmation est donc fixé par ces documents fondamentaux. Dans un souci de cohérence, les projets et activités prévus sont présentés à partir des résultats escomptés à la fin de l'exercice biennal, comme indiqué dans la résolution 34 C/5 adoptée par la Conférence générale (voir ci-dessous). Les principes clés guidant la nouvelle stratégie du BIE pour 2008–2013 sont également indiqués pour donner la perspective de programmation à moyen terme. La Stratégie elle-même sera présentée sous forme de projet au Conseil du BIE pour examen et approbation lors de la 56^e session en janvier 2008.

Résolution adoptée par la 34^e session de la Conférence générale de l'UNESCO

La Conférence générale,

Prenant note du rapport du Bureau international d'éducation de l'UNESCO (BIE) pour l'exercice 2006-2007,

Reconnaissant l'importance du rôle que le BIE, institut de l'UNESCO spécialisé dans les contenus des programmes d'enseignement et les méthodes, politiques et processus d'élaboration de ces programmes, joue dans la réalisation du grand programme I,

1. Demande au Conseil du BIE, agissant conformément aux Statuts du Bureau et à la présente résolution, lorsqu'il approuvera le budget de l'Institut pour 2008 et 2009:

a) de veiller à ce que les activités du BIE correspondent aux objectifs stratégiques de l'UNESCO et aux priorités et aux axes d'action du grand programme I, l'accent étant mis en particulier sur les besoins de l'Afrique, l'égalité entre les sexes, les PMA, les PEID ainsi que les groupes sociaux les plus vulnérables, y compris les populations autochtones ;

b) de consolider et de développer les programmes et projets du BIE, à savoir :

i) le renforcement des capacités d'élaboration des programmes scolaires et la formation de spécialistes dans les États membres ainsi qu'aux niveaux régional et mondial, un accent particulier étant mis sur les situations de conflit ou de post-conflit, sur l'élimination de la pauvreté en Afrique, sur l'approche fondée sur les compétences dans les programmes scolaires, sur l'intégration de l'éducation répondant aux divers besoins des groupes vulnérables et marginalisés ainsi que des populations autochtones par l'élaboration de programmes d'étude et de matériels et l'enseignement dans la langue maternelle, ainsi que sur le développement durable, tout en encourageant la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire Nord-Sud-Sud ;

ii) la réalisation de recherches et d'études ainsi que la gestion d'un observatoire des orientations et des meilleures pratiques dans le domaine du développement de l'éducation ;

iii) la gestion, le partage et la diffusion (« gestion des connaissances ») des concepts les plus actuels dans le domaine de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes scolaires dans les différentes langues applicables, selon qu'il y a lieu, dans chaque pays, notamment dans les domaines de l'enseignement des sciences et de la technologie, de l'éducation artistique, de la philosophie, des droits de l'homme, de la démocratie, de l'éducation à la citoyenneté et à la paix, de l'éducation en matière de VIH & sida et de l'éducation au service du développement durable ;

iv) le renforcement des aspects curriculaires des activités du BIE, notamment en développant un profil scolaire UNESCO, en particulier pour promouvoir l'éducation au service du développement durable ;

v) la promotion et le renouvellement du dialogue international sur les politiques éducatives, du 25 au 28 novembre 2008 la 48^e session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE) de l'UNESCO sur le thème "Éducation intégratrice: la voie de l'avenir";

vi) la gestion d'un centre international d'échange d'information sur les programmes scolaires et le renforcement des capacités dans le domaine de l'éducation relative au VIH & sida ;

c) de continuer à mobiliser les ressources humaines et financières nécessaires pour que le BIE puisse s'acquitter de sa mission ;

2. Autorise le Directeur général à appuyer le BIE en lui accordant, au titre du grand programme I, une allocation financière d'un montant de 4 591 000 dollars ; en tenant compte du fait que l'organisation de la CIE exigera un financement supplémentaire au titre de l'axe d'action 3 ;

3. Encourage en outre le Directeur général à continuer de renforcer les activités du BIE dans les domaines suivants : éducation à la paix, éducation scientifique, philosophie, éducation artistique et éducation au service du développement durable, et lui demande de présenter à la 35^e session de la Conférence générale une stratégie visant à faire du BIE le centre d'excellence de l'UNESCO dans les questions curriculaires, ainsi qu'un rapport sur les ressources nécessaires à cette fin, conformément avec la Stratégie globale pour les instituts et centres de l'UNESCO, ainsi que leurs organes directeurs telle qu'approuvée dans la résolution 33 C/90 ;

4. **Exprime** sa gratitude aux autorités suisses, aux États membres et aux autres organismes et institutions qui ont contribué intellectuellement ou financièrement aux activités du BIE durant les exercices biennaux précédents et les invite à continuer de le soutenir ;

5. **Invite les États membres**, les organisations internationales et autres institutions :

a) à tirer pleinement parti de la compétence que possède le BIE pour aider les États membres à accroître et renforcer leur capacité de gérer la conception, l'élaboration et la mise en œuvre des réformes des programmes scolaires ;

b) à contribuer financièrement et par d'autres moyens appropriés à une mise en œuvre efficace des activités du BIE au service des États membres, conformément à sa mission, aux priorités du grand programme I et aux objectifs stratégiques de l'UNESCO pour 2008-2013 ;

6. **Prie** le Directeur général de faire rapport dans les documents statutaires sur la réalisation des résultats escomptés ci-après, en incluant des informations sur l'utilisation rentable des ressources humaines et financières, en particulier dans les domaines des voyages, des publications et des services contractuels, pour chacun des résultats escomptés, selon les principes de transparence, d'efficacité et de rationalisation :

- renforcement des capacités humaines et institutionnelles en matière de conception, d'élaboration et de réforme des programmes scolaires ;
- identification des nouvelles orientations et des évolutions dans le domaine de l'éducation grâce à la collecte et au traitement d'informations, à la recherche et aux études ;
- actualisation et mise à disposition de connaissances et d'informations sur les systèmes éducatifs, les programmes scolaires existants, les processus d'élaboration des programmes scolaires, ainsi que sur les exemples de meilleures pratiques et les innovations ;
- intensification et élargissement du dialogue politique international sur les politiques éducatives ;
- suivi de la mise en œuvre des décisions de la Conférence internationale de l'éducation de 2008.

Introduction générale (34 C/5, par. 01021)

L'amélioration de la qualité de l'Éducation pour tous (EPT) reste dans le monde entier une préoccupation majeure et des études montrent que la question de la réforme des programmes d'enseignement occupe une place centrale dans les politiques éducatives qui visent non seulement à favoriser l'accès à l'éducation mais aussi à garantir que tous les apprenants réussissent leurs études (de l'accès au succès). En tant qu'institut spécialisé dans le domaine des programmes scolaires, le BIE continuera à concentrer ses efforts sur le renforcement des capacités humaines et institutionnelles, le repérage des nouvelles tendances du développement de l'éducation, la diffusion d'informations à jour et de qualité, et la promotion du dialogue international sur les politiques éducatives dans ce domaine.

Les activités du BIE faisant partie intégrante de celles du Secteur de l'éducation, elles contribueront à la réalisation de la plupart des objectifs stratégiques à moyen terme du Secteur, ainsi que de ses priorités biennales. Ses programmes de renforcement des capacités et de formation du BIE viseront à atteindre les objectifs des axes d'action 1 et 4, tandis que ses programmes d'observation, de recherche et d'étude contribueront aux axes d'action 2 et 3. Son programme de gestion des connaissances tendra à contribuer, de manière transversale et sous l'angle de l'élaboration des programmes scolaires, aux axes d'action 1, 2, 3 et 4. Le BIE accueillera la Conférence internationale sur l'éducation qui sera l'une des manifestations majeures de l'UNESCO intéressant l'éducation au cours de l'exercice biennal, et représentera l'une des contributions essentielles à l'axe d'action 3.

Présentation des programmes du BIE

4. La présentation fonde la mission du BIE sur les trois types d'activités suivants :

- i) il contribue au renforcement des capacités et à la formation des spécialistes du curriculum, dans les États membres ainsi qu'au niveau régional et global (*Objectif : développer les capacités humaines et institutionnelles*);
- ii) il fait des recherches, des études et joue le rôle d'observatoire des tendances dans le domaine du développement de l'éducation (*Objectif : identifier les nouvelles tendances du développement de l'éducation*) ;
- iii) il gère, partage et diffuse des connaissances (« *knowledge management* ») dans le domaine de l'élaboration et de la mise en œuvre du curriculum (*Objectif : Diffuser l'information et promouvoir le dialogue politique*).

La présentation est jointe à la dernière page du rapport, comme diagramme, en anglais et en français.

PROJET DE PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2008

LIGNES D'ACTION ET RESULTATS ESCOMPTES

1. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Buts stratégiques (projet de stratégie du BIE 2008–2013)

Le but stratégique est de contribuer au renforcement des capacités des spécialistes, praticiens et décideurs à concevoir, gérer et mettre en œuvre des processus d'élaboration des curricula de qualité et des curricula intégrateurs. Le BIE :

consolidera le réseau mondial de développement du curriculum pour faciliter la définition d'orientations conceptuelles et de cadres pour une éducation de base de qualité et une action collective soutenue dans le domaine de la réforme et du changement curriculaires aux niveaux local, régional et interrégional ;

mettra au point des tests pilotes et encouragera l'utilisation efficace d'un ensemble de matériel et d'outils pour des applications et des changements novateurs dans le curriculum ;

fournira un appui et des conseils professionnels pour contribuer à de meilleurs processus de définition des curricula et de meilleurs produits curriculaires grâce à des approches participatives et orientées vers l'action et des partenariats efficaces entre les parties prenantes.

Résultats escomptés à la fin de l'exercice biennal 2008-2009 (34 C/5, par. 01022)

Renforcement des capacités humaines et institutionnelles en matière de conception, d'élaboration et de réforme des programmes scolaires dans des pays choisis.

Indicateurs de performance :

- Activité de la communauté mondiale de spécialistes des programmes scolaires ;
- Nombre de personnes et d'institutions formées ;
- Création, adaptation, expérimentation et large diffusion de ressources éducatives et méthodologiques et de « boîtes à outils » pour la formation.

ACTIVITES EN 2008

1.1. COMMUNAUTE DE PRATIQUES DANS LE DOMAINE DU DEVELOPPEMENT DU CURRICULUM

5. En 2007, la Communauté de pratiques (COP) pour les spécialistes du curriculum a connu une formidable expansion, à un rythme accéléré. C'était le résultat de la conjonction des facteurs suivants : sa participation au processus de préparation régionale de la Conférence internationale de l'éducation (CIE), la mise en œuvre d'accords de coopération signés en 2006 et la multiplication des activités liées aux plans de travail de la COP dans différentes régions avec les nouveaux points focaux. Dans le cadre des principaux objectifs qui sont de contribuer au renforcement des capacités des décideurs et des spécialistes du

curriculum dans toutes les régions du monde, les activités de 2008 seront destinées à consolider les acquis et à continuer d'appliquer les activités régionales, interrégionales et intrarégionales. La COP s'élargira en se fondant sur les plans de travail existants avec les Bureaux régionaux de l'UNESCO pour l'éducation à Dakar, Bangkok et Santiago du Chili, et elle préparera de nouvelles initiatives sur les domaines prioritaires identifiés, en particulier : a) les cadres curriculaires fondés sur les compétences pour l'expansion des neuf années d'éducation de base en Afrique, et b) les curricula intégrateurs en Amérique centrale. L'accord de coopération avec la Coordination éducative et culturelle centraméricaine (CECC) sera appliqué. La COP entreprendra des activités liées à la CIE, aussi bien dans les conférences/séminaires régionaux préparatoires que dans la production et la diffusion des études pertinentes. Les ressources d'apprentissage, comme des glossaires et des banques de données sur les situations d'apprentissage, seront produites et une recherche comparée sera achevée, publiée et diffusée.

6. Voir fiche descriptive 1a et 1b.

1.2. INNOVATIONS CURRICULAIRES, LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET EDUCATION POUR LA PAIX EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

7. Les activités viseront à exploiter et élargir les résultats obtenus pendant les deux phases précédentes, tout en établissant un nouveau lien entre la lutte contre la pauvreté, les innovations curriculaires et l'éducation pour la paix/les droits de l'homme. Les projets cibleront les équipes nationales d'experts en curricula, les décideurs, les formateurs des maîtres et les enseignants des neuf pays d'Afrique subsaharienne sélectionnés (Angola, Burkina Faso, Burundi, Congo, Mali, Maurice, Mozambique, Niger et Rwanda), qui participent au projet depuis son lancement en 2004. Les priorités des activités sont le renforcement des capacités des équipes qui sont chargées de doter ces pays des outils nécessaires pour amener des changements éducatifs positifs, de façon à lutter contre la pauvreté et contribuer à l'éducation pour la paix. Ces outils comprendront notamment des échanges régionaux pour faciliter la mise en commun d'expériences pertinentes, l'acquisition de mécanismes et de techniques de dialogue politique, et l'intégration d'innovations curriculaires dans les programmes existants des pays participants. Les meilleures pratiques en milieu scolaire seront identifiées et diffusées. Les occasions de stimuler les discussions et les débats sur le thème et les sous-thèmes de la Conférence internationale de l'éducation (CIE) seront saisies dans le contexte des événements et des activités planifiées, afin de contribuer aux préparatifs régionaux et à la formulation de feuilles de route régionales.

8. Dans le même cadre, le BIE sera prêt à lancer de nouvelles activités avec un groupe de six pays africains anglophones (Éthiopie, Ghana, Kenya, Nigéria, Ouganda et République-Unie de Tanzanie) pour partager avec eux les résultats du projet mené avec les pays francophones et lusophones et élargir l'impact des activités du projet, sous réserve de la disponibilité de ressources suffisantes. Les relations de collaboration avec les Bureaux nationaux de l'UNESCO à Bamako, Brazzaville, Bujumbura, Dakar, Kigali, Maputo et Windhoek seront encore resserrées, pour garantir une totale synergie sur le terrain. La coordination avec le Siège et les instituts de l'UNESCO sera également intensifiée, en particulier en rapport avec la formation des enseignants, les liens entre l'éducation formelle et non formelle, l'enseignement technique et la formation professionnelle.

9. Voir fiche descriptive 2.

1.3 CENTRE DOCUMENTAIRE DE REFERENCE (« CLEARINGHOUSE ») ET RENFORCEMENT DES CAPACITES DANS LE DOMAINE DES CURRICULA ET DE L'EDUCATION VIH & SIDA

10. Lancé en 2002 dans le cadre du programme phare interinstitutions et de la réponse coordonnée de l'UNESCO pour la prévention du VIH & sida, les activités de ce programme demeureront fondées sur ses deux principaux éléments : a) une banque de ressources sur les curricula de prévention du VIH & sida (accessible sur le site Internet) ; et b) des activités de renforcement des capacités pour intégrer la prévention du VIH & sida dans les curricula de l'éducation de base. Le programme sera poursuivi et consolidé sur la base des résultats des années précédentes, en tenant néanmoins compte de l'allocation d'un budget réduit pour 2008. La décision prise en 2007 d'intégrer toutes les activités du centre documentaire de référence de l'UNESCO en un unique mécanisme guidera également la mise en œuvre du premier élément.

11. Le centre documentaire de référence continuera de remplir ses fonctions habituelles de documentation et de partage de bonnes pratiques curriculaires pour l'éducation VIH & sida (10-15 nouvelles pratiques seront identifiées et analysées), en particulier aux niveaux primaire et secondaire, ainsi que pour la formation des enseignants. Le *Manuel pour l'intégration de l'éducation VIH & sida dans les curricula officiels* sera affiné et adapté en français, anglais, russe et arabe, afin qu'il puisse être promu et utilisé comme outil de formation dans d'autres sous-régions africaines et dans d'autres régions du monde (pays russophones, asiatiques et arabes).

12. Les liens et la collaboration déjà établis avec les partenaires traditionnels au sein du Siège, les instituts et les bureaux de l'UNESCO seront poursuivis et étendus, ainsi qu'avec les Bureaux de l'UNESCO à Amman, Bangkok, Dakar, Harare, Kingston, Maputo, Moscou, Windhoek et Yaoundé, parmi d'autres.

13. Voir fiche descriptive 3.

1.4. CONSEIL TECHNIQUE, SOUTIEN ET FORMATION AUX ÉTATS MEMBRES DE L'UNESCO

14. Dans le cadre de ses activités plus larges de renforcement des capacités, le BIE fournit des conseils techniques « sur mesure » aux États membres de l'UNESCO afin de répondre à leurs besoins et leurs demandes précises. Ce type d'intervention est principalement fondé sur un financement extrabudgétaire circonstanciel, qui rend ces programmes moins « prévisibles » que d'autres. Néanmoins, à l'heure actuelle, il semble réaliste d'espérer des ressources extrabudgétaires pour les activités prévues. Conformément aux interventions précédentes et à la solide expérience accumulée, le BIE prévoit de se centrer sur les sociétés de l'après guerre, touchées par un conflit ou en transition, et les États fragiles, ainsi que sur les pays connaissant des processus de changement curriculaire. Une dimension spécifique du développement curriculaire global sera aussi abordée : Apprendre à vivre ensemble, qui inclura l'éducation aux droits de l'homme et à la citoyenneté, l'éducation pour la paix et la gestion constructive de la diversité.

15. Le BIE prévoit de se concentrer sur la définition, l'application pilote et la diffusion d'outils spécifiques de renforcement des capacités pour des curricula novateurs, tels qu'un *Manuel pour la définition du curriculum dans les sociétés en situation de post-conflit* ; *Guide et directives pour la révision du curriculum et des manuels scolaires dans une perspective d'égalité entre les sexes* ; *Directives pour l'intégration de l'éducation aux droits de l'homme dans le curriculum et dans l'éducation et la formation des enseignants* ; *Études de cas sur l'égalité entre les sexes et le curriculum dans les sociétés en situation de post-conflit* ; *Outil de suivi et d'évaluation pour apprendre à vivre ensemble*. En ce qui concerne les activités de renforcement des capacités, le BIE abordera la révision du curriculum et des manuels scolaires dans la perspective de l'égalité des sexes et l'intégration de l'éducation pour apprendre à vivre ensemble dans les curricula et autres matériels. Toutes les interventions seront étroitement coordonnées avec les autorités nationales et les partenaires concernés, les représentants du système des Nations Unies et de la communauté internationale sur le terrain, selon que de besoin.

16. Voir fiche descriptive 4.

2. BANQUE DE RESSOURCES ET OBSERVATOIRE DES TENDANCES DE L'ÉDUCATION

Buts stratégiques (projet de stratégie du BIE 2008–20013)

Le but stratégique est de consolider, d'enrichir et d'élargir une base de connaissances et un éventail de ressources d'information spécialisée sur les curricula et les processus de définition des curricula. Le BIE :

construira une base de connaissances solide, comprenant des ressources d'information spécialisée et un ensemble d'études et d'analyses des tendances, sur les curricula et les processus de définition des curricula au service des chercheurs, des formateurs, des praticiens et des décideurs ;

renforcera les services de centre documentaire de référence (« clearinghouse ») et d'information grâce à des bases de données actualisées, développées et enrichies ; un accès harmonieux à des collections très variées, en particulier celles qui se rapportent au curriculum, des services élargis d'alerte et des matériels numérisés.

Résultats escomptés à la fin de l'exercice biennal 2008-2009 (34 C/5, par. 01022)

Identification des nouvelles tendances et des développements dans le domaine de l'éducation grâce à la collecte et au traitement d'informations, à la recherche et aux études.

Indicateurs de performance :

- Études et analyses disponibles dans le contexte du Rapport mondial de suivi sur l'EPT ;
- Recherches et études publiées.

Actualisation et mise à disposition de connaissances et d'informations sur les systèmes éducatifs, les programmes scolaires existants, les processus d'élaboration des programmes scolaires, ainsi que sur les exemples de bonnes pratiques et les innovations.

Indicateurs de performance :

- Enrichissement et élargissement de la base de données du BIE (Données mondiales de l'éducation, dossiers sur les pays, centre d'échange d'informations sur l'éducation relative au VIH & sida, etc.).

ACTIVITES EN 2008

2.1. BANQUE DE RESSOURCES

17. Conformément à la fonction traditionnelle du BIE, la consolidation du système intégré d'information sur les politiques curriculaires se poursuivra, avec l'objectif plus large de soutenir l'action en faveur de l'EPT. À cet effet, des ressources, des matériels et des informations spécialisés sur les systèmes éducatifs, les curricula et les processus de définition curriculaire seront recueillis, organisés et mis à disposition. La base de connaissances du BIE (*Dossiers par pays, Rapports nationaux*, en particulier les séries de 2008, centrés sur l'éducation intégratrice) et une batterie de ressources spécialisées d'information sur les systèmes éducatifs et les curricula existants sera entretenue, actualisée et enrichie en permanence. La collection spécialisée de matériels, cadres et ressources curriculaires sera étoffée et mise à la disposition des usagers, pour soutenir les activités et les projets du BIE et pour répondre aux demandes extérieures. Trois mots clés résument la stratégie suivie : disponibilité, accessibilité et qualité des ressources documentaires proposées.

18. Voir fiche descriptive 5.

2.2. OBSERVATOIRE DES TENDANCES DE L'EDUCATION

19. Les activités réalisées dans le contexte de l'Observatoire des tendances sont strictement liées à la banque de ressources, qui fournit la vaste panoplie de matériels éducatifs utilisés pour l'analyse et la synthèse de l'information. La production d'études et d'analyses liées aux produits et aux processus du développement curriculaire soutiendra la stratégie de l'EPT afin d'améliorer une éducation de qualité, en particulier avec la série des documents de travail du BIE sur les questions curriculaires (*IBE Working Papers on Curriculum Issues*). La version sur Internet de la sixième édition des *Données mondiales de l'éducation* sera entretenue, mise à jour et élargie et la section consacrée à la Banque de ressources/Observatoire dans le nouveau site Internet du BIE sera complètement réorganisée et améliorée.

20. Comme ces dernières années, le BIE apportera sa contribution au Rapport mondial de suivi sur l'EPT, qui sera consacré cette fois au thème « Gouvernance, gestion et financement ». Cette activité sera

réalisée à la demande de l'équipe du Rapport de suivi, en fonction de la disponibilité de ressources extrabudgétaires.

21. Voir fiche descriptive 6.

3. GESTION DES CONNAISSANCES ET DIALOGUE POLITIQUE

Buts stratégiques (projet de stratégie du BIE 2008–2013)

Le but stratégique est de consolider, d'enrichir et d'élargir une base de connaissances et une gamme de ressources spécialisées d'information sur les curricula et les processus de définition des curricula. Le BIE :

créera une plateforme en ligne pour faciliter le partage des connaissances et les activités en collaboration dans le domaine de la définition des curricula, dans le but de soutenir un réseau mondial de chercheurs et de praticiens, et plus généralement d'améliorer le portail des connaissances de l'UNESCO ;

rationalisera les services et l'accès aux matériels et ressources par la collaboration avec tous les secteurs de l'UNESCO ainsi que les partenaires extérieurs, pour garantir une efficacité maximale et éviter le plus possible les doublons.

Le but stratégique est de faciliter le dialogue politique aux niveaux local, régional et mondial pour de meilleurs processus de définition des curricula et de meilleurs produits curriculaires. Le BIE :

soutiendra un dialogue resserré comme moyen d'aborder les questions pertinentes sur les politiques de définition des curricula et de promouvoir des changements constructifs dans les préoccupations identifiées en matière de politiques curriculaires ;

veillera à ce que les sessions de la Conférence internationale de l'éducation représentent une tribune mondiale utile et qu'elles favorisent un véritable dialogue politique, un partage des informations, un élargissement des partenariats et un renouvellement de l'engagement international en faveur d'une éducation de qualité pour tous ;

contribuera à mettre en place des mécanismes adéquats pour la diffusion des conclusions de la Conférence de 2008 et la poursuite des activités complémentaires en matière de politiques et de problèmes de l'éducation intégratrice.

Résultats escomptés à la fin de l'exercice biennal 2008-2009 (34 C/5, par. 01022)

Actualisation et mise à disposition de connaissances et d'informations sur les systèmes éducatifs, les programmes scolaires existants, les processus d'élaboration des programmes scolaires, ainsi que sur les exemples de bonnes pratiques et les innovations.

Indicateurs de performance :

- amélioration et mise à jour régulière du site Internet du BIE ;
- statistiques sur le nombre de visites du site.

Intensification et élargissement de la concertation internationale sur les politiques éducatives.

Indicateurs de performance :

- succès et qualité des travaux de la quarante-huitième session de la CIE ; nombre d'États membres présents et rang de la participation ;
- évaluation des résultats de la Conférence.

Suivi de la mise en œuvre des décisions de la Conférence internationale de l'éducation 2008.

ACTIVITES EN 2008

3.1. GESTION DES CONNAISSANCES, DIFFUSION DE L'INFORMATION ET PUBLICATIONS

22. Dans le cadre des activités entreprises pour en faire un véritable outil de travail pour les programmes et projets du BIE, le site Internet sera entièrement remanié et amélioré, en utilisant le potentiel d'un système de gestion de contenu (SGC) et conformément aux directives actuelles de l'UNESCO. Cela permettra d'ajuster les directives de publication sur le site du BIE et d'améliorer l'assurance de qualité. En même temps, le site du BIE sera régulièrement entretenu et mis à jour, et il fournira un accès aisé à toute une gamme de ressources additionnelles, par exemple des informations précises sur la 48^e session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE) en novembre 2008.

23. Les publications habituelles du BIE continueront, comme les **Études d'éducation comparée** et la collection des **Pratiques éducatives**. En dépit d'une situation budgétaire très difficile, il a été décidé de poursuivre la production de « **Perspectives** », la revue trimestrielle d'éducation comparée de l'UNESCO, puisqu'elle représente une importante publication spécialisée dans le domaine des politiques éducatives internationales. Quatre numéros de « **Perspectives** » paraîtront en 2008 sur les thèmes suivants : *Enseignement supérieur et cohésion sociale* (mars), *L'éducation intégratrice* (juin), *Rapport mondial de suivi sur l'EPT* (septembre), alors qu'une décision est en cours pour le numéro de décembre.

24. La Directrice du BIE dirigera la publication d'un nouveau livre intitulé *Quality tensions in education reforms*. Cet ouvrage étudie la notion de « qualité » telle qu'elle est comprise dans différents systèmes éducatifs et les tensions qui apparaissent avec les nouvelles notions « normalisées » de qualité par rapport aux mesures internationales et aux réformes de l'éducation dans les pays en développement. Les pays pressentis pour figurer dans ce livre sont les suivants : Afghanistan, Chili, Chine, Égypte, Géorgie, Kenya, République de Corée, Indonésie, Malaisie, Roumanie, Turquie, République bolivarienne du Venezuela et Viet Nam.

25. Une publication conjointe sera produite par le BIE et l'Observatoire des réformes en éducation, Université du Québec à Montréal. Elle abordera l'approche fondée sur les compétences au niveau théorique et présentera plusieurs études de cas sur le processus de changement curriculaire, principalement dans des pays africains. L'étude intitulée *Approches de l'exclusion et de la pauvreté dans les curricula des pays développés*, entreprise en collaboration avec la Haute École pédagogique de la Suisse centrale et la Haute École pédagogique - BEJUNE (Berne - Jura - Neuchâtel), sera publiée.

26. Dans une nouvelle série d'outils du BIE pour la définition de curricula de qualité, le *Handbook for Curriculum Developers: Primary and Secondary Education*, sera publié par D. Georgescu et P. Stabback. Le rapport *Societal development and curriculum change* paraîtra également, reflétant les résultats de la visite d'étude au BIE de décideurs et de spécialistes de l'éducation irakiens et jordaniens en septembre 2005. Une nouvelle édition révisée du livre *Learning to Live Together* de M. Sinclair sera produite.

27. Voir fiche descriptive 7.

3.2. DIALOGUE POLITIQUE ET 48^E SESSION DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE DE L'EDUCATION

28. En ce qui concerne le dialogue politique, l'année 2008 sera principalement consacrée au processus préparatoire et la tenue de la 48^e session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE). À ce titre, certaines activités déjà commencées en 2007 se poursuivront, alors que de nouveaux événements seront organisés.

29. Conformément aux initiatives déjà prises, et ainsi que l'a recommandé le Conseil du BIE au cours de sa 55^e session, pendant la première partie de l'année, le Bureau continuera d'organiser des conférences et séminaires préparatoires régionaux avec la participation d'experts de ministères, d'universités, d'organisations internationales, de fondations, d'ONG et de la société civile, en vue de mobiliser des connaissances sur l'éducation intégratrice et de garantir un débat plus informé lors de la CIE elle-même. Dans le cadre de la COP, un atelier préparatoire régional sera organisé en Finlande en mars 2008, en

coopération avec le Conseil national finlandais de l'éducation. Deux autres événements en sont à un stade avancé de planification, l'un au Cambodge et le second dans un pays arabe, afin d'élargir la couverture géographique du processus préparatoire, en profitant de conférences déjà organisées par les parties prenantes. De plus, une assistance technique sera apportée à la Conférence préparatoire régionale pour l'Europe et l'Amérique du Nord, intitulée « *L'éducation intégratrice : du dialogue politique à l'action en collaboration* », organisée par le Gouvernement letton du 24 au 26 février 2008 et à laquelle des collaborateurs du BIE participeront activement. Un plan de communication sera préparé avec plusieurs éléments, notamment la production d'un **film vidéo**, à la demande du Conseil du BIE, pour donner la parole aux « exclus » et pour illustrer concrètement les bonnes pratiques de plusieurs régions géographiques sur l'éducation intégratrice. Des expositions seront également montées.

30. Les directives ont été préparées pour les rapports nationaux que les États membres doivent présenter. La version électronique des rapports nationaux pourra être consultée sur le site Internet du BIE. Comme lors de sessions précédentes de la CIE, la médaille Comenius sera décernée pendant la Conférence et les mesures nécessaires pour la sélection des lauréats seront prises, conformément aux procédures établies.

31. Les activités visant à compléter et à publier le plan de formation au dialogue politique, le livre de référence, les modules et la « boîte à outils », initialement prévues pour 2007, seront réalisées en 2008. Elles incluront aussi un atelier de formation des formateurs, pour leur permettre d'utiliser les modules de formation au dialogue politique dans leur propre pays.

32. Plus de détails figurent dans la fiche descriptive 8.

4. FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL

4.1 LE CONSEIL DU BIE

33. Les attributions du Conseil du BIE sont fixées par ses Statuts, son Règlement intérieur et la Résolution adoptée par la 34^e session de la Conférence générale, telle que présentée en introduction de ce document.

34. Le Conseil tiendra une session ordinaire en janvier 2008 pour planifier les activités du BIE et en évaluer les résultats ; le Groupe administratif et le Groupe de travail pour la préparation de la 48^e session de la CIE se réuniront les deux jours précédant la 56^e session. Au cours de cette session, le Conseil élira son nouveau président, son bureau et ses organes subsidiaires. Il examinera le rapport d'activités pour 2007 et le projet de programme et de budget pour 2008 ; il prendra connaissance des progrès accomplis dans le processus préparatoire de la CIE et approfondira les questions liées à la Conférence. Il étudiera la question des mécanismes de financement novateur pour le BIE et examinera et approuvera le projet de Stratégie du BIE 2008-2013. La réunion du bureau du Conseil se déroulera, comme à l'accoutumée, pendant l'été.

35. Conformément à la tradition, le Conseil se réunira également au début et à la fin de la CIE, pour prendre les dispositions finales d'organisation et pour procéder à une évaluation initiale des résultats de la Conférence.

36. Ces activités sont présentées dans la fiche descriptive 9.

4.2. PARTENARIATS AVEC DIFFERENTES INSTITUTIONS

37. En 2008, le BIE poursuivra sa politique de renforcement des partenariats existants et il en développera de nouveaux, en vue de favoriser la coopération Sud-Sud et Nord-Sud. Il recherchera donc de nouvelles alliances avec des gouvernements, des organismes de coopération bilatérale ou multilatérale, des organisations intergouvernementales, des institutions régionales, des universités et des ONG. Cela sera particulièrement intéressant dans le contexte des préparatifs et de l'organisation de la CIE. D'étroites relations de travail seront maintenues et renforcées avec le Secteur de l'éducation de l'UNESCO, les autres

instituts et les bureaux extérieurs. Sur la base des partenariats existants, des accords de coopération spécifiques seront renouvelés ou établis pour la première fois avec des institutions académiques du pays hôte.

38. Selon le vœu du Conseil, le BIE cherchera à améliorer sa visibilité et renforcer son image lors de conférences, de forums, de rencontres politiques ou académiques, lors de la mise en œuvre de projets et d'activités.

4.3. GESTION INSTITUTIONNELLE ET RESSOURCES HUMAINES

39. Sur le plan des ressources humaines, l'année sera particulièrement stimulante et exigeante, en raison du surcroît de travail dû aux préparatifs et à la célébration de la CIE. La situation reste très préoccupante avec quatre postes actuellement gelés, faute de ressources budgétaires.

40. En dépit de ses ressources très limitées, le BIE continuera ses efforts en vue de la consolidation institutionnelle et d'une amélioration de la gestion, avec une série de mesures planifiées qui visent à donner des occasions de formation et de contacts au personnel :

- formation à « SISTER 2 » de quatre points focaux du BIE au sein de la section de l'administration et des programmes du BIE, qui sera organisée par l'Unité compétente de l'UNESCO au Siège ;
- un cours de formation sur mesure à la **gestion fondée sur les résultats**, qui sera organisé au Siège pour des professionnels et autres personnels de programme, en coordination avec le Bureau de la planification stratégique (BSP) de l'UNESCO ;
- une séance de formation personnalisée sur **l'intégration de la parité entre les sexes**, également organisée au Siège pour le personnel professionnel et d'appui aux programmes, à nouveau en coordination avec le Bureau de planification stratégique de l'UNESCO ;
- l'assistant administratif du BIE continuera de faire partie à temps partiel de l'équipe du projet de **l'IPSAS**, pour préparer l'introduction des nouvelles normes de comptabilité ;
- une formation en cours d'emploi sera dispensée aux **jeunes professionnels**, qu'ils soient assistants de recherche ou stagiaires.

4.4. RESSOURCES FINANCIERES

41. Compte tenu de la situation en matière de contribution du budget ordinaire de l'UNESCO pour les instituts, le défi le plus important pour le BIE a été et sera de **mobiliser des ressources extrabudgétaires** pour l'exercice biennal 2008–2009 et pour les années suivantes. C'est particulièrement urgent du fait que les accords de coopération signés avec les autorités suisses et suédoises sont arrivés à échéance fin 2007.

42. Dans ce contexte, en juin 2007, la Directrice du BIE a pris des mesures pour entamer des discussions avec les partenaires suisses et suédois et évaluer leur intérêt pour un renouvellement des accords. Des missions officielles se sont rendues à Berne et à Stockholm afin d'illustrer les réalisations du BIE dans le cadre de la Stratégie 2002-2007 et d'examiner les orientations clés de la nouvelle stratégie du BIE 2008-2013 et les futurs domaines de soutien financier. Les résultats des négociations ont été très positifs. La Suisse a confirmé son appui financier au BIE pour les trois prochaines années (2008-2010) et l'Agence suédoise de développement international (SIDA) a réaffirmé son intérêt en faveur d'un renouvellement de sa contribution financière, également pour une période de trois ans. Le nouvel accord de coopération sera signé après la 56^e session du Conseil du BIE.

43. L'**allocation financière de l'UNESCO** (budget ordinaire) affectée au BIE en 2008 — inchangée depuis 2002 — sera de **2 295 500 dollars US**. Cette allocation permet de couvrir uniquement les coûts des salaires des postes établis (dont quatre sont encore gelés), 50% des frais de fonctionnement du BIE et l'organisation des réunions du Conseil.

44. Les **ressources extrabudgétaires** attendues et reçues au 10 décembre 2007 pour les activités de programme et certaines charges de personnel s'élèvent à **environ 2 007 289 dollars US**. Elles comprennent les contributions volontaires des autorités suisses (un minimum de 500 000 francs suisses, soit environ 400 000 dollars US) et de la Suède (environ 500 000 dollars US) ; de l'ONUSIDA pour le projet

d'éducation VIH & sida (290 000 dollars US) ; ainsi qu'une contribution de l'Espagne (Fonds-en-dépôt) de 398 000 euros (environ 537 289 dollars US). Pour la CIE, une somme de 100 000 francs suisses (soit environ 80 000 dollars US) a été faite par la Suisse, ainsi qu'une allocation 34 C5 de 350 000 dollars US du Secteur de l'éducation de l'UNESCO.

45. Le projet de budget du BIE pour l'année 2008 est présenté dans la partie II du présent document.

II. FICHES DESCRIPTIVES

BIE – PROGRAMME 2008
DEVELOPPEMENT DES CAPACITES

1. Libellé de l'élément	Communauté de pratique au niveau mondiale
2. Nom du responsable et des suppléants	Renato Opertti, Lili Ji, Daoyu Wang
3. Date de début et fin de l'activité	Janvier - décembre 2008

4. DESCRIPTIF DE L'ELEMENT

4.1. Contexte

Dans le cadre du soutien apporté aux États membres de l'UNESCO dans la gestion de la réforme et du développement curriculaires, le BIE a mis en place en 2005 une Communauté de pratique en matière de développement curriculaire à l'échelle mondiale, qui a pour but de renforcer la capacité dans ce domaine. Il nourrit un triple objectif pour 2008 : i) promouvoir le dialogue politique et le consensus régional et national concernant les stratégies éducatives et curriculaires, afin d'accélérer la concrétisation des objectifs de l'EPT, en se fondant principalement sur le Plan d'action global de l'UNESCO et les accords issus de la Conférence internationale de l'Education (CIE) 2008 ; ii) mettre au point des projets et des activités dans le cadre des mécanismes de coopération Sud-Sud et Nord-Sud, liés pour soutenir l'expansion, la qualité et la capacité d'inclusion de l'éducation de base et secondaire ; iii) soutenir les processus de changement et de développement curriculaires dans l'éducation de base et l'éducation pour les jeunes par la mise en œuvre d'approches globales de renforcement des capacités.

4.2. But (objectif global)

Renforcer la Communauté de pratique en tant qu'instrument dynamique de dialogue politique favorisant la production collective et le partage d'une vision, de compétences, de connaissances, de pratiques et de résultats concernant les questions curriculaires liées aux objectifs de l'EPT.

4.3. Propos (objectif spécifique)

a) Communauté de pratique à l'échelle mondiale

A1) promouvoir la discussion politique et la collaboration sur les questions curriculaires (principalement au moyen de forums en ligne, d'ateliers et de séminaires et de publications en ligne et sur papier) parmi les éducateurs de haut niveau et les spécialistes du curriculum et de son développement des cinq régions de l'UNESCO, pour favoriser la mise en place d'un réservoir de réflexion interrégional concernant le curriculum.

A2) consolider les relations avec 12 points focaux dans toutes les régions de l'UNESCO (soit deux en Afrique, un dans les Etats arabes du Golfe, deux en Asie, quatre en Europe et en Amérique du Nord et trois en Amérique latine et dans les Caraïbes) qui seront chargés de mettre au point des plans de travail visant notamment à : i) renforcer les échanges interrégionaux sur la réforme curriculaire ; ii) poursuivre la mise en œuvre des activités préparatoires de la CIE 2008 (notamment les publications et les activités de diffusion et de sensibilisation) ; iii) mettre en place des communautés de pratique centrées sur l'Education pour le développement durable (ESD), l'éducation de base et l'Education pour l'inclusion ; iv) mettre en place des approches globales de renforcement des capacités aux niveaux régional et national concernant les processus de développement curriculaire de l'éducation de base et secondaire.

A3) fournir des ressources d'apprentissage (bases de données de situations d'apprentissage), animer des ateliers de formation, mener à bien des travaux de recherche comparée et publier des documents de travail pour soutenir les pays dans la conception et l'application d'une réforme curriculaire axée sur les compétences.

A4) mettre à disposition la version mondiale de l'enveloppe de ressources en matière de renforcement des capacités dans divers formats et langues, qui pourra être utilisée (en situation réelle ou en ligne) pour former les responsables du développement du curriculum, les superviseurs, les chefs des établissements éducatifs et les enseignants, en forgeant des partenariats avec les ministères, les universités et les organisations de la société civile.

A5) poursuivre le renforcement de la rubrique multilingue « Communauté de pratique » sur le site Web du BIE, afin de faciliter l'accès à l'information et à la documentation sur les questions de curriculum actuelles ainsi qu'aux bonnes pratiques et aux expériences relatives aux processus de réforme curriculaire.

5. RESULTATS

Communauté de pratique à l'échelle mondiale – Résultats attendus

A1. Echange interrégional sur les questions et les dilemmes relevant du curriculum : échanges face à face et en ligne sur les processus de changement du curriculum dans l'éducation de base et secondaire, compte tenu des objectifs de l'EPT, entre les éducateurs et les spécialistes du curriculum et de son développement des cinq régions de l'UNESCO. Priorité absolue : renforcer l'expansion et la démocratisation de l'éducation de base en Afrique. **Indicateur de performance :** type d'activités mises en œuvre (en situation réelle et/ou en ligne) par région et par pays. **Critères d'évaluation :** type d'activités mises en œuvre – objectifs, champ d'application (institutions et personnes participant à chaque activité classées par pays), contenus et impacts.

A2. Points focaux dans toutes les régions de l'UNESCO : Douze points focaux couvrant toutes les régions de

l'UNESCO. **Indicateur de performance** : nombre de contrats forfaitaires, d'accords de coopération ou d'arrangements similaires avec les points focaux, classés par région et sous-région. **Critères d'évaluation** : type d'activités mises en œuvre : objectifs, champ d'application (institutions et personnes participant à chaque activité, classées par pays), contenus et impacts.

A3. Réforme curriculaire (axée sur les compétences) : fournir un soutien technique pour renforcer les processus de changement vers un curriculum axé sur les compétences, essentiellement lié à l'éducation de base et secondaire.

Indicateur de performance : nombre d'activités mises en œuvre (ateliers de formation et travaux de recherche) et/ou mise à disposition de ressources d'apprentissage (glossaires, situations d'apprentissage et directives concernant les manuels scolaires) classées par région. **Critères d'évaluation** : type d'activités mises en œuvre : objectifs, champ d'application (institutions et personnes participant à chaque activité, classées par pays), contenus et impacts.

A4. Version mondiale de l'enveloppe de ressources en matière de renforcement des capacités : enveloppe de ressources disponible pour la formation, en divers formats et en plusieurs langues. **Indicateur de performance** : enveloppe de ressources mise à disposition sur l'Internet et en version imprimée en deux langues au moins. Elaboration d'accords de coopération avec les ministères, les universités et/ou les organisations de la société civile, pour mener à bien des activités de formation. **Critères d'évaluation** : évaluation de la qualité de l'enveloppe de ressources en version électronique et en version papier, menée à bien par des spécialistes et des responsables du développement du curriculum de diverses régions.

A5. Rubrique « Communauté de pratique » sur le site Web du BIE : mettre en œuvre des activités d'animation hebdomadaires, recourir au Forum d'information ouvert de l'UNESCO pour les activités de la Communauté de pratique et mettre l'information et la documentation à disposition dans toutes les langues de l'UNESCO. **Indicateur de performance** : Nombre des animations « Communauté de pratique* réalisées par semaine. Nombre et type d'activités réalisées sur le forum. Communications multilingues menées à bien sur une base régulière. **Critères d'évaluation** : Qualité de la rubrique « Communauté de pratique » évaluée par les spécialistes du curriculum de diverses régions.

6. ELEMENTS DE STRATEGIE

6.1 Description de l'intervention

- Poursuite des activités favorisant le processus de consolidation de la proposition de la Communauté de pratique dans le cadre du Plan d'action global pour l'EPT, car c'est l'une des principales stratégies de l'UNESCO s'agissant de débattre et de dégager un consensus autour des politiques de l'éducation et du curriculum pour accélérer la concrétisation des objectifs de l'EPT.
- Mise en œuvre des recommandations et des propositions du Groupe de travail du secteur de l'éducation présidé par l'ADG/ED et du Groupe de travail du Conseil du BIE sur la CIE.
- Discussion et réalisation des activités avec les bureaux de l'UNESCO, les ministères de l'éducation, les universités, les secteurs de la société civile, les organisations internationales, les points focaux de la Communauté de pratique de toutes les régions de l'UNESCO et les organisations donatrices, portant essentiellement sur la préparation de la 48^e session de la CIE.
- Poursuite du soutien aux régions et aux pays dans le cadre de l'application des processus de changement curriculaire (essentiellement axé sur les compétences), en étroite coordination avec les bureaux extérieurs de l'UNESCO, les ministères de l'éducation, les organes intergouvernementaux et les organisations donatrices.
- Création de partenariats avec les ministères de l'éducation, les universités, les organisations de la société civile et les organisations internationales, afin de mettre en œuvre les activités de formation fondées sur l'enveloppe mondiale de ressources en matière de curriculum.
- Poursuite du développement d'une Communauté de pratique multilingue, fondée sur un partage proactif de visions, d'information et de documentation, d'expériences et de pratiques.

6.2 Parties prenantes, partenaires et bénéficiaires

Les principales parties prenantes seront les décideurs, les éducateurs, les spécialistes et les concepteurs du curriculum de chacune des régions de l'UNESCO, notamment celles qui sont membres de la Communauté de pratique. Les partenaires seront le Secteur de l'éducation, les instituts, les bureaux régionaux et les bureaux multipays et nationaux de l'UNESCO, ainsi que des secteurs de la société civile, des organismes intergouvernementaux et les organisations donatrices. Les bénéficiaires principaux devraient être les institutions et les personnes travaillant dans le domaine de la réforme curriculaire à l'échelon régional et national et aux divers échelons du système d'éducation.

6.3. Ressources en personnel:

Voir tableau "Estimation de la répartition du personnel affecté par programme/projet", en annexe

6.4. Participation structurelle (liens avec d'autres éléments de programme)

Points focaux de la Communauté de pratique et ED/BAS et bureaux régionaux de l'UNESCO.

7. Budget (US\$): Voir tableau budgétaire en annexe

BIE – PROGRAMME 2008
DEVELOPPEMENT DES CAPACITES

1. Libellé de l'élément	Communauté de pratique - Activités régionales
2. Nom du responsable et des suppléants	Renato Operti, Lili Ji, Daoyu Wang
3. Date de début et fin de l'activité	Janvier-décembre 2008
<p>4. DESCRIPTIF DE L'ELEMENT</p> <p>4.1. Contexte Voir Fiche 1a)</p> <p>4.2. But (objectif global) Voir Fiche 1a)</p> <p>4.3. Propos (objectif spécifique)</p> <p>b) Communauté de pratique à l'échelle régionale</p> <p>B1) Etablir et mettre en œuvre les plans de travail avec les bureaux régionaux de l'UNESCO en Afrique (BREDA, Dakar), en Asie (Bangkok) et en Amérique latine et dans les Caraïbes (OREALC, Santiago du Chili) sur les questions relatives au curriculum et à l'éducation, liées aux activités menées dans le cadre du Plan d'action global pour l'EPT, à la préparation de la CIE 2008, et dans le cadre des objectifs de la stratégie du Secteur de l'éducation. Les domaines prioritaires sont l'éducation de base et l'éducation pour les jeunes, l'Education pour l'inclusion et l'Education pour le développement durable (ESD).</p> <p>B2) poursuivre la mise en œuvre de l'accord de coopération signé entre le BIE et la Coordination éducative et culturelle pour l'Amérique centrale (CECC), visant à appuyer les processus de transformation curriculaire de l'éducation de base et l'éducation pour les jeunes.</p>	
<p>5. RESULTATS</p> <p>B1) Plans de travail avec les bureaux régionaux de l'UNESCO : mettre en œuvre les plans de travail concernant les questions éducatives et curriculaires dans trois régions de l'UNESCO.</p> <p>Afrique - Le développement de cadres curriculaires intégrateurs et axés sur les compétences, répondant aux besoins des enfants et des jeunes pour une période de 9 ans d'éducation de base, en coopération avec la Division de l'UNESCO pour la promotion de l'éducation de base (ED/BAS), le BREDA, les bureaux multipays et nationaux en Afrique, la Banque mondiale, l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) et la Banque africaine de développement (ADB). Il s'agira notamment de renforcer la capacité des concepteurs du curriculum de mettre au point et d'appliquer un cadre curriculaire pour l'éducation de base, et de renforcer la Communauté de pratique africaine en matière de développement curriculaire afin de poursuivre le dialogue politique, l'échange d'information, de documentation, d'expériences et de bonnes pratiques.</p> <p>Asie - La création d'une Communauté de pratique en matière de développement curriculaire, centrée sur l'Education pour le développement durable (ESD), en coopération avec le bureau de l'UNESCO à Bangkok et les instituts de formation des enseignants d'au moins douze pays asiatiques. Les principales activités consisteront à renforcer l'Education pour le développement durable dans les curricula de formation pédagogique ainsi qu'à partager et à diffuser les bonnes pratiques.</p> <p>Amérique latine et Caraïbes - Dans le cadre du Projet d'éducation pour l'Amérique latine et les Caraïbes (PREALC II), dont sont convenus les ministres de l'éducation (mars 2007), et conjointement avec l'OREALC UNESCO, les bureaux multipays et nationaux, nous nous centrerons sur : i) l'établissement d'un ordre du jour régional de l'Education pour l'inclusion dans le cadre du suivi de l'Atelier international sur l'Education pour l'inclusion (Buenos Aires, 12-14 septembre 2007) ; ii) la poursuite de la mise en place d'un Observatoire ibéro-américain de l'équité dans l'éducation de base, centré notamment sur le développement d'indicateurs permettant de mesurer la pertinence du curriculum et iii) le soutien aux processus de changement curriculaire dans l'éducation secondaire (s'agissant notamment des sciences et de la technologie, y compris les TIC).</p> <p>Indicateur de performance : Plans de travail régionaux et activités menées à bien par région.</p>	

Critères d'évaluation : Objectifs, champs d'application (institutions et personnes participant à chaque activité classées par pays), contenus et impacts des plans de travail.

B2) Accord régional BIE-CECC : poursuivre l'application du projet triennal (2007-2009) visant à soutenir tous les pays d'Amérique centrale dans leurs efforts pour mener à bien des processus de changement curriculaire dans l'éducation de base et l'éducation pour les jeunes.

Deux ateliers régionaux de formation sont prévus, portant respectivement sur : 1) la conception de matériels d'apprentissages et 2) le soutien à la formation initiale des enseignants. Par ailleurs, le BIE souhaite aider au moins deux pays dans leurs efforts pour mener à bien des processus de transformation curriculaire dans l'éducation de base et secondaire en leur fournissant des conseils et en organisant des ateliers nationaux. Enfin le BIE continuera de recourir à un forum d'information ouvert pour la formation à l'apprentissage en ligne et le partage de la communication et des documents parmi les spécialistes et les concepteurs du curriculum.

Indicateur de performance : Plans de travail et activités mises en œuvre dans le projet pour l'Amérique centrale.

Critères d'évaluation : Objectifs, champs d'application (institutions et personnes participant à chaque activité classées par pays), contenus et impacts des activités mises en œuvre dans le cadre du plan de travail.

6. ELEMENTS DE STRATEGIE

6.1 Description de l'intervention

- conception et mise en œuvre des plans de travail avec les bureaux régionaux de l'UNESCO en Afrique, en Asie et en Amérique latine et aux Caraïbes, liés notamment au positionnement du curriculum dans le Plan d'action global pour l'EPT, au soutien dans le domaine du changement du curriculum, à la résolution des questions relatives à l'éducation de base, à l'Education pour l'inclusion, à l'Education pour le développement durable (ESD), et à la poursuite de la préparation de la session de 2008 de la CIE. Le BIE coordonnera avec les instituts de l'UNESCO les activités globales et régionales telles que : i) la mise au point d'approches axées sur les compétences dans le domaine de la réforme du curriculum avec le Centre international pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels (UNEVOC) ; ii) des activités de renforcement des capacités en matière de planification de l'éducation et du curriculum avec l'Institut international de planification de l'éducation, et concernant la mise en œuvre de l'Observatoire ibéro-américain de l'équité dans l'éducation de base avec l'IIEP-Buenos Aires ; iii) les relations entre l'éducation de base et l'apprentissage tout au long de la vie avec l'Institut pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL). L'ED/BAS de l'UNESCO sera un partenaire essentiel pour mener à bien toutes ces activités.

- poursuite de la conclusion d'accords de coopération régionaux sur le développement du curriculum avec divers partenaires, tels les accords conclus avec les pays Nordiques et la Coordination éducative et culturelle pour l'Amérique centrale (CECC), pour renforcer le soutien institutionnel, technique et financier aux activités de la Communauté de pratique.

6.2 Parties prenantes, partenaires et bénéficiaires

Les principales parties prenantes seront les décideurs, les éducateurs, les spécialistes et les concepteurs du curriculum de chacune des régions de l'UNESCO, notamment celles qui sont membres de la Communauté de pratique. Les partenaires seront le Secteur de l'éducation, les instituts, les bureaux multipays et nationaux de l'UNESCO, ainsi que des secteurs de la société civile, des organismes intergouvernementaux et les organisations donatrices. Les bénéficiaires principaux devraient être les institutions et les personnes travaillant dans le domaine de la réforme curriculaire à l'échelon régional et national et aux divers échelons du système d'éducation.

6.3. Ressources en personnel:

Voir tableau "Estimation de la répartition du personnel affecté par programme/projet", en annexe

6.4. Participations structurelles (liens avec d'autres éléments de programme)

Points focaux régionaux et ED/BAS et bureaux régionaux.

7. Budget (US\$): Voir tableau budgétaire en annexe

BIE – PROGRAMME 2008
DEVELOPPEMENT DES CAPACITES

1. Libellé de l'élément	Innovations curriculaires, lutte contre la pauvreté et éducation à la paix en Afrique subsaharienne
2. Nom du responsable et du suppléant	Clementina Acedo, Nouveau Coordinateur de Programme et Elmehdi AG Muphtah
3. Date de début et fin de l'activité	Janvier-décembre 2008

4. DESCRIPTIF DE L'ELEMENT

4.1. Contexte

Dans le cadre de la poursuite des objectifs du mouvement de l'éducation pour tous (EPT), plusieurs pays africains se sont adressés au BIE-UNESCO pour renforcer leurs capacités et/ou compter sur une assistance technique dans le domaine du dialogue politique et du développement curriculaire. Cette demande est liée à la volonté de ces pays d'avancer dans la réalisation de l'objectif 6 de l'EPT et des objectifs de développement pour le millénaire (ODM), à l'importance qu'ils accordent à la qualité de l'éducation pour progresser dans la scolarisation, lutter contre l'abandon scolaire, promouvoir la paix, et combattre la pauvreté.

4.2. But (objectif global)

Continuer à capitaliser et approfondir les résultats obtenus lors des deux premières phases du projet (2004-2005 et 2006-2007) en établissant les liens entre l'objectif de la lutte contre la pauvreté et l'éducation pour la paix et les droits humains et en mettant en évidence les bénéfices mutuels que la réalisation de ces deux objectifs peuvent constituer pour l'amélioration de la qualité de l'éducation, tout en accompagnant les 9 pays participants dans leurs efforts de mise en œuvre des changements curriculaires dans leur pays.

4.3. Propos (objectif spécifique)

- Continuer à renforcer les capacités de 9 équipes nationales de développement du curriculum et élargir l'impact de la formation de l'équipe de base à un cercle plus large de bénéficiaires dans chaque pays pour créer la masse critique nécessaire et renforcer la dynamique de changement déjà présente.
- Favoriser et intensifier les échanges d'expertise entre les pays et avec d'autres régions du monde pour promouvoir et accélérer le transfert d'expériences et d'innovations prometteuses entre pays.
- Poursuivre les travaux axés sur la lutte contre la pauvreté en y intégrant les dimensions de la promotion de la paix, et enrichir le travail sur les bonnes pratiques.
- Développer les critères de pertinence des curricula de l'éducation de base pour la lutte contre la pauvreté et l'éducation à la paix, permettant des changements concrets et pertinents du curriculum.
- Contribuer à l'organisation d'un des sous-thèmes de la CIE (le I ou le IV). Le groupe de 9 pays a souhaité que la lutte contre la pauvreté soit clairement incluse et discutée à la CIE.
- Préparer des contributions pour la Biennale de l'ADEA et pour la 48ème CIE ou d'autres forums régionaux ou internationaux.
- Continuer et approfondir le travail entamé avec le groupe de 6 pays anglophones. (en fonction des moyens disponibles)

5. RESULTATS

5.1. Titre du résultat

Approfondissement et enrichissement de l'analyse des innovations curriculaires pour lutter contre la pauvreté, promotion de l'éducation à la paix, du « vivre ensemble en paix », et amélioration des curricula de l'éducation de base.

5.2. Attendus (description)

- 9 équipes nationales de développement du curriculum renforcées et élargies.
- Réseau favorisant les échanges réguliers entre collègues des différents pays établi et utilisé pour le transfert d'expertise et d'expériences. Liaison effective de ce réseau avec le réseau global et les réseaux régionaux animés par le BIE.
- Les dimensions de la promotion de la paix en lien avec la lutte contre la pauvreté sont discutées, approfondies et clairement établies.
- Travail sur les innovations est enrichi avec le groupe de 9 pays. Les innovations prometteuses sont intégrées dans les curricula officiels et ces derniers améliorés selon les critères de pertinence pour la lutte contre la pauvreté, la promotion de la paix et le développement durable.
- Contributions apportées pour la Biennale de l'ADEA et pour la 48ème CIE ou d'autres forums régionaux ou internationaux.
- Travail avec le groupe de 6 pays africains anglophones poursuivi et approfondi (en fonction des moyens disponibles)

5.3. Indicateurs de performance

- Nombre de pays participants et nombre de spécialistes du curriculum formés
- Acquis des techniciens en termes de connaissances et de compétences
- Nombre d'innovations analysées en profondeur et documentées
- Nombre de stratégies développées et appliquées
- Nombre et qualité des changements curriculaires intervenus
- Qualité et fréquence des échanges entre pays augmentées

5.4. Critères d'évaluation de l'avancement du résultat

- Capacités des équipes nationales renforcées (minimum de 6 pays inclus et 100 techniciens formés)
- Acquis des techniciens évalués positivement et transférés aux collègues dans les pays participants
- Instruments et acquis du projet utilisés par les pays dans les processus de changement curriculaire
- Résultats discutés dans le réseau global de développement du curriculum animé par le BIE.

6. ELEMENTS DE STRATEGIE

6.1. Description de l'intervention

Le BIE travaille avec les neuf équipes des pays déjà mobilisées et cherche à favoriser les échanges, une capitalisation continue des acquis du projet et la constitution d'une expertise au niveau régional, grâce notamment à la tenue de 2 séminaires d'échange internationaux pour l'inter-formation, l'échange d'expertise et d'expérience, la diffusion et le transfert des connaissances, leçons apprises et des savoir-faire acquis. Des séminaires de partage nationaux réguliers permettent de diffuser et renforcer les acquis des séminaires internationaux dans les pays.

Entre les deux séminaires internationaux, le BIE effectuera 2 à 6 visites d'assistance technique ou d'accompagnement du BIE et/ou ateliers de formation nationaux pour la mise en œuvre des changements du curriculum et 2 à 3 visites d'étude d'innovations pertinentes à la lutte contre la pauvreté et la promotion de la paix.

6.2. Parties prenantes, partenaires et bénéficiaires

Parties prenantes et partenaires

- Dans les pays participants: Ministères de l'Education, Commissions Nationales auprès de l'UNESCO, instituts de recherche en éducation, universités et experts indépendants.
- Soutien financier: Coopération au développement (DDC)-Suisse, SIDA-Coopération suédoise; programme UNESCO de soutien à l'EPT ; Gouvernement Espagnol ; Fondation Gulbenkian (Portugal)
- Expertise additionnelle : Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education de l'Université de Genève (FAPSE), groupe d'experts Africains et internationaux
- Exécution: bureaux UNESCO Bamako, Brazzaville, BRED, Bujumbura, Kigali, Maputo, Windhoek, siège et instituts de l'UNESCO. Bureaux PNUD Luanda et Port-Louis.

Bénéficiaires : Spécialistes du curriculum, enfants, formateurs d'enseignants et enseignants des pays concernés par ce projet.

6.3. Ressources en personnel

Voir le tableau « Estimation de la répartition du personnel établi par programme/projet » en annexe.

6.4. Participations structurelles (liens avec d'autres éléments de programmation)

- Banque de ressources et observatoire des tendances: analyse de curricula nationaux sous l'angle de la lutte contre la pauvreté et identification de bonnes pratiques dans ce domaine.
- Renforcement des capacités: sélection et formation des spécialistes du curriculum; recherche-action pour l'analyse des critères de pertinence du curriculum; identification et analyse des innovations prometteuses; contribution au réseau global des spécialistes du curriculum.
- Dialogue politique: utilisation des outils développés pour la mise en œuvre et diffusion réussie des innovations curriculaires
- Programme transversal éducation VIH et sida : intégration des compétences pour la vie dans le curriculum.

7. BUDGET (\$US) : Voir annexe budgétaire.

BIE – PROGRAMME 2008
DEVELOPPEMENT DES CAPACITES

1. Libellé de l'élément	Centre documentaire de référence et renforcement des capacités pour le curriculum et l'éducation au VIH et sida
2. Nom du responsable et du suppléant	Clementina Acedo et nouveau spécialiste adjoint de programme
3. Date de début et fin de l'activité	Janvier - décembre 2008
4. DESCRIPTIF DE L'ÉLÉMENT	
<p>4.1. Contexte Consolidation du programme transversal Curriculum et VIH & sida, dans le cadre de la réponse de l'UNESCO pour la lutte contre le VIH et sida et son programme EDUSIDA, avec 2 éléments principaux :</p> <p>a) banque de ressources du matériel curriculaire et des bonnes pratiques pour l'éducation VIH & sida b) renforcement des capacités pour l'intégration de l'éducation VIH & sida dans les curricula de l'éducation de base.</p> <p>Le Siège à Paris a demandé aux diverses banques de données sur l'éducation au VIH et sida de l'UNESCO de se rassembler et de s'intégrer dans une seule banque de données. Le but est de faciliter l'accès à l'information et de rendre notre travail plus efficace. Le BIE garde son autonomie tout en étant une partie essentielle du centre documentaire unifié pour l'éducation au VIH et sida de l'UNESCO.</p> <p>Le budget alloué au programme pour 2008-2009 a été fortement diminué (voir annexe). Raison pour laquelle les activités sont moins nombreuses que lors du précédent biennium.</p>	
<p>4.2. But (objectif global) Intégrer plus efficacement l'éducation VIH et sida dans les curricula officiels et développer des outils pour améliorer le matériel didactique et la mise en œuvre de l'éducation VIH et sida dans les écoles.</p>	
<p>4.3. Propos (objectifs spécifiques)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Documenter et partager proactivement les bonnes pratiques en matière de curriculum et éducation VIH et sida, à travers une banque de données, un site internet, des CD-Roms interactifs et d'autres moyens et documents selon les besoins dans le cadre du centre documentaire unifié pour l'éducation au VIH et sida de l'UNESCO. • Continuer de renforcer les capacités des spécialistes du curriculum et faire le lien avec la formation des enseignants pour mieux intégrer et généraliser l'éducation au VIH et sida dans les écoles. • Instaurer ou renforcer le dialogue politique auprès des ministères de l'éducation et autres acteurs du système éducatif pour réaliser les conditions d'une mise en œuvre efficace de l'éducation VIH et sida. • Continuer de développer et d'adapter le « Manuel pour l'intégration de l'éducation VIH et sida dans les curricula officiels » et promouvoir son utilisation pour la formation et le renforcement des capacités. • Elargir l'ensemble du programme de façon ciblée aux pays de langue russe, arabe, portugaise, espagnole et aux autres pays d'Afrique. 	
5. RESULTATS	
<p>5.1. Titre du résultat Amélioration des réponses curriculaires et renforcement des capacités pour l'éducation VIH et sida.</p>	
<p>5.2. Attendus (description)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le centre d'échange d'information se renforce en tant que référence pour la documentation et les échanges sur les bonnes pratiques curriculaires pour l'éducation VIH et sida aux niveaux primaire et secondaire et pour la formation des enseignants pour des langues et des régions qui ne sont pas encore couvertes, dans le cadre du centre documentaire unifié pour l'éducation au VIH et sida de l'UNESCO. • Les bonnes pratiques en matière de curriculum VIH et sida sont identifiées, analysées et activement partagées et le réseau d'échange interactif des bonnes pratiques est consolidé et étendu. • Le « Manuel pour l'intégration de l'éducation VIH et sida dans les curricula officiels » est renforcé, adapté et mis à jour en français, anglais, russe et arabe. • Le « Manuel pour l'intégration de l'éducation VIH et sida dans les curricula officiels » est utilisé sur le terrain dans d'autres sous régions d'Afrique et dans d'autres régions du monde (pays russophones, Asie, pays arabes). • Les capacités des spécialistes du curriculum et des responsables de la formation des enseignants sont renforcées et consolidées. 	

5.3. Indicateurs de performance

- Nombre annuel de visites du site internet, de CD-ROM distribués et de requêtes (information ou conseil) ;
- Nombre de documents curriculaires, bonnes pratiques et ressources-clé documentées et diffusées dans les régions et pays les plus affectés ;
- Nombre d'experts et de spécialistes du curriculum et de la formation des enseignants mobilisés et formés ;
- Nombre de modules/outils de formation élaborés ou adaptés, nombre de séminaires de renforcement des capacités des spécialistes du curriculum réalisés et nombre de spécialistes formés ;
- Nombre de pays et d'institutions utilisant le « Manuel pour l'intégration de l'éducation VIH et sida dans les curricula officiels » et ayant modifié et amélioré leur curriculum ;
- Nombre de Ministères de l'Education sensibilisés et engagés à intégrer officiellement l'éducation VIH et sida dans les curricula nationaux, aux niveaux primaire et secondaire.

5.4. Critères d'évaluation de l'avancement du résultat

- Fréquentation du site et requêtes (information, matériel et conseil) en augmentation constante en 2007 ;
- Continuité dans la mise à jour annuelle, renforcement et large diffusion du CD-ROM et d'autres documents utiles au développement de matériel curriculaire pour l'éducation VIH et sida ;
- Consolidation, diffusion et utilisation croissante du « Manuel pour l'intégration de l'éducation VIH et sida dans les curricula officiels » ; Manuel intégré dans les outils de EDUSIDA ;
- 10 à 15 bonnes pratiques documentées par trimestre, aux niveaux primaire et secondaire et de la formation des enseignants ;
- Développement et mise à jour de la base de données du réseau d'experts ;
- Régularité de la fréquence des séminaires de formation et liens renforcés avec le programme EDUSIDA ;
- Augmentation régulière des Ministères de l'Education dans les pays et régions les plus touchés ayant renforcé et intégré dans leur curricula nationaux l'éducation VIH et sida, au primaire et au secondaire.

6. ELEMENTS DE STRATEGIE

6.1. Description de l'intervention

Dans le cadre d'une approche intégrée au programme de l'UNESCO EDUSIDA, le centre d'échange d'information (dans le cadre du centre documentaire unifié pour l'éducation au VIH et sida de l'UNESCO), la diffusion d'un nombre croissant de bonnes pratiques, la consolidation, adaptation, diffusion et utilisation du « Manuel pour l'intégration de l'éducation VIH et sida dans les curricula » et les séminaires de formation, permettront l'amélioration de la réponse des systèmes éducatifs au VIH et sida, en particulier avec l'intégration effective de l'éducation VIH et sida dans les curricula nationaux et le développement de matériel et méthodes d'enseignement adaptés.

6.2. Parties prenantes, partenaires et bénéficiaires

Parties prenantes et partenaires :

IATT et Co-sponsors ONUSIDA, partenaires de EDUSIDA, siège de l'UNESCO, IPE, bureaux UNESCO hors siège (en particulier : Dakar-BREDA, Yaoundé, Moscou, Nairobi, Harare, Maputo, Windhoek, Kingston, Bangkok, Amman, etc.), Ministères de l'Education dans de nombreux pays, autres organisations (Internationale de l'Education, Partnership for Child Development (UK), etc.).

Bénéficiaires :

Dans les pays les plus affectés : spécialistes du curriculum, formateurs d'enseignants, enseignants, écoliers, communautés scolaires.

6.3. Ressources en personnel

Voir le tableau « Estimation de la répartition du personnel établi par programme/projet » en annexe.

6.4. Participations structurelles (liens avec d'autres éléments de programmation)

- Banque de ressources/observatoire : banque de données des matériaux curriculaires VIH et sida ;
- Renforcement des capacités : diffusion des bonnes pratiques en matière d'éducation VIH et sida, « Manuel pour l'intégration de l'éducation VIH et sida dans les curricula officiels » et séminaires de formation des spécialistes du curriculum et modules de formation du Manuel Curriculum VIH et sida ;
- Dialogue politique : plaidoyer auprès de, et information des Ministères de l'Education pour une meilleure intégration de l'éducation VIH et sida dans les curricula nationaux et autres matériels didactiques.

7. BUDGET (\$US) : Voir annexe budgétaire.

BIE – PROGRAMME 2008
DEVELOPPEMENT DES CAPACITES

1. Libellé de l'élément	Conseil technique, soutien et formation aux Etats membres de l'UNESCO
2. Nom du responsable	Dakmara Georgescu
3. Date de début et fin de l'activité	Janvier - décembre 2008

4. DESCRIPTIF DE L'ELEMENT

4.1. Contexte

Le BIE fournit une assistance technique aux Etats membres de l'UNESCO en fonction de leurs besoins et de leurs demandes, principalement sur la base du financement extrabudgétaire. L'expertise du BIE embrasse de larges domaines de développement du curriculum (planification, conception, mise en œuvre, contrôle et évaluation et révision). Le BIE a la capacité de répondre à un large éventail de demandes, mais au cours des dernières années, il a étendu ses interventions dans des pays affectés par un conflit ou sortant d'un conflit, dans des sociétés en transition, et dans des Etats fragilisés ainsi que dans d'autres pays en développement engagés dans des processus de changement du curriculum déterminés par les besoins émergents, les opportunités et les défis à relever. Outre la reconstruction globale du curriculum et son développement en général, le BIE cible de plus en plus des aspects spécifiques tels que l'Education pour apprendre à vivre ensemble (LTLT), y compris l'éducation pour les droits de l'homme et la citoyenneté, l'Education pour la paix et la gestion constructive de la diversité.

Compte tenu des perspectives actuelles pour 2008, il est probable que le Programme portera notamment sur :

- la mise au point, les tests pilotes, la finalisation et la diffusion des outils du BIE spécifiquement conçus pour renforcer les capacités en matière de développement novateur du curriculum (voir *Handbook for curriculum development in post-conflict societies; Workbook and guidelines for curriculum and textbook revision from a gender perspective; Guidelines to integrated HRE in the curriculum and TET; Case studies on gender and curriculum in post-conflict societies; Monitoring and Evaluation Tool for Learning to Live Together*) ;
- le renforcement des capacités en matière de révision du curriculum et des manuels scolaires compte tenu des questions d'égalité entre hommes et femmes, et en matière d'intégration de l'Education pour apprendre à vivre ensemble (y compris l'Education pour les droits de l'homme) dans les curricula et dans les matériels et les stratégies pour la formation des enseignants (TET).
- la concrétisation des activités d'assistance technique en fonction des besoins des pays, en Afghanistan et dans d'autres sociétés affligées par le conflit et Etats fragilisés.

4.2. But (objectif global)

- Améliorer la capacité des gouvernements, des institutions de formation des enseignants et de conception du curriculum (décideurs, spécialistes du curriculum et formateurs des enseignants) de veiller à la qualité de l'éducation pour tous en se fondant sur des curricula, des manuels scolaires et des stratégies d'enseignement et d'apprentissage de qualité et favorisant l'intégration.

4.3. Propos (objectif spécifique)- 2007

- Aider les pays qui procèdent à l'analyse et à l'évaluation, à la conception et à la mise en œuvre de leurs curricula (compte tenu des questions d'égalité entre hommes et femmes et de la nécessité d'intégrer l'Education pour apprendre à vivre ensemble) ;
- Renforcer les capacités en vue d'améliorer le curriculum en prenant en compte les besoins des apprenants et en intégrant des domaines émergents (tels que l'Education pour les droits de l'homme ; la dimension de l'égalité entre les sexes, l'Education pour la paix, et le développement durable),
- Coopérer avec l'UNESCO et d'autres institutions des Nations Unies pour promouvoir une éducation de qualité pour tous par le biais du curriculum ;
- Diffuser largement les expériences du BIE et les leçons apprises lors de l'utilisation de ses *Outils* spécifiques de renforcement des capacités en vue d'un développement novateur du curriculum.

5. RESULTATS

5.1 Titre des résultats

5.1.1 Mise au point d'*Outils* spécifiques de renforcement des capacités du BIE en vue du développement d'un curriculum novateur (testés sur le terrain et finalisés) ;

5.1.2 *Travaux de recherche* fondés sur des méthodologies de recherche-action (voir *Gender dimensions in the curricula of conflict-affected societies*);

5.2.3 Amélioration de la capacité professionnelle des décideurs et des concepteurs du curriculum en vue de mener à bien la mise au point de curricula de qualité et favorisant l'intégration (y compris des compétences démontrées en matière de partenariat avec les universités pertinentes).

5.2 Résultats attendus (description)

5.2.1 Finalisation de plusieurs *Outils* : *Tools: Handbook for curriculum development in post-conflict societies; Workbook and guidelines for curriculum revision from a gender perspective; Guidelines to integrated HRE in the curriculum and TET; Monitoring and Evaluation Tool for Learning to Live Together;*

5.2.2 Projets d'études de cas tels que *Case studies on gender and curriculum in post-conflict societies* couvrant diverses régions géographiques ;

5.2.3 Compétences certifiées des décideurs, des spécialistes du curriculum et des formateurs d'enseignants concernant la mise au point et l'application de curricula novateurs.

5.3 Indicateurs de performance

5.3.1 Finalisation de matériels en anglais et préparation pour publication ; moyens de diffusion, modalités et qualité de la participation des parties prenantes,

5.3.2. Cinq projets d'études de cas sur les questions d'égalité entre hommes et femmes et le curriculum dans les sociétés affectées par un conflit, couvrant diverses régions du monde ;

5.3.3 Recours à des enveloppes/modules de formation et participation d'un certain nombre de spécialistes confirmés à la conception et la mise en œuvre du curriculum.

5.4 Critères d'évaluation

- La qualité des enveloppes de formation et des autres matériels (curriculaires) par rapport aux normes internationales, et leur utilisation sur le plan international
- Le niveau de satisfaction des stagiaires ;
- Le niveau de satisfaction des donateurs du BIE et de ses partenaires ;
- La durabilité des stratégies et des solutions proposées ;
- L'impact à long terme de l'assistance technique du BIE sur les processus de changement et d'amélioration du curriculum appliqués localement.

6. ELEMENTS DE STRATEGIE

6.1. Description de l'intervention

- Missions d'évaluation
- Ateliers de renforcement des capacités et de révision du curriculum et des manuels scolaires
- Participation à des réunions d'experts
- Mise au point en coopération d'*Outils* de renforcement des capacités spécifiques au BIE pour le développement d'un curriculum novateur (y compris leur conception, les tests sur le terrain, leur révision et leur finalisation)
- Projets de recherche-action (portant sur l'égalité entre hommes et femmes et les curricula dans les sociétés affectées par un conflit)

6.2. Parties prenantes, partenaires et bénéficiaires

- Ministères de l'éducation et parties prenantes locales en matière d'éducation.
- International: spécialiste du curriculum; personnel du ministère et des ONG; autres parties prenantes, chercheurs; personnel de l'UNESCO et d'autres institutions internationales
- Le grand public, y compris les enseignants, les élèves et les personnes chargées de développer le curriculum.

6.3. Ressources en personnel

- Coordinateur de projet
- Soutien administratif
- Consultants internationaux

6.4. Participations structurelles (liens avec d'autres éléments de programmes)

Renforcement des capacités et Observatoire des tendances du BIE (égalité entre hommes et femmes et curricula; Education pour les droits de l'homme dans les systèmes d'éducation nationaux);

- Publications du BIE (plusieurs matériels devant être publiés en tant qu'outils spécifiques et études de cas du BIE)
- Programme du BIE sur l'atténuation de la pauvreté et l'Education pour la paix (Apprendre à vivre ensemble dans les Etats fragilisés)

7. BUDGET (US\$) : Voir tableau budgétaire en annexe

BIE – PROGRAMME 2008**BANQUE DE RESSOURCES ET OBSERVATOIRE DES TENDANCES**

1. Libellé de l'élément	Banque de ressources sur les systèmes d'éducation et les politiques curriculaires
2. Nom du responsable et des suppléants	Massimo Amadio, Ruth Creamer, Elizabeth Glauser, Christopher Strebel
3. Date de début et fin de l'activité	Janvier-décembre 2008

4. DESCRIPTIF DE L'ELEMENT**4.1. Contexte**

La maintenance et le développement de la banque de ressources sur les systèmes d'éducation et les politiques curriculaires - comprenant plusieurs bases de données, ainsi que le matériel curriculaire et les Rapports nationaux – constituent une activité permanente du BIE depuis le début des années 2000. Depuis la fin de 2006, la base de données *Dossiers par pays*, est aussi pleinement intégrée dans le portail du Secteur de l'éducation de l'UNESCO.

4.2. But (objectif global)

L'objectif principal est d'appuyer l'action en faveur de l'EPT en collectant, systématisant et en fournissant l'accès à des matériels et des informations sur les systèmes d'éducation, les curricula et les processus de développement du curriculum.

4.3. Propos (objectif spécifique)

L'objectif spécifique est d'enrichir et d'alimenter la base des connaissances et diverses ressources d'informations spécialisées qui seront exploitées à des fins multiples (y compris la formation et la prise de décision), notamment dans le domaine du développement curriculaire, et de faciliter le partage d'informations et le dialogue sur des questions touchant spécifiquement à l'éducation et au curriculum.

5. RESULTATS**5.1 Titre des résultats**

Entretien, mise à jour et enrichissement d'une base de connaissances et de diverses ressources d'informations spécialisées sur les systèmes d'éducation et les curricula existants.

5.2 Résultats attendus (description)

- La base de données *Dossiers par pays* sera entretenue, mise à jour et enrichie.
- Le matériel curriculaire sera développé ; les liens avec le matériels curriculaire sur l'Internet seront mis à jour et enrichis.
- Des services d'alertes et des recueils de ressources en ligne (rapports, publications, sites Web et actualités) liés au développement curriculaire, aux systèmes d'éducation et aux tendances éducatives seront régulièrement mis à la disposition des membres de la Communauté de pratique et d'autres spécialistes de l'éducation.
- Les Rapports nationaux seront progressivement organisés sous forme de bibliothèque numérique. des archives liées aux curricula et des matériels y relatifs seront ajoutés au catalogue en ligne IBEDOC.
- L'introduction dans le catalogue de l'archive historique du BIE en préparation se poursuit, en vue

d'un futur accès en ligne.

- Les services de documentation seront améliorés, tant pour le personnel du BIE que pour les utilisateurs externes – grâce au perfectionnement du catalogue en ligne.

5.3. Indicateurs de performance

Disponibilité, accessibilité et qualité de la documentation, du matériel, des ressources et des services.

5.4. Critères d'évaluation

Statistiques liées au site Web (nombre d'entrées, visiteurs, visiteurs uniques, et megabytes transférés) ; retour d'informations des utilisateurs.

6. ELEMENTS DE STRATEGIE

6.1. Description de l'intervention

Identifier, collecter, systématiser, actualiser et diffuser à grande échelle des informations et des données pertinentes.

6.2. Parties prenantes, partenaires et bénéficiaires

Bénéficiaires directs et indirects : Equipes des décideurs de l'Education pour tous, les utilisateurs des services éducatifs (décideurs, planificateurs et praticiens en matière d'éducation, administrateurs chargés de l'information, chercheurs et universitaires, enseignants et élèves à travers le monde), les membres de la Communauté de pratique.

Parties prenantes concernées, partenaires : Collaboration avec les Ministres de l'Education, les Commissions nationales de l'UNESCO, et les institutions universitaires dans le monde.

6.3. Ressources en personnel

Voir tableau « Estimation de la répartition du personnel affecté par programme/projet » en annexe.

6.4. Participations structurelles (liens avec d'autres éléments de programme)

Mise en œuvre en étroite relation avec tous les programmes du BIE, en particulier le Programme de renforcement de capacité (Réseau mondial du curriculum/Communauté de pratique).

7. BUDGET (US\$): Voir tableau budgétaire en annexe

BIE – PROGRAMME 2008**BANQUE DE RESSOURCES ET OBSERVATOIRE DES TENDANCES**

1. Libellé de l'élément	Observatoire des tendances éducatives dans le domaine des processus et des produits du développement curriculaire
2. Nom du responsable	Massimo Amadio
3. Date de début et fin de l'activité	Janvier - décembre 2008

4. DESCRIPTIF DE L'ELEMENT**4.1. Contexte**

L'Observatoire des tendances éducatives dans le secteur des processus et des produits du développement curriculaire, ainsi que la Banque de ressources, est un domaine d'action permanent du BIE. Depuis 1996, la préparation de plusieurs éditions de la base de données intitulée *Données mondiales sur l'éducation* a constitué une activité majeure. La sixième édition (2006/07) contient les profils de 161 systèmes d'éducation et un grand nombre d'informations sur les curricula et sur l'organisation du contenu curriculaire (y compris les données sur le temps d'enseignement).

4.2. But (objectif global)

L'objectif principal de l'Observatoire, qui repose également sur la Banque de ressources, est d'appuyer l'action en faveur de l'EPT en contribuant à l'identification des tendances et des bonnes pratiques en matière de développement curriculaire, ainsi qu'à leur diffusion sur une grande échelle, pour favoriser l'élaboration de politiques et de pratiques relatives au développement curriculaire.

4.3. Propos (objectif spécifique)

L'objectif principal est de contribuer à l'identification des principales tendances dans la conceptualisation et l'organisation du contenu curriculaire et des processus de développement curriculaire, ainsi que de faciliter le partage d'informations et le dialogue sur des thèmes et des préoccupations spécifiquement liées au curriculum.

5. RESULTATS**5.1. Titre des résultats**

L'entretien, la mise à jour et l'enrichissement d'une base de connaissances sur les contenus éducatifs, les processus et les produits du développement curriculaire, et les systèmes d'éducation.

5.2. Attendus (description)

- L'entretien, la mise à jour et l'enrichissement de l'affichage sur l'Internet de la sixième édition de la base de données *Données mondiales sur l'éducation*.
- La réorganisation complète et l'amélioration de la rubrique Banque de ressources /Observatoire du nouveau site web du BIE.
- La mise à disposition de plusieurs études et analyses des tendances portant sur le contenu

éducatif et les processus et les produits du développement curriculaire, principalement par le biais des *Documents de travail sur le curriculum* du BIE.

- Contribution au Rapport mondial de suivi sur l'EPT de l'UNESCO pour 2008/2009 (thème: gouvernance, gestion et financement) de l'équipe du Rapport de suivi (en fonction de la disponibilité des ressources extra-budgétaires).

5.3. Indicateur de performance

Mise à disposition de la base de données actualisée ainsi que des études et des documents de travail sur les questions relatives aux processus et aux produits du développement curriculaire.

5.4. Critères d'évaluation

Statistiques liées au site web (consultations, téléchargements); retour d'informations des utilisateurs.

6. ELEMENTS DE STRATEGIE

6.1 Description de l'intervention

Préparation/mise en route des documents de travail et des études ; diffusion d'informations; publications.

6.2. Parties prenantes, partenaires et bénéficiaires

Collaboration avec l'équipe chargée du Rapport de suivi mondial de l'EPT. Coopération avec des chercheurs et des institutions universitaires. Bénéficiaires : décideurs, planificateurs et praticiens en matière d'éducation, administrateurs chargés de l'information, chercheurs et universitaires, enseignants et élèves à travers le monde.

6.3. Ressources en personnel

Voir tableau « Estimation de la répartition du personnel affecté par programme/projet », en annexe.

6.4. Participations structurelles (liens avec d'autres éléments de programme)

En association avec d'autres programmes selon le cas, en particulier avec le Programme de renforcement de capacité (Communauté de pratique/Réseau mondial du curriculum).

7. BUDGET: Voir tableau budgétaire en annexe.

BIE – PROGRAMME 2008**GESTION DES CONNAISSANCES ET DIALOGUE POLITIQUE**

1. Libellé de l'élément	Développement du site Web du BIE
2. Nom du responsable et des suppléants	Massimo Amadio Christopher Strebel, Ruth Creamer
3. Date de début et fin de l'activité	Janvier – décembre 2008

4. DESCRIPTIF DE L'ELEMENT**4.1. Contexte**

Le site Web du BIE, créé en 1996 et restructuré en 1999, fait partie du Programme de la banque de ressources, sa maintenance et son développement étant assurés de manière permanente. Par l'intermédiaire de son site Web, qui a été complètement réorganisé en 2005, le BIE met à disposition des ressources spécialisées, des produits et des services destinés à la communauté de l'éducation dans le monde. Entre 1999 et 2006, le nombre de visiteurs n'a cessé d'augmenter. Le nouveau site a été lancé en septembre 2005, conformément aux nouvelles lignes directrices de l'UNESCO, et il a été conçu de manière à offrir un accès plus facile à l'information (divisées par sujet, par pays et par service). Par ailleurs, le nouveau site offre des pages d'accueil dans les six langues officielles de l'UNESCO et les informations de base sont disponibles dans quatre langues au moins (anglais, chinois, espagnol et français) afin d'étendre la couverture. En outre, des relations de travail plus étroites ont été créées avec le nouveau portail du Secteur de l'éducation de l'UNESCO (lancé en septembre 2006) et des nouvelles des activités du BIE sont fréquemment affichées sur le portail. Le site Web offrira une place prépondérante à la préparation et à la tenue de la 48^{ème} session de la Conférence internationale de l'Education.

4.2. But (objectif global)

L'objectif principal est d'appuyer l'action en faveur de l'EPT en fournissant un accès – par l'intermédiaire du site Web du BIE – à des ressources spécialisées, des matériels et des informations sur les systèmes d'éducation, les curricula, et les processus de développement curriculaire.

4.3. Propos (objectif spécifique)

L'objectif spécifique est d'entretenir et de mettre à disposition, par l'intermédiaire du site Web du BIE, une base de connaissances et des ressources spécialisées à exploiter à des fins diverses (y compris la formation et la prise de décision) et de faciliter les échanges et le dialogue sur des questions spécifiques liées à l'éducation et au curriculum.

5. RESULTATS**5.1. Titre des résultats**

Entretenir, mettre à jour et garantir un accès facile à une base de connaissances et une gamme de ressources en matière d'éducation sur le site Web du BIE.

5.2. Attendus (description)

- Un nouveau site Web du BIE sera créé, pour exploiter le potentiel d'un système de gestion de contenu (CMS), conforme aux lignes directrices actuelles de l'UNESCO. Les modules de flux de travail du nouveau CMS, qui est déjà utilisé au siège, permettra de perfectionner les règles d'affichage du BIE sur le Web et de mieux en assurer la qualité.

- Le site Web du BIE sera actualisé, afin de faciliter l'accès à une vaste gamme de ressources complémentaires, y compris des informations sur la CIE 2008, et de contribuer au développement du portail de l'UNESCO.
- Le potentiel de la Communauté de pratique/Réseau mondial du curriculum sera renforcé par l'intégration de modules et de fonctions additionnels à la plate-forme de collaboration en ligne déjà en place.

5.3. Indicateur de performance

Amélioration de l'accès au site Web du BIE et de sa qualité.

5.4. Critères d'évaluation

Statistiques liées au site Web (nombre de visiteurs et de téléchargements) ; retour d'informations des utilisateurs internes et externes ; nouveaux outils/services mis à la disposition des utilisateurs.

6. ELEMENTS DE STRATEGIE

6.1 Description de l'intervention

Maintenance et développement du site Web du BIE, amélioration de la gestion du contenu afin de renforcer le partage des ressources et l'interaction.

6.2 Parties prenantes, partenaires et bénéficiaires

Bénéficiaires directs et indirects : Equipes des décideurs de l'Education pour tous, les utilisateurs des services éducatifs (décideurs, planificateurs et praticiens en matière d'éducation, administrateurs chargés de l'information, chercheurs et universitaires, enseignants et élèves à travers le monde), les membres de la Communauté de pratique.

Parties prenantes concernées, partenaires : Collaboration avec les ministères de l'Education, les Commissions nationales de l'UNESCO, les institutions universitaires dans le monde et avec le portail du Secteur de l'éducation de l'UNESCO.

6.3 Ressources en personnel

Voir tableau « Estimation de la répartition du personnel affecté par programme/projet » en annexe.

6.4 Participations structurelles (liens avec d'autres éléments de programme)

Mise en œuvre en étroite relation avec tous les programmes du BIE, en particulier le Programme de renforcement de capacité (Réseau mondial du curriculum/Communauté de pratique).

7. BUDGET : Voir tableau budgétaire en annexe

BIE – PROGRAMME 2008**GESTION DES CONNAISSANCES ET DIALOGUE POLITIQUE**

1. Libellé de l'élément	Préparation et tenue de la quarante huitième session de la Conférence internationale de l'Education (CIE)
2. Nom des responsables	Clementina Acedo et Costanza Farina
3. Date de début et fin de l'activité	Janvier - décembre 2008

4. DESCRIPTIF DE L'ELEMENT**4.1. Contexte**

En Octobre 2007, la 34^{ème} session de la Conférence générale de l'UNESCO a approuvé le thème et les dates proposés pour la 48^{ème} session de la Conférence internationale de l'Education, à savoir : « **Education pour l'inclusion : la voie de l'avenir** » qui se tiendra à Genève entre le 25 et le 28 novembre 2008. La CIE est devenu l'un des principaux forums internationaux du dialogue politique éducatives entre les ministres de l'éducation et les autres parties prenantes tels que les chercheurs, les praticiens, les représentants des organisations intergouvernementales et de la société civile. La CIE représente une opportunité de promouvoir le dialogue entre les ministres de l'éducation, de mettre en lumière et de tenter de résoudre les questions complexes, tout en engageant le public à contribuer à l'établissement d'orientations concrètes. L'année sera consacrée à la préparation et à la tenue de la CIE. Outre les engagements préalables pris par le BIE, certains éléments des activités liées à la formation au dialogue politique seront menés à bien.

4.2. But (objectif global)

L'objectif des travaux préparatoires de la CIE est de mobiliser les connaissances partout dans le monde en matière d'éducation pour l'inclusion et d'assurer les succès de la mise en œuvre des décisions qui seront prises, en coordination avec les parties prenantes ;

L'objectif à long terme de la CIE est d'aider les gouvernements des Etats membres à répondre aux besoins éducatifs des « exclus » dans le vaste cadre de l'EPT et du Plan d'action global révisé.

4.3. Propos (objectif spécifique)

Orienter et clarifier le débat sur le concept de l'Education pour l'inclusion, ses implications et son impact, promouvoir et adopter un ordre du jour en matière de politiques par le biais d'un processus préparatoire et grâce au succès de cette session de la CIE.

5. RESULTATS**5.1 Titre des résultats**

Préparations achevées dans les délais; dialogue international en matière de politiques éducatives, centré sur l'Education pour l'inclusion, renforcé pendant la session de la CIE ;

5.2 Résultats attendus (description)

- Approfondissement du débat sur l'Education pour l'inclusion grâce à au moins trois événements préparatoires régionaux qui se dérouleront dans le cadre de la Communauté de pratique et à l'extérieur, pour étendre davantage les consultations globales ;
- Amélioration considérable de la coordination avec le Secteur de l'éducation de l'UNESCO, les bureaux extérieurs et les instituts/centres grâce à des contacts réguliers, et à deux réunions au moins du Groupe de travail du Secteur ED sur la CIE ;
- Production de documents de travail régionaux techniques et de documents relatifs à la CIE (ordre du jour, proposition concernant l'organisation de la session, document de référence, document de travail pour les discussions dans les ateliers) ;
- Création de nouvelles alliances et de partenariats avec les institutions des Nations Unies, les représentants des donateurs, les ONG et d'autres institutions pertinentes, dans le cadre de la préparation et de la session de la CIE ;
- Finalisation de toutes les procédures relatives à la convocation de la CIE ;
- Succès des travaux de la CIE ;

- En ce qui concerne la formation au dialogue politique, la boîte à outils sera complétée et un atelier aura lieu à l'intention des formateurs.

5.3 Indicateurs de performance

- Qualité et niveau de participation des Etats membres et des autres parties prenantes ;
- Qualité des documents de la CIE ;
- Qualité et succès des travaux de la 48ème session de la CIE ;
- Evaluation des résultats de la CIE, menée à bien par le Conseil du BIE, par le personnel du Bureau et par les délégations participantes.

5.4 Critères d'évaluation

- Retour d'information sur le niveau de succès obtenu par la CIE ;
- Large diffusion et mise à profit de ses résultats ;
- Augmentation de la visibilité du BIE.

6. ELEMENTS DE STRATEGIE

6.1. Description de l'intervention

Le processus préparatoire sera complété par la tenue du séminaire régional préparatoire prévu en Finlande, et probablement par deux séances supplémentaires sur la CIE dans le cadre d'évènements pertinents en matière d'éducation déjà prévus en Asie et dans un pays arabe. Une assistance technique sera fournie aux partenaires lettons en vue de la tenue de la Conférence régionale préparatoire pour la région de l'Europe et de l'Amérique du Nord : « *Inclusive education: from policy dialogue to collaborative action* » prévue à Riga du 24 au 26 février 2008, et dont le BIE est un co-organisateur.

Les « feuilles de route » régionales issues du résultat des consultations régionales seront complétées et publiées. Elles serviront à la préparation des documents nécessaires à la CIE, notamment le document de référence et le document conçu pour favoriser la discussion au cours des quatre ateliers. Conformément aux procédures établies, tous les documents de la CIE seront préparés dans les délais impartis. Des activités en marge de la Conférence seront également menées à bien : s'agissant de la Médaille Comenius, les mesures préparatoires seront prises, le processus de sélection sera mis en œuvre conformément aux statuts, et le nom des lauréats sera annoncé pendant la CIE. La version électronique des rapports nationaux sera disponible sur le site web du BIE. L'initiative des « messages des ministres » sera reprise, et des expositions seront organisées. Des partenariats seront créés avec diverses parties prenantes.

6.2. Parties prenantes, partenaires et bénéficiaires

- Ministères de l'éducation ; Commissions nationales ; universités/institutions d'enseignement supérieur, ONG et institutions des Nations Unies.

6.3. Ressources en personnel

Voir tableau " Estimation de la répartition du personnel affecté par programme/projet" en annexe:

6.4. Participations structurelles (liens avec d'autres éléments de programmes)

Collaboration interne avec d'autres activités du BIE.

7. BUDGET (US\$) : Voir tableau budgétaire en annexe

BIE – PROGRAMME 2008**FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL**

1. Libellé de l'élément	Conseil du BIE
2. Nom du responsable et du suppléant	Clementina Acedo et Costanza Farina
3. Date de début et fin de l'activité	Janvier à décembre 2008

4. DESCRIPTIF DE L'ELEMENT**4.1. Contexte**

Le Conseil du BIE est un organe intergouvernemental de 28 Etats membres, élus par la Conférence générale de l'UNESCO.

4.2. But (objectif global)

Ses méthodes de travail sont établies par les Statuts du BIE et le Règlement intérieur du Conseil (voir Textes fondamentaux).

4.3. Propos (objectif spécifique)

Fixé par le paragraphe 1 de la Résolution adoptée par la 34^e Conférence générale (voir Projet de programme et de budget 2008, pages 1-2). En résumé, la Conférence générale :

...demande au Conseil du BIE, agissant conformément aux Statuts du Bureau et à la présente résolution, lorsqu'il approuvera le budget de l'Institut pour 2008 et 2009:

- a) *de veiller à ce que les activités du BIE correspondent aux objectifs stratégiques de l'UNESCO et aux priorités et aux axes d'action du grand programme I, l'accent étant mis en particulier sur les besoins de l'Afrique, l'égalité entre les sexes, les PMA, les PEID ainsi que les groupes sociaux les plus vulnérables, y compris les populations autochtones ;*
- b) *de consolider et de développer les programmes et projets du BIE,*
- c) *de continuer à mobiliser les ressources humaines et financières nécessaires pour que le BIE puisse s'acquitter de sa mission ;*

5. RESULTATS**5.1. Titre des résultats**

Accomplissement des fonctions statutaires et atteinte des objectifs fixés par la Conférence générale.

5.2. Attendus (description)

Points principaux de l'ordre du jour de la 56^e session :

- Election du Président, du bureau du Conseil et de ses organes subsidiaires.
- Activités du BIE durant l'année 2007
- Quarante huitième session de la Conférence internationale de l'Education

- Mécanismes de financement novateurs
- Programme d'activités du BIE en 2008
- Stratégie de l'UNESCO et Stratégie du BIE 2008 - 2013
- Proposition concernant l'utilisation des fonds provenant de la vente des timbres polonais.

Selon une tradition de longue date, le Conseil se réunira également au commencement et à la fin de la 48^{ème} session de la CIE en novembre 2008, pour décider des arrangements organisationnels définitifs et pour procéder à une évaluation initiale des résultats.

5.3. Indicateurs de performance

Degré d'accomplissement des fonctions statutaires ; interventions des délégations au Conseil et soutien apporté par ces délégations

5.4. Critères d'évaluation

Adhésion aux textes fondamentaux.

6. ELEMENTS DE STRATEGIE

6.1. Description de l'intervention

- Organiser, tenir et assurer le suivi de la 56^e session, précédée de la réunion du Groupe administratif et de celle du Groupe de travail du Conseil pour la préparation de la 48^e session de la CIE;
- Organiser, tenir et assurer le suivi de la réunion du Bureau (été 2008) ;
- Préparer la cinquante septième session (avant et après la CIE en novembre 2008) ainsi que la cinquante huitième session (janvier 2009)

6.2. Parties prenantes, partenaires et bénéficiaires

Les 28 Etats membres du Conseil.

6.3. Ressources en personnel

Voir le tableau « Estimation de la répartition du personnel établi par programme/projet » en annexe.

6.4. Participations structurelles (liens avec d'autres éléments de programmation)

Bureau du Directeur général ; Bureau de l'ADG/ED.

7. BUDGET (\$US) : Voir annexe budgétaire.

III. DONNEES BUDGETAIRES

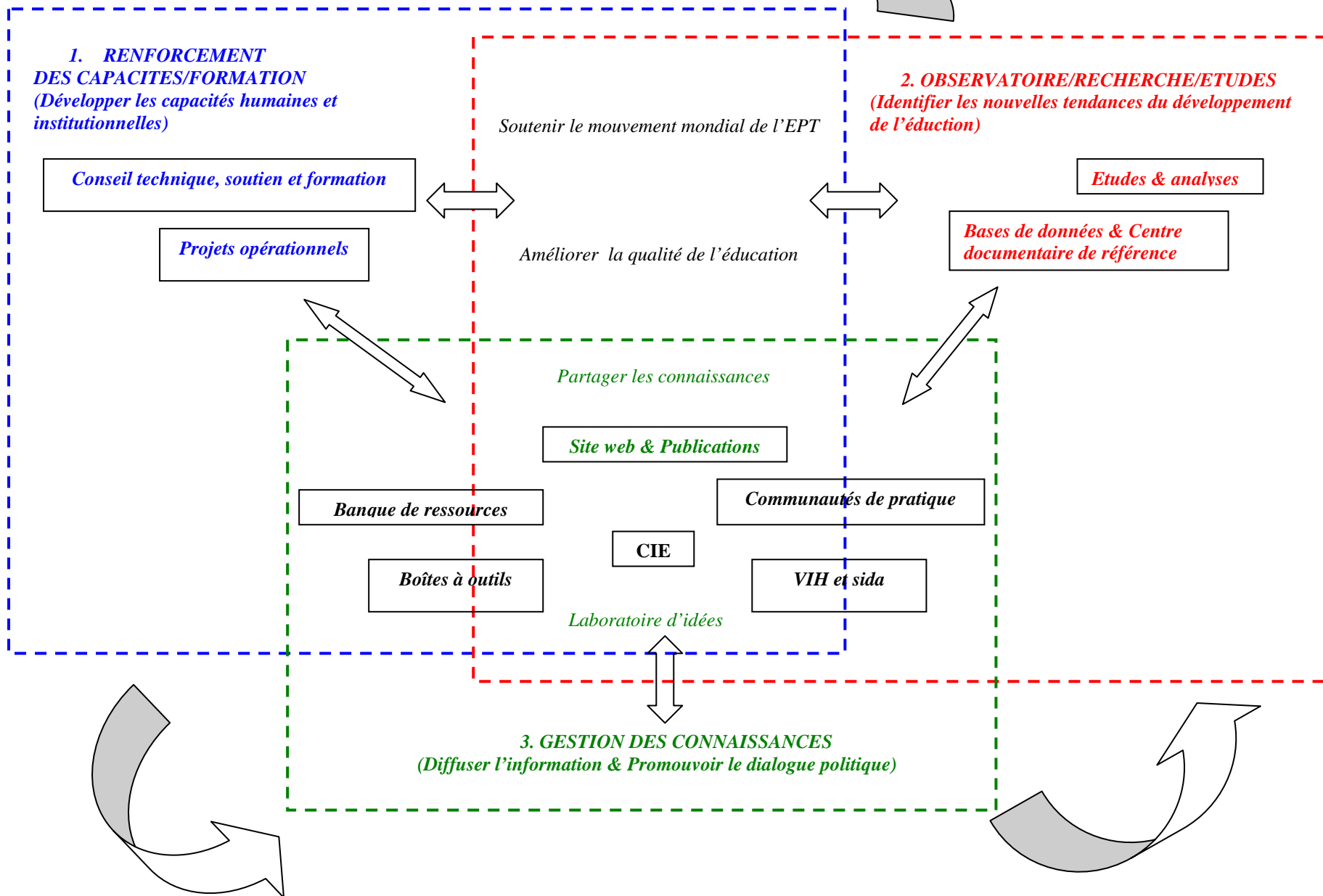
Les tableaux qui suivent présentent la situation budgétaire - en particulier pour ce qui concerne les sources de financement - sur la base des éléments connus au 31 décembre 2007.

ESTIMATION DE LA REPARTITION DU TEMPS DU PERSONNEL REGULIER DU BIE PAR PROGRAMME7PROJET (EN %) POUR 2008

N° fiche	DEV DES CAPACITES				Banque Ress et Obs		Gestion des connaissances		Dialogue Pol-48CIE		Conseil	Dev Inst	ADM	
	COP 1	Pauv 2	HIV/AIDS 3	AT 4	Banq R 5	Obs 6	Web 7	Publications	48 CIE 8	Dial Pol 8	9			
Directrice CA	100	4	3	3		3	3		5	50	3	3	10	10
Assistante Principale de la Directrice C C	100	5	4	1		5	5	5	5	50	4	5	10	1
Assistante principale (publications)	100	1	1	1		2	1	2	50	40	1	1		
Spécialiste de Programme RO	100	50								50				
Spécialiste de Programme ALD DG	100			50						50				
Spécialiste de Programme ALD	100		80	5						15	0			
Assistante Spécialiste de Programme LJ	100	50								50				
Assistant Spécialiste de Programme ALD Eag	100		80							20	0			
Assistante Spécialiste de Programme ALD SB	100			80						20				
Spécialiste du programme MA	100				20	20	10			50				
Webmaster CS	100	2	2	1	5	5	30			50	0	5		
Documentaliste RC	100	4		1	35	10	10			40				
Assistante documentaliste EG	100	4	0	1	35	10	10			40	0	0		
Spécialiste principal de programme CF	100		0							80	5	10	5	
Secrétaire CD	100		0							80	5	10	5	
Chef Unité administrative MB	100	4	4	4	4	2	2	1	1	50	4	5	4	15
Assistant Administratif CH	100	4	4	4	4	2	2	1	1	50	4	5	4	15
Secrétaire NM	100	4	4	4	4	2	2	1	1	50	4	5	4	15
Technicien GVB	100	4	4	4	4	2	2	1	1	50	4	5	4	15
Commis CL	100	4	4	4	4	2	2	1	1	50	4	5	4	15

Chapitre budgétaire/activité	Cadre Budget 2008	Budget ordinaire UNESCO	Autres ress. UNESCO	CONTRIBUTION VOLONTAIRE			Reliquat et réserves 2007	Autres revenus 2008
				SUISSE	SUEDE	CIE		
I. Activités du programme								
I-1 Développement des capacités								
Réseau global sur le curriculum/communauté de pratiques	240'000			150'000	90'000		0	
Curriculum, éducation à la paix et pauvreté en Afrique	452'289	0	452'289				0	
Renf capacités curric. Pour VIH/SIDA	100'000		100'000					
Sous-total	792'289	0	552'289	150'000	90'000		0	0
I-2 Banque de ressources et observatoire des tendances								
Bque de ressources	54'000			0	50'000		4'000	
Observatoire des tendances	54'000			0	50'000		4'000	
Banque de ressources pour VIH/SIDA	100'000		100'000					
Sous-total	208'000	0	100'000	0	100'000		8'000	0
I-3 Gestion des connaissances								
Développement du site web du BIE	50'000			0	20'000		30'000	
Documentation	44'000			0	15'000		29'000	
Publications	90'000	0		0	90'000		0	
Sous-total	184'000	0	0	0	125'000		59'000	0
I-4 Dialogue politique et 48ème session de la CIE								
Préparation 48ème CIE	787'000		350'000	0	100'000	137'000	200'000	0
Dialogue politique	155'000	0	0	100'000	55'000		0	0
Sous-total	942'000	0	350'000	100'000	155'000	137'000	200'000	0
TOTAL I	2'126'289	0	1'002'289	250'000	470'000	137'000	267'000	0
II. Organe dir/admin gén/développement institutionnel								
Conseil du BIE								
56e session du Conseil + Bureau	80'000	80'000					0	
Sous-total	80'000	80'000	0	0	0		0	0
Administration générale								
Frais généraux de fonctionnement/coûts indirects	297'000	144'500					52'500	100'000
Intérêts du bâtiment du BIE	105'000		105'000					
Sous-total	402'000	144'500	105'000	0	0		52'500	100'000
Développement institutionnel								
Coordination, suivi et dével. Programmes	190'000			0	30'000		160'000	0
Sous-total	190'000	0	0	0	30'000		160'000	0
TOTAL II	672'000	224'500	105'000	0	30'000		212'500	100'000
TOTAL ACTIVITES PROGR/COUTS INDIRECTS	2'798'289	224'500	1'107'289	250'000	500'000	137'000	479'500	100'000
III. Financement des ressources humaines								
Postes établis	2'071'000	2'071'000	0		0			
Contrats autres financements	320'000		170'000	150'000	0		0	0
TOTAL III	2'391'000	2'071'000	170'000	150'000	0	0	0	0
TOTAL DEPENSES 2008	5'189'289	2'295'500	1'277'289	400'000	500'000	137'000	479'500	100'000
TOTAL REVENUS 2008	5'977'289	2'295'500	1'277'289	400'000	500'000	137'000	1'197'500	170'000
Reliquat prévisionnel 2008 y compris produit timbres polonais	788'000	0	0	0	0		718'000	70'000

ACTIVITES/PROGRAMMES DU BIE



ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE
CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION

Cinquante-sixième session

Centre de Conférence de Varembé
9-11, rue de Varembé, Genève

23–25 janvier 2008

PROJET DE LA STRATEGIE DU BIE 2008–2013

Le projet de la stratégie du BIE pour la période 2008–2013 est soumis à la 56^e session du Conseil du BIE à la suite des décisions prises lors de la 55^e session, durant laquelle:

« Le Conseil :

- a pris note de l'état de préparation de la Stratégie de l'UNESCO et de la Stratégie du BIE 2008 – 2013 ;
- a demandé à la Directrice désignée du BIE :
 - de poursuivre l'élaboration de ce document à la lumière des décisions qui seront prises lors de la 176^e session du Conseil exécutif et de la 34^e session de la Conférence générale ; et
 - de présenter un document complet lors de la 56^e session du Conseil, en janvier 2008. »



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Bureau international d'éducation

Projet de la stratégie du BIE 2008-2013

Bureau international d'éducation
Genève, 2007

Table des matières

Table des matières	1
Avant-propos	3
<i>Le Bureau international d'éducation : un centre mondial et un institut orienté vers le terrain qui favorise une éducation de qualité pour tous grâce au développement curriculaire</i>	
Défis mondiaux et priorités de l'UNESCO	5
<i>Stratégie à moyen terme de l'UNESCO pour 2008–2013</i>	6
Objectifs de l'éducation pour tous	7
Le BIE et des curricula de qualité	8
<i>Des curricula de qualité</i>	8
<i>Besoins relatifs au curriculum satisfaits par le BIE</i>	9
<i>La mission du BIE</i>	10
<i>Partenaires et ressources</i>	11
Pays et participants associés aux activités du BIE de 2002 à 2007	13
Présentation générale et stratégie 2008-2013	14
Contribuer à une éducation de qualité pour tous	16
<i>Orientations stratégiques</i>	16
Renforcement des capacités	17
<i>Atouts</i>	17
<i>Perspectives</i>	20
Production et gestion des connaissances	21
<i>Atouts</i>	21
<i>Perspectives</i>	24
Dialogue politique	25
<i>Atouts</i>	25
<i>Perspectives</i>	27



Avant-propos

Le Bureau international d'éducation : un centre mondial et un institut orienté vers le terrain qui favorise une éducation de qualité pour tous grâce au développement curriculaire

Le Bureau international d'éducation (BIE) est le plus ancien institut de l'UNESCO dans le domaine de l'éducation. La somme de connaissances comparées et d'expérience sur les systèmes éducatifs qu'il a accumulée en fait un centre de classe mondiale qui aide les États membres et renforce leurs capacités dans le domaine du curriculum.

Le BIE met tout particulièrement l'accent sur le curriculum et les contenus, les méthodes et les structures de l'éducation, ce qui est particulièrement utile à un moment où beaucoup de pays développés, en développement ou en transition entreprennent des réformes du curriculum et ajustent le contenu et les structures de leur système éducatif pour tenir compte de la mondialisation, des technologies de l'information et de la communication, des nouvelles exigences en rapide évolution de la connaissance, des besoins du développement durable et de la volonté de vivre ensemble dans la paix.

C'est spécialement important pour les pays qui sont encore loin des objectifs de l'éducation pour tous (EPT) en raison des séquelles d'un conflit, de profondes inégalités et de la pauvreté.

Alors que les systèmes de l'éducation s'élargissent pour satisfaire les pressions démographiques et démocratiques, ainsi que pour tenir les promesses des gouvernements qui se sont engagés à exploiter les possibilités de l'éducation, les obstacles sur la voie des objectifs de l'EPT, en particulier une éducation pour tous de qualité, grandissent aussi. L'inclusion dans le système de populations différentes d'étudiants crée de nouvelles occasions d'apprentissage et pose de nouveaux défis aux enseignants au même titre qu'aux apprenants. Des méthodes d'enseignement et des connaissances plus spécialisées sont nécessaires pour répondre correctement aux différents styles d'apprentissage et aux besoins des enfants issus de différents milieux culturels et sociaux. De récentes évaluations internationales, régionales et nationales ont indiqué des résultats faibles et inégaux dans beaucoup de pays qui ont connu une telle expansion. De nouvelles approches du curriculum, des disciplines et des thèmes transversaux, des méthodes pédagogiques et des matériels d'apprentissage doivent satisfaire ces besoins. Il faut que l'intégration aille de pair avec une amélioration de la qualité.





Guidé par les objectifs primordiaux de l'éducation et en tant que partie intégrante de l'UNESCO, le BIE est appelé à jouer un rôle clé pour promouvoir le développement du curriculum et des matériels d'apprentissage dans différentes régions. Les sections suivantes décrivent comment, dans son domaine de compétence comme centre d'excellence de l'UNESCO pour le curriculum, le BIE entend s'acquitter de cette mission ambitieuse et participer à l'action de l'Organisation en faveur d'une éducation pour tous de qualité pendant la période 2008-2013.

L'éducation pour tous doit contribuer au bien-être des individus et des sociétés en développant les capacités de l'humanité à vivre ensemble dans la paix, le développement et la justice.

Clementina Acedo
Directrice
Bureau international d'éducation



Défis mondiaux et priorités de l'UNESCO

Le monde qui se dessine au début du XXI^e siècle est riche en possibilités et évolutions encourageantes, mais il est aussi miné par les inégalités sociales croissantes et l'exclusion. Les forces mondiales apportent des changements positifs, mais elle créent également l'incertitude et l'angoisse. La communauté scientifique dresse la carte du génome humain et l'accès à l'éducation a atteint un niveau sans précédent, mais les maladies évitables et les conflits armés tuent des milliers de personnes chaque jour. Face aux défis et aux problèmes complexes du monde contemporain, l'UNESCO, en tant qu'institution spécialisée du système des Nations Unies, est déterminée à contribuer « à l'édification de la paix, à l'élimination de la pauvreté, au développement durable et au dialogue interculturel par l'éducation ».



Le savoir et l'éducation sont considérés de plus en plus comme des facteurs clés du développement durable et de la croissance économique. Les ministres de l'éducation de près de 100 pays qui ont participé à la table ronde sur l'éducation et le développement économique, organisée à Paris les 19 et

20 octobre 2007 à l'occasion de la 34^e session de la Conférence générale de l'UNESCO, ont confirmé leur engagement en faveur d'une éducation de qualité comme un droit pour tous, une éducation intégratrice, qui favorise l'équité et l'égalité entre les sexes, et qui soit un instrument de stabilité sociale, de paix et de règlement des conflits.

Les ministres de l'éducation ont également réaffirmé qu'ils s'engageaient à : i) renforcer les liens entre l'éducation et le développement économique, pour que, notamment, « les programmes d'études répondent aux nouvelles

L'expansion massive de l'enseignement primaire dans le monde lance de nouveaux défis et suscite des débats sur la conception et le contenu des programmes de l'éducation de base et des niveaux post-primaires de la scolarité.

demandes du marché mondial et de l'économie du savoir, en permettant l'acquisition de compétences dans des domaines tels que la communication, l'esprit critique, la confiance en soi, l'éducation à la science et à la technologie, les connaissances relatives à l'environnement et l'acquisition de méthodes pour poursuivre l'apprentissage » ; et ii) soutenir le développement à travers l'éducation, afin que « l'éducation transmette à la fois le savoir, les valeurs et les compétences nécessaires pour rendre le développement durable dans toutes les parties du monde, en particulier parmi les jeunes qui prendront l'avenir en charge ».





Stratégie à moyen terme de l'UNESCO pour 2008–2013

La Stratégie à moyen terme de l'UNESCO pour 2008–2013 se centre sur deux ensembles d'objectifs de développement international à atteindre d'ici à 2015 : les huit **objectifs du Millénaire pour le développement** (OMD), adoptés en 2000 par l'Assemblée générale des Nations Unies et les six **objectifs de l'éducation pour tous**, adoptés la même année au Forum mondial sur l'éducation organisé à Dakar, Sénégal. La priorité est accordée à l'Afrique et à l'égalité entre les sexes ; des interventions spécifiques sont envisagées pour la jeunesse, les pays les moins avancés et les petit États insulaires en développement.

La Stratégie de l'UNESCO est structurée autour de cinq objectifs primordiaux ; dans le domaine de l'éducation, **il s'agit d'assurer une éducation de qualité pour tous et l'apprentissage tout au long de la vie** avec deux objectifs stratégiques de programme : i) renforcer le rôle de chef de file et de coordination à l'échelle mondiale de l'éducation pour tous joué par l'UNESCO et soutenir le leadership national en faveur de l'EPT ; et ii) développer les politiques, les capacités et les instruments en vue d'une éducation de qualité pour tous et de l'éducation tout au long de la vie, et promouvoir l'éducation au service du développement durable. Au titre de l'objectif primordial pour l'éducation et comme partie intégrante de l'UNESCO, le Bureau international d'éducation est appelé à jouer un rôle capital dans la

promotion du développement du curriculum et des matériels d'apprentissage dans les différentes régions. Les chapitres suivants décrivent comment, dans son domaine de spécialisation en qualité de centre d'excellence de l'UNESCO pour le développement curriculaire, le BIE entend s'acquitter de cette tâche ambitieuse et participer à l'action de l'Organisation en faveur d'une éducation de qualité pour tous pendant la période 2008–2013, l'accent étant mis particulièrement sur les objectifs 3 et 6 de l'éducation pour tous.



Objectifs de l'éducation pour tous



- 1.** Développer et améliorer sous tous leurs aspects la protection et l'éducation de la petite enfance, et notamment des enfants les plus vulnérables et défavorisés ;
- 2.** Faire en sorte que d'ici à 2015 tous les enfants, en particulier les filles, les enfants en difficulté et ceux qui appartiennent à des minorités ethniques, aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité ;
- 3.** Répondre aux besoins éducatifs de tous les jeunes et de tous les adultes en assurant un accès équitable à des programmes adéquats ayant pour objet l'acquisition de connaissances ainsi que de compétences nécessaires dans la vie courante ;
- 4.** Améliorer de 50% les niveaux d'alphabétisation des adultes, et notamment des femmes, d'ici à 2015, et assurer à tous les adultes un accès équitable aux programmes d'éducation de base et d'éducation permanente ;
- 5.** Éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici à 2005 et instaurer l'égalité dans ce domaine en 2015 en veillant notamment à assurer aux filles un accès équitable et sans restriction à une éducation de base de qualité ;
- 6.** Améliorer sous tous ses aspects la qualité de l'éducation dans un souci d'excellence de façon à obtenir pour tous des résultats d'apprentissage reconnus et quantifiables - notamment en ce qui concerne la lecture, l'écriture et le calcul et les compétences indispensables à la vie courante.





Le BIE et des curricula de qualité

Le curriculum est un élément essentiel de tout processus éducatif. Au début du XXI^e siècle, les systèmes de l'éducation doivent relever les défis de la mondialisation et de l'économie du savoir. Dans le monde, les autorités nationales de l'éducation sont toujours plus nombreuses à vouloir améliorer la qualité des résultats de l'apprentissage en réformant le curriculum ; les curricula doivent répondre aux nouvelles demandes en permettant d'acquérir des compétences et en renforçant les capacités utiles pour les besoins locaux et mondiaux.

Le curriculum exige de sélectionner et d'organiser systématiquement les contenus et les méthodes d'enseignement et d'apprentissage pour déterminer ce que les étudiants doivent apprendre, pourquoi, comment, et dans quelle mesure. Auparavant, le curriculum était conçu simplement dans la perspective de ses fonctions de transmission culturelle ; par conséquent, sa structure reflétait des domaines distincts du savoir et de l'activité humaine. Compte tenu de la complexité du monde d'aujourd'hui, en constante évolution, les approches contemporaines vont bien au-delà de la conception traditionnelle des curricula comme de simples plans d'étude ou des listes de contenus obligatoires. Le rythme du changement social rend nécessaire d'appliquer un processus d'ajustement permanent du curriculum, qui à son tour exige de nouvelles approches et capacités institutionnelles. De plus, un curriculum dont le but est de permettre l'acquisition de compétences englobe bien davantage que des concepts et des données factuelles que les apprenants doivent



maîtriser et reproduire fidèlement au cours d'examens et de tests.

Aujourd'hui, le curriculum doit faciliter l'acquisition d'attitudes, de valeurs, d'aptitudes, de connaissances et de compétences qui permettront aux apprenants de relever des défis anciens et nouveaux, et de saisir les possibilités qui s'offrent à eux. Compte tenu de l'importance du curriculum pour le développement de l'individu et de la société, il est communément admis que, pour favoriser efficacement l'apprentissage, il faut ajuster en permanence les contenus, les méthodes et les structures de l'éducation selon les changements qui se produisent dans la science, la technologie, la culture, l'économie et la vie sociale.

Des curricula de qualité

Beaucoup de débats internationaux portent actuellement sur les qualités d'un bon curriculum et sur les moyens d'équilibrer tradition et innovation. En dépit de différences d'approche, les autorités éducatives nationales envisagent généralement des solutions nouvelles pour améliorer la qualité des résultats de l'apprentissage en se fondant sur des dispositions curriculaire qui tiennent compte de différents critères. Par exemple, les curricula :

- doivent s'adapter aux besoins et aux intérêts divers des apprenants, ainsi qu'aux contextes locaux et

mondiaux ; ils doivent favoriser le plein épanouissement des individus conformément à leur potentiel, et envisager différents styles d'apprentissage et promouvoir des approches adaptées à l'apprenant ;

- doivent être à jour, ce qui signifie qu'ils seront exempts de notions obsolètes et superflues, et qu'en revanche, ils intégreront d'une manière adaptée au contexte des apprenants les nouveautés dans la connaissance, la culture, la science, la technologie, l'économie et d'autres domaines de la vie sociale ;
- doivent être fondés sur des approches intégratrices encourageant un accès élargi et sur un pied d'égalité à une éducation de qualité ; ils doivent intégrer et promouvoir des valeurs universelles, et favoriser l'apprentissage tout au long de la vie et les compétences pour apprendre à vivre ensemble dans un environnement mondialisé.



Besoins relatifs au curriculum satisfaits par le BIE

En apportant assistance et soutien au processus de réforme et de changement du curriculum, le BIE a identifié quelques besoins pertinents dans les processus actuels d'élaboration du curriculum.

Les pays en transition ou sortant d'un conflit ont généralement besoin de réviser leur système éducatif et leurs curricula pour les rendre conformes à de nouveaux objectifs, par exemple pour favoriser la cohésion sociale, promouvoir la gestion pacifique et constructive de la diversité et une culture des droits de l'homme et de la paix, ainsi que pour mettre l'accent sur le progrès scientifique et technologique qui étayera la croissance économique et un bien-être équitable.

Beaucoup de pays cherchent des solutions pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale en dotant les apprenants de compétences, de connaissances et d'aptitudes requises pour entrer avec succès dans le monde du travail et de l'âge adulte, par exemple des compétences commerciales, sociales et de communication. Étant donné l'importance des questions environnementales, la plupart des pays examinent des stratégies qui favoriseront l'éducation au développement durable, notamment la sensibilisation à l'environnement et la préparation aux risques écologiques, l'éducation des consommateurs et l'éthique de la production et du commerce au niveau local et international.

La majorité des nations, quel que soit leur profil de développement, souhaitent aussi trouver de nouvelles manières d'apprendre à vivre ensemble, notamment une éducation aux droits de l'homme et à la citoyenneté, une





éducation pour la paix et la lutte contre la marginalisation et toutes les discriminations.

En raison de l'accès élargi à des comparaisons internationales en éducation, les pays souhaitent aussi vivement améliorer leur système éducatif et leurs curricula en adoptant comme référence les « bonnes » politiques et pratiques et des « normes » internationales afin de répondre aux défis et aux occasions de la société du savoir et d'un monde de plus en plus interdépendant. En général, il est nécessaire de multiplier les échanges et le partage des expériences, d'apprendre à partir des échecs et des succès, et de tirer parti des expériences, des traditions et des forces locales tout en considérant aussi les développements internationaux.

La mission du BIE

Le BIE est l'institut de l'UNESCO spécialisé dans les contenus, les méthodes et les structures de l'éducation. Sa mission globale est de contribuer à atteindre une éducation de qualité pour tous. À cette fin, le BIE établit des réseaux pour mettre en commun les connaissances sur le changement curriculaire et la définition des curricula dans toutes les régions du monde, et il renforce les capacités nationales dans ces domaines. Il souhaite introduire des approches novatrices dans la conception et l'application du curriculum, améliorer les compétences pratiques et faciliter le dialogue international sur les politiques et les pratiques de l'éducation. Le Bureau travaille en partenariat avec les autorités nationales de l'éducation, des organisations internationales, des organisations non gouvernementales et des institutions académiques, et il offre une assistance technique, une formation, un soutien politique et une vaste panoplie de ressources, d'outils et de matériels.

Le BIE préconise une approche globale du curriculum qui aborde tous les aspects pertinents : les politiques curriculaires, comme partie du processus de prise de décision d'ensemble sur l'éducation, le plaidoyer, la définition des curricula et des matériels d'apprentissage, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des processus curriculaires, ainsi que l'estimation de la valeur des curricula. Il tient également compte des relations entre le curriculum et l'évaluation, la formation des enseignants, les stratégies d'enseignement et d'apprentissage et les environnements de l'apprentissage.

Le BIE a été fondé comme organisation privée non gouvernementale en 1925. En 1929, de par ses nouveaux statuts, le BIE s'est ouvert à la participation des gouvernements. Il est ainsi devenu la première organisation intergouvernementale dans le domaine de l'éducation. Édouard Claparède et Adolphe Ferrière figurent au nombre de ses pères fondateurs. Le nom de Jean Piaget, professeur de psychologie à l'Université de Genève, est étroitement associé à celui du Bureau, qu'il a dirigé pendant près de quarante ans. Au cours de cette période, Pedro Rosselló occupait le poste de directeur adjoint. Depuis 1969, le BIE fait partie intégrante de l'UNESCO, tout en conservant une large autonomie intellectuelle et fonctionnelle. Le BIE est régi par un Conseil formé de 28 États membres qui sont élus lors de la Conférence générale de l'UNESCO.

Au lieu d'imposer des modèles prédéfinis ou de prescrire des solutions applicables partout, le BIE facilite l'accès à différentes expériences et aide les spécialistes du curriculum et les parties prenantes à découvrir de nouvelles perspectives sur des questions complexes et à prendre leurs propres décisions éclairées en étudiant les avantages et les inconvénients de différentes options à la lumière de leurs propres circonstances et de leurs besoins propres. Le BIE fonde son approche sur

plusieurs principes, à savoir : exploiter les forces et les résultats existants ; soutenir les pays pour mobiliser les meilleures compétences locales qu'ils peuvent identifier ; promouvoir les échanges et le partage des connaissances ; mettre à disposition les sources d'information les plus actuelles ; encourager des interactions utiles et productives entre les experts locaux et internationaux ; et appuyer la prise en charge, la participation et la créativité des décideurs et des responsables locaux du curriculum.

Le BIE peut réaliser et commanditer des études et des recherches qui mobilisent des spécialistes et des compétences de haut niveau en étroite collaboration

avec des institutions universitaires internationales de renom. Les décisions concernant le curriculum et le

processus d'apprentissage réel sont prises à différents niveaux par de multiples acteurs, depuis des enseignants dans des écoles rurales isolées qui ont à préparer des cours adaptés au contexte local pour des classes à plusieurs niveaux, jusqu'aux experts qui sélectionnent et organisent des contenus précis d'apprentissage, depuis les équipes nationales chargées de la définition des cadres curriculaires jusqu'aux ministres de l'éducation qui doivent discuter des nouveaux curricula avec diverses parties prenantes nationales et internationales. La plupart de ces acteurs ne sont pas habitués à évaluer et exploiter, ou même réaliser, des recherches pour documenter et orienter leurs décisions. Beaucoup de chercheurs et de spécialistes ne sont pas accoutumés à communiquer et à diffuser leurs conclusions à ce type particulier d'utilisateurs ou au grand public. Étant



donné sa fonction spécialisée au sein de l'UNESCO et comme institut orienté vers le terrain, un rôle important du BIE est d'opérer comme interface entre la recherche pédagogique et la pratique, en collaborant avec des partenaires divers pour promouvoir des politiques et des pratiques curriculaires novatrices et bien informées afin d'améliorer la qualité de l'éducation et de l'apprentissage.

Partenaires et ressources

Le BIE est un petit institut du point de vue des effectifs et du financement, mais au regard des ressources limitées dont il dispose, on peut affirmer que ses produits et ses services sont très impressionnants. Pour s'acquitter de son mandat ambitieux avec des moyens modestes, le BIE joint systématiquement ses efforts à ceux d'un vaste éventail de partenaires au sein ou à l'extérieur de l'UNESCO. Par conséquent, son assistance et son soutien sur le terrain sont normalement dispensés en collaboration avec les bureaux régionaux et nationaux de l'UNESCO et, dans certains cas, avec la participation d'autres instituts d'éducation pour maximaliser les retombées et tirer pleinement parti des compétences riches et diversifiées et de l'expérience accumulée, non seulement par l'UNESCO, mais aussi par tous ses partenaires.

Le BIE collabore également avec de nombreuses institutions universitaires et centres de recherche dans plusieurs régions du monde, et il applique des activités en collaboration avec des organisations non gouvernementales, régionales, internationales et bilatérales, notamment la Coopération éducative et culturelle centraméricaine (CECC), l'Organisation des États ibéroaméricains pour l'éducation, la science et la culture (OEI) le Bureau arabe d'éducation pour les États du Golfe (ABEGS), l'UNICEF, l'ONUSIDA, la Banque mondiale, la





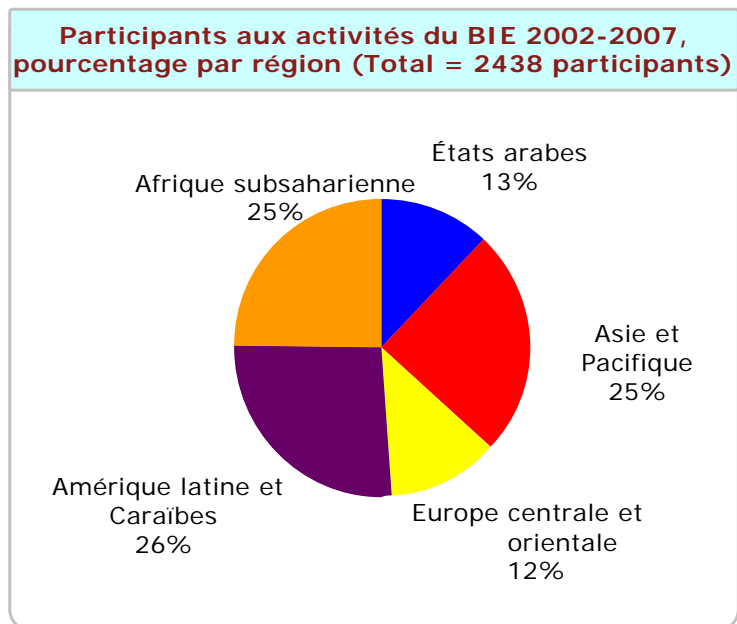
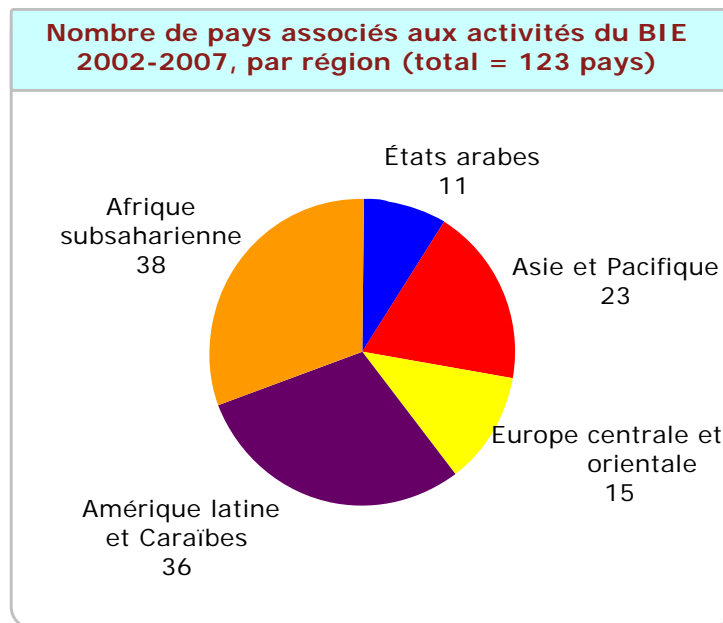
Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ), la Direction suisse du développement et de la coopération (DDC) et l'Open Society Institute.

Entre 2002 et 2007, les activités du BIE ont été financées par le budget ordinaire de l'UNESCO et le mécanisme de fonds-en-dépôt, ainsi que par de nombreux gouvernements, notamment : l'Allemagne, l'Argentine, le Canada, les Émirats arabes unis, l'Espagne, les États-Unis d'Amérique, la Finlande, la France, Israël, le Japon, le Koweït, Maurice, la Suède et la Suisse. Pour l'ambitieuse Stratégie de 2008–2013 présentée dans les pages suivantes, des efforts supplémentaires seront requis pour mobiliser les ressources financières nécessaires



La vraie question est de savoir comment veiller à ce que l'éducation pour tous permette de vivre ensemble dans la paix, et contribue au développement et à la justice. Une façon d'y parvenir est de se centrer sur l'action, le renforcement des capacités, le dialogue politique et la recherche sur le changement éducatif en vue d'améliorer les contenus, les méthodes et les structures, principalement par le développement curriculaire.

Pays et participants associés aux activités du BIE de 2002 à 2007





Présentation générale et stratégie 2008–2013

Pendant la période 2008–2013, le BIE soutiendra l'action de l'UNESCO destinée à atteindre une éducation de qualité pour tous et promouvoir l'élaboration de curricula de qualité.

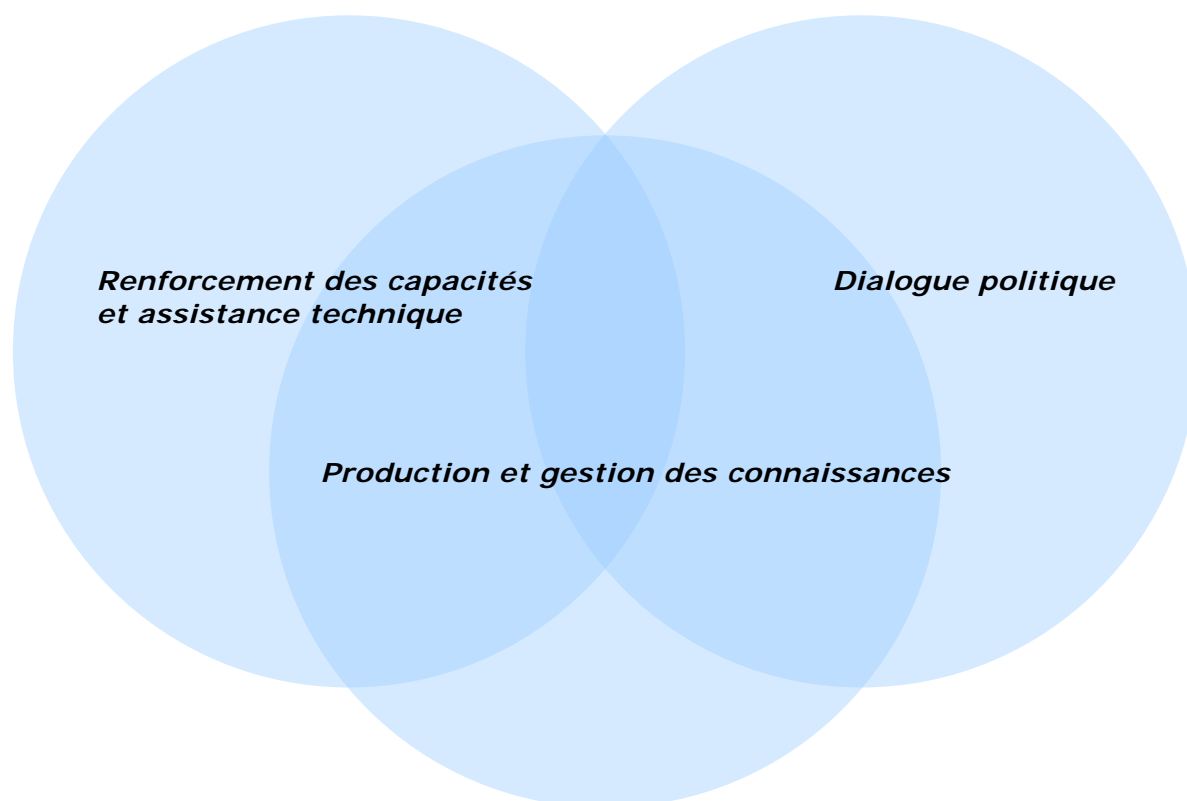
Le BIE entend œuvrer pour :

Renforcer les capacités des spécialistes, des praticiens et des décideurs à concevoir, gérer et appliquer des processus d'élaboration des curricula

Améliorer la qualité des processus d'élaboration des curricula et des produits curriculaires

Informar les politiques et les pratiques innovantes dans le domaine de la réforme et des changements curriculaires

Avec ses compétences spécialisées, ses connaissances et ses réseaux dans le domaine des contenus, des méthodes et des structures de l'éducation, le BIE contribue à atteindre une éducation de qualité pour tous grâce aux activités suivantes :





Contribuer à une éducation de qualité pour tous

Orientations stratégiques

Pendant le nouveau cycle stratégique, le BIE répondra aux besoins émergents des pays en les aidant à faire face aux facteurs actuels et futurs qui influencent de manière positive ou négative la qualité de l'éducation, en particulier les contenus, les structures et les méthodes d'apprentissage.

L'intervention du BIE visera tout particulièrement les pays pauvres, en transition, touchés par un conflit ou une catastrophe, afin de favoriser un développement durable, des sociétés intégratrices et une compréhension interculturelle.

Lorsqu'il contribuera à la conception et à l'application efficace de curricula pour une éducation intégratrice et de qualité, depuis les cadres généraux et les programmes d'études jusqu'aux manuels scolaires et autres ressources et stratégies d'apprentissage, le BIE accordera une attention spéciale aux domaines particuliers d'apprentissage tels que l'enseignement des langues, des sciences et des mathématiques, et les études sociales, ainsi qu'aux questions et dimensions transdisciplinaires englobant : l'éducation pour apprendre à vivre ensemble et pour la paix ; la lutte contre la pauvreté ; l'égalité des sexes ; l'éducation VIH & sida ; le développement durable ; les technologies de l'information et de la communication dans l'éducation et l'apprentissage en ligne.

En 2008–2013, le BIE souhaite améliorer ses services et son appui, principalement par : i) un lien plus étroit

entre la définition et l'évaluation du curriculum; ii) la mise au point et l'utilisation efficace de matériels et d'instruments de formation pour des changements novateurs des curricula et leur application ; iii) l'expansion et la diversification de modalités de formation dans le domaine de l'élaboration du curriculum, ce qui aboutira également à la délivrance de certificats officiels par le biais de partenariats avec des institutions universitaires compétentes dans différentes régions ; iv) le renforcement de liens entre la formation préalable et en cours d'emploi des enseignants et la définition des curricula pour faciliter un changement curriculaire efficace ; v) la participation des écoles et des réseaux d'écoles aux processus de changement curriculaire en liant les approches du sommet vers la base et de la base vers le sommet ; vi) le relèvement de la qualité des manuels scolaires, conformément aux innovations introduites dans les curricula et les méthodes d'enseignement et d'apprentissage ; vii) l'amélioration de la base de connaissances par la valeur ajoutée analytique et la création d'une plateforme en ligne pour le partage du savoir et l'action concertée dans le domaine du développement curriculaire ; et viii) le renforcement du dialogue politique comme mécanisme pour atteindre un consensus dans les processus de réforme du curriculum.



Renforcement des capacités

Atouts

De 2002 à 2007, le BIE a travaillé pour resserrer la coopération entre des régions et des pays et au sein de ceux-ci, en créant de nouvelles occasions de partager des préoccupations, des idées et des pratiques communes sur l'élaboration de curricula de qualité et les processus de changement. Une somme considérable d'expérience, de compétences spécialisées, de ressources de formation et de connaissances a été accumulée et continue d'être réunie en réalisant des programmes de recherche orientée vers l'action, des activités sur le terrain ainsi que des séminaires et des ateliers de formation dans différentes régions. Un large éventail d'institutions et de spécialistes du curriculum dans le monde sont associés à cet effort collectif.

Les activités de renforcement des capacités se concentrent sur la dimension stratégique de l'assistance et sur le conseil et la formation des équipes nationales responsables des processus de changement et définition curriculaires. En particulier, le BIE a apporté son concours à beaucoup de *processus globaux d'élaboration du curriculum dans des sociétés touchées par un conflit ou dans la période de l'après-guerre*, par exemple en Afghanistan, en Algérie, en Bosnie-Herzégovine, au Guatemala, en Iraq, au Kosovo et dans la région du Caucase.

Depuis 2005, les activités en réseau du BIE se sont centrées sur la création et le soutien d'une *Communauté de pratiques* (COP) pour le développement curriculaire. Ce réseau mondial unique de spécialistes, de praticiens, de fonctionnaires nationaux et

de chercheurs représente : un véhicule pour une coopération internationale diversifiée et soutenue dans les régions et les pays et entre ceux-ci, y compris des modalités de coopération Sud-Sud et interrégionales ; une plateforme pour des échanges accrus, la production et la diffusion collectives des connaissances, et la collaboration dans le domaine du curriculum ; et un outil pour forger des partenariats et mettre en commun des compétences techniques et des expériences pour des processus et des produits curriculaires de qualité. Fin 2007, une année capitale pour son développement, la COP comptait plus de 700 membres dans 90 pays.

Le Bureau joue un rôle accru d'animateur et il a apporté une *assistance technique et des services consultatifs* sur le terrain, notamment pour le renforcement des capacités, dans le contexte de la définition, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des curricula nationaux.

Le soutien du BIE, normalement fourni en étroite liaison avec les bureaux régionaux pour l'éducation et les bureaux nationaux de l'UNESCO, est conçu de façon à répondre aux demandes et aux besoins concrets des pays. Il peut s'agir de l'organisation d'activités de formation intensive pour renforcer les capacités et forces locales ou de l'aide apportée aux autorités nationales de l'éducation, aux institutions responsables du curriculum et à leurs partenaires dans le contexte de processus globaux de réforme et de





Exemples de matériels et d'outils de formation pour la définition de curricula novateurs

- *Outil de définition du curriculum pour l'Asie et le Pacifique : diriger et faciliter le changement curriculaire*
- *Manuel pour les responsables de l'élaboration des curricula de l'enseignement primaire et secondaire : comment concevoir des cadres curriculaires et des programmes d'études*
- *Manuel d'intégration de l'éducation VIH & sida dans le curriculum*
- *Directives pour intégrer l'éducation aux droits de l'homme dans la formation des enseignants*
- *Directives pour intégrer les approches fondées sur les compétences dans l'enseignement primaire et secondaire (pour les responsables du curriculum et la formation des enseignants)*

changement du curriculum. Dans le cadre de ses activités et projets sur le terrain, et sur la base de l'expérience accumulée, des aptitudes techniques internationales et locales, le BIE a également commencé à produire des matériels sur mesure, *des manuels et outils pour le renforcement des capacités* visant les compétences spécifiques dont les responsables du curriculum et les décideurs ont besoin pour répondre avec succès aux besoins et défis émergents.

Une assistance technique et des services consultatifs ont également été fournis à des pays qui ont entrepris de changer et d'améliorer l'ensemble de leurs curricula dans la perspective des objectifs de l'EPT, en particulier en ce qui concerne l'accès équitable à une éducation de qualité ou dans des domaines comme l'éducation pour apprendre à vivre ensemble, l'éducation aux droits de l'homme, et l'éducation à la citoyenneté. Le BIE s'intéresse aussi à certains éléments critiques qui influencent l'apprentissage (par exemple le temps d'instruction, l'intégration du curriculum, les approches fondées sur les compétences), non seulement au niveau de la recherche et de l'information, mais en conjonction avec des activités opérationnelles comme dans le cas des pays desservis par l'ABEGS et aussi des pays d'Amérique centrale et d'Amérique latine.

La forte intégration de ses programmes permet au BIE de proposer des services complets qui associent généralement la recherche, l'action, le renforcement des capacités et le soutien au dialogue politique. Un exemple en est le programme du BIE *d'éducation VIH & sida* qui fait partie de la réponse coordonnée de l'UNESCO et de l'ONUSIDA à la pandémie. En contribuant à la conception et à la mise en œuvre de réponses pertinentes et durables basées sur le curriculum pour l'éducation VIH & sida, pendant la période 2002-2007, le BIE a créé : un centre d'échange qui donne accès à des matériels choisis et des bonnes pratiques ; un ensemble d'instruments, réunis dans un manuel d'intégration de l'éducation VIH & sida dans le curriculum, pour analyser les ressources éducatives existantes, identifier les approches prometteuses déjà testées ailleurs et mettre en lumière les bonnes pratiques ; ainsi qu'un volet de renforcement des capacités destiné principalement aux pays d'Afrique subsaharienne qui promeut l'échange de bonnes pratiques, la conception de modules de formation, la définition de directives pour la mise en œuvre au niveau national et le renforcement du dialogue politique et des partenariats.

Un autre exemple est le projet *Innovation curriculaire, lutte contre la pauvreté et éducation pour la paix*, qui couvre neuf pays en Afrique subsaharienne (Angola, Burkina Faso, Burundi, Congo, Mali, Maurice, Mozambique, Niger et Rwanda). Lancé en 2004 à la demande des pays participants, il mobilise des équipes nationales de spécialistes de haut niveau issus des ministères de l'éducation. Adaptant une approche participative qui associe la recherche, l'action et la formation, le travail avec les équipes nationales se centre sur le renforcement des capacités pour : analyser les interrelations complexes entre le curriculum de l'éducation de base et la pauvreté ; identifier les réponses que le curriculum pourrait apporter en termes de valeurs, d'attitudes, de compétences et de connaissances dont les apprenants ont besoin pour surmonter la pauvreté et mener une existence utile et productive ; et définir les stratégies les plus appropriées pour le changement curriculaire. De plus, le projet a permis d'établir un dialogue permanent et un échange de compétences entre les pays, le BIE et d'autres experts de l'UNESCO et internationaux.

Le projet *Changement curriculaire et cohésion sociale dans les sociétés touchées par les conflits* (2002-2004) illustre aussi la recherche orientée vers l'action menée en collaboration. Son but était de favoriser une meilleure compréhension des questions qui

Développement du curriculum en Afghanistan

Depuis 2002, le BIE aide le Ministère afghan de l'éducation à définir un nouveau curriculum pour l'enseignement primaire et secondaire. Sur la base des résultats d'un atelier intensif de renforcement des capacités auquel a participé l'équipe nationale (deux semaines en octobre 2002), un nouveau cadre curriculaire a été achevé et approuvé par le Gouvernement afghan en juillet 2003. Un autre atelier de deux semaines, organisé en juillet 2003, a étudié les conséquences du nouveau cadre sur le programme de l'enseignement primaire et la préparation des manuels. Le BIE a également aidé le Ministère de l'éducation à élaborer une version simplifiée du cadre curriculaire pour la diffuser parmi les enseignants et les parents. En 2006, le BIE a repris son travail en Afghanistan dans le contexte de l'initiative « Reconstruire le système éducatif afghan », dirigée par l'UNESCO. Un atelier de deux semaines tenu à Kaboul, auquel ont participé plus de 90 spécialistes et acteurs de l'éducation, a permis de rédiger un cadre curriculaire révisé pour l'enseignement secondaire. À titre de suivi, une session de travail d'un mois a réuni plus de 40 décideurs et spécialistes de curriculum à Amman, en Jordanie, afin de préparer le programme d'études pour sept domaines d'apprentissage, conformément aux orientations du nouveau cadre curriculaire de l'enseignement secondaire.

Exemples d'activités de renforcement des capacités et de services consultatifs et techniques, 2001–2007

- Élaboration d'un nouveau cadre curriculaire pour l'enseignement primaire et secondaire au Kosovo, en collaboration avec l'UNICEF et la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK)
- Renforcement des capacités des responsables du curriculum et des manuels scolaires, et préparation des nouveaux cadres curriculaires, programmes d'études et manuels scolaires en Afghanistan
- Formation des responsables de la définition des curricula de l'enseignement primaire et secondaire en Bosnie-Herzégovine
- Allocation du temps d'instruction et intégration du curriculum dans les pays de l'ABEGS
- Intégrer les approches fondées sur les compétences dans l'enseignement primaire et l'éducation aux droits de l'homme dans le système éducatif de Maurice
- Réforme de l'enseignement secondaire au Koweït
- Définir et tester des programmes d'études secondaires avec une approche basée sur les compétences au Guatemala
- Intégrer l'éducation VIH & sida dans le curriculum de pays d'Afrique subsaharienne
- Innovation curriculaire et lutte contre la pauvreté dans des pays d'Afrique subsaharienne
- Renforcement des capacités au dialogue politique dans des pays d'Afrique subsaharienne.





déterminent des processus légitimes et durables de changement du curriculum scolaire en vue de renforcer la cohésion sociale.

Perspectives

Pour 2008–2013, le but stratégique est de contribuer au renforcement des capacités de spécialistes, praticiens et décideurs à concevoir, gérer et mettre en œuvre des processus d'élaboration des curricula de qualité et des curricula intégrateurs. Le BIE s'efforcera de :

consolider le réseau mondial de développement curriculaire pour faciliter la définition d'orientations et de cadres conceptuels pour une éducation de base de qualité et une action collective soutenue dans le domaine de la réforme et du changement curriculaires aux niveaux local, régional et interrégional ;

soutenir les pays dans des processus de changement curriculaire novateur et d'évaluation efficace ;

développer, tester et encourager l'utilisation efficace d'un ensemble de matériels et d'instruments de formation pour des applications et des changements novateurs dans le curriculum ;

élargir et diversifier les modalités de formation dans le domaine du développement curriculaire grâce à des partenariats avec des institutions universitaires compétentes dans différentes régions ;

fournir un appui et des conseils professionnels pour contribuer à de meilleurs processus de développement et produits curriculaires par des approches participatives orientées vers l'action et des partenariats efficaces entre les parties prenantes.



Production et gestion des connaissances

Atouts

Le BIE produit et diffuse de longue date des informations comparées sur les systèmes éducatifs. Cette tradition a été revue conformément à la nouvelle mission du Bureau définie à la fin des années 90 et, pendant la période 2002-2007, le BIE s'est progressivement concentré sur l'appui à la formation, la recherche appliquée et la prise de décision dans le domaine du curriculum.

Ainsi que l'a confirmé une évaluation externe du Bureau réalisée fin 2005, l'ensemble complet de ressources du BIE sur le curriculum est un outil unique et très apprécié au sein de l'UNESCO et par les acteurs extérieurs, de même que la diffusion d'informations et de connaissances pratiques sur les processus d'élaboration des curricula. De plus, la fonction de centre documentaire de référence du BIE dans ce domaine est l'un de ses atouts les plus précieux ainsi qu'une source de valeur ajoutée.

L'ensemble complet de ressources sur le curriculum est formé de bases de données, de rapports, d'études, de documents de travail, de publications, de collections spécialisées et d'outils. Avec son *Observatoire des tendances de l'éducation* et sa *Banque de ressources* le BIE collecte, produit et diffuse des informations et des analyses actualisées et de qualité sur les systèmes éducatifs, les curricula existants, les processus de définition curriculaire et les matériels d'apprentissage dans le monde, avec des exemples de bonnes pratiques et

Il est important d'envisager des questions plus larges du curriculum scolaire qui incluent des perspectives régionales et/ou mondiales dans la nature changeante des politiques et pratiques curriculaires dans des contextes particuliers.

d'innovations. Cette base de connaissances, vaste assortiment de ressources spécialisées, peut être exploitée à différentes fins, notamment la formation et la prise de décision, et elle facilite un dialogue éclairé sur des questions éducatives et curriculaires précises.

L'Observatoire aussi bien que la Banque de ressources soutiennent les activités en faveur de l'EPT en contribuant à l'identification des tendances dans le développement curriculaire et les bonnes pratiques et à leur vaste diffusion, renseignant ainsi les politiques et pratiques curriculaires. Pendant la période 2002-2007, le BIE a commandé ou réalisé des études spécialisées sur divers thèmes curriculaires comme les manuels scolaires, le temps d'instruction, les objectifs de l'éducation, les compétences et les approches fondées sur les compétences dans les processus d'élaboration du curriculum. Le BIE a aussi encouragé des chercheurs et des praticiens internationaux dans des contextes nationaux à exploiter ses recueils transnationaux d'informations et de ressources curriculaires pour faciliter une diffusion élargie, mais aussi pour susciter un débat intellectuel.

De 2002 à 2007, l'Observatoire des tendances de l'éducation a produit: 37 études, dont la plupart à titre de contributions au Rapport mondial de suivi sur l'EPT ; trois éditions des Données mondiales sur l'éducation ; plusieurs recueils thématiques spécialisés avec une perspective mondiale ; et des profils sur l'éducation de la petite enfance et la prestation de soins dans une centaine de pays, préparés en collaboration avec des bureaux de l'UNICEF et des ministères de l'éducation dans le monde.





Depuis 2002, le BIE a également contribué au Rapport mondial de suivi sur l'EPT avec des études thématiques et des analyses utilisant les données disponibles dans la Banque de ressources et l'Observatoire des tendances. Ces études et analyses de tendances fondées sur des informations officielles relatives aux systèmes éducatifs dans le monde ont été réalisées en collaboration avec des chercheurs et des spécialistes internationaux et en étroite coopération avec l'équipe du Rapport mondial de suivi.

Les principales composantes de la fonction de centre documentaire de référence sont des bases de données en ligne comme les Données mondiales sur l'éducation, les Dossiers par pays, et les matériels curriculaires et les bonnes pratiques concernant l'éducation VIH & sida. La sixième édition des *Données mondiales sur l'éducation* (2006/07), également disponible sur CD-ROM, contient les descriptions de 161 systèmes éducatifs et une somme considérable de renseignements sur les curricula et l'organisation du contenu curriculaire, notamment des données sur le temps alloué à l'enseignement. Les *Dossiers par pays* offrent une variété de ressources d'information sur l'éducation dans chaque pays, notamment des liens avec des curricula en ligne et des ressources curriculaires ; depuis 2007, la base de données a été totalement intégrée au portail de l'UNESCO, ce qui contribue au renforcement des services spécialisés proposés par l'Organisation. La quatrième édition de la *Banque de données pour l'éducation VIH & sida* (2007), disponible également sur CD-ROM, contient plus de 550 documents, notamment des ressources liées au curriculum, des matériels d'enseignement et d'apprentissage, des auxiliaires d'enseignement et des études de cas de bonnes pratiques.

Le *site Internet du BIE*, créé en 1996, est devenu un outil essentiel pour élargir la disponibilité des ressources, des produits et des services spécialisés. Le site est constamment modifié pour faciliter l'accès à l'information, présentée dans plusieurs langues afin d'atteindre un vaste public (en moyenne 1,3 million de visiteurs uniques en 2007). Le site est aussi la pierre angulaire de la communication du BIE et il sert à recueillir, conserver, créer et partager des connaissances multilingues. Il est centré sur les usagers et les services, et fournit des contenus pertinents pour différents groupes d'intérêt, ainsi que pour le grand public. Compte tenu du progrès rapide des technologies informatiques, le site Internet est maintenant prêt à devenir une plateforme dynamique de collaboration en ligne pour le développement curriculaire, au service du réseau mondial de chercheurs et de praticiens et, plus généralement, du portail de connaissances de l'UNESCO.

*Le BIE et l'Académie internationale d'éducation collaborent depuis 1999 à la préparation de la collection **Pratiques éducatives**. Les documents de la collection font la synthèse des recherches factuelles sur les méthodes les plus efficaces d'amélioration de l'apprentissage. Des spécialistes et chercheurs de haut niveau écrivent des résumés concis et facilement compréhensibles de leurs travaux sur un sujet particulier, sous la forme de dix à douze principes d'enseignement illustrés. Parmi les questions abordées dans les **Pratiques éducatives** en 1999-2007, il convient de citer l'enseignement en général, la création d'écoles sûres, l'utilisation de nouveaux médias, la prévention du VIH & sida dans les écoles, l'amélioration des résultats des élèves en mathématiques, l'apprentissage scolaire et socio-émotionnel, l'enseignement de langues supplémentaires et le tutorat. La collection est habituellement en anglais, mais plusieurs numéros ont été traduits, notamment en albanais, allemand, catalan, chinois, coréen, espagnol, grec, japonais, néerlandais, portugais, suédois, swahili et tchèque.*

La plupart des publications et des collections thématiques produites par le BIE sont disponibles sur le site Internet. C'est le cas des *Pratiques éducatives*, des *travaux* et *rapports* de réunions sur le curriculum, des *monographies* décrivant des innovations intéressantes et des *documents de travail* destinés à mettre en commun les résultats préliminaires de recherches appliquées sur des questions curriculaires. Le BIE produit également *Perspectives*, la revue trimestrielle de l'UNESCO sur l'éducation comparée, et les *Études en éducation comparée*, une collection ancienne qui porte sur les questions et les tendances de l'éducation dans une perspective comparée. Par son site Internet, le BIE donne aussi accès aux collections numérisées des *Rapports nationaux sur le développement de l'éducation*, présentés par les pays depuis les premières sessions (années 30) de la Conférence internationale de l'éducation. Il s'agit là d'une collection unique qui a été exploitée depuis des décennies dans des études extrêmement diverses et des analyses de tendances par des chercheurs et des universitaires du monde entier.

Le *Centre de documentation* du BIE recueille et met à disposition des matériels et des ressources d'information sur le contenu de l'éducation, le curriculum et les systèmes éducatifs. Il a pour origine la bibliothèque internationale de l'éducation, créée en même temps que le BIE en 1925. La collection comprend des matériels historiques sur les systèmes scolaires et sur les mouvements en éducation de la première partie du XX^e siècle. Elle dénombre plus de 100 000 livres et documents et recense également une centaine de titres de périodiques courants. Au cours de la période 2002-2007, des efforts systématiques ont été faits pour réunir une collection complète de curricula et de matériels

liés aux curricula. La profondeur historique de la collection et son étendue géographique en font une importante ressource pour les chercheurs et les praticiens qui s'intéressent aux curricula et aux systèmes éducatifs.

Tirant le meilleur parti des nouvelles technologies, le Centre a mis au point des *services d'alerte et de condensés* de ressources en ligne, notamment des rapports, des publications, des sites Internet et des nouvelles, concernant les curricula, les systèmes éducatifs et les tendances de l'éducation, qui sont régulièrement proposés au réseau du BIE de spécialistes du curriculum dans près de 90 pays ainsi que d'autres spécialistes de l'éducation. Le Centre de documentation met également à jour le *Thesaurus de l'éducation UNESCO-BIE*, un outil pour indexer et rechercher des données éducatives contenues dans des bases de données électroniques, qui est utilisé par beaucoup de centres de documentation de par le monde. Les documents et publications du BIE sont systématiquement intégrés dans la base de données des documents et publications de l'UNESCO (UNESDOC/UNESBIB), enrichissant ainsi la plateforme de l'Organisation pour l'accès et l'utilisation, la diffusion et la mise en commun de connaissances dans le domaine de l'éducation. En 2006-2007, les documents et publications du BIE ont ainsi été téléchargés plus de 300 000 fois à partir d'UNESDOC.

Les idées, les principes et les réformes dans le domaine de l'éducation doivent être systématiquement analysés et soigneusement compris, en particulier si l'on veut vraiment améliorer la qualité de l'éducation.





Perspectives

Pour la période 2008-2013, le but stratégique est de consolider, d'enrichir et d'élargir une base de connaissance et une gamme de ressources spécialisées d'information sur les curricula et les processus de définition des curricula qui pourra être exploitée à des fins très différentes, notamment pour la formation et pour renseigner des politiques et pratiques innovantes, et pour être largement diffusée et partagée en vue d'une action plus efficace en faveur d'une éducation de qualité pour tous.

Se fondant sur ses forces et ses réalisations, le BIE entend travailler en vue de :

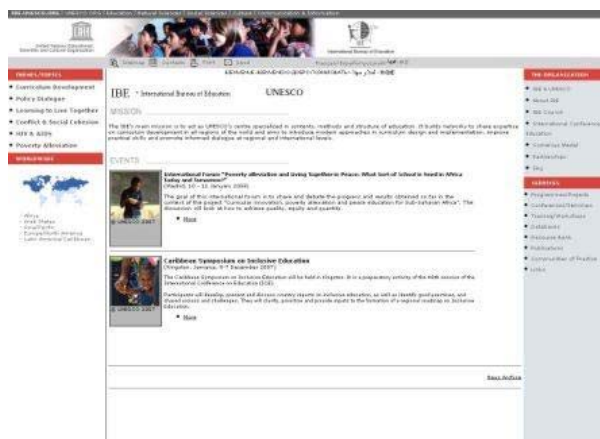
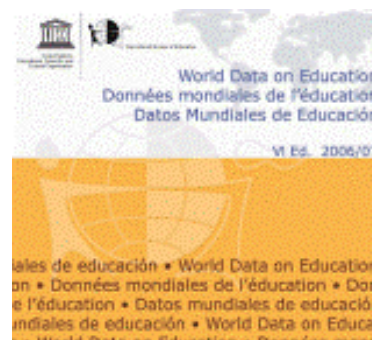
construire une base solide de connaissances, comprenant des ressources d'information spécialisée et un ensemble d'études et d'analyses de tendances, sur les curricula et les processus de définition curriculaire au service des chercheurs, des formateurs, des praticiens et des décideurs ;

renforcer les services de centre documentaire de référence et d'information par des bases de données actualisées, élargies et enrichies ; un accès harmonieux à des collections très diverses, en particulier celles qui se rapportent au curriculum ; des services élargis d'alerte et de matériels numérisés ;

créer une plateforme en ligne pour faciliter la mise en commun des connaissances et l'action en collaboration dans le domaine du curriculum, destinée à soutenir un réseau mondial de chercheurs et de praticiens, et plus généralement à renforcer le portail des connaissances de l'UNESCO ;

rationaliser les services et l'accès aux matériels et ressources par la

collaboration avec tous les secteurs de l'UNESCO, ainsi que les partenaires extérieurs, pour garantir une efficacité maximale et éviter le plus possible les doublons.



Dialogue politique

Atouts

Le développement curriculaire et la définition, la sélection et l'organisation des contenus de l'éducation englobent une dimension à la fois technique et politique. Le curriculum scolaire reflète des principes philosophiques et idéologiques changeants et intègre une variété de postulats sociaux, politiques et pédagogiques. En tant que processus, l'élaboration, la réforme et le changement du curriculum requièrent une vision partagée ; des stratégies de communication adaptées ; de vastes partenariats ; et le dialogue, la consultation et la négociation entre les différentes parties prenantes à différents niveaux.

La dimension du dialogue politique fait donc partie intégrante de toutes les activités que le BIE réalise sur le terrain pour soutenir les processus d'élaboration du curriculum et aider des pays fragiles, en transition ou qui sortent d'un conflit à définir et mettre en œuvre de nouveaux cadres curriculaires. De surcroît, le réseau mondial de spécialistes du curriculum (la communauté de pratiques), créé en 2005, joue un rôle important pour orienter et faciliter les débats intellectuels constructifs, le dialogue politique et la mise au point d'orientations et de cadres conceptuels pour une éducation de base de qualité.

Au niveau mondial, la principale contribution du BIE dans ce domaine est la *Conférence internationale de l'éducation* (CIE), dont le Bureau organise les sessions au nom de l'UNESCO depuis plusieurs décennies. Convoquée régulièrement, la Conférence a été la première et, pendant longtemps, la principale tribune pour le dialogue politique de niveau mondial entre

ministres de l'éducation, particulièrement pendant la période 1934–1970. La CIE donne l'occasion aux ministres de l'éducation de débattre des questions de qualité, d'équité et d'inclusion. D'autres partenaires et acteurs comme les chercheurs, les praticiens, les représentants d'organisations non gouvernementales et intergouvernementales ont coutume de participer activement au dialogue.



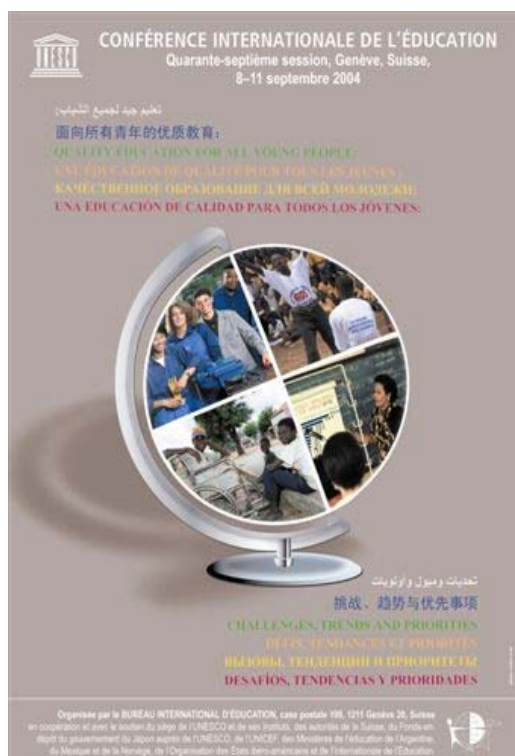
Les deux plus récentes sessions de la CIE, c'est-à-dire les 46^e et 47^e sessions, ont été organisées respectivement en 2001, sur le thème « L'éducation pour tous pour apprendre à vivre ensemble : contenus et stratégies d'apprentissage - problèmes et solutions », et en 2004, sur le thème « Une éducation de qualité pour tous les jeunes : défis, tendances et priorités ». La 48^e session de la Conférence internationale de l'éducation (novembre 2008), qui a pour thème : « Éducation intégratrice : la voie de l'avenir », coïncide avec le début du nouveau cycle stratégique 2008–2013.

Les sessions de 2001 et 2004 de la Conférence ont aussi donné le moyen de resserrer la collaboration, d'élargir les partenariats et de confirmer les engagements internationaux en faveur d'une éducation de qualité pour tous. Par





exemple, la préparation de la session de 2001 a bénéficié de contributions de ministères de l'éducation, de commissions nationales pour l'UNESCO, de centres de recherche et de formation de plusieurs pays, d'institutions universitaires, d'institutions et d'organisations partenaires, ainsi que de la collaboration active et de l'appui de plusieurs départements de l'UNESCO, notamment les divisions centrales, les instituts de l'éducation, les bureaux régionaux de l'éducation et d'autres services.



Le BIE s'est aussi chargé des activités de suivi des plus récentes sessions de la CIE pour diffuser plus largement les résultats de la Conférence. Ainsi, la deuxième téléconférence sur l'éducation des jeunes et des adultes, qui s'est déroulée après la 46^e session de la CIE, a été tenue simultanément dans plus de 200 sites au Brésil et un site à Genève en utilisant les nouvelles technologies de la communication. Elle a réuni plus de 15 000 participants et peut être

considérée comme un modèle pour l'extension de la promotion des innovations éducatives, des meilleures pratiques et du dialogue politique. Les résultats de la 47^e session de la CIE ont été abordés à l'occasion du Forum national de l'éducation, organisé dans l'État de Coahuila, au Mexique (novembre 2004), auquel un millier de participants ont assisté.

Conformément aux recommandations de la 46^e session de la CIE, à compter de 2003, le BIE a aussi assuré une formation au dialogue politique, principalement destinée à encourager l'élaboration d'une vision commune de l'éducation, et l'utilisation d'outils soutenant le processus de prise de décision comme les analyses sectorielles, la négociation, la communication, le dialogue avec toutes les parties prenantes, ainsi que la mobilisation des partenaires. Au total, huit modules de formation ont été préparés, en plus de la publication de dix études de cas sur différentes expériences en Afrique. Ces activités ont bénéficié de la collaboration de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA), et ont représenté une occasion de mettre en commun des expériences et d'acquérir de nouvelles compétences pour quelque 70 fonctionnaires ministériels de haut niveau de plusieurs pays d'Afrique subsaharienne (Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad et Togo).

Perspectives

Pour 2008–2013, le but stratégique est de faciliter le dialogue politique aux niveaux local, régional et mondial pour de meilleurs processus de définition des curricula et produits curriculaires. Le BIE travaillera pour :

soutenir un dialogue renforcé comme moyen d'aborder les questions pertinentes sur les politiques de définition curriculaire et de promouvoir les changements constructifs dans les préoccupations identifiées en matière de politiques curriculaires ;

veiller à ce que les sessions de la Conférence internationale de l'éducation représentent une tribune mondiale utile favorisant un véritable dialogue politique, un partage des informations, un renforcement des partenariats et une réaffirmation de l'engagement international en faveur d'une éducation de qualité pour tous ;

contribuer à mettre en place des mécanismes adéquats pour diffuser les conclusions de la Conférence de 2008 et réaliser des activités complémentaires suivies en matière de politiques et de problèmes de l'éducation intégratrice.



Distribution: limited

UNESCO/BIE/C.56/Proceedings and Decisions
Annex VII

Distribution: limitée

UNESCO/BIE/C.56/Compte rendu et Décision
Annexe VII
UNESCO/BIE/C.56/Inf.1

UNITED NATIONS EDUCATIONAL,
SCIENTIFIC AND CULTURAL ORGANIZATION

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

COUNCIL OF THE INTERNATIONAL BUREAU OF EDUCATION

CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'EDUCATION

Fifty-sixth session / Cinquante-sixième session

Varembé Conference Centre
9-11, rue de Varembé, Genève

Centre de Conférences de Varembé
9-11, rue de Varembé, Genève

23 – 25 January 2008
23 – 25 janvier 2008

LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANTS

Austria / Autriche

Prof. Karl Heinz GRUBER
Université de Vienne
Rechte Wasserzeile 18/5/4
1230 VIENNA
Autriche
Tél. : (43-1) 88 99 713
Email : karl.heinz.gruber@univie.ac.at

Fax : (33-1) 43 06 15 55
Email : dm.yallou@unesco.org

Benin / Bénin

S.E. M. Olabiyi YAI
Ambassadeur, Délégué permanent
Délégation permanente du Bénin
Maison de l'UNESCO
1, rue Miollis
75732 PARIS Cedex 15
France
Tél. : (33-1) 45 68 30 63
Fax : (33-1) 43 06 15 55
Email : o.yai@unesco.org

M. Issaou GADO
Directeur
Institut national pour la formation et de la
recherche en éducation
01 B.P. 200
PORTO NOVO
Bénin
Tél : (229) 20 21 32 31
Email : igado@kent.edu

M. Bossou C. René AHOANSOU
Secrétaire général de la Commission nationale
béninoise pour l'UNESCO
B.P. 520
Bld Lagunaire
PORTO NOVO
Bénin
Tél. : (229) 20 21 25 30 / 20 21 31 64
Email : rhouansou@yahoo.fr

M. Maoudi Comlanvi JOHNSON
Coordinateur national EPT
Direction de la programmation et de la
prospective du MEMP
07 B.P. 611
PORTO NOVO
Bénin
Tél. : (229) 95 85 69 59
Email: maoudijohnson@yahoo.fr

Mme Rosemonde Dodji ADJANONHOUN
Premier Secrétaire
Mission permanente du Bénin auprès de l'ONU
28, ch. Du Petit Saconnex
1209 GENEVE
Tél. : (41-22) 906 84 60
Fax : (41-22) 906 84 61
Email : adjadodjiro@yahoo.fr

Mme Françoise MEDEGAN
Premier Conseiller
Délégation permanente du Bénin auprès de
l'UNESCO
Maison de l'UNESCO
1 rue Miollis
75732 PARIS Cedex 15
France
Tél. : (33-1) 45 68 30 85 /63
Fax : (33-1) 43 06 15 55
Email : f.medegan@unesco.org

Cameroon / Cameroun

Madame Adama HAMAN
Ministre de l'éducation de base
Ministère de l'éducation de base
YAOUNDE
Cameroun
Tél. : (237) 22 23 12 62
Fax : (237) 22 23 08 55

Mme Dado Marguerite YALLOU
Conseillère
Délégation permanente du Bénin auprès de
l'UNESCO
Maison de l'UNESCO
1 rue Miollis
75732 PARIS Cedex 15
France
Tél. : (33-1) 45 68 30 89

M. Joseph NGA
Chargé de mission
Secrétaire général
Présidence de la République
Tél. : (237) 22 21 93 48
Fax : (237) 22 21 93 48
Email : josngadre@yahoo.fr

M. Romain OKALA MPANDE
Inspecteur des services et point focal de
l'UNESCO
Ministère de l'éducation de base
YAOUNDE

Cameroun
Tél. : (237) 22 23 28 08 / 99 86 84 33

Prof. Raymond MBEDE
Inspecteur des Affaires académiques N.2
Chargé de la recherche et de la coopération
Ministère de l'éducation supérieure
s/c Commission nationale de la République du
Cameroun pour l'UNESCO
B.P. 16356
YAOUNDÉ
Cameroun

Mme Lydia LINDJOUOM
Attachée culturelle à l'Ambassade du
Cameroun
Délégation permanente du Cameroun auprès de
l'UNESCO
Maison de l'UNESCO
1 rue Miollis
75732 PARIS Cedex 15
France
Tél. : (33-1) 45 68 30 78
Fax : (33-1) 46 51 24 52
Email :

M. Blaise Testelin NANA
Journaliste
CRTV
B.P. 1634
YAOUNDE
Cameroun
Tél. : (237) 99 95 51 69
Email : btnana@yahoo.fr

Canada / Canada

M. Raymond THEBERGE
Directeur général du Conseil des ministres de
l'éducation du Canada (CMEC)
95 St. Clair West, Suite 1106
M4R 1J1 TORONTO
Canada
Tél : (1-416) 962 81 00
Fax : (1-416) 962 28 00
Email : r.theberge@cmecc.ca

Mme Diane GAGNON
Directrice
Relations internationales et canadiennes
Ministère de l'éducation, des loisirs et des
sports du Québec
1035 de la Chevrotière
G1A 5A5 QUEBEC
Canada

Tél. : (1-418) 644 12 59 poste 23 61
Email : diane.gagnon@mels.gouv.qc.ca

M. Michel AUDET
Représentant du Gouvernement du Québec au
sein de la Délégation du Canada auprès de
l'UNESCO
5, rue de Constantine
75007 PARIS
France
Tél. : (33-1) 44.43.25.90
Fax : (33-1) 44.43.25.79
Email : michel.audet@international.gc.ca

Mrs. Dominique LEVASSEUR
Senior Programme Officer
Canadian Delegation to UNESCO
5 rue Constantine
75007 PARIS
France
Tél. : (33-1) 44.43.25.73
Fax : (33-1) 44.43.25.79
Email :
Dominique.levasseur@international.gc.ca

Czech Republic / République tchèque

Mr. Karel RYDL
Professor for Education, Advisor
Ministry of Education
Karmelitská 5
118 12 PRAHA 1
Czech Republic
Tél. : (420) 257 193 621 / (420) 466 036 447
Fax : (420) 275 193 753
Email: karel.rydl@msmt.cz
Karel.rydl@upece.cz

Dominican Republic / République dominicaine

Sr. Basilio FLORENTINO MORILLO
Director de Monitoreo y Evaluación de
Proyectos
Oficina de Cooperación Internacional
Secretaría de Estado de Educación
Ave. Maximo Gomez, Esq. Calle Santiago
SANTO DOMINGO
Republica Dominicana
Tél. : (809) 688 97 00 ext. 7080
Email : bflorentino@see.gov.do

Ecuador / Equateur

Excmo. Sr. D. Raúl VALLEJO CORRAL
Minister of Education
Ministerio de Educación
QUITO
Ecuador
Tél. : (593) 396 15 62

S.E. Mauricio MONTALVO SAMANIEGO
Embajador, Representante Permanente
Mission permanente de la République de
l'Equateur auprès de l'ONU
80-82 rue de Lausanne (4^e étage)
1202 GENEVE
Suisse
Tél. : (41-22) 732 49 55
Fax : (41-22) 732 48 34
Email : onuginebra@mrrree.gov.ec

S.E. Marcelo VÁZQUEZ BERMUDEZ
Ministro Encargado de Negocios a.i. del
Ecuador ante la UNESCO
Delegación permanente
Maison de l'UNESCO Bureau M5.23
1, rue Miollis
75732 PARIS Cedex 15
France
Tél. : (33-1) 45 68 33 03
Fax : (33-1) 43 06 49 06
Email : dl.ecuador@unesco.org

Mrs. Patricia ASHTON DONOSO
National Director for International Affairs and
Cooperation
Ministry of Education
QUITO
Ecuador
Tél. : (593-2) 255 11 46
Fax : (593-2) 250 35 37
Email : sucashton@hotmail.com

Sra. Leticia BAQUERIZO GUZMAN
Segunda Secretaria
Mission permanente de la République de
l'Equateur auprès de l'ONU
80-82 rue de Lausanne (4^e étage)
1202 GENEVE
Suisse
Tél. : (41-22) 732 49 55
Fax : (41-22) 732 48 34
Email : leticiabaquerizo@hotmail.com

Hungary / Hongrie

Prof. Dr. Peter SZENDRO

University professor
Hungary
Tél. : (36-28) 522 915
Fax : (36-28) 522 916
Mobile: (36) 30 948 73 13
Email: szendro.peter@gek.szie.hu

India / Inde

H.E. Ms Bhaswati MUKHERJEE
Ambassador, Permanent Representative of India
to UNESCO
50 rue Copernic
75016 PARIS
France
Tél : (33-1) 45 68 29 88
Fax : (33-1) 47 34 51 88
Email : dl.india1@unesco.org

Mr. Vijay Kumar TRIVEDI
Counsellor
Permanent Mission of India to the UN Office in
Geneva
9, rue du Valais
1202 GENEVE
Suisse
Tél : (41-22) 906 86 86
Fax : (41-22) 906 86 96
Email : vk.trivedi@mea.gov.in

Indonesia / Indonésie

Dr. Fasli JALAL
Director General of Higher Education
Ministry of National Education
Gedung D, Lantai 10, Kompleks Depdiknas
JAKARTA
Indonesia
Tél. : (62-21) 573 14 36
Fax : (62-21) 573 14 66
Email : faslijalal@yahoo.com

H.E. Dr. M. Aman WIRAKARTAKUSUMAH
Ambassador, Permanent Delegate
Permanent Delegation of the Republic of
Indonesia to UNESCO
Maison de l'UNESCO
Bureau M1.24
1, rue Miollis
75732 PARIS Cedex 15
France
Tél. : (33-1) 45 68 29 72
Fax : (33-1) 45 66 02 37
E-mail: amb.indonesia@unesco.org

Prof. Dr. Arief RACHMAN, MPd
Executive Chairperson
Indonesian National Commission for
UNESCO
Ministry of Education and Culture
Gedung C., Lt 17
Jalan Jenderal Sudirman - Senayan
10270 JAKARTA
Indonesia
Tél. : (62-21) 573 3127
Fax: (62-21) 573 3127
Email: aspnetind@cbn.net.id

Mr. Dindin WAHYUDIN
Deputy Permanent Delegate
Permanent Delegation of the Republic of
Indonesia to UNESCO
Maison de l'UNESCO
Bureau M1.24
1, rue Miollis
75732 PARIS Cedex 15
France
Tél. : (33-1) 45 68 29 72
Fax : (33-1) 45 66 02 37
Email : dep.indonesia@unesco.org

Mr. Acep SOMANTRI
First Secretary
Permanent Mission of the Republic of
Indonesia in Geneva
Case postale 2271
1211 GENEVE 2
Suisse
Tél. : (41-22) 338 33 50
Fax : (41-22) 345 57 33
Email : asomantri@deplu.go.id

Mr. Kamapradipta ISNOMO
First Secretary
Permanent Mission of the Republic of
Indonesia in Geneva
Case postale 2271
1211 GENEVE 2
Suisse
Tél. : (41-22) 338 33 50
Fax : (41-22) 345 57 33
Email : mission.indonesia@ties.itu.int

Japan / Japon

Mr. Masataka ISASHIKI
Chief of the first unit of UNESCO
Office of the Director-General for International
Affairs

Ministry of Education, Culture, Sports, Science
and Technology
Kasumigaseki
Tokyo 100-8959
Japan
Tél. : (81-3) 5253-4111
Email : isashiki@mext.go.jp

Mr. Kiyoshi SAITO
Second Secretary
Permanent Mission of Japan
Mission permanente du Japon auprès de l'ONU
3, chemin des Fins
Case postale 337
1211 GENEVE 19
Suisse
Tél. : (41-22) 717 31 12
Fax : (41-22) 717 37 74
Email: kiyoshi.saito@ge-japan.ch

Jordanie / Jordan

Dr. Bashar ABU TALEB
Second Secretary
Permanent Mission of Jordan
37-39 rue de Vermont
1202 GENEVE 20
Suisse
Tél. : (41-22) 748 20 00
Fax : (41-22) 748 20 01
Email: btaleb@jordanmission.com

Kenya / Kenya

H.E. Dr. Mary M. KHIMULU, PhD.
Ambassador
Permanent Delegation of the Republic of Kenya
to UNESCO
Maison de l'UNESCO
1, rue Miollis
75732 PARIS Cedex 15
Tél. : (33-1) 45.68.32.81
Fax : (33-1) 44.49.08.58
Email : dl.kenya@unesco.org
m.khimulu@unesco.org

Prof. George I. GODIA
Education Secretary
Ministry of Education
Jogoo House "B"
Harambee Avenue
PO Box 30040-00100
NAIROBI

Kenya
Tél. : (254-20) 341 852
Fax : (254-20) 341 875
Email: godiaes@yahoo.com

Dr Evangeline Wanjira NJOKA
Senior Assistant Director of Education
Higher Education
Ministry of Education
P.O. Box 30040-00100
NAIROBI
Kenya
Tél. : (254) 722 82 97 10
Fax : (254-20) 55 83 19
Email : evanjoka@yahoo.com

Latvia / Lettonie

Mr. Rolands OZOLS
Secretary General
Latvian National Commission for UNESCO
Pils Square 4-206
LV-1050 RIGA
Latvia
Tél. : (371) 7325 109
Fax: : (371) 7222 762
Email: rolands@unesco.lv

Ms Mara KATVARE
Deputy Director
Department of European Affairs
Ministry of Education and Science
Valniu Str. 2
RIGA, LV-1050
Latvia
Tél. : (371) 670 47 876
Fax : (371) 670 47 872
Email : mara.katvare@izm.gov.lv

Malaysia / Malaisie

Dato'Haji Alimuddin Haji MOHD. DOM
Director General of Education
Ministry of Education of Malaysia
A.8, Block E8, Parcel E
Federal Government Administrative Centre
62604 PUTRAJAYA
Malaysia
Tél. : (60-3) 8884 60 30
Fax : (60-3) 8889 5846

Dr. Faridah ABU HASSAN
Deputy Director

Education Planning & Research Division
Ministry of Education
EPRD, Level 3, Parcel E, Block E8
62604 PUTRAJAYA
Malaysia
Tel: (603) 8884 6439
Email: faridah@bppdp.gov.my

Mali / Mali

S. Exc. Monsieur Amadou TOURE
Ministre des enseignements secondaire,
supérieur et de la recherche scientifique
Ministère des enseignements secondaire,
supérieur et de la recherche scientifique
BP. 71
Place de la Liberté
BAMAKO
Mali
Tél. : (223) 222 99 84
Fax : (223) 222 99 69
Email : ahtoure2002@yahoo.fr

M. Youssouf DEMBELE
Secrétaire général
Commission nationale malienne pour
l'UNESCO
Ministère de l'éducation nationale
B. P. 119
BAMAKO
Mali
Tél. : (223) 223 37 67 / 222 25 15 / 672 17 34
Fax : (223) 223 37 67 / 222 25 15
Email: youdembele1@yahoo.fr

M. Hamidou MAGASSA
Professeur et consultant
Commission nationale malienne pour
l'UNESCO
Ministère de l'éducation nationale
B. P. 119
BAMAKO
Mali
Tél. : (223) 693 75 92 / 229 00 21
Fax : (223) 229 00 42
Email : hamag21@yahoo.fr

Mozambique, Republic of / Mozambique, République du

Dr. Joaquim Ernesto MATAVELE
Deputy National Director
Ministry of Education
Rua Comandante Augusto Cardoso, 81
MAPUTO

Mozambique
Tél. : (25-821) 32 59 92 / (25-821) 32 17 01
Fax : (25-821) 42 67 97
Email : matavele@inde.gov.mz

Netherlands / Pays Bas

Prof. Dr. Fons VAN WIERINGEN
Chairperson, National Education Council
Member of the Dutch UNESCO Commission
Onderwijsraad
Nassaulaan 6
2514 JS DEN HAAG
Netherlands
Tél : (3170) 310 00 00
Fax :
Email : f.v.wieringen@onderwijsraad.nl

Nigeria / Nigéria

Prof. Michael OMOLEWA
Ambassador, Permanent Delegate
Permanent Delegation of Nigeria to UNESCO
Maison de l'UNESCO
1, rue Miollis
75732 PARIS Cedex 15
France
Tél. : (33-1) 45 68 27 27
Fax : (33-1) 45 67 59 41
Email: m.omolewa@unesco.org

Professor Godswill OBIOMA
Executive Secretary
Nigerian Educational Research and
Development Council
PMB 91, Garki
Sheda Lokoja-Kaduna Road
ABUJA
Nigeria
Tél : (234) 70 30 08 75 853
Fax : (234-9) 882 22 04
Email : obyswill@yahoo.com

Oman / Oman

Dr Madiha Ahmed AL-SHAIBANI
Secretary - General
The Oman National Commission for
Education, Culture & Science
P.O. Box: 3
P.C. 100 MUSCAT
Sultanate of Oman

Tél. : (968) 24783666
Fax : (968) 24785550
Email : shaibaniya@moe.gov.om
shaibaniya@msn.com

Mrs Nasra AL-HASHAMI
First Secretary
Permanent Mission of Oman to UN
Chemin de Roilbot, 3A
1292 CHAMBESY
Suisse
Tél. : (41-22) 758 96 60
Fax : (41-22) 758 96 66

Panama / Panama

Portugal / Portugal

Mme Ana Maria BETTENCOURT
Professeur en sciences de l'éducation –
enseignement supérieur
Praça Francisco Sá Carneiro 10-3º, esq.
1000-160 LISBOA
Portugal
Tél. : (35-1) 96 27 21 811
Email : ani.bettencourt@netcabo.pt

Republic of Korea / République de Corée

Mr. CHUNG Suk-Koo
Alternate Permanent Delegate
Permanent Delegation of the Republic of Korea
to UNESCO
Maison de l'UNESCO, M3.30
1 rue Miollis
75732 PARIS Cedex 15
France
Tél. : (33-1) 45 68 31 55
Fax : (33-1) 30 56 38 88
Email : skchung@moe.go.kr

Mr. KIM Chon-Hong
First Secretary
Permanent Delegation of the Republic of Korea
to UNESCO
74 rue Lecourbe
75015 PARIS
France
Tél. : (33-1) 45 68 31 52
Fax : (33-1) 40 56 38 88
Email: ch.kim@unesco.org

Ms. KIM Hyo-Shin
Deputy Director
International Educational Cooperation
Division, Ministry of Education & Human
Resources Development
Government Complex, 77
Mn-6 Sejongno, Jongnogu
SEOUL
Republic of Korea
Tél. : (82-2) 2100-6573
Fax : (82-2) 2100-6579
Email: arima5@moe.go.kr

Russian Federation / Fédération de Russie

Mr. Amir BILYALITDINOV
Deputy Secretary
Commission of the Russian Federation for
UNESCO
Ministry of Foreign Affairs
32/34 Smolenskaya-sennaya square
121200 MOSCOW, G-200
Russian Federation
Tél. : (7-495) 244 24 56
Fax : (7-495) 244 24 75
Email : rusnatcom@mail.ru

Switzerland / Suisse

S.E. M. Ernst ITEN
Ambassadeur, Délégué permanent de la Suisse
auprès de l'UNESCO
Maison de l'UNESCO
1, rue Miollis
75732 PARIS Cedex 15
France
Tél.: (33-1) 45 68 33 96
Fax : (33-1) 43 06 21 39
Email : dl.suisse@unesco.org

M. Bernard WICHT
Chef de l'Unité de coordination Culture et
société / Organisations internationales
Conférence suisse des directeurs
cantonaux de l'instruction publique (CDIP)
Zähringerstrasse 25
Case postale 5975
3001 BERNE
Suisse
Tél : (41-31) 309 51 23
Fax : (41-31) 309 51 50
Email : wicht@edk.ch

M. Nicolas MATHIEU

Conseiller
Point focal UNESCO pour l'Administration
fédérale
Secrétaire général adjoint
Commission suisse pour l'UNESCO
DFAE DP V
Bundesgasse 32
3003 BERNE
Suisse
Tél. : (41-31) 323 41 34
Fax : (41-31) 322 10 70
Email : nicolas.mathieu@eda.admin.ch

Mme Marie MARCHAND
Programme Manager
Direction pour le développement et la
coopération (DDC)
Freiburgerstrasse 130
3003 BERNE
Suisse
Tél. : (41-31) 323 84 66
Email : marie.marchand@deza.admin.ch

M. Pierre VARCHER
Expert
Commission nationale suisse pour l'UNESCO
2, rue Beau-Site
1203 GENEVE
Suisse
Tel : (41-22) 345 52 45
Fax : (41-22)
Email : pvarcher@worldcom.ch

Thailand / Thaïlande

Dr. Chinnapat BHUMIRAT
Secretary General
Thai National Commission for UNESCO
c/o Permanent Delegation of Thailand to
UNESCO
Maison de l'UNESCO
1, rue Miollis
75732 PARIS Cedex 15
France
Tél. : (66-2) 628 56 46-9
Fax : (66.2) 281 09 53; (66.2) 281 37 77
Email: thainatcom@yahoo.co.th

Ms Orachart SUEBSITH
Deputy Permanent Delegate of Thailand to
UNESCO
Maison de l'UNESCO
1 rue Miollis
75732 PARIS Cedex 15
France

Tél. : (33-1) 45 68 31 22-3
Fax : (33-1) 45 68 31 24
Email : dl.thailand@unesco.org

Ms. Chitralada CHANYAEM
External Relation Officer
Bureau of International Cooperation
Ministry of Education
Dusit BANGKOK 10300
Thailand
Tél. : (66-2) 628 5646 ext.119
Fax : (66-2) 281 0953
Email : jitrada2007@hotmail.com

**Venezuela (République Bolivarienne du) /
Venezuela (Bolivarian Republic of)**

Sr Juan ARIAS
Embajador alterno
Mission permanente de la République
bolivarienne du Venezuela auprès de l'ONU
18-A, chemin François-Lehman
1218 GRAND-SACONNEX
Suisse
Tél. : (41-22) 717 09 58
Fax : (41-22) 723 28 81
Email : juan.arias@ties.itu.int

Mlle Mariela GONZALEZ
Fonctionnaire support
Mission permanente du Venezuela auprès de
l'ONU
18-A, chemin François-Lehman
1218 GRAND-SACONNEX
Suisse
Tél. : (41-22) 717 09 58
Fax :
Email : mariela.gonzalez@ties.itu.int

Yémen / Yemen

M. Fawaz AL-RASSAS
Troisième secrétaire
Mission permanente de la République du
Yémen auprès de l'ONU à Genève
19, chemin du Jonc
1216 COINTRIN
Suisse
Tél. : (41-22) 799 05 10
Fax : (41-22) 798 04 65
Email : fawazal-rassas@hotmail.com

OBSERVERS / OBSERVATEURS

Belgium / Belgique

M. Roger DEHAYBE
Chargé de mission auprès du Gouvernement de
la Communauté Française de Belgique
Email: dehaybe.eurl@yahoo.fr

France/France

M. Jean-Pierre REGNIER
Secrétaire général adjoint
Commission nationale française pour
l'UNESCO
57, Boulevard des Invalides
75700 PARIS
France
Tél : (33-1) 53 69 37 82
Fax : (33-1) 53 69 32 23
Email : jean-pierre.regnier@diplomatie.gouv.fr

Mme Marie Josée GRIESEMANN-de FORNEL
Chargée de mission UNESCO/
Conseil de l'Europe
Ministère de l'éducation nationale, de
l'enseignement supérieur et de la recherche
Direction des relations européennes et
internationales et de coopération
Bureau des institutions multilatérales et de la
francophonie
110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07
France
Tél : (33-1) 55 55 66 89
Fax : (33-1) 55 55 61 23
Email : marie-josée.de-
fornel@education.gouv.fr

M. Gilles BARRIER
Premier Secrétaire
Mission de la France auprès de l'ONU
Route de Pregny, 36
1292 CHAMBESY
Suisse
Tél. : (41-22) 758 91 46
Email : gilles.barrier@diplomatie.gouv.fr

Kuwait / Koweït

Dr Muhammed AL-SHATTI

Délégué Permanent Adjoint
Délégation permanente du Koweït auprès de
l'UNESCO
Maison de l'UNESCO
1, rue Miollis
75732 PARIS Cedex 15
France
Tél : (33-1) 45 68 26 68 / 45 68 26 69
Fax : (33-1) 40 65 93 05
Email : m.alshatti@unesco.org

UNESCO HQ

Mr. Nicholas BURNETT
Assistant Director-General
UNESCO, Room 4.024
7, place de Fontenoy
75352 PARIS 07 SP
France
Tél. : (33-1) 45 68 10 47
Email: n.burnett@unesco.org

Mme Ana Luiza MACHADO PINHEIRO
Deputy Assistant Director-General
ED/DADG
UNESCO, Room 4.029
7, place de Fontenoy
75352 PARIS 07 SP
France
Tél. : (33-1) 45 68 10 54
Fax : (33-1) 45 68 56 27
Email: a.machado@unesco.org

Mr. Alexandre SANNIKOV
Chief, Institutes Coordination Office
Education Sector
UNESCO
7, place de Fontenoy
75352 PARIS 07 SP
France
Tél : (33-1) 45 68 08 75
Fax : (33-1) 45 68 56 27
Email: a.sannikov@unesco.org

Ms. Yolande VALLE-NEFF
Director
Bureau of the Budget
UNESCO
Room 2.042
7, place de Fontenoy
75352 PARIS 07 SP
France
Tél./Fax : (33-1) 45 68 55 01
Email: y.valle@unesco.org